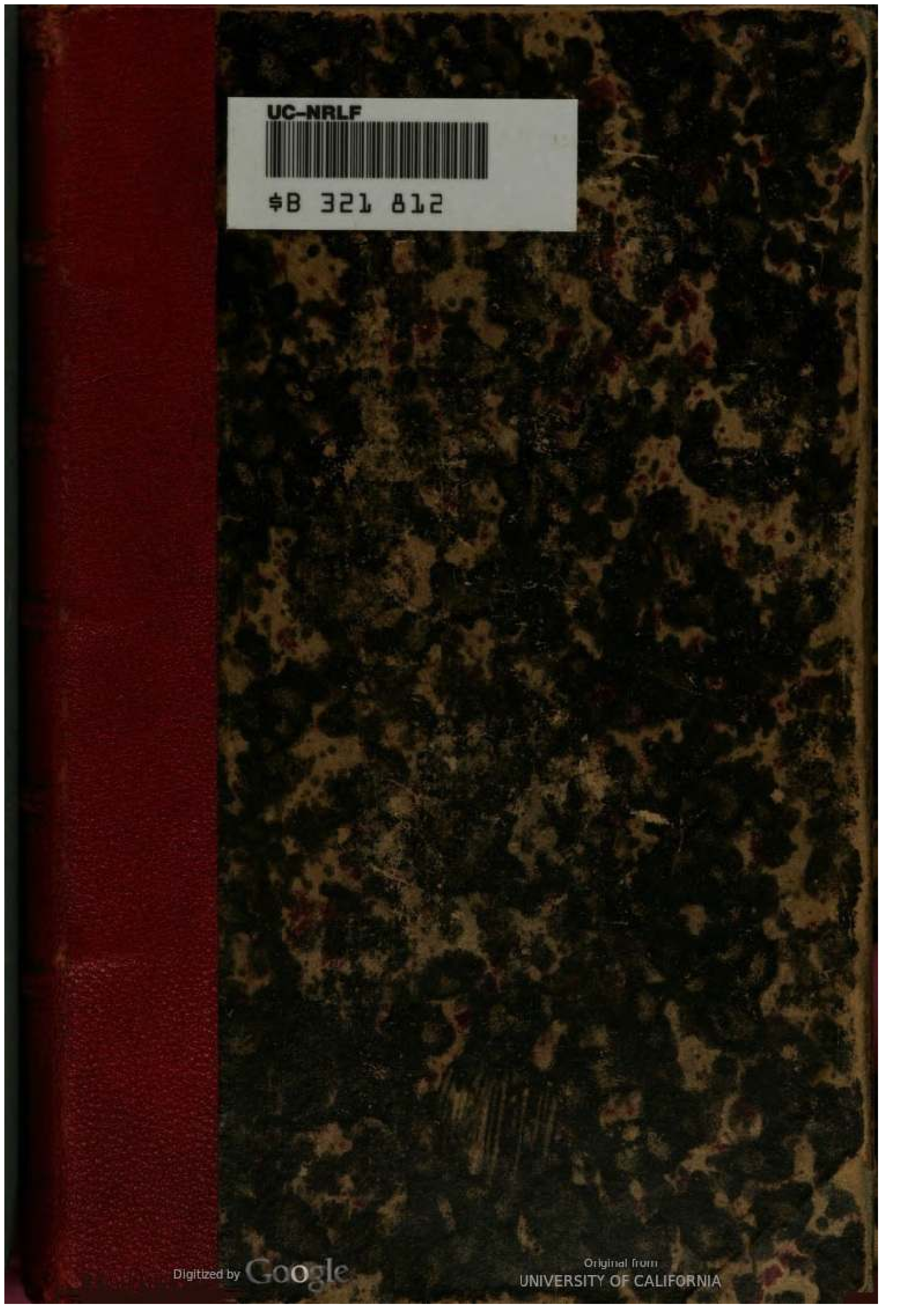
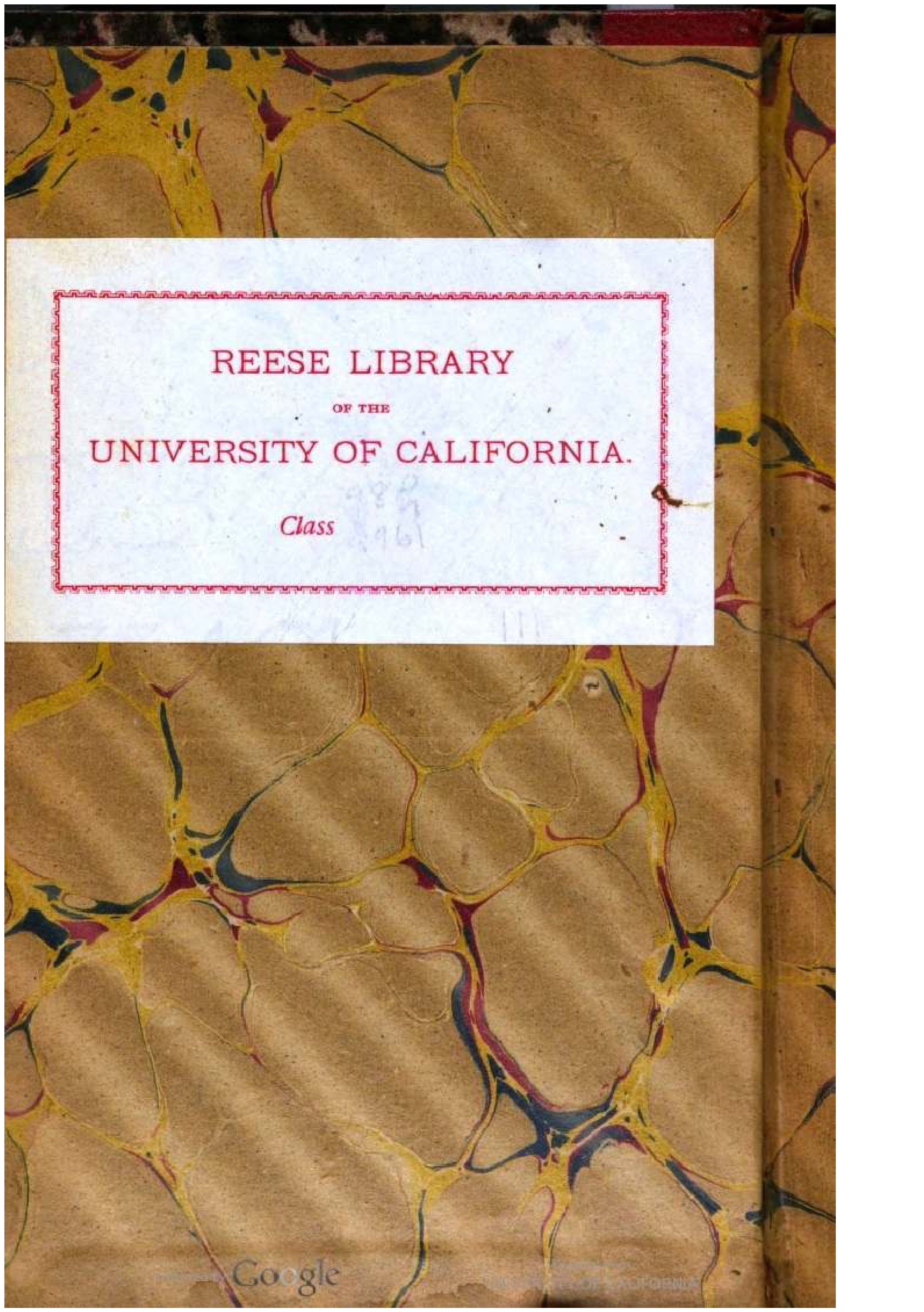
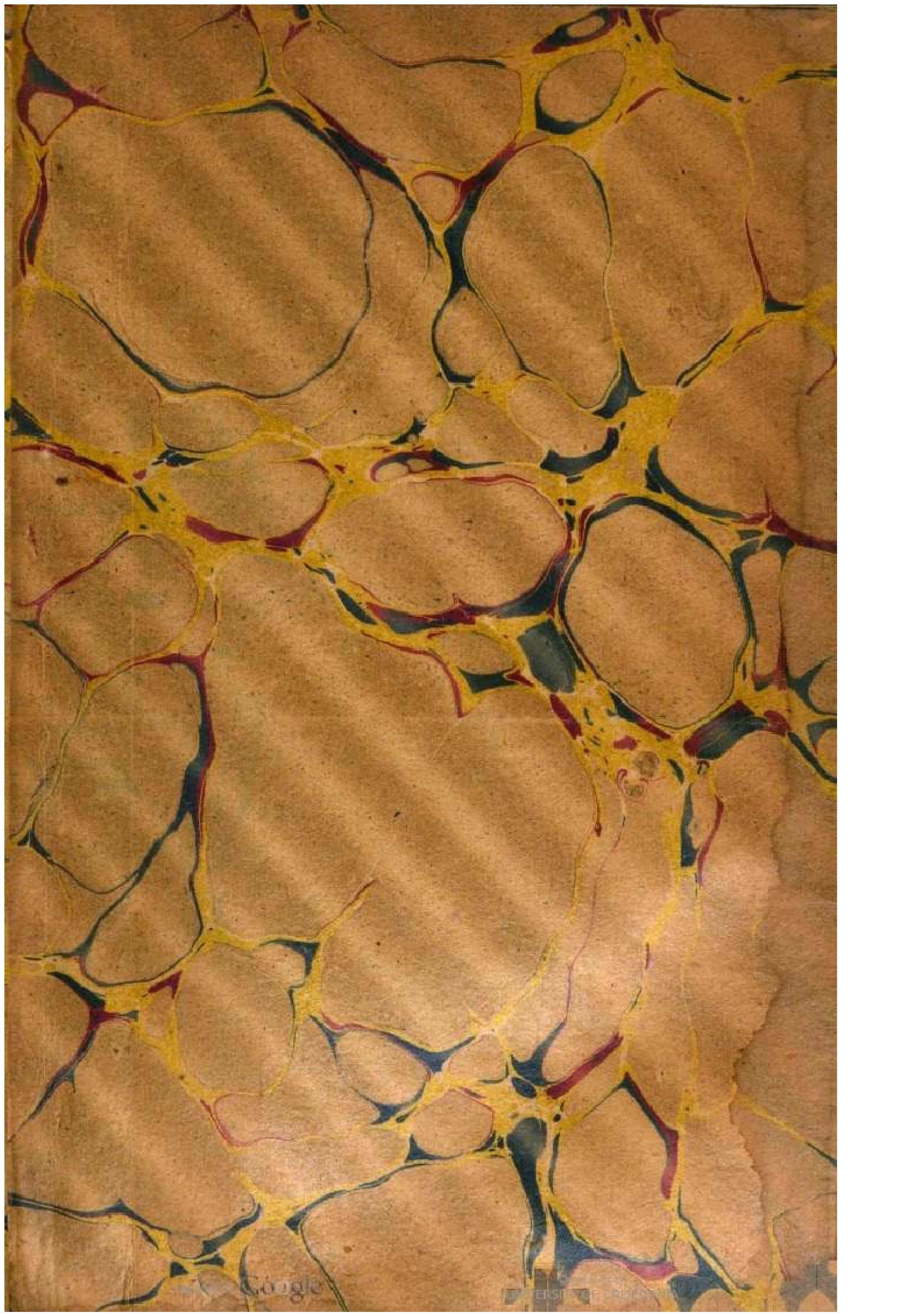

UC-NRLF
$B 321 812





LA FRANCE & L'IRLANDE

PENDANT LA RÉVOLUTION

HOCHE ET HUMBERT

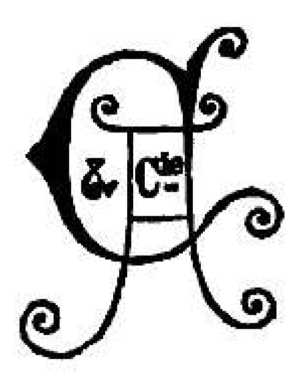
D'après les documents inédits des archives de France et d'Irlande

PAR

E. GUILLON

DOCTEUR ÈS LETTRES, AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

Avec une préface de M. Hippolyte CARNOT



PARIS

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS

1, 3, 5, RUE DE MÉZIÈRES

LA FRANCE ET L'IRLANDE

PENDANT LA RÉVOLUTION



PARIS. — IMPRIMERIE E. CAPIOMONT ET C[ie]
6, RUE DES POITEVINS, 6

LA FRANCE & L'IRLANDE

PENDANT LA RÉVOLUTION

HOCHE ET HUMBERT

D'après les documents inédits des archives de France et d'Irlande

PAR

E. GUILLON

DOCTEUR ÈS LETTRES, AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

Avec une préface de M. Hippolyte CARNOT



PARIS

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS

1, 3, 5, RUE DE MÉZIÈRES

1888

MONSIEUR,

Lorsque, il y a plus de trois ans, vous m'avez annoncé votre intention de faire des recherches sur l'Irlandais Wolf Tone, je vous ai vivement encouragé. Wolf Tone m'apparaissait, à travers quelques lectures, et surtout à travers quelques conversations de mon père, qui l'avait connu personnellement, comme un de ces aventuriers héroïques qui semblent des comètes dans l'histoire, ne laissant après eux que le souvenir de leur course rapide, sans qu'une trace demeure empreinte sur le sol que leur pied a foulé. Je lui avais consacré quelques pages, quelques lignes plutôt, dans mes *Mémoires sur Carnot*.

Vous vous êtes mis à l'œuvre; vous avez suivi Wolf Tone dans les différentes phases de sa vie, depuis ses premiers appels au patriotisme irlandais pour briser le joug britannique jusqu'à son courageux suicide pour échapper à un supplice déshonorant; et vous avez pu constater que, si le succès n'a pas couronné ses entreprises, l'exemple de ses actes et de sa mort n'a pas été sans influence sur l'esprit de ses concitoyens chez lesquels sa mémoire est en honneur.

Vos enquêtes vous ont naturellement conduit à

étudier, non pas seulement comme l'indique le titre de votre volume, les relations de la France avec l'Irlande pendant le Directoire et les expéditions de Hoche et de Humbert, mais encore les projets formés chez nous contre l'Angleterre, en retour de la haine savante (le mot est de vous) que son gouvernement avait vouée à notre pays depuis 1793.

La biographie d'un homme s'est ainsi transformée, sous votre plume, en un livre d'histoire solide qui a déjà trouvé sa récompense, puisqu'il vous a servi de thèse pour acquérir le plus haut grade universitaire.

Aujourd'hui, livré au public, il sera justement apprécié par les lecteurs qui aiment les travaux sérieux, et il servira aux intelligences politiques à mesurer la pesanteur du boulet que l'Angleterre traîne à son pied.

CARNOT.

PRÉFACE

On connaît peu l'expédition de Hoche, en 1796, et les relations du Directoire avec l'Irlande.

En tirant de l'oubli un épisode de notre histoire militaire et politique pendant la Révolution, je ne me suis pas proposé de grandir soit des hommes dont la renommée est assurée, soit des événements dont la valeur n'a été que secondaire ; mais seulement de rattacher des faits qui paraissent isolés à l'ensemble des faits militaires et politiques de la Révolution.

J'ai voulu montrer comment la Révolution, dans sa lutte contre l'Angleterre, a employé les mêmes moyens que l'ancien régime ; comment le projet de Hoche, avant lui souvent conçu, avait trouvé dans ses talents et dans les circonstances d'alors les meilleures chances de succès ; comment enfin ce qui était possible en 1796, avec Hoche, ce qui parut l'être encore en 1798, avec Humbert, avait cessé de l'être en 1801, même avec Napoléon, et devait échouer en 1805.

En même temps qu'il nous fait entrer plus avant dans une histoire que l'on croyait finie et sur laquelle de nouveaux travaux jettent chaque jour plus de lumière [1], ce sujet nous fait connaître quelques années ignorées de l'histoire d'Irlande. Il ne nous fait pas seulement estimer davantage Hoche, Bruix, Humbert, et ces soldats extraordinaires qui les suivaient; il donne encore notre sympathie à de braves gens comme Wolf Tone, Fitz Gerald, O'Connor, et tant d'autres, plus obscurs, qui s'étaient dévoués à l'émancipation de leur pays et qui ne voyaient que l'Irlande, comme nos soldats ne voyaient que la République.

L'agitation de l'Irlande contemporaine est venue ajouter à ce livre un intérêt d'actualité qu'on n'avait pas cherché; on ne s'y est occupé que d'histoire, on n'y trouvera pas de politique.

1. Par exemple, les travaux de MM. Sorel, Iung, Aulard, Gazier, Chuquet, etc.

BIBLIOGRAPHIE

I. — Sources françaises.

A. Manuscrits. — Les histoires générales de la Révolution et les biographies particulières de Hoche ne donnent que peu de détails sur les événements qui font le sujet de ce livre. J'ai eu presque uniquement recours aux documents inédits tirés des Archives de la Marine, du Dépôt de la Guerre et des Archives nationales.

Les Archives de la Marine m'en ont fourni la plus grande partie, dans la collection des *Projets et Campagnes*.

MÉMOIRES ET PROJETS. — *Descente en Angleterre*, tomes I (1771-1778); II (1763-1771); III (1785-1787); IV (1793-1796).
CAMPAGNES. — 1796-1797, tomes II, III, IV, VI; 1798, tomes II, III, IV, V[1].

Le Dépôt de la Guerre m'en a offert d'autres dans la série des *Ordres de l'armée de l'Océan* et la *Correspondance de Grouchy*.

Enfin, nos Archives nationales possèdent des pièces nombreuses et du plus vif intérêt pour l'histoire de la marine et de la diplomatie sous la Révolution. Celles que je cite se trouvent dans les cartons suivants :

DIRECTOIRE EXÉCUTIF. — *Fonds de la Secrétairerie d'État*, AF III, 186 B. Dossiers 857, 858, 859, 860. (Projet de 1796.) AF III, 186 A. Dossiers 854, 855, 856. (Projet de 1798.)
CONSULAT. — AF IV. *Armée d'Angleterre*. D. 1597, 1598, 1600.

1. Une autorisation du ministre de la marine m'a permis ces recherches, et la complaisance de M. Brissot, sous-chef du bureau des Archives, les a facilitées.



Les archives du Ministère des Affaires étrangères ne m'ont offert que quelques pièces, sans grande importance. Enfin, j'ai dépouillé un journal manuscrit du général Cherin, relatif à l'expédition de Bantry.

B. Imprimés. — Les imprimés n'ont contribué que pour peu de chose. Il faut citer, cependant :

Pour l'histoire politique : le *Moniteur*.

Pour l'histoire militaire : *Victoires et Conquêtes*, tomes VII et X.

Pour l'histoire maritime :

Guérin. *Histoire maritime de la France*.

Chevalier. *Histoire de la marine pendant la première République*. 1 vol. 1886.

Pour l'histoire diplomatique : le *Recueil des traités* de Martens, tomes V et VI.

Pour ce qui concerne particulièrement l'Irlande, on ne lira pas sans profit les ouvrages suivants :

G. de Beaumont. *L'Irlande sociale, politique et religieuse*. 2 vol. in-8, 1839, 7e édition. Lévy, 1863.

Ch. Perraud (évêque d'Autun). *Etudes sur l'Irlande contemporaine*. 2 vol. in-8. Douniol, 1862.

É. Hervé. *La crise irlandaise*. 1 vol. Hachette, 1885.

II. — Sources britanniques.

Grâce à la bienveillance du Ministre de l'Instruction publique, qui m'a chargé d'une mission à Dublin, « en vue de rechercher, dans les archives et les bibliothèques de cette ville, les documents qui établissent les relations de la France et de l'Irlande pendant le Directoire » (Arrêté du 5 février 1887), j'ai pu mêler à ces pages de notre histoire quelques chapitres de l'histoire d'Irlande.

A. Manuscrits. — Les sources manuscrites pour l'histoire d'Irlande, de 1795 à 1800, sont les papiers d'État (*Irish State papers*) conservés au château de Dublin (*Record Tower office*). Mais le catalogue de ces archives promet plus que ne tiennent les cartons. On y trouve peu de renseigne-

ments sur la tentative de 1796, sur celle de 1798, et, en général, sur les dispositions militaires prises par l'Angleterre en Irlande. En revanche, les cartons sont pleins de détails sur l'administration intérieure et sur l'état des esprits pendant ces années troublées.

Voici l'indication de ceux dont j'ai tiré parti :

Irish State papers. *French invasions.* Cart. 338 (1796). — 614, 920, 563.

State of the Country. 1797, C. 408; 1798, C. 601. — *United Irishmen.* (Dispositions pour aider les Français de 1762 à 1805.) C. 470[1].

Les rapports officiels et secrets, les papiers confidentiels relatifs à l'administration de l'Angleterre en Irlande durant cette période sont rassemblés à Londres, au Record office (Fetter lane), dans la collection des *Home Office Papers*. Ceux qui ont trait aux événements de 1798 sont dans les cartons suivants :

1798. Ireland. *Cambden and Cornwallis.* N°s 61 et 62.—*Ireland private and secret.* 1798. *Earl of Cornwallis.* N° 564.

Il convient d'ajouter que ces documents sont très difficilement accessibles, surtout depuis que les difficultés ont redoublé entre l'Angleterre et l'Irlande.

B. Imprimés. — Pour les débats parlementaires :
Hansard's Parliamentary history of England, t. XXXII et XXXIII. Debates.
Irish Debates.
Haliday's Pamphlets, tome II.
Pitt. *Speeches.* Ed. Hathaway. Lond., 3 vol., 3e ed., 1817.
Sheridan. *Speeches.* Lond., 5 vol., 1816.
Grattan. *Speeches.* 4 vol., 1822.

1. Je ne saurais parler du château de Dublin sans exprimer au directeur des Archives, le très honorable sir Bernard Burke, toute ma gratitude pour la courtoisie avec laquelle il m'a ouvert la vieille tour du roi Jean.

C'est également lui qui m'a servi d'introducteur à la *Royal Irish Academy.*



Pour l'histoire politique et constitutionnelle :

Gordon (Rev. James). *History of Ireland to* 1801. 3 vol. in-8. Trad. Paris 1808.

Gordon (Rev. James). *History of the rebellion of* 1798.

Plowden. *An historical review of the state of Ireland from the invasion of that country under Henry II; to its union with Great Britain on the first january* 1801. Lond., 1803, 3 vol, in-4.

Barrington (Jonah), *Historic Memoirs of Ireland, comprising secret records of the national Convention, the rebellion and the union*. New ed., Lond., 1835. 2 vol, in-8.

Barrington (Jonah). *Rise and fall of Ireland.* 1 vol., 1833.

Maxwell (W.-H.). *History of the Irish rebellion in* 1798, *with Memoirs of the Union and Emmet's insurrection.* Lond., 1845, in-8°, 6th ed., 1861.

Erskine May. *Constitutional history of England.* 2 vol.

Cornwall Lewis. *Histoire gouvernementale de l'Angleterre* de 1770 à 1830. 1 vol, 1867 (Trad.), surtout les chap. II et III.

Froude (Antony). *English in Ireland in eighteenth century.* 3 vol. Lond. 1871-1874.

Lecky (Ed.-H.). *History of England in eighteenth century.* 4 vol. 1884. — Les tomes V et VI viennent de paraître (1887).

O'Connor (W.-A.). *History of the Irish people.* 2 vol. Manchester et Londres, 1883.

Mac-Carthy (Justin). *Ireland since the Union.* 1 vol. 1887.

Pour l'histoire maritime :

W. James. *The naval history of Great Britain, from the declaration of war by France in* 1793 *to the accession of George IV* (1829). New ed., Lond., 1837, 6 vol, in-8°.

Pour l'expédition d'Humbert, en 1798 :

J. Stoke (bishop of Killala). *Relation de la descente des Français en Irlande.*

Cet ouvrage, peu connu et difficile à trouver, même en Irlande, a pour titre : *A narrative of what passed at Killala* (*Co of Mayo*) *and the parts adjacents, during the French invasion, in the summer of* 1798, by an eye-witness. Dublin, 1800.

Impartial relation of the military operations which took place in Ireland, in consequence of the landing of a body of French troops under general Humbert in august 1798, by an officer who served in the corps under the command of his Excell. marquis Cornwallis. Dublin and London, 1799.

Correspondence of Charles, first marquis Cornwallis. Edited with notes, by Ch. Ross. 3 vol. Lond., 1859.



Memoirs and Correspondence of Castlereagn. 4 vol. Lond., 1849.

Pour la biographie des principaux personnages qui figurent dans le récit :

James Will. *Lives of illustrious Irishmen.* 6 vol. Dublin, 1847.

Alf. Webb. *Compendium of Irish biography.* 1 vol. 1868.

Grattan's life and times, by his son. 5 vol. Lond., 1839.

Th. Moore. *Life of Edward Fitz Gerald.* 1 vol. 1831.

Stanhope. *Pitt and his times.* Trad. Guizot. 4 vol. 1862.

Wolf Tone (Theobald). *Memoirs*, written by himself, edited by his son. 2 vol. Lond., 1837 (Coulburn).

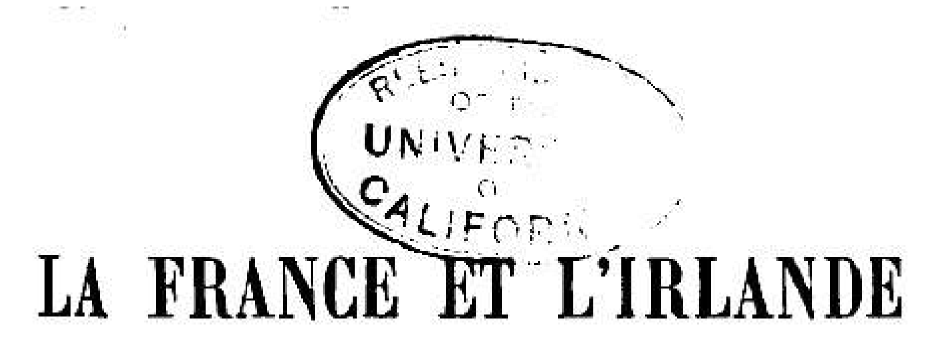
Quant aux Irlandais-Unis, leur histoire a été racontée dans un livre auquel on ne peut qu'emprunter sans prétendre le refaire. C'est celui du docteur Richard Madden, *The United Irishmen.* Dublin. 3 vol.

Ce livre, dédié à lord Brougham, a été publié par séries. La première, en 1842 ; la seconde, en 1843 ; la troisième, en 1846. Une deuxième édition en a été donnée en 1858. Un quatrième volume a été publié en 1860, et l'auteur a laissé beaucoup d'autres documents inédits.

L'ouvrage de Madden est à la fois le plus complet et le plus vivant qu'on puisse lire sur ce sujet. Il est écrit avec l'exactitude d'un historien, mais aussi avec la passion d'un Irlandais nationaliste.

Telles sont les sources principales. On trouvera dans le cours du récit l'indication d'autres ouvrages consultés par complément et consacrés à telle ou telle question plus spéciale.





LA FRANCE ET L'IRLANDE

PENDANT LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

La Révolution et l'Angleterre.

Au commencement de l'année 1793, l'Angleterre croyait avoir contre la France de sérieux griefs. Elle lui reprochait les décrets de la Convention du 19 novembre et du 15 décembre 1792, et surtout elle se déclarait atteinte par la conquête de la Belgique, l'ouverture de l'Escaut et la pointe hardie de Dumouriez en Hollande.

Mais la France n'avait pas vu sans regret repousser les offres de médiation que Louis XVI, dans le courant de juillet 1792, avait faites à l'Angleterre et qui avaient été la principale pensée du ministère de Dumouriez. Elle n'avait pas vu sans irritation le Parlement, dans les derniers jours de 1792, supprimer l'exportation des céréales, au mépris du traité de 1786, et décider des armements militaires et maritimes.

Dans une lettre remise à notre ambassadeur Chauvelin, le 31 décembre, lord Grenville exposa les plaintes de l'Angleterre au sujet de l'Escaut. Mais la France n'avait jamais prétendu garder la

Belgique. C'est ce que montra la réponse officielle du ministre des affaires étrangères, Lebrun, qui réfutait les assertions de nos voisins et qui se terminait ainsi : « Mais si les explications lui paraissent « insuffisantes, si nous sommes encore obligés d'en- « tendre le langage de la hauteur, si les préparatifs « hostiles continuent dans les ports de l'Angleterre, « après avoir tout épuisé pour le maintien de la « paix, nous nous disposerons à la guerre, avec le « sentiment du moins de la justice de notre cause « et des efforts que nous avons faits pour éviter « cette extrémité. Nous combattrons à regret les « Anglais que nous estimons, mais nous les com- « battrons sans crainte. » (7 janvier.)

La note et la réponse furent communiquées à la Convention, le 12 janvier. Le même jour, Brissot lut à l'Assemblée un rapport *sur les dispositions du gouvernement britannique*, qu'il fit suivre d'un tableau des ressources et des forces de l'Angleterre.

L'exécution du 21 janvier consomma la rupture. Le 24, Chauvelin fut renvoyé de Londres.

Le 1er février, la Convention entendit un second rapport de Brissot sur les agissements de l'Angleterre. A l'unanimité, et conformément aux conclusions de l'orateur, l'Assemblée déclara la guerre au roi d'Angleterre et au stathouder de Hollande[1].

Voilà comment fut engagée cette lutte formidable, qui ne fut un instant suspendue qu'en 1802 et ne finit qu'en 1815.

1. Voir cette déclaration aux pièces justificatives (A). Elle est précédée de considérants où sont résumés tous les griefs de la France. *Moniteur*, 1793, t. XV, p. 335 et suivantes.

L'Angleterre n'avait peut-être pas cherché la guerre [1]. Sa neutralité, dans le conflit général, lui assurait assez d'avantages. Mais la guerre acceptée et devenue nécessaire, elle y apporta cette habileté dans l'intrigue, cette fertilité dans les ressources, et, par-dessus tout, cette clairvoyance dans la haine qu'une rivalité avec la France a toujours développées chez elle.

Le ministère de Pitt, ce long et laborieux gouvernement de dix-sept ans (1784-1801), entra désormais dans une seconde période bien différente de la première.

L'une, de 1784 à 1793, avait été inspirée par une politique libérale, conforme aux principes que Pitt avait soutenus dans l'opposition, et marquée par de sages et utiles mesures (Bill pour le gouvernement de l'Inde, 1784; réforme du système financier; traité de commerce avec la France, 1786). L'autre fut remplie par la compression au dedans, par la

1. Sur cette question si longuement débattue, voir : Thomas Erskine, *Coup d'œil sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France*, Londres, 1797 ; — Herbert Marsh, *Histoire du différend entre la Grande-Bretagne et la France*, Londres, 1800 ; — De Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française;* — Cornwall Lewis, *Histoire gouvernementale de l'Angleterre de* 1770 *à* 1830 ; — Lord Santhope, *Vie de Pitt*, traduction Guizot. 4 vol., Lévy, 1862 ; — Il faut lire encore un article de Macaulay sur *Pitt*, dans l'*Encyclopædia Britannica.*

On peut également consulter : Fr. Masson, *Le département des affaires étrangères pendant la Révolution.* 1 vol. in-8°, Plon, 1877 ; — A. Lebon, *L'Angleterre et l'Émigration française de* 1794 *à* 1800. 1 vol. in-8°, Plon, 1882 ; — De Barral, *Etude sur l'histoire diplomatique de l'Europe de* 1648 *à* 1815. 2 vol., 1885. — Alb. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, 2e partie, 1887. 1 vol. in-8°.



coalition au dehors; et cette politique nouvelle ne chercha d'autre terme que la ruine de notre marine, la perte de nos colonies et l'affaiblissement général de la France.

Au dedans, Pitt suspendit plusieurs fois l'*habeas corpus*, et obtint, par l'*alien bill*, dont il usa largement, le droit de chasser les étrangers suspects. Il soumit le droit de réunion à de sévères restrictions. Il appliqua la déportation aux délits de presse. Quelques réformistes, coupables d'excès de langage, furent accusés de haute trahison et auraient été pendus sans la clémence du jury ; bref, il fit revivre en Écosse, et surtout en Irlande, les lois les plus oppressives.

Assuré de l'Angleterre, il tourna l'Europe contre la France. Des traités successifs, où éclatait l'activité de sa diplomatie, aboutirent à l'isolement presque complet de la République[1].

En vertu d'articles signés à Londres, le 4 mars 1793, l'Angleterre prit à sa solde un corps de Hanovriens, composé de huit régiments de cavalerie et de quinze bataillons d'infanterie, formant ensemble près de 15 000 hommes. Ce corps fut augmenté de 5 000 hommes, d'après un arrangement nouveau convenu le 7 janvier 1794.

Le 25 mars, elle conclut avec la Russie (convention de Londres, entre l'ambassadeur M. de Woronzoff et lord Grenville) un double traité, à la

1. Koch, *Histoire générale des traités de paix*, continuée par Schœll; — Martens, *Recueil des traités*, t. V, p. 167 et suiv.; — De Bourgoing, *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*, 2e partie, t. II, chap. 1er.



fois politique et commercial. Les deux puissances promettaient de s'assister réciproquement dans la guerre actuelle, afin de garantir pour l'avenir la tranquillité politique et la sûreté de l'Europe, et de ne mettre bas les armes que d'un consentement commun, après avoir obtenu la restitution de toutes les conquêtes que la France pourrait avoir faites sur l'un ou sur l'autre pays. (Art. 1 et 2.)

Le 10 avril 1793, elle conclut à Cassel un traité de subsides avec la Hesse, et prit à sa solde un corps de 8 000 Hessois. Une deuxième convention, du 23 août, mit à sa disposition un nouveau corps de 4 000 hommes.

Le 25 avril, par un traité signé à Londres, le roi de Sardaigne s'engagea à tenir sur pied, pendant la guerre, une armée de 50 000 hommes. La Grande-Bretagne promit d'envoyer une flotte dans la Méditerranée. Les deux parties contractantes se garantissaient mutuellement leurs États.

Le 25 mai, fut conclu le traité d'Aranjuez avec l'Espagne. « LL. MM., était-il dit dans l'article 2, « ayant trouvé de justes motifs d'inquiétudes et de « mécontentement, par rapport à la sûreté de leurs « États respectifs, et relativement au maintien du « système général en Europe, dans les mesures qui « ont été adoptées depuis quelque temps en « France..., la France ayant déclaré une guerre in- « juste, tant à S. M. Britannique qu'à S. M. Catho- « lique[1], lesdites MM. s'obligent à faire cause « commune dans ladite guerre... »

1. La France avait déclaré la guerre à l'Espagne, le 7 mars.

Le 12 juillet, la cour de Naples promit de réunir ses forces à celles de la Grande-Bretagne.

Le 14 juillet, sous les murs de Mayence alors assiégée, fut signé le traité avec la Prusse, traité d'alliance converti plus tard en un traité de subsides. (Traité de La Haye, 19 avril 1794.)

Le 30 août, un traité analogue fut signé à Londres, entre lord Grenville et le comte de Stohremberg, ministre de l'empereur. D'autre part, et à plusieurs reprises, l'empereur obtint de la Diète germanique les troupes de l'Empire.

Le 21 septembre, traité avec le margrave de Bade ; le 26, avec le roi de Portugal ; le 5 octobre, avec le landgrave de Hesse-Darmstadt. C'est ainsi qu'à l'exception de la Suède, du Danemark, de la Suisse et de la Turquie, du grand-duc de Toscane et des républiques de Venise et de Gênes, tous les États de l'Europe entrèrent tour à tour dans la coalition.

Dans tous les traités qu'elle signait avec des États maritimes, l'Angleterre obtenait que *leurs ports fussent fermés aux vaisseaux français*. On lit notamment dans ceux qu'elle conclut avec la Prusse et avec l'Autriche :

« LL. dites MM. s'engagent réciproquement à « fermer leurs ports aux vaisseaux français, à ne « point permettre, dans aucun cas, l'exportation « des munitions de guerre ou navale des blés et « grains, de la viande salée ou autres provisions « desdits ports vers la France, et *à prendre toutes « les mesures qui sont en leur pouvoir pour nuire au « commerce de la France, et pour la réduire par là à « de justes conditions de paix.* » (Art. 2.)

En outre, elle ne permettait pas aux neutres d'accorder une protection quelconque aux bâtiments ou aux intérêts commerciaux de la France (art. 3). C'était la mer confisquée au profit de nos voisins.

Les États neutres, d'ailleurs, on essaya de les gagner. On ne réussit pas auprès des royaumes du Nord (Suède et Danemark), non plus qu'auprès de la Suisse, en dépit de la note haineuse remise aux treize cantons par l'envoyé Fitz Gerald[1]; mais le grand-duc de Toscane fut poussé dans l'alliance anglaise par la croisière d'une flotte sur son littoral, et Gênes, elle-même, fut bloquée en octobre 1793. Seuls, les États scandinaves, la Suisse, Venise et la Turquie conservèrent leur indépendance.

Il ne suffisait pas à Pitt d'isoler la France: il travailla à y entretenir le désordre et la faiblesse. Ses agents, Wickham à Berne, Fitz Gerald à Genève, Drack à Gênes, Hervey à Livourne, Hawkesbury à Florence, se multipliaient pour exciter et organiser la guerre civile. Émission de faux assignats, accaparement des blés, corruption administrative, vols à main armée, excitations au fédéralisme, la guerre, la disette et l'intrigue, tout leur était bon. Ils agissaient surtout dans le sud-est de la France, où ils trouvaient l'appui de la contre-révolution. Les menées de l'Angleterre à Toulon furent particulièrement odieuses. On ne les connaît pas assez.

L'esprit girondin, qui avait soulevé les départe-

1. Cette note, curieuse et très rare, est citée dans un ouvrage de Marc Monnier: *Un Aventurier italien*. On la trouvera dans nos pièces justificatives (pièce B).

ments du midi contre la Convention, avait de bonne heure fait place à l'esprit royaliste. Ce qui s'était passé à Lyon se passa à Marseille, puis à Toulon. Toute la Provence fut bientôt en proie à la contre-révolution.

En apprenant ces événements, l'amiral Hood, qui commandait l'escadre anglaise de la Méditerranée, se rapprocha de nos côtes et attendit.

Dès le 23 août, deux délégués des sections de Marseille se firent conduire à bord du *Victory* et sollicitèrent l'intervention de l'amiral anglais pour le rétablissement de la monarchie. Lord Hood, tout en se déclarant prêt à soutenir les royalistes, refusa d'aller à Marseille. Toulon lui convenait davantage. Avec Gibraltar, Toulon et la Corse, les Anglais étaient assurés de la Méditerranée. Aussi, deux jours après, l'amiral envoya un de ses officiers à Toulon pour offrir ses services. Il fit accepter aux sections toulonnaises une déclaration en vertu de laquelle « le peuple de Toulon repoussait le joug de la Convention, ne reconnaissait comme souverain légitime que Louis XVII, fils de Louis XVI, se confiait aux Anglais, désarmait les vaisseaux, stipulait que la citadelle et les forts seraient mis provisoirement entre les mains de l'amiral anglais, et que la garnison serait composée d'un nombre égal de troupes françaises et anglaises. » Toutefois, il était convenu que « lorsque la paix serait rétablie en France, les vaisseaux et les forteresses qui auraient été mis à la disposition des Anglais rentreraient au pouvoir du roi de France dans le même état où ils étaient lors de l'inventaire. » Il y avait alors dans la rade et

l'arsenal 29 vaisseaux de ligne, 1 en construction, 21 autres bâtiments et 2 frégates sur les chantiers[1].

Qu'allait faire la flotte française? Laisserait-elle les Anglais entrer dans Toulon? Le commandant du port était l'amiral de Trogoff, avec Chaussegros pour commandant d'armes et Puissant comme ordonnateur. De Trogoff eut soin de se dérober, soit qu'il fût d'accord avec les chefs du mouvement, soit qu'il se sentît au-dessous des circonstances.

Le contre-amiral Saint-Julien prit alors le commandement. Il visita chaque navire, il prêcha aux marins la résistance aux Anglais. Mais la plus grande partie des équipages était composée de provençaux, qui ne virent dans ce qui se passait que l'occasion de descendre à terre. Après quelques hésitations, les équipages firent défection. Saint-Julien quitta son bâtiment et gagna la campagne.

Le 28, les Anglais entrèrent dans la rade et occupèrent les forts. Ils furent bientôt rejoints par la flotte espagnole sous les ordres de don José de Langara.

Le 7 septembre, la Convention mit hors la loi de Trogoff, Chaussegros et Puissant. Carteaux, qui était entré dans Marseille le 25 août, marcha sur Toulon. Redoutant le soulèvement d'un certain nombre de matelots bretons qui se trouvaient dans la ville, les Anglais en chargèrent quatre navires qu'ils ren-

1. Guérin, *Histoire de la marine française*, V, chap. XVII. — Chevalier. *Histoire de la marine française sous la première République*, livre II. Guérin dit que l'état-major de la flotte était de connivence avec les sections, à cause de son attachement à l'ancien régime. Chevalier croit qu'il ne fit que subir ces déplorables événements.



voyèrent à Brest, sous le commandement du capitaine de vaisseau Bouvet; puis ils conçurent l'idée, non plus seulement de défendre, mais de garder Toulon pour leur propre compte.

Pitt y envoya deux commissaires extraordinaires, le major général O'Hara et sir Gilbert Elliot, qui, malgré la déclaration du 25 août et la réserve formelle des droits de Louis XVII, annoncèrent « qu'ils étaient chargés des affaires et des intérêts civils de Toulon, comme de toutes les autres places qui pourraient être occupées par les armes de leur souverain ou venir en sa possession », et lurent une lettre royale déclarant que la ville, les forts et le port, avec les vaisseaux qui s'y trouvaient, ne seraient rendus à la monarchie, une fois rétablie, « qu'après qu'un traité de paix aurait été conclu, qui assurerait au roi de la Grande-Bretagne et à ses alliés, *avec une juste indemnité*, la restitution de toutes les conquêtes que la France aurait pu faire pendant la guerre. » C'était la même politique qui venait de se faire jour à l'autre extrémité de la France, dans le siège de Dunkerque.

Au commencement de novembre, les alliés étaient réduits à la défensive. Il y avait là environ 20 000 hommes comprenant, outre quelques Français, des Anglais, des Espagnols, des Sardes et des Napolitains. Les Anglais, préoccupés surtout d'assurer, en cas d'échec, leur ligne de retraite, s'étaient solidement établis sur les hauteurs qui dominent le fort de l'Aiguillette. L'accumulation des défenses avait fait donner à cette position, qui avait pris le nom de fort Mulgrave, le surnom de *petit Gibraltar*.

Le siège était poussé par Dugommier, successeur de Carteaux, avec beaucoup de vigueur et d'habileté. Le 30 novembre, dans un combat sous les murs de la place, le major O'Hara fut fait prisonnier. Dans la nuit du 17 au 18 décembre, le fort Mulgrave fut emporté par les troupes républicaines.

Les Anglais résolurent d'abandonner la place, mais non sans avoir détruit l'arsenal et les vaisseaux. L'incendie y fut allumé, le soir du 18, par le capitaine de vaisseau Sydney Smith. Dès qu'ils en eurent aperçu les premières lueurs, les Anglais commencèrent l'embarquement de leurs troupes. Ils purent mettre à la voile et s'éloigner dans la matinée du 19, emmenant 15 bâtiments français et en laissant 9 autres en proie aux flammes, au milieu de l'épouvante et de l'affolement des Toulonnais.

Les républicains n'entrèrent que le 20 dans la ville, qui expia par des exécutions sanglantes la trahison des royalistes, l'indiscipline de la flotte et la duplicité de l'Angleterre.

Les Anglais se présentèrent également devant Nice, sans résultat. Ils furent plus heureux dans la Corse, que leur ouvrit Pascal Paoli.

Un décret de l'Assemblée nationale du 30 novembre 1789 avait placé la Corse au nombre des provinces françaises et rouvert l'île aux patriotes qui avaient préféré l'exil à l'annexion. Paoli, réfugié en Angleterre depuis vingt ans, écrivit de Londres à l'Assemblée, le 20 décembre :

« C'est avec un transport de joie bien vive que j'ai appris ce que l'Assemblée nationale a fait pour ma patrie. En admettant la Corse parmi les provinces

de la France, elle a trouvé le moyen le plus infaillible d'attacher les habitants de cette île au gouvernement français ; en faisant rentrer dans cette île nos compatriotes expatriés, elle attache à la Constitution un nombre considérable d'individus qui la défendront jusqu'à la dernière goutte de leur sang. »

Dans une autre lettre du 23, à son compatriote Gentili, il ajoutait, en parlant de son séjour en Angleterre : « Ma reconnaissance pour le favorable accueil que j'ai reçu sera ineffaçable. Je ne servirai pas contre les Anglais, mais je ne me prêterai non plus à aucune entreprise de leur part ou de celle d'une autre puissance qui voudrait troubler la paix et la liberté de notre pays. Quelle que soit la main qui donne la liberté à notre patrie, je la baise avec toute la sincérité de zèle et d'empressement. Efforcez-vous donc de dissiper tous les soupçons; ma conduite ne démentira jamais vos assurances. »

Le 29 mars 1790, il débarquait en France. Le 3 avril, il était à Paris. Le 8, il était présenté à Louis XVI par La Fayette. Le 17 mai, il était admis aux honneurs de l'Assemblée et acclamé par les tribunes. Un mois après, il quittait Paris et gagnait Marseille à petites journées. Il fut reçu en Corse comme en triomphe.

« Chacun, dit le *Moniteur*, voulait voir, toucher ou entendre ce héros, revenu après vingt et un ans d'exil, ce noble vieillard aux cheveux blancs, à la haute taille, au regard doux et pénétrant, à l'organe sonore, ayant pris des Anglais cette dignité roide qui impose. »

Il fut nommé le 23 septembre commandant des



gardes nationales de l'île ; puis, le 8 octobre, président du Directoire départemental.

Cette popularité tomba vite. Dès 1792, il fut en butte aux attaques de quelques députés corses, surtout de Salicetti, qui l'accusaient de conserver des intelligences avec ses anciens alliés. Pour l'éloigner, on le nomma à l'armée des Alpes, dont le quartier général était à Nice. Il refusa de s'y rendre, alléguant son grand âge.

Sur ces entrefaites, eut lieu l'expédition de Sardaigne et la tentative contre Cagliari, dont l'issue malheureuse acheva de le rendre suspect. Les rapports de l'amiral Truguet et de Bonaparte le firent citer à la barre de la Convention. (Décret du 2 avril 1793.) Il protesta dans une lettre qu'il adressa à l'Assemblée. Le décret fut rapporté (5 juin). Mais dans l'intervalle, il avait fait partir pour Gênes son fidèle agent, Masseria. Le 17 juillet, sur un rapport de Barère, inspiré par Salicetti, il fut déclaré traître à la République et mis hors la loi[1].

Le 20 septembre 1793, une escadre anglaise se présenta devant Saint-Florent. Le poste était excellent. Il servait à relier Bastia et Calvi. Mais il résista jusqu'au 1er février 1794. Les Anglais attaquèrent ensuite Bastia, qu'ils prirent le 24 mai, après quatre-vingts jours de bombardement. Calvi succomba le 1er août.

La chute de Bastia fut suivie de l'ouverture d'une

1. *Mémoire de Salicetti sur les projets des Anglais dans la Méditerranée* (Archives de la Guerre, Archives nationales). — Cf. Iung, *Bonaparte et son temps*, t. I, chap. XII ; tome II, chap. VIII.



consulte générale, à Corte, le 18, sous la présidence de Paoli. Elle vota, le lendemain, la réunion de la Corse avec la Grande-Bretagne. L'île fut érigée en royaume avec une constitution analogue à celle de l'Angleterre, un parlement et un vice-roi. Seulement, le vice-roi, au lieu d'être Paoli, fut le commissaire anglais sir Gilbert Elliot. Paoli fut appelé à Londres par une lettre royale. C'était un nouvel exil : il s'y résigna[1].

Les taxes énormes que l'Angleterre prélevait sur l'île et les succès de Bonaparte en Italie, poussèrent bientôt les Corses à la révolte. Sir Gilbert Elliot, un moment assiégé dans Bastia, parvint à s'échapper, et l'amiral Jervis ramena à Gibraltar les débris de l'expédition anglaise (décembre 1796). L'Angleterre s'en consola un peu plus tard en prenant Malte, qu'elle a gardé.

Le soulèvement de la Vendée appelait l'attention de nos ennemis sur un autre point de la France. Ils essayèrent d'y prendre pied comme à Toulon, comme en Corse. Chassés de la rive gauche de la Loire, après la défaite de Cholet (17 octobre), les Vendéens se maintenaient sur la rive droite. Deux émigrés, déguisés en paysans, leur apportèrent des dépêches de Jersey qui leur conseillaient d'attaquer Granville. Maîtres de ce port, ils donneraient la main aux Anglais.

Les Vendéens marchèrent sur Granville, mais se heurtèrent contre la place (13 novembre) et battirent

1. Il vécut encore quelques années dans la société des adversaires de Pitt, et mourut en 1807.



en retraite. D'ailleurs, l'expédition préparée et commandée par lord Moira parut trop tard sur les côtes de Normandie.

Réduits à bloquer notre littoral, les Anglais conservaient la mer. Ils tenaient la Méditerranée par la Corse; ils étendaient leur empire dans l'Océan en nous arrachant nos dernières colonies.

Aux Indes, ils avaient pris toutes leurs dispositions pour s'emparer de nos établissements. Ils n'eurent en quelque sorte qu'à mettre la main sur Chandernagor, Mahé et nos autres comptoirs, sauf Pondichéry, qui ne se rendit qu'après une très honorable résistance, le 23 août 1793.

Dans l'Amérique du Nord, les petites îles de Saint-Pierre et de Miquelon furent absolument surprises sans défense, le 14 mai 1793, par une division navale de deux vaisseaux de ligne, trois frégates et quatre autres bâtiments, sous les ordres du vice-amiral King.

Dans les Antilles, Tabago, prise autrefois aux Hollandais, reprise aux Anglais dans la guerre d'indépendance américaine, retomba en leur pouvoir le 15 avril. Ils échouèrent toutefois dans leur tentative sur Saint-Domingue et sur la Martinique.

Enfin, ils s'associaient, sur le continent, aux opérations de la coalition.

Après la défaite de Dumouriez à Nerwinden et sa défection (avril 1793), l'armée du Nord avait évacué la Belgique pour se replier en désordre sur Condé et Valenciennes. Les Autrichiens passèrent la frontière derrière elle. Le général de Dampierre, qui voulut reprendre l'offensive, fut tué à Famars,



le 9 mai. Condé et Valenciennes furent prises, l'une le 15, l'autre le 27 juillet. Sur le Rhin, la France n'était pas plus heureuse. Mayence succomba après un siège mémorable, le 21 juillet.

Le 1er août 1793, le prince de Cobourg et le duc d'York, à la tête de 180000 hommes, étaient maîtres de la route de Paris. Mais ils n'osèrent pas s'y engager. D'ailleurs les alliés ne songeaient qu'à leurs propres intérêts. L'Angleterre convoitait Dunkerque et l'Autriche, la Flandre. La coalition, qui prétendait travailler au rétablissement de la monarchie légitime, commençait par le démembrement de la France. Les deux armées se séparèrent. Les Anglais vinrent mettre le siège devant Dunkerque, tandis que les Autrichiens investissaient Maubeuge.

Le comité de Salut public en profita et les nouveaux plans de Carnot furent justifiés par le succès. La victoire d'Hondschoote sauva Dunkerque (8 septembre), celle de Wattignies débloqua Maubeuge (16 octobre). L'année 1793 finit sur le triomphe de Hoche en Alsace.

De pareils résultats répondaient mal aux efforts et aux sacrifices de l'Angleterre. Pitt n'en fut cependant pas découragé. Il avait hésité devant la guerre, maintenant il s'y obstinait.

Le Parlement se réunit le 21 janvier 1794, et l'opposition se promit d'arrêter les hostilités. Fox, Sheridan, Grey, aux Communes; Stanhope, Landsdowne, le duc de Bedford, dans la Chambre haute, s'y employèrent également, mais inutilement. Le Parlement approuva toutes les mesures prises par le ministère pour continuer la lutte, vota un emprunt

de 11 millions de livres, l'augmentation des forces de terre et de mer et des subsides aux princes étrangers[1].

L'énergie de Pitt se répandit au-dehors : il conduisait la Hollande; il inspirait la politique de l'Espagne par Godoï; il dirigeait celle de l'Italie, dans le Nord, par l'argent qu'il donnait au Piémont; dans le Sud, par l'influence que l'Anglais Acton exerçait sur la reine Caroline de Naples; dans le centre, il contraignit le grand-duc de Toscane à sortir de la neutralité pour adhérer à la coalition.

L'Autriche et la Prusse avaient, toutefois, perdu de leur ardeur. Elles tournaient la tête en arrière, vers la Pologne, qui semblait une proie plus facile que la France, et dont la Russie menaçait d'absorber les débris. Le ministre autrichien Thugut avait fait à la France quelques ouvertures qu'elle n'accueillit pas. Le comité négociait avec la Prusse ; celle-ci refusait de fournir son contingent. Pitt fit offrir au roi Frédéric-Guillaume II l'argent qu'il n'obtenait pas de ses États ; il accepta. C'est ainsi que la guerre continua en 1794.

Elle débuta heureusement pour nos ennemis. L'armée anglo-autrichienne, sous les ordres de Cobourg, prit l'offensive et assiégea Landrecies. Le centre de l'armée française du Nord, que commandait Pichegru, ayant débouché de Cambrai pour soutenir la place, fut battu à Troisvilles (26 avril) et Landrecies capitula. Mais ce fut tout.

Pichegru, défilant sur sa gauche, le long de la

1. Lord Stanhope, *Vie de Pitt*, chap. XVIII.

2.

mer, avec 50 000 hommes, défit les alliés à Mouscron, battit les Anglais à Courtrai, à Tourcoing, à Hooglède, et s'empara de la Flandre occidentale. Sur sa droite, Jourdan, avec l'armée de Sambre-et-Meuse, fut vainqueur à Fleurus (18 juin), et tous les deux firent leur jonction à Bruxelles.

Le duc d'York se sépara alors des Autrichiens pour se retirer en Hollande. Il y fut poursuivi par l'armée de Pichegru, qui poussa jusqu'à la Meuse. L'armée anglo-hollandaise était encore protégée par les différents bras du Rhin : au Midi, par le Wahal, le Leech et le vieux Rhin ; à l'Est, par la Meuse. Mais l'hiver n'arrêta pas l'armée française. Le 28 décembre, elle franchit la Meuse et le Wahal sur la glace et conquit l'île de Bommel. Le 14 janvier 1795, Pichegru fit tomber le fort de Heusden. Le général anglais Walmoden, qui avait remplacé le duc d'York, se replia alors sur l'Yssel, abandonnant les Hollandais et découvrant Amsterdam, où les Français entrèrent le 20 janvier. Le stathouder venait de s'embarquer pour Londres. Ce qui restait de la flotte était retenu dans les glaces du Zuiderzée. Quant aux Anglais, refoulés de place en place, ils avaient reculé jusqu'au delà de l'Ems, en Westphalie. En même temps, toute la rive gauche du Rhin, sauf Mayence, devenait française. L'année 1794, pour les alliés, ne finissait pas mieux que l'année précédente. Les Anglais n'avaient été heureux qu'en Corse, et sur mer, dans la bataille du 13 prairial (1er juin).

La session du Parlement s'ouvrit le 30 décembre 1794. Au discours du roi, qui déclarait qu'en dépit

des revers il restait convaincu de la nécessité d'une politique belliqueuse, l'opposition répondit par les mêmes résistances. Dans la Chambre des Lords, Stanhope et Landsdowne n'y rallièrent pas plus de dix à douze voix. Dans la Chambre des Communes, Wilberforce conseilla de traiter. Sa proposition ne réunit que 73 voix contre 246.

La conquête de la Hollande suggéra aux partisans de la paix de nouvelles et infructueuses tentatives. Le Parlement vota un emprunt de 18 millions de livres nécessaires pour continuer la guerre, un autre de 3 millions pour la cour de Vienne et de nouveaux impôts.

Mais ces charges écrasaient l'Angleterre. Aux impôts s'ajoutait la disette. La récolte de 1794 avait été mauvaise; le pain était devenu très cher. Dans le courant de 1795, des émeutes éclatèrent à Birmingham, à Coventry, à Nottingham, même à Londres. On cassa les carreaux de Pitt, à Downing-street. On demandait la paix avec la France; on votait des remerciements à Erskine et à Gibbs, défenseurs de tous ceux que Pitt déférait à la justice, ainsi qu'à Stanhope et à Sheridan, « qui « prouvaient qu'il y avait au moins un honnête « homme dans chaque Chambre du Parlement. »

Aussi bien, la coalition commençait à s'émietter. Le grand-duc de Toscane, le premier, avait fait la paix avec la République française, le 9 février 1795. Le 5 avril, la Prusse signa le traité de Bâle qui nous laissait la rive gauche du Rhin. Elle entraînait avec elle l'électorat de Saxe et le grand-duché de Hesse-Cassel. Le 16 mai, la nouvelle république Batave

traita avec la France. Le 25 juillet, l'Espagne désarma à son tour. Pitt demeura infatigable.

Il faut reconnaître que l'Angleterre ne perdait rien aux revers de ses alliés, bien au contraire. « Pitt, dit Thiers, malgré les triomphes de la République française, malgré une campagne sans exemple dans les annales de la guerre, n'était point ébranlé, et sa ferme intelligence avait compris que tant de victoires, funestes au continent, n'étaient nullement dommageables pour l'Angleterre. Le stathouder, les princes d'Allemagne, l'Autriche, le Piémont, l'Espagne, avaient perdu à cette guerre une partie de leurs États ; mais l'Angleterre avait acquis sur les mers une supériorité incontestable : elle dominait la Méditerranée et l'Océan ; elle avait saisi une moitié des flottes hollandaises ; elle forçait la marine de l'Espagne à s'épuiser contre celle de la France ; elle travaillait à s'emparer de nos colonies ; elle allait occuper toutes celles des Hollandais et assurer à jamais son empire dans l'Inde. Il lui fallait pour cela encore quelque temps de guerre et d'aberration politique chez les puissances du continent. Il lui importait donc d'exciter les hostilités en donnant des secours à l'Autriche, en réveillant le zèle de l'Espagne, en préparant de nouveaux désordres dans les provinces méridionales de la France. Tant pis pour les puissances belligérantes si elles étaient battues dans une nouvelle campagne. L'Angleterre n'avait rien à craindre. Elle continuerait ses progrès sur les mers, dans l'Inde et l'Amérique. Si, au contraire, les puissances étaient victorieuses, elle y gagnait de replacer dans

les mains de l'Autriche les Pays-Bas qu'elle craignait surtout de voir dans les mains de la France. Tels étaient les calculs meurtriers, mais profonds, du ministre anglais. » (*Révolution française*, livre XXVII.)

L'Angleterre ne pouvait davantage se résoudre à laisser à la France la rive gauche du Rhin. Ses dispositions se font jour dans la lettre qu'écrivait lord Macartney, de Vérone, le 15 novembre 1795[1] : « Une des nombreuses raisons qui nous font con-« tinuer la guerre contre la Convention, *c'est une « résolution inébranlable de ne jamais tolérer la moin-« dre mention de leur sauvage projet de prendre le « Rhin pour frontière*. Nous sommes sur nos gardes « contre une idée aussi monstrueuse, et nous ne « pourrions jamais en entendre parler sans la « désapprouver formellement. Si l'équilibre euro-« péen devait être ainsi détruit, peu importe que « cela se fît sous une république ou sous une mo-« narchie. » (Lettre à lord Grenville.)

Enfin, l'Angleterre voulait faire quelque chose pour les Bourbons, moins par sympathie pour eux que par haine contre nous. Car elle usait de tous les moyens. Elle employait la guerre civile comme la guerre étrangère. Elle se servait de l'Europe ; elle se servit encore de l'émigration[2].

1. Lord Macartney avait été envoyé à Vérone auprès du prétendant qu'on appelait déjà Louis XVIII. Il y arriva le 6 août 1795.

2. Cf. A. Lebon, *L'Angleterre et l'Émigration française*, de 1794 à 1861. 1 vol. in-8°, 1882 ; — *Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la cour de Vienne*, préface de H. Taine. 2 vol. in-8°, Plon, 1884 ; — H. Forneron, *Histoire générale des émigrés pendant la Révolution*. 2 vol. in-8°, 1884 ; — comte de Puymaigre, *Souvenirs de l'émigration*. 1 vol., 1884 ; — E. Daudet, *L'émigration et la deuxième coalition*. 1 vol., 1886.

Diverses combinaisons plus ou moins ingénieuses avaient été formées pour le rétablissement de la monarchie en France. On avait songé à un archiduc qu'on aurait marié à la fille de Louis XVI ; puis au prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric ; même à Dumouriez, comme on pensa, un moment, en 1814, à Bernadotte. D'autres auraient préféré un prince d'Espagne. L'Angleterre s'en tenait aux Bourbons.

Le fils de Louis XVI était mort au Temple, le 8 juin 1795. Le comte de Provence prit aussitôt le titre de *prétendant*, à Vérone : mais il débuta par une déclaration inopportune (juillet), dont l'effet fut déplorable en Europe et même dans le parti royaliste. L'impression en fut traduite, non seulement par Mallet du Pan, qui envoyait alors de Suisse cette correspondance politique où se révèle tant de clairvoyance, mais encore par lord Macartney et par Wickham, l'agent de Pitt à Berne[1].

« C'est une calamité publique, écrivait Wickham, « que, dans un moment comme celui-ci, il n'y ait « personne auprès du roi de France qui connaisse « l'état réel de l'intérieur et de l'opinion, et les « causes secrètes qui ont produit la Révolution et « lui ont assuré des partisans ; personne qui ait une « notion exacte de ce qu'est une assemblée popu- « laire ni du gouvernement mixte. Il est inutile de « parler de ces questions avec ceux qui entourent « le roi ; ils ne les comprennent pas et ne peuvent « pas les comprendre. »

1. *Mémoires de Wickham.*

C'est pourtant ces auxiliaires que l'Angleterre préférait aider. Pourquoi? Parce que le prétendant, qui n'aimait pas l'Autriche, attendait tout de l'Angleterre, à laquelle il aurait abandonné les colonies françaises pour la payer de ses services. Voilà où en était tombée la maison de France dans ces tristes heures d'exil et d'abandon. En 1791, avant Pilnitz, le comte d'Artois offrait à l'Autriche la Lorraine [1]. En 1795, Louis XVIII sacrifiait à l'Angleterre notre domaine colonial. Sa reconnaissance livrait tout ce qui avait échappé à l'incapacité de Louis XV. Comme l'avenir l'a montré, le malheur qui pesa sur la Restauration et, pour ainsi parler, sa tache originelle, ce fut cet appui de l'étranger.

Dans le nombre des émigrés, un des plus habiles et des plus actifs était le comte de Puisaye. Ancien maréchal de camp, ancien Constituant, Puisaye avait dirigé, avec le général de Wimpfen, en 1793, le mouvement fédéraliste de Normandie. Il s'était ensuite retiré en Bretagne, où il avait contribué à organiser l'insurrection. Investi de la faveur du comte d'Artois, il était en même temps bien vu du cabinet anglais, ce qui ne laissait pas de le rendre suspect à quelques royalistes dont les défiances parurent fondées plus tard. Dès le mois de septembre 1794, Puisaye s'était rendu à Londres. Il y eut de fréquents rapports avec Pitt, avec Windham, auxquels il proposa une descente sur les côtes de France. Ce fut l'expédition de Quiberon.

Le gouvernement anglais prit à sa solde cinq régi-

1. De Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution*, livre II, chap. V.

ments de l'armée de Condé, qui formaient environ 3 000 hommes. Un autre contingent devait venir d'Allemagne. En dehors de ses avances, le gouvernement fournit encore 10 000 guinées pour la caisse militaire et fabriqua une énorme quantité de faux assignats. Pitt et Puisaye désiraient que le comte d'Artois conduisît lui-même l'entreprise. Il ne se déroba pas, car l'impératrice Catherine venait de lui envoyer une épée d'honneur dont on attendait merveilles. Mais il tarda singulièrement à se mettre en route. Sans l'attendre, et avant l'arrivée du renfort qu'amenait le comte de Sombreuil, le commodore Warren prit la mer avec neuf vaisseaux de ligne et cinquante transports.

Le comité de Salut public connaissait le projet de l'Angleterre. Il avait ordonné à notre escadre de Brest de se porter au-devant de l'ennemi. Villaret-Joyeuse obéit, mais pas assez vite pour prévenir une seconde escadre anglaise qui croisait dans la Manche, sous les ordres de l'amiral Bridport. Bridport arrêta Villaret à la hauteur de l'île de Groix, dans un violent engagement, et Warren passa sans encombre. Le 25 juin, il mouilla dans la baie de Quiberon et débarqua librement les hommes, les munitions, les uniformes et les assignats.

Le désaccord de Puysaye et du comte d'Hervilly au sujet du commandement et l'échec de Sainte-Barbe arrêtèrent les émigrés (16 juillet). L'arrivée du comte de Sombreuil (17 juillet) ne rétablit point leurs affaires. La surprise du fort Penthièvre les accabla (21 juillet). Les Anglais s'éloignèrent sans



se soucier de leurs alliés et sans déplorer beaucoup un désastre qu'on les accusa d'avoir préparé. Un autre corps d'émigrés était parti de Jersey pour attaquer Saint-Malo, sans plus de succès. Quant au comte d'Artois, il arriva lorsque tout était fini et s'en retourna presque aussitôt, abandonnant ses partisans, notamment Charette qui fut pris et fusillé. L'échec de Quiberon ruina les espérances de l'émigration et commença d'affaiblir celles de l'Angleterre.

Ce n'était pas sans quelque inquiétude, ni sans perdre un peu de ce que Macaulay appelle chez lui « la majestueuse possession de soi-même », que Pitt voyait croître la détresse intérieure de l'Angleterre. Il crut prudent de convoquer le Parlement pour le 29 octobre 1795.

Lorsque le roi se rendit à Westminster, il fut accueilli par des huées et des sifflets. On criait : « Du pain ! La paix ! Point de guerre ! Point de Pitt ! » Quand il sortit, on lança des pierres sur sa voiture. Il crut même qu'il avait été l'objet d'un criminel attentat.

Les Communes commencèrent par discuter le discours royal. Sheridan et Fox critiquèrent la conduite de la guerre avec leur vivacité habituelle. Sheridan fit ressortir avec une grande force le contraste entre la proposition de M. Jenkinson de marcher sur Paris et la récente expédition de Bretagne, « où le sang anglais n'a pas coulé, dit-il en reprenant une expression de Pitt, mais où l'honneur anglais a coulé par tous les pores ». La motion de Fox contre l'adresse au roi fut rejetée par 24 voix

sur 59 (30 octobre). La même motion, présentée le lendemain aux Lords par le duc de Bedford, fut également repoussée.

On discuta ensuite les mesures proposées par le ministère pour combattre et la disette et l'émeute. Les premières passèrent sans difficulté. Les secondes, qui consistaient en deux bills, l'un sur la haute trahison, l'autre sur les réunions séditieuses, soulevèrent plus de résistance. Le second bill (*on seditious meetings*) fut violemment attaqué par Fox. Il fut néanmoins adopté par 266 voix contre 51, le 3 décembre.

Le 7 décembre, Pitt présenta son budget avec un projet d'emprunt de 18 millions de livres qui fut voté. Le lendemain, pour aider au succès de cette mesure financière, il apporta un message du roi en faveur de la paix.

« Sa Majesté, se reposant sur les assurances que lui ont données ses fidèles Communes de leur ferme résolution à secourir Sa Majesté dans les efforts que nécessitent les circonstances actuelles, recommande à cette Chambre de s'occuper des moyens de mettre Sa Majesté en état de pourvoir aux dépenses extraordinaires qu'exige le service de l'année qui va suivre et de prendre toutes les mesures que l'état des choses pourra requérir.

« Sa Majesté saisit cette occasion d'informer la Chambre que la crise, dont le résultat était encore incertain au commencement de cette session, a amené en France un ordre de choses tel qu'il engagera Sa Majesté, conformément aux sentiments qu'elle a déjà manifestés, à saisir toutes les dispo-

sitions que pourrait témoigner l'ennemi pour la négociation, avec le plus ardent désir de leur donner le plus entier et le plus prompt effet, et à conclure un traité pour la paix générale, aussitôt qu'elle pourra être effectuée dans des termes justes et convenables pour elle-même et ses alliés.

« C'est le vœu le plus ardent de Sa Majesté, que l'esprit et la détermination du Parlement, les succès importants nouvellement remportés par l'armée autrichienne, enfin les embarras continuels et sans cesse croissants de l'ennemi puissent nous conduire à obtenir cet objet, sur les bases auxquelles, d'après la justice de la cause dans laquelle ce pays est engagé et la situation des affaires, Sa Majesté est en droit de s'attendre[1]. »

Le ministre Grenville envoya ce message aux agents diplomatiques de l'Angleterre sur le continent, en leur faisant remarquer que, sans être une invitation formelle à traiter, il permettait l'ouverture éventuelle des négociations. En réalité, Pitt, après s'être fait déclarer la guerre, voulait encore se concilier l'opinion par ses dispositions pacifiques.

Le Directoire y répondit par un message d'après lequel l'Angleterre ne parlait de paix que pour ralentir les préparatifs militaires de la République. (26 janvier 1796.)

Pour rester dans son rôle, Grenville ordonna à

1. Lord Santhope, *Vie de Pitt*, t. II. — *Annual Register*. — Handsard, *The Parliamentary history of England* (Debates), t. XXXII (1795-1797). Londres, 1818, in-8°.



Wickham d'adresser une lettre à Barthélemy, notre ministre en Suisse (9 février). Si, par hasard, cette avance était accueillie, on était toujours à même de rompre en élevant des prétentions excessives. Mais Barthélemy ne se pressa point de répondre. Dans une note du 26 mars, il déclina les offres de Wickham, pour cette raison que Wickham lui-même s'était déclaré sans pouvoirs. Ni d'une part ni de l'autre on n'était sincère. Ce n'en était pas moins un échec pour l'Angleterre.

Fox en tira le sujet d'une nouvelle attaque (10 mai). Dans un long discours, qui ne dura pas moins de quatre heures et qui fut un de ses plus beaux, il examina toute la conduite de la guerre et proposa une adresse à la Couronne pour la condamner. Mais Pitt le réfuta avec un remarquable talent, et Fox ne réunit que 42 voix contre 216.

Presque aussitôt après, le Parlement fut dissous. Les élections eurent lieu dans le courant de juin. Vainement l'opposition redoubla de violence contre le ministère. La campagne électorale n'apporta que peu de changement dans l'état des partis, et Pitt fut assuré d'une nouvelle majorité.

Il n'est pas douteux qu'il ne songeât alors à la paix. Après les traités de Bâle, après le désastre de Quiberon, il en était réduit à ne plus compter que sur l'Autriche et ses alliés d'Italie. Mais la Sardaigne venait d'être vaincue, et Bonaparte continuait en Italie cette série d'exploits qui allaient contraindre à la paix le pape, le royaume de Naples, et enfin l'Autriche. L'Espagne était déjà ramenée dans l'alliance française, et le traité de Saint-Ildefonse (7 octobre

1796) nous assurait le concours de la marine espagnole. Appuyée au nord sur la Hollande, au midi sur l'Espagne, couverte sur les Alpes par le désarmement du Piémont, sur le Rhin par celui de la Prusse, la République française n'était plus isolée. Des victoires extraordinaires et des traités heureux avaient rompu le cercle dont l'avait entourée l'Angleterre. Elle pouvait reprendre l'offensive sur les mers, et elle songeait à attaquer l'Angleterre jusque chez elle.

Au dedans, Pitt ne constatait que l'embarras des affaires, le poids des impôts, l'accroissement de la dette. Tant de raisons l'inclinèrent à une tentative de pacification. Dans l'automne de 1796, il fit faire des avances au Directoire par M. Rœnemann, ministre de Danemark à Paris. Le roi put en parler, lors de l'ouverture du Parlement, le 6 octobre, en même temps qu'il signalait les projets du gouvernement français contre l'Angleterre.

« Mylords et Messieurs, disait le discours du trône, c'est pour moi une grande satisfaction, dans un moment aussi critique, d'avoir recours à vos sages avis. Je n'ai rien négligé pour entamer des négociations qui nous amènent à une paix honorable. Il doit résulter de mes efforts à cet égard de faire connaître les véritables causes de la prolongation de toutes les calamités que nous éprouvons.

« Je vais envoyer à Paris une personne chargée de traiter de cet objet ; mais vous devez sentir combien il importe au succès de cette mission de prouver que nous avons la volonté et le moyen de nous opposer à la nouvelle activité et à l'énergie de notre ennemi.

« *Vous sentirez d'autant plus la nécessité de cette déclation, que l'ennemi manifeste des intentions de descente sur nos côtes.* On ne peut sûrement pas douter du résultat d'une pareille tentative; mais vous sentirez qu'il est urgent de prendre tous les moyens pour faire tourner cette entreprise contre ceux qui la dirigent[1].

« En repassant les événements de l'année, vous verrez que nos efforts maritimes ont été extrêmement secourables au commerce et que nous avons trouvé le moyen de bloquer presque partout les flottes de notre ennemi dans ses ports. La guerre a été plus fâcheuse sur le continent; les armées françaises ont menacé presque toute l'Europe. Mais les forces réunies de mes alliés, et les armées autrichiennes surtout, sous le commandement de l'archiduc Charles, ont calmé ces craintes, etc.

« Mylords et Messieurs, la détresse que nous a fait éprouver l'an dernier la rareté du blé est, grâce à la Providence, heureusement écartée; une récolte abondante semble vouloir nous faire tout oublier. Notre tranquillité intérieure n'a pas été troublée; l'attachement de mon peuple à la Constitution se manifeste en toute occasion, et les projets de ceux qui espéraient jeter la confusion de l'anarchie parmi nous ont été déjoués par la vigueur des lois.

1. « You will feel this peculiarly necessary at a moment when the enemy has openly manifested the intention of attempting a descent on these kingdoms. It cannot be doubted what would be the issue of such an enterprise; but it befits your wisdom to neglect no precautions that may either preclude the attempt, or secure the speediest means of turning it to the confusion and ruin of the enemy. »



« L'échec des desseins de nos ennemis, les bienfaits pour mon peuple d'une paix sûre et honorable, le maintien de la religion, des lois et de la liberté, le désir d'assurer jusqu'à la postérité la plus reculée la gloire et le bonheur de mon royaume ; tel est le vœu constant de mon cœur et le guide fidèle de toutes mes actions. Pour tout ce qui pourra y contribuer, j'ai confiance dans l'appui ferme et dévoué de mon Parlement. »

Les ministres proposèrent ensuite des plans de défense, qui furent attaqués par Fox et Sheridan, mais adoptés (18 octobre). Puis, on en vint aux mesures financières. Elles étaient urgentes.

La dette nationale s'élevait à 400 millions de livres, et les sources du revenu public s'appauvrissaient chaque jour davantage. Les exigences du service public réclamaient encore un emprunt de 18 millions de livres. Malgré les hésitations de la banque et les défiances du haut commerce, Pitt ouvrit son emprunt, qu'il présenta, non comme une spéculation financière, mais comme un devoir patriotique. L'emprunt fut couvert avec enthousiasme en quelques jours (1-5 décembre).

Le 7 décembre, Pitt déposa son budget, qui fut combattu par Fox et Grey, mais voté. C'est quelques jours après qu'eut lieu la rupture des négociations engagées avec la France [1].

1. *Recueil des actes diplomatiques*, concernant la négociation de lord Malmesbury avec le gouvernement de la République française, à Paris, du 22 octobre au 22 décembre 1796 (Bibl. nationale) ; — *Journal de lord Malmesbury*, publié par son petit-fils, Londres, 1845 ; — John Lemoine, *Revue des Deux-Mondes :* 15 janvier, 1er mai 1846.



Lord Malmesbury était arrivé à Paris le 22 octobre. Il était chargé d'exprimer le vif désir de son gouvernement d'arriver à une paix juste et honorable. Toutefois, cette paix ne pouvait être conclue qu'avec le consentement de l'empereur, allié fidèle de l'Angleterre.

Il y avait là une réserve que le Directoire accueillit mal. Il invita lord Malmesbury à demander d'autres pouvoirs. Mais l'Angleterre persista à faire du concours de ses alliés la base des négociations.

On s'entendit moins encore quand l'Angleterre soumit un projet de *compensations territoriales*. Elle demandait que la France renonçât aux provinces belges, promettant de restituer elle-même tout ce qu'elle avait pris dans les Indes, en y joignant, en Amérique, les îlots de Saint-Pierre et Miquelon. Mais, outre l'inégalité de l'échange, le Directoire, en sa qualité de pouvoir exécutif, ne pouvait même pas faire de concessions territoriales.

« Le Directoire, disait notre ministre des relations extérieures, Delacroix, le Directoire n'est que le mandataire de la République, et je ne suis que le mandataire du Directoire. » Et il ajoutait très justement, tout en exagérant sa pensée : « L'Angleterre et la France ont deux buts très différents et très distincts. Votre empire, c'est le commerce. Sa base est dans les Indes et dans vos colonies. Quant à la France, j'aimerais mieux pour elle quatre villages de plus sur les frontières de la République que l'île la plus riche des Antilles. Et je serais

même fâché de voir Pondichéry et Chandernagor appartenir encore à la France. »

La négociation menaçait de ne pas aboutir. La France ne voulait se dessaisir ni de la Belgique ni de la rive gauche du Rhin. Or, nous savons de quel œil l'Angleterre regardait nos agrandissements de ce côté.

Sur ces entrefaites, Catherine II de Russie mourut tout à coup. Elle laissait le trône à son fils Paul Ier, qui passait vaguement pour être un ami de la France. Cet événement influa-t-il sur les dispositions du Directoire? Toujours est-il que lord Malmesbury fut congédié dans les termes suivants :

« Le soussigné, ministre des relations extérieures, est chargé par le Directoire exécutif de répondre aux notes du lord Malmesbury des 27 et 29 frimaire (17 et 19 décembre, vieux style) :

« Que le Directoire exécutif n'écoutera aucune proposition contraire à la Constitution, aux lois et aux traités qui lient la République française. Et, attendu que le lord Malmesbury annonce, à chaque communication, qu'il a besoin des avis de sa cour, d'où il résulte qu'il remplit un rôle purement passif dans la négociation, ce qui rend sa présence à Paris inutile et inconvenante, le soussigné est en outre chargé de lui notifier de se retirer de Paris dans les deux fois vingt-quatre heures, avec toutes les personnes qui l'ont accompagné et suivi, et de quitter de suite, avec elles, le territoire de la République.

« Le soussigné déclare au surplus, au nom du Directoire exécutif, que, si le Cabinet britannique désire la paix, le Directoire est prêt à suivre les

négociations d'après les bases posées dans la présente note par envoi réciproque de courriers.

Signé : DELACROIX.

« Approuvé par le Directoire exécutif, à Paris, le 29 frimaire, an V.

« Pour expédition conforme,

« *Signé :* BARRAS. »

Lord Malmesbury partit aussitôt, le 20 décembre. Le 30, le roi Georges envoya un message au Parlement pour lui annoncer l'échec de sa tentative.

« C'est avec la plus grande peine que S. M. apprend à la Chambre des Communes que ses plus vifs efforts pour le rétablissement de la paix ont été trompés (*his earnest endeavours to effect the restoration of peace have been frustrated*) par un refus péremptoire du gouvernement français, à moins de prendre une base inadmissible ; refus dont la conséquence a été l'ordre intimé au plénipotentiaire de S. M. de quitter Paris dans les quarante-huit heures.

« S. M. a ordonné que toutes les pièces échangées dans le cours de cette transaction soient déposées devant les Chambres. L'Europe entière y verra, comme la Chambre, que le désir sincère de S. M. a été la paix. Dans cette circonstance, S. M. a la consolation de penser que les calamités de la continuation de la guerre ne peuvent être attribuées qu'aux prétentions de l'ennemi. Elle se fie entièrement à la protection de la Providence, à la sagesse et à la fermeté de son Parlement, à la valeur de ses troupes de terre et de mer, à l'esprit public et aux res-

sources du royaume, pour pouvoir supporter une lutte qu'il ne dépend pas de S. M. de terminer et qui intéresse également la sécurité de l'Europe et celle du royaume. GEORGES, ROI. »

Les documents relatifs aux négociations furent déposés dans la Chambre des Lords par Grenville, dans la Chambre des Communes par Pitt. Pitt appuya le message, rejetant entièrement sur la France la responsabilité de la rupture.

« En fait, dit-il, la question n'est pas de savoir ce que vous voulez donner pour avoir la paix, mais quelles humiliations vous voulez subir au début de la négociation. Dans une pareille situation, devons-nous continuer la guerre avec une énergie et une ardeur dignes du nom anglais et du caractère anglais ? Ou bien devons-nous envoyer des courriers à Paris pour nous prosterner aux pieds d'un gouvernement revêche et impertinent ? »

Erskine, puis Fox se levèrent aussitôt pour répondre à Pitt. Fox accusa le ministère « d'artifices et de petites ruses ». Il soutint que les ministres ne voulaient pas sérieusement la paix ; qu'ils avaient voulu seulement se donner le mérite d'intentions pacifiques, et que leurs exigences avaient obligé le Directoire à rompre les négociations. Toutefois, sa motion de blâme n'obtint que 37 voix contre 212. Lord Guilford, dans la Chambre des Lords, n'en recueillit que 8[1].

1. Cf. pour ces Discours, en même temps que les Débats parlementaires : *Ch. J. Fox's Speeches*, 6 vol. in-8°. London, 1815. — *W. Pitt's Speeches*, 3 vol. in-8°. London, 1817 (Ed. Hathaway). Chacun des volumes est précédé d'une table très claire.



La guerre continua donc, comme le souhaitait le Directoire. Où le Directoire puisait-il tant de hardiesse dans le langage et dans les actes? Hoche venait de partir pour l'Irlande. La République n'attendait plus rien de la diplomatie, mais tout de l'expédition qu'elle lançait contre l'Angleterre, en reportant chez elle l'invasion et la guerre civile.

CHAPITRE II

Les projets contre l'Angleterre, au XVIIe et au XVIIIe siècle.

Ce rapide retour sur la politique de nos voisins, où éclatait une haine si savante dans ses vues, si habile dans son langage devant le Parlement et devant l'Europe, était nécessaire pour comprendre les passions qu'elle soulevait en France depuis 1793. Sans cesse alimentée par de nouveaux attentats, mais grossie par l'ignorance populaire, par les commentaires des journaux, par les débats de l'Assemblée et des clubs, la fureur contre l'Angleterre s'exaspérait parfois jusqu'au délire. En voici quelques exemples.

Après la chute de Valenciennes, où l'on crut sentir l'action de l'Angleterre, le jour même où elle votait contre la Vendée les terribles mesures qui devaient en écraser la résistance (séance du 1er août 1793), la Convention adoptait un décret dans lequel on lisait : « ... Art. IV. La Convention nationale

dénonce, au nom de l'humanité outragée, à tous les peuples et même au peuple anglais, la conduite lâche, perfide et atroce du gouvernement britannique, qui soudoie l'assassinat, le poison, l'incendie et tous les crimes pour le triomphe de la tyrannie et pour l'anéantissement des droits de l'homme. »

La semaine suivante avait lieu cet incident que nous trouvons ainsi raconté dans le *Moniteur* (séance du 7 août).

« GARNIER. — Vous sentez plus que jamais la nécessité de prendre des mesures vigoureuses contre ceux qui veulent incendier la France. Ils sont dirigés par Pitt, mais ce scélérat portera la peine de son crime; oui, je déclare qu'il se trouvera un homme assez ami de l'humanité, un nouveau Scævola, qui délivrera le monde de ce monstre. Je dis que chacun a le droit d'assassiner un homme qui a conçu le projet d'assassiner l'espèce humaine. Je demande donc que vous décrétiez que Pitt est l'ennemi du genre humain et que tout le monde a le droit de l'assassiner. (Violents murmures.)

UN MEMBRE. — Il est indigne de proposer d'autoriser l'assassinat par une loi. Sous aucun rapport, la vie d'un étranger ne peut nous appartenir.

COUTHON. — Je n'appuierai pas la proposition qui vous est faite d'autoriser l'assassinat de Pitt. Mais je demande, au moins, que vous décrétiez solennellement que *Pitt est l'ennemi du genre humain*.

Cette proposition est adoptée. »

Un an après, dans le long rapport qu'il prononça, au nom du comité de Salut public, sur l'affaire de



Cécile Renault et la tentative d'assassinat contre Robespierre, dans laquelle il découvrait la main de l'Angleterre, Barère s'exprimait ainsi (séance du 7 prairial an II — 26 mai 1794) :

« Oui, spéculateurs britanniques, marchands de trahisons et d'esclaves, banquiers de crimes et de contre-révolutions, nous détestons la tyrannie, car nous vous abhorrons. La haine de Rome contre Carthage revit dans les âmes françaises comme la foi punique revit dans les cœurs anglais. » Suit une énumération des crimes commis par l'Angleterre dans l'Inde, aux Antilles et en Amérique, et l'orateur reprend :

« Voilà pourtant le peuple dont nos troupes ménagent les soldats et dont nos baïonnettes semblent respecter la vie. Ces ménagements sont un crime envers la liberté; ils sont un mal pour la République.

« Mais il suffira, sans doute, d'avertir le patriotisme des armées pour que cette fausse humanité disparaisse. Il n'est pas permis de penser que les républicains, qui combattent tous les jours pour la liberté, se permettent jamais de perdre de vue que les crimes du gouvernement britannique sont à l'ordre de tous les jours en Europe comme en France...

« Ne nous y méprenons pas, citoyens, les Anglais et leurs factions sont partout : de la Convention aux Alpes et aux Pyrénées. Ils ont des agents pour exaspérer les départements, pour vendre Toulon, pour contre-révolutionner Marseille, pour révolter Lyon, pour corrompre Bordeaux, pour livrer

les Pyrénées-Orientales, pour paralyser la défense de l'occident de ces montagnes, pour raviver les révoltés de Jalès, les fanatiques de l'Ardèche et de la Lozère, et pour exciter du trouble à Orléans, etc.

« Les Anglais ont des émissaires et des factions soldés parmi nous pour arrêter l'activité de nos ports, pour mettre le feu aux arsenaux, pour faire communiquer nos bateaux-pêcheurs avec leurs bâtiments, pour renouveler la Vendée, pour encourager les chouans, pour corrompre la première réquisition de la ci-devant Bretagne. Les Anglais ont, de Dunkerque à Bayonne et de Bergues à Strasbourg, des corrupteurs secrets, des officiers *sauve qui peut* et des intelligences dans les garnisons. Les Anglais ont pour auxiliaires les fonctionnaires mécontents ou ambitieux, les âmes vénales, héritières des factions qui viennent d'être frappées de mort, les agents de l'ancien despotisme, l'armée de l'ancien fisc, les ex-nobles que vous avez chassés, les prêtres et les hommes corrompus.

« Toutes les calamités mises à la suite de la Révolution et frappant le peuple sont venues de ce système d'horreurs, organisé à Londres, exécuté à Paris, dans nos cités et sur nos frontières ».

Barère développait ensuite les *considérants* de la déclaration de guerre ; enfin, il proposait le décret suivant : « Article Ier. Il ne sera fait aucun prisonnier de guerre anglais ou hanovrien. — Art. II. Le présent décret et l'adresse aux soldats de la République seront envoyés sans délai aux représentants du peuple près les armées. »

Ce décret fut adopté *à l'unanimité*, mais il ne fut jamais exécuté[1].

Pendant plusieurs années, c'est contre « l'infâme Pitt » et la « perfide Angleterre » un incroyable débordement d'articles, de placards, de libelles, de chansons, de pièces de théâtre, d'adresses, de motions, surtout de projets politiques et militaires, parmi lesquels dominent ceux qui proposent ou qui réclament une descente en Angleterre. Descendre en Angleterre ou en Irlande, c'était un rêve patriotique. Mais c'était également une tradition de l'ancien régime, marquée par deux siècles d'efforts et de tentatives dont il importe de rappeler la suite.

On a beaucoup vanté la situation de la Grande-Bretagne, qui semble devoir à l'Océan sa protection autant que sa fortune. Mais si l'Angleterre est assez proche du continent pour y nouer des coalitions, elle n'en est pas assez éloignée pour échapper à toute entreprise militaire. De nombreux essais de descente l'ont démontré.

Dans le cours de son développement maritime, l'Angleterre a rencontré la concurrence successive de trois états occidentaux : l'Espagne, la Hollande,

1. *Moniteur*, 1794, t. XX, n° 250. Il faut citer encore un acte d'accusation, présenté contre plusieurs membres de la Convention, au nom du comité de Sûreté générale, par Amar (*Moniteur*, t. XVIII, p. 220). D'après le ton de la Convention, on imagine les déclamations des clubs.

Ce sentiment de haine contre l'Angleterre était si vif, que Bonaparte n'a pas eu de peine à l'entretenir pour le faire servir à ses propres desseins. Il a employé le langage de la Convention ; comme elle, dans tous ses ennemis, il n'a vu que des « stipendiés » de l'Angleterre. Les exemples abondent.



la France, bien placés à la fois pour lui disputer son empire sur les mers et pour l'attaquer chez elle.

C'est l'Espagne, la première, qui dirigea contre l'Angleterre le plus formidable armement. On sait le sort de l'invincible Armada en 1588.

La Hollande était trop faible pour prétendre à la conquête de l'Angleterre, mais assez forte pour tenir tête à sa marine. Elle soutint contre elle trois guerres au dix-septième siècle : celle de 1652-1654; celle de 1665-1667 ; celle de 1672-1673. L'avènement du stathouder de Hollande au trône d'Angleterre, par la révolution de 1688, arrêta l'antagonisme des deux pays.

La France, en conquérant son littoral de l'Océan, s'était heurtée aux Anglais établis en Normandie et en Guyenne. En s'étendant sur les mers, elle y trouva encore l'Angleterre. La rivalité devint redoutable, lorsque la France eut une marine. Elle l'eut au dix-septième siècle, grâce aux vues de Richelieu et à l'activité de Colbert. C'est alors qu'elle songea à attaquer l'Angleterre chez elle et qu'elle se hasarda à ces entreprises, dont le vieil amiral Jean de Vienne avait, dès le quatorzième siècle, vanté les effets et ouvert le chemin[1].

Le premier projet est de 1666, et l'on y voit déjà l'idée d'atteindre l'Angleterre par l'Irlande. L'Angleterre et la Hollande étaient alors aux prises, et Louis XIV était l'allié des Hollandais, qu'il allait

1. Je ne cite pas les tentatives qui précèdent celles du dix-septième siècle.



bientôt combattre. Le roi fit adresser à Colbert du Terron, intendant à Brest, un *Mémoire sur les affaires de l'Irlande.*

« L'archevêque d'Armagh, et plusieurs autres personnes d'Irlande, notamment un sieur de Rilly, ont fait savoir au roy que l'Irlande catholique, qui forme les trois quarts du pays, se révolterait si on y jetait environ 8000 hommes; que notamment un sieur de Nagle tient la campagne avec quelques partisans. En conséquence, le roi charge ledit sieur Colbert de voir ce qu'on pourra faire à ce sujet, et de s'entendre avec de Rilly. Donné à Vincennes, le 27 août 1666[1]. »

Dans sa réponse (*Mémoire sur l'affaire d'Irlande*, de Brest, le 25 novembre 1666), l'intendant dit qu'il a entendu de Rilly; que celui-ci se propose de descendre sur la côte de Conacie (Connaught), et qu'il se croit sûr du succès, parce qu'il n'y a que 6000 hommes de garnison en Irlande, et que le vice-roi, duc d'Osmond, est détesté pour sa rigueur envers les catholiques. Suivent diverses mesures de détail relatives aux troupes et aux munitions destinées à l'expédition.

Un mémoire joint au précédent fait connaître la situation de l'Irlande, et semble émaner d'un Irlandais. On y trouve ce passage singulier :

« Il y a encore à Londres un arthisan (*sic*) françois qui prétend d'estre un fameux méchanique, qui travaille incessamment à des machines de feu qu'il prétend faire nager en ligne droite une lieue sous

1. Archives de la Marine. Mss. *Campagnes*, 1666-1669, t. III.

l'eau, avec tant de force qu'en abordant aucun vaisseau de guerre il le mettra en pièces et s'enfoncera sur le moment. La machine en tout ne pèsera que dix livres... » Serait-ce là une première apparition des torpilles ?

Le projet d'ailleurs n'eut pas de suites. La Hollande et la France signèrent la paix, en 1667, avec l'Angleterre.

Après la révolution de 1688, lorsque l'Angleterre se trouva brusquement placée sous la main d'un prince protestant, ennemi déclaré de la France et de la monarchie catholique, il parut tout naturel d'en revenir aux projets de débarquement. Tel fut celui de 1689 pour le rétablissement des Stuarts.

Presque toute l'Irlande, avec le lord gouverneur Tyrconnel, s'était déclarée en faveur de Jacques II, et une partie de la haute Écosse s'était soulevée avec le vicomte de Dundee. Jacques II, alors réfugié à Saint-Germain, conclut avec Louis XIV un traité qui promettait à la France un secours de 7 000 Irlandais en échange de 7 000 Français qui porteraient en Irlande l'exemple de leur discipline et de leur valeur. Il partit avec les chefs d'escadre Gabaret et Forant, emmenant 400 officiers et une grande quantité d'armes et de munitions. Il débarqua à Kinsale, le 12 mars, passa par Cork et arriva à Dublin, où il fut reçu avec enthousiasme. Les protestants ne pouvaient résister que dans l'Ulster, où les colons anglais étaient le plus nombreux. Ils se concentrèrent dans Londonderry, ville récente qui tirait son nom de ses relations avec Londres, et

dans Enniskillen, capitale du comté de Fermanagh, bien que simple village[1].

Guillaume III commença par envoyer une escadre sur les côtes d'Irlande, pour en intercepter les communications avec la France. Mais il fut devancé.

Dans les premiers jours de mai, Château-Renault était parti de Brest avec 24 vaisseaux de guerre, escortant un convoi chargé pour l'Irlande d'argent et de munitions et qui débarqua dans la baie de Bantry. L'amiral anglais Herbert essaya vainement d'entraver l'opération. Après quelques heures de combat, il se retira (10 mai). Château-Renault acheva sa besogne et regagna Brest. Onze jours lui avaient suffi pour ce brillant coup de main.

La France faisait plus pour l'Irlande que Jacques II. Celui-ci épuisait ses troupes sous Londonderry, que défendait le vieux puritain Walker derrière des murs précieusement conservés aujourd'hui, tandis que les catholiques échouaient également devant Enniskillen. Sa cause était perdue en Écosse, où le vicomte de Dundee s'était fait tuer, avec une poignée de montagnards, à Blair-Castle. En outre, bien qu'il eût convoqué à Dublin un parlement irlandais, Jacques II s'aliénait ses sujets par une administration intolérante et tracassière. Enfin, au mois d'août, le vieux maréchal de Schomberg descendit dans l'Ulster, y rallia les protestants et en chassa les jacobites.

Au mois de mars 1690, l'escadre de Brest, forte

1. Macaulay, *Histoire du règne de Guillaume III*, t. II, chap. 1, 2, 3; — Gordon, *Histoire d'Irlande*, chap. 31, 32, 33, 34; — Guérin, *Histoire maritime de la France*, t. III.



de 36 vaisseaux, transporta en Irlande 6 à 7 000 soldats français, avec des armes et des munitions, et en ramena les troupes irlandaises promises par Jacques II. Mais, en juin, Guillaume III y descendit à son tour. Après s'être fait précéder par Schomberg, il voulait écraser la diversion irlandaise pour se donner tout entier à la guerre continentale.

Il y avait un moyen de tromper son espérance ; c'était d'éviter un choc décisif et de traîner les hostilités en longueur. Louis XIV l'avait indiqué à Jacques II. Mais celui-ci n'en tint aucun compte. Quand Guillaume, après être entré dans Belfast, marcha contre lui, Jacques II, au lieu de se retirer sur le Shannon, prétendit couvrir Dublin et attendit l'ennemi sur les bords de la Boyne, devant Drogheda. La rencontre eut lieu le 11 juillet 1690. Des Français se trouvaient dans les deux camps opposés, les uns, réfugiés huguenots, sous Schomberg et Ruvigny, les autres, gentilshommes de Versailles, sous le duc de Lauzun. Les uns et les autres firent bravement leur devoir. Mais Jacques II lâcha pied, avec les troupes irlandaises. Il s'enfuit jusqu'à Kinsale, où il se rembarqua pour la France. Guillaume III entra dans Dublin. Il attaqua vainement Limerick, que lui disputa le brave Irlandais Sarsfield. Mais il reprit Cork et Kinsale et toute la côte orientale de l'île qu'il rattacha ainsi à l'Angleterre.

La veille de la défaite de la Boyne, Tourville avait remporté une belle victoire à Beachy-Head, ou Beveziers, sur les flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande, commandées par les amiraux Herbert (lord Torrington) et Russell. Il menaça les

côtes de Sussex, brûla plusieurs vaisseaux anglais dans le port de Teignmouth, et jeta l'alarme jusque dans Londres. Mais l'Angleterre resta fidèle à Guillaume, et l'Irlande était presque entièrement reconquise.

Louis XIV essaya d'y reprendre pied, en 1691, en y faisant passer de nouvelles troupes, sous la conduite de Saint-Ruth. Mais ce gentilhomme ne s'était signalé que pendant les dragonnades. Il laissa prendre la forte position d'Athlone et se fit battre et tuer à Aghrim (22 juin). Les Anglais, après la chute de Galway, étaient maîtres du Connaught. Il ne leur restait plus qu'à emporter Limerick où s'étaient réfugiés les débris de l'insurrection irlandaise. Le siège de Limerick fut comme le pendant du siège de Londonderry, et Sarsfield se montra le digne émule de Walker. Mais la délivrance se fit trop attendre. Sarsfield signa une capitulation qui permettait aux troupes irlandaises de choisir entre leur pays et la France et laissait aux habitants le libre exercice de la religion catholique (13 octobre). A peine était-elle signée qu'une escadre française, sous les ordres de Château-Renault parut à l'embouchure du Shannon. Elle ne put que recevoir 14000 émigrants irlandais. L'évacuation de Limerick est restée dans les souvenirs populaires comme un des plus tristes épisodes de la lutte nationale.

« La paix régnait maintenant en Irlande. Les colons exerçaient une domination absolue. La population indigène était tranquille. Mais c'était l'épouvantable tranquillité du désespoir et de

l'épuisement. Il y eut cependant des violences, des vols, des assassinats ; mais il se passa près d'un siècle avant que l'on vît une insurrection générale. Pendant le siècle qui suivit, les partisans de la maison de Stuart fomentèrent deux rébellions dans la Grande-Bretagne, mais l'étendard de cette maison ne fut arboré dans le Connaught ou dans l'Ulster ni lorsque l'aîné des prétendants fut couronné à Scone, ni lorsque le plus jeune tint sa cour à Holyrood. En 1745, lorsque les Highlanders marchèrent sur Londres, les catholiques de l'Irlande se tinrent si tranquilles que le lord-lieutenant put, sans courir le moindre risque, faire traverser le canal de Saint-Georges à plusieurs régiments qu'il envoya au secours du duc de Cumberland.

« Cette soumission n'était pas l'effet du consentement, mais de la stupéfaction et du désespoir. Le fer avait profondément pénétré dans l'âme. Le souvenir des désastres passés, l'habitude de souffrir tous les jours l'insulte et l'opprobre, avaient abattu le courage de cette malheureuse nation. » (Macaulay, ouv. cité, II, ch. III.)

Louis XIV n'avait cependant pas renoncé à la restauration des Stuarts. En 1692, les difficultés de Guillaume III avec le Parlement faisaient espérer une révolution en Angleterre. Il semblait que ce qui s'était fait contre Jacques II se retournait contre Guillaume d'Orange. Beaucoup de personnages politiques étaient en correspondance avec le roi détrôné. En outre, il avait noué des intelligences dans la flotte anglaise, qu'il avait jadis commandée.

On arma dans l'Océan et dans la Méditerranée.

On réunit sur les côtes de Normandie, principalement à Cherbourg et au Havre, des hommes, des munitions, des vivres. Quinze bataillons irlandais et 8 000 hommes de troupes françaises étaient prêts à descendre en Angleterre sous le maréchal de Bellefonds et sous Berwick, fils naturel de Jacques II. D'Estrées devait partir de Toulon, entrer dans l'Océan et conduire le convoi, tandis que Tourville sortirait de Brest et tiendrait la mer. On avait mis le plus grand secret à ce dessein, que l'Angleterre connut pourtant. Elle fit de grands préparatifs de défense. Mais son bonheur suffit à la préserver.

D'Estrées fut retenu par la tempête dans la Méditerranée. Tourville avait hâte de pénétrer dans la Manche avant que la flotte hollandaise eût rallié celle des Anglais. Mais les vents lui furent également défavorables, et la jonction des alliés s'opéra le 25 mai. Ils avaient en tout 88 vaisseaux de ligne. Tourville n'en avait que 44, avec l'ordre de *combattre l'ennemi, fort ou faible et quoi qu'il pût en arriver*. On croyait, en effet, qu'une partie de la flotte allait faire défection, à cause des intelligences de Jacques II avec quelques-uns de ceux qui entouraient Guillaume III. Mais les officiers venaient au contraire de renouveler leur serment de fidélité à la maison d'Orange. Au reçu de cette nouvelle, on expédia de Cherbourg des corvettes à Tourville pour lui laisser toute faculté d'agir suivant l'occurrence. Il était trop tard.

Tourville était entré dans la Manche le 27 mai. Le 29, il rencontra la flotte alliée, au large du Cotentin, entre le cap de la Hague et la pointe de



Barfleur. Après un conseil où assistaient Gabaret, d'Amfreville, de Coëtlogon, de Relingues, de Villette, Pannetier, etc., l'élite de son état-major, Tourville dit qu'il fallait combattre et se laissa porter sur l'ennemi.

Dans cette première journée les avantages furent balancés. Si elle n'avait pas eu de lendemain, elle serait une des plus glorieuses journées de notre marine, tellement les capitaines et les marins y déployèrent d'habileté et de courage. Pendant la nuit, Tourville se rapprocha de la côte. Il avait rallié 35 vaisseaux : des 9 qui lui manquaient, 6 avaient pris avec Nesmond la route de la Hougue, 3 avaient gagné les côtes de l'Angleterre. Tourville s'engagea dans le raz Blanchard : 22 vaisseaux le franchirent et entrèrent à Saint-Malo le 1er juin; mais 13 autres furent rejetés par le courant; 3 allèrent s'échouer à Cherbourg; 10 autres se réfugièrent à la Hougue avec 2 des vaisseaux de Nesmond. Ces douze bâtiments, dont les équipages purent débarquer, furent entourés et brûlés par les Anglais, les 2 et 3 juin, presque sous les yeux de Jacques II, du maréchal de Bellefonds et des soldats destinés à l'Angleterre.

Cette affaire ne ruina pas, comme on l'a dit, la marine française, mais elle ferma décidément l'Angleterre à Jacques II.

C'est la guerre de la succession d'Espagne qui attesta l'affaiblissement de notre marine, auquel ne remédia pas l'alliance onéreuse de l'Espagne. Après 1704, nous n'avions plus de flotte. Nous en étions réduits à la guerre d'escadre, ou, pour mieux

dire, à la guerre de course pour laquelle on armait des navires de commerce. Cependant l'Angleterre déployait contre nous tant d'acharnement (elle venait d'assiéger inutilement Toulon, en 1707), qu'on songea encore à l'attaquer chez elle. 8 vaisseaux, 24 frégates et plusieurs petits bâtiments furent confiés à Forbin, qui était chargé de débarquer en Écosse le prétendant Jacques III (1708). Forbin parut dans le golfe de Forth; mais le pays ne remua point, et le fils de Jacques II revint en France, où son père était mort en 1701.

Les guerres du dix-huitième siècle, en attirant sur les mers la France occupée sur le continent, achevèrent de ruiner sa marine. Les trois grandes guerres successives qui mirent aux prises la France et l'Angleterre furent marquées chacune par une tentative de descente. La guerre de la succession d'Autriche vit la première.

En 1744, plusieurs milliers d'hommes furent rassemblés à Lille et à Valenciennes, sous le commandement du maréchal de Saxe, et des bâtiments de transport réunis à Dunkerque. 28 vaisseaux, sortis de Brest et de Rochefort, devaient protéger la descente. Mais le départ fut contrarié par les vents et l'expédition abandonnée. Le prétendant Charles-Édouard Stuart, réduit à ses ressources personnelles, se lança, l'année suivante, dans l'héroïque aventure que termina le désastre de Culloden (1746). L'embarras où il mit la maison de Hanovre, avec sa poignée de montagnards écossais, prouve qu'il aurait pu réussir s'il avait été aidé par la flotte et les troupes de Louis XV.

La paix qui suivit le traité d'Aix-la-Chapelle fut profitable à notre marine autant qu'à nos colonies. La marine fut habilement dirigée par Rouillé, puis par Machault. Dans les Indes, Dupleix travaillait à nous donner un empire. Ces progrès furent brusquement arrêtés. La guerre maritime qui éclata, en 1755, entre la France et l'Angleterre, fut d'abord marquée par le succès de la France. Mais l'Angleterre fut assez habile pour nous engager dans une guerre continentale, qui condamna la France à un double effort qu'elle ne put longtemps soutenir.

La France fit assez bonne figure sur mer en 1756, 1757, 1758. En 1758, sous la conduite du contre-amiral Howe, avec de nombreuses troupes de débarquement, les Anglais firent une tentative, d'abord contre Cherbourg (8-15 août), puis contre Saint-Malo (3-11 septembre). Ils furent battus à Saint-Cast et forcés de se rembarquer. En 1759, on essaya de reporter chez eux ces menaces d'invasion.

Une armée fut rassemblée en Bretagne par le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, et une autre à Dunkerque, par le lieutenant-général Chevert. On construisit sur la côte un grand nombre de bateaux plats pour le transport des troupes. Enfin, il fut formé à Toulon, sous les ordres de La Clue, une escadre de douze vaisseaux et de trois frégates, qui devait rallier une flotte de vingt et un vaisseaux que l'amiral de Conflans armait à Brest. On se proposait de débarquer en Écosse, dans le golfe de la Clyde, et de marcher sur Glasgow. D'autre part, le corsaire Thurot, parti de Dunkerque avec une petite escadre composée d'un vaisseau (*le Belle-Isle*), de quatre

frégates et de deux cutters, devait se jeter en Irlande pour y attirer les forces anglaises. Tel était le plan combiné par le capitaine de vaisseau Bigot de Morogues.

L'Angleterre, comme elle le fit en 1805, se résolut à fermer tous les ports d'où les Français pouvaient sortir. La Clue, bloqué dans la Méditerranée par l'amiral Boscawen, parvint à s'échapper. Mais il fut séparé d'une partie de son escadre et accablé, près de Lagos, par des forces supérieures (17 août 1759). Conflans, d'abord enfermé dans Brest par l'amiral Hawkes, en sortit trop tard, et pour se faire battre honteusement dans l'estuaire de la Vilaine, le 20 novembre. Ce fut la ruine de l'expédition. Seul, le coup de main de Thurot réussit à peu près. C'est un épisode peu connu dont il faut demander les détails aux Anglais eux-mêmes[1].

Le 15 octobre, à la faveur d'une nuit brumeuse, et trompant la surveillance du commodore Boys, Thurot sortit de Dunkerque. L'escadre toucha à Ostende, et fit voile pour Gotheborg, où elle arriva le 26. Après s'être ravitaillée, elle reprit la mer le 14 novembre. Un coup de vent la dispersa pendant quelques jours. Le 17, elle mouilla à Bergen; elle y resta jusqu'au 5 décembre. Du 14 au 27, elle battit les parages de l'archipel Feroë sans y descendre.

Le 1er janvier 1760, on tint conseil à bord du *Belle-Isle*. Les vivres menaçaient de manquer. On diminua les rations. Malgré cette précaution, il ne

1. *Percy Society*, t. XXI (Popular Songs, illustrative of French invasions in Ireland), 2e partie. Nous aurons à reparler de ce recueil.



restait de provisions, le 14, que jusqu'au 1er février. On décida alors d'attaquer Londonderry et, si les vents continuaient d'être contraires, de revenir en France.

Le 21 février, on se trouva en vue de Carrik-Fergus, dans la baie de Belfast. Il y a là un château dans lequel on savait enfermés des prisonniers français : on résolut de les délivrer. On débarqua rapidement, et on marcha contre la place en deux colonnes qui formaient de 7 à 800 hommes. La garnison n'était que de quatre compagnies du 62e régiment, dont le total n'atteignait pas 200 hommes. Après une légère résistance qui lui coûta deux tués et trois blessés, la garnison capitula.

Les Français imposèrent à la ville une sorte de traité dont la clause principale était le ravitaillement de l'escadre, puis ils se mirent à table. Ils invitèrent le maire à dîner. « Après dîner, dit le chroniqueur anglais, les verres ayant circulé librement, Thurot demanda à M. Chaplin de chanter quelque chose. Celui-ci, après en avoir causé avec les différents officiers, s'exécuta et chanta avec beaucoup d'esprit *The British grenadiers*. Thurot l'écouta avec le plaisir que son excellente nature lui faisait prendre à tout : mais quelques-uns des officiers qui comprenaient l'anglais furent un peu froissés. »

Maîtres de la ville, les Français s'abstinrent de pillage et de violences. Gaieté et générosité après le combat, ce sont des traits du caractère national que nous retrouverons dans l'épisode de Killala.

Comme la petite ville de Carrik-Fergus ne suffisait pas à fournir les provisions convenues, le révérend

4.

David Fullerton, accompagné d'un officier français, se rendit à Belfast, avec le pavillon parlementaire et une lettre pour le gouverneur. Les Français demandaient des vivres pour une valeur d'environ 1 200 livres, qu'ils promettaient de payer ; en cas de refus, il menaçaient d'incendier Carrik et Belfast. On leur répondit humblement qu'ils seraient servis comme ils le souhaitaient. Et ils le furent.

Les provisions embarquées, les Français remontèrent à bord, emmenant quelques otages, et mirent à la voile. Il était temps : les troupes anglaises accouraient de Belfast. Thurot, au lieu de tourner l'île par le nord, osa revenir en France par le canal d'Irlande. A la hauteur de l'île de Man, il rencontra l'escadre anglaise du commodore Elliot. Un combat s'engagea qui lui fut fatal (28 février). Thurot n'avait que trente-deux ans. C'était un joyeux garçon et un intrépide marin, dont les chansons irlandaises sont unanimes à célébrer la bravoure et la bonté.

L'humiliation causée par le traité de Paris (1763) avait fait naître un impérieux besoin de revanche, d'où sortirent d'abord le projet du comte de Broglie et, plus tard, celui de 1779.

Le comte de Broglie était frère du maréchal. Quand celui-ci fut disgracié, après l'affaire de Fillingshausen, il le suivit dans la retraite. C'est là que lui vint l'idée d'une descente en Angleterre, qu'il fit approuver par le roi dès 1763[1]. Le comte employait deux agents principaux : le marquis de la

1. Le projet du comte de Broglie est dans les Archives de la marine. Mais sa lettre au roi est aux Archives nationales, AF, IV. D. 1597.



Rozière, capitaine de dragons, pour la partie militaire et technique du projet ; le fameux chevalier d'Éon, pour la partie politique. D'Éon était à Londres secrétaire de notre ambassadeur, le duc de Nivernais, qui fut bientôt remplacé par le comte de Guerchy. Il se brouilla avec Guerchy, et resta détenteur de la correspondance secrète de Louis XV, qu'il s'obstina à garder [1]. D'autre part, Louis XV, malgré l'ardeur déployée par Choiseul pour relever notre marine, répugnait aux tracas d'une guerre nouvelle. Tout le travail du comte de Broglie resta sans effet sous Louis XV, mais ne fut pas perdu sous Louis XVI, lors de la guerre d'Amérique.

Le projet de Broglie n'occupe pas moins de deux volumes dans les Archives de la marine (*Descente en Angleterre : mémoires et projets*). Le premier comprend quatorze pièces. Les principales sont le Mémoire présenté par M. de la Rozière et les Instructions à celui-ci (26 juillet 1763). Il est dit, dans ces Instructions, que les projets ont échoué jusqu'alors parce qu'on ne connaissait pas le pays. Aussi M. de la R. est-il chargé d'une mission secrète en Angleterre. Le volume contient encore la description géographique et militaire des côtes d'Angleterre depuis les ports de débarquement jusqu'à Londres; l'itinéraire à suivre, le genre de guerre à pratiquer, etc.; enfin un mémoire politique sur une alliance avec l'Espagne et ses avantages. Il s'y trouve des idées qui avaient prévalu dans la conclusion du *Pacte de famille* de 1761.

1. Cet épisode forme le sujet du livre récent du duc de Broglie : *Le Secret du Roi*.



Le second volume (vingt-cinq pièces) est un recueil des Lettres et Instructions qui concernent les travaux entrepris secrètement sous la direction du comte de Broglie. Ces documents fournissent une intéressante contribution à l'histoire du gouvernement occulte de Louis XV.

Grâce à Choiseul, et grâce aussi à Sartines, ministre de la marine sous Louis XVI, nous possédions une nouvelle flotte qui paraissait capable de tenir tête à l'Angleterre. La guerre d'Amérique en fournit l'occasion.

Les colonies anglaises d'Amérique, soulevées contre la métropole en 1774, avaient proclamé leur indépendance en 1776. La France leur accorda son appui en 1778, et fit elle-même alliance avec l'Espagne en 1779, avec la Hollande en 1780. Alliances des marines secondaires contre la prépondérance excessive de l'Angleterre, c'était une excellente politique qui fut reprise par la Révolution en 1796, par Napoléon en 1803.

En même temps que la guerre se poursuivait sur toutes les mers, on résolut d'attaquer l'Angleterre chez elle. Ce fut la tentative de 1779 [1].

Une flotte composée des vaisseaux que la France et l'Espagne avaient dans les mers d'Europe devait couvrir le passage d'une armée française d'environ 40 000 hommes. Cette armée se composait elle-même de deux corps principaux, dont l'un occupait le Havre et l'autre Saint-Malo. 400 bâtiments de transport

1. Cf. Chevalier, *Histoire de la Marine française pendant la guerre de l'indépendance américaine*. 1 vol., Hachette, 1877. Voir surtout le chap. v.



étaient prêts à les recevoir dès les premiers jours d'août 1779. Le commandement en était dévolu au comte de Vaux, qui s'était signalé quelques années auparavant dans la répression de la résistance Corse. On trouve dans les Archives de la marine (*Campagnes*, 1779, fol. 159) l'état des troupes et leur répartition dans l'une et l'autre division, ainsi que des instructions au comte de Vaux.

Le 7 août, l'amiral d'Orvilliers avec la flotte combinée était à la hauteur d'Ouessant. Avec de la promptitude le débarquement était assuré. Surprise par la brusque agression de ses ennemis, l'Angleterre aux 66 vaisseaux des alliés n'en pouvait opposer que 40, sous le commandement de l'amiral Hardy. En outre, les meilleures troupes de l'Angleterre étaient en Amérique, et les milices appelées en toute hâte n'étaient guère capables d'une solide résistance.

Mais notre gouvernement fit preuve d'une déplorable hésitation. Après avoir désigné l'île de Wight comme point de débarquement, il prescrivit au comte d'Orvilliers de bloquer Plymouth. En attendant, l'escadre anglaise arrivait. D'autre part, nos équipages souffraient de la maladie ; le temps devenait mauvais. L'amiral reçut l'ordre de regagner Brest. Il y rentra le 13 septembre. Le plan de campagne fut modifié pour 1780. On se borna à bloquer Gibraltar et à attaquer dans les Antilles. L'expédition de 1779 avait fait naître en France de patriotiques espérances. Son échec y fut suivi de regrets douloureux. Ce fut la dernière qu'ait tentée l'ancienne monarchie.

Si ces essais, également infructueux, avaient été rares, en revanche, durant tout le dix-huitième siècle, les projets avaient abondé. On les trouve dans les Archives de la marine et beaucoup sont égarés dans les cartons des Archives nationales.

Suivons-les dans les Archives de la marine, où ils sont classés[1], et citons-en les principaux :

1710. — Projet sur l'Écosse, de M. de Beaulieu, lieutenant de vaisseau à Dunkerque.

1734. — Mémoire sur les moyens de faire la guerre à l'Angleterre d'une manière qui soit avantageuse à la France, au point présumé que le roi d'Angleterre nous la déclarera. Vingt grandes pages. Anonyme. « L'auteur, y est-il dit, sera suffisamment récompensé du plaisir qu'il aura d'avoir pu être utile à sa patrie. Il ne demande rien au delà. Pas même de sortir de son obscurité. »

1746. — Projet d'un enseigne de vaisseau, suivi d'un long Mémoire sur les « moyens proposés pour agir le plus efficacement possible contre les Anglais et pour ranimer en France le goût de la marine ».

1755. — Remarquable Mémoire (anonyme) sur la politique maritime que doivent suivre les États secondaires et leur alliance nécessaire pour combattre la prépondérance anglaise.

1756. — Réflexions sur l'importance de la guerre présente. Nécessité de faire une descente en Angleterre. Moyen assuré et unique de la faire heureusement.

1. Mémoires et projets : *Descente en Angleterre*, t. III, 1685-1787.



1757. — Mémoire sur les entreprises de guerre pour rétablir sur le trône la maison des Stuarts.

En 1757 et 1758, les projets se succèdent. Ils reparaissent pendant la guerre d'Amérique. En 1779, on trouve des projets contre Douvres; d'autres contre Plymouth; d'autres contre Portsmouth et l'île de Wight; plusieurs contre Jersey et Guernesey. On trouve enfin un *Mémoire sur l'Irlande*, avec un projet de débarquement dans l'estuaire du Shannon.

Les Archives nationales renferment de nombreux documents du même genre[1]. Par exemple, il en est un de 1759; un autre du 4 mars 1780, proposant une expédition en Irlande. Le plus intéressant est un long mémoire sur l'Irlande, de juin 1769, anonyme : *Description militaire et topographique, avec projet d'une descente dans le pays*. (D. 857, nº 4.)

Après avoir fait connaître la division du pays en provinces, subdivisées en comtés, l'auteur discute les avantages et les inconvénients d'une descente en Irlande. Son avis est que cette descente ne doit être qu'une opération secondaire, destinée à appuyer celle qu'on tenterait en Angleterre. Il fait partir l'expédition de Morlaix ou de Brest, l'envoie dans la baie de Greenore, près de Wexford; là, il débarque les troupes qu'il dirige sur Dublin. Il termine par une description du cours et de la navi-

1. Archives nationales, AF, III, 186 B, dossier 857, et AF, IV, dossiers 1597 et 1598. Les documents de ces deux derniers cartons ont été réunis au moment des projets contre l'Angleterre, sous le Directoire et sous le Consulat. On y a mêlé des Mémoires présentés sous l'ancien régime à ceux que venait de susciter la Révolution. Presque tous ont été adressés ou soumis à Bonaparte.



gation des principales rivières, ainsi que par quelques notes sur les villes principales de l'Irlande.

Sous l'influence d'une politique traditionnelle, autant que sous le coup des passions du temps, les projets contre l'Angleterre reparaissent dans les premiers jours de 1793, quand on prévoit une guerre générale, avant même la rupture de la France et de l'Angleterre[1].

On en trouve un du 17 janvier 1793, intitulé : *Guerre maritime prochaine*, avec ce sous-titre : *Delenda Carthago.* On en trouve également du mois de février. Le nombre en redouble de mars à septembre. C'est qu'en effet la guerre est engagée et l'effervescence intérieure répond aux progrès de la coalition sur nos frontières. Quelques-uns de ces projets sont dirigés contre les îles anglo-normandes; d'autres contre les colonies anglaises ; plusieurs contre les colonies de l'Espagne, dont le roi est un Bourbon et fait cause commune avec nos ennemis.

En revanche, on ne trouve pas le projet prêté à Hoche par ses biographes, comme par la plupart des historiens, et qu'on suppose du mois d'octobre[2]. On est forcé de se contenter de l'extrait qu'en donne Rousselin sans en indiquer la source. (*Vie de Hoche.*)

1. Archives de la Marine. *Projets contre l'Angleterre*, t. IV (1793-1797), manuscrits. — Inutile d'ajouter que c'est la publication de documents encore inédits que nous nous sommes uniquement proposée.

2. Voir, dans les notes et pièces justificatives, la bibliographie des principaux ouvrages consacrés à l'histoire et à la vie du général Hoche (pièce 3).

« Depuis le commencement de la campagne, écrivait Hoche le 1er octobre au comité de Salut public, je n'ai cessé de croire que c'était chez eux qu'il fallait aller combattre les Anglais. Cinquante vieux bataillons, joints à cinquante de nouvelle levée, douze à quinze escadrons, trois compagnies d'artillerie légère, quarante pièces de position ou de siège peuvent suffire. Il ne faut que de l'intrépidité et de l'amour de la liberté pour renverser Pitt. Six mois de réflexion m'ont confirmé dans la persuasion que la descente en Angleterre ne peut être considérée comme une chimère. Un brave homme à la tête de quarante mille autres ferait bien du ravage dans ce pays, et forcerait bientôt les tyrans coalisés à nous demander la paix. — Mais, dira-t-on, les moyens de transport? — Eh! hommes pusillanimes, jusqu'à quand douterons-nous de nos forces? Couvrez la mer des bâtiments de la marine marchande; qu'ils soient armés en guerre; qu'ils forment un pont des côtes de France à la superbe Albion. Point de manœuvres, point d'art; du fer, du feu et du patriotisme. Si nous sommes attaqués dans la traversée, servons-nous des boulets rouges... Quelle règle de guerre veut-on suivre avec des Barbares qui nous combattent par le poison, l'assassinat, l'incendie? Je ne demande ni place ni grade. Je veux mettre le premier le pied sur la terre de ces brigands politiques[1]! » (Rousselin, t. Ier, p. 83.)

1. Cette chaleur de patriotisme et cette vivacité de style sont bien dans le caractère de Hoche en 1793. Mais je n'ai trouvé

Mais il y a un projet de Bruix pour mouiller dans la baie de *Bantri* (*sic*), ou, si c'est impossible, dans l'estuaire du Shannon (Archives de la marine, t. IV, n° 31). C'est le germe de l'idée que nous verrons éclore en 1796.

En 1794, les plans s'entassent. Il en est un, dans le nombre, du conventionnel Creuzé-Pascal. De même en 1795. Il y en a un du 9 février, avec cette épigraphe :

Aunibal l'a dit (*sic*), croyons en ce grand homme ;
On ne vaincra jamais les Romains que dans Rome.

De même, en 1796. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que, avec les années, l'Irlande prend une plus grande part dans ces projets de descente. On commence à mieux connaître à la fois la politique intérieure de la Grande-Bretagne et les côtés faibles du Royaume-Uni.

Le gouvernement n'avait pas attendu la pression de l'opinion pour menacer l'Angleterre, si l'on en juge par l'extrait suivant du *Registre des arrêtés du comité de Salut public* du 1er vendémiaire an II de la République une et indivisible (22 septembre 1793) :

« Le comité de Salut public charge le ministre de la marine de faire, dans le plus bref délai, tous les préparatifs nécessaires pour faire incessamment

nulle part, ni à la Marine, ni à la Guerre, ni aux Archives nationales, rien qui ressemblât à ce projet de Hoche, et portant cette date.



un débarquement de 100 000 hommes sur les côtes d'Angleterre. Les ministres de la guerre et de l'intérieur se concerteront avec le ministre de la marine sur les moyens les plus propres d'exécuter cette mesure.

« Signé au registre :

« BARRÈRE, COLLOT-D'HERBOIS, CARNOT,
C.-A. PRIEUR, BILLAUD-VARENNE, HÉRAULT.

« Pour copie :

« Le ministre de la guerre :

« J. BOUCHOTTE [1]. »

Mais nos côtes de l'Océan, de Cherbourg à La Rochelle, étaient en proie à l'insurrection et bloquées par l'Angleterre. La Méditerranée était livrée à nos ennemis. En outre, nos frontières du Nord, du Rhin, des Alpes, des Pyrénées étaient attaquées et même débordées par la coalition. Enfin, au dedans, la Révolution traversait ces *jours caniculaires* dont parle Lakanal. Comment, du milieu de tant de périls, distraire 100 000 hommes pour les jeter sur l'Angleterre? Où trouver, d'ailleurs, des vaisseaux pour porter sur le sol de l'Angleterre la guerre que nous étions impuissants à lui faire sur les mers? L'état de notre marine nous condamnait alors à l'isolement.

En effet, on imagine difficilement l'état dans lequel était tombée notre marine pendant la Révolution.

1. Archives de la Guerre.

En 1789, l'état-major de la marine royale comptait un amiral, quatre vice-amiraux, vingt lieutenants-généraux, quarante chefs d'escadre, et cet état-major abondait en chefs d'élite. Le bailli de Suffren venait de mourir; mais il restait le comte d'Estaing, d'Orvilliers, de Grasse, de Guichen, Bougainville, d'Entrecasteaux, de Kersaint, de Missiessy, d'Albert de Ryons, de Vaudreuil, de Village, Duchaffaut, Kerguelen, etc.

Le corps des officiers de la marine était divisé, comme sous Louis XIV, en neuf escadres, dont les règlements venaient d'être remaniés par les Ordonnances de 1776, de 1784 et de 1786, et dont l'ensemble comprenait un effectif de 1 720 officiers[1].

Si le recrutement de ce personnel était défectueux, en revanche, celui des équipages était régulièrement assuré, depuis 1669, par l'inscription maritime, allégée et rendue plus équitable par l'Ordonnance de 1784. Le nombre des gens de mer inscrits, en 1789, était de 79 748.

Le matériel, depuis Colbert et Seignelay, en passant par Rouillé, Choiseul, Sartines, le duc de Castries, avait été l'objet des soins du gouvernement. La construction navale avait produit des chefs-d'œuvre, grâce à une tradition d'ingénieurs que soutenaient, à la fin du siècle, les Sané, les Groignard, les Forfait et les d'Arçon.

Voici, d'après un tableau conservé aux Archives

1. Pour la marine de l'ancien régime, cf. Isambert, *Anciennes Lois françaises*; pour celle de la Révolution, *Recueil des Lois et Décrets de la Marine*.



de la Marine, le résumé de nos forces navales en 1789 :

Vaisseaux de ligne..	72			Canons..	5.372
Frégates............	63			— ..	1.610
Corvettes...........	36			— ..	660
Cutters.............	18			— ..	144
Lougres.............	10			— ..	80
Chebecs.............	4			— ..	80
Galiotes à bombes...	4			— ..	32
Bâtiments de charge.	54	Flûtes...	27	— ..	624
		Gabares..	27		
Total........	261			Total....	8.632

Cette marine était égale à celle de l'Angleterre, pour l'effectif et le matériel ; elle lui était peut-être supérieure pour la valeur. Elle souffrait d'abus incontestables, qui étaient surtout dénoncés par Kersaint. Elle n'en reçut pas moins de la Révolution une profonde atteinte.

L'Assemblée constituante rendit d'abord la loi du 29 avril 1791, qui ouvrit à tous un corps jusqu'alors fermé et que Kersaint appelait « le corps essentiellement aristocrate de la marine ». Cette loi fut complétée par celle du 21 septembre 1791, qui remaniait l'administration des ports. (*Recueil des Lois et Décrets sur la marine*, année 1791.)

Mais ces innovations furent mal accueillies de la marine, que l'émigration acheva de désorganiser. Et quand une guerre maritime vint s'ajouter à la guerre continentale, la Convention se trouva fort gênée d'y faire face[1].

1. Chasseriau, *Précis historique de la Marine française*. Paris, 2 vol. in-8°, 1845 ; — Jurien de la Gravière, *Guerres maritimes*

Au début de 1793, la République possédait, dans les ports ou sur chantiers, 60 vaisseaux et 77 frégates. La flotte armée se composait de 22 vaisseaux, 32 frégates, 18 corvettes, 24 avisos, 2 chaloupes canonnières, 10 flûtes ou gabares. Sur un rapport de Kersaint, la Convention décréta, le 13 janvier, l'armement de 30 vaisseaux et de 20 frégates, afin de porter l'effectif à 52 vaisseaux et 52 frégates. Le même décret ordonna la construction de 25 vaisseaux, 20 frégates, 20 corvettes et 6 galiotes à bombes. La dépense de ces armements était évaluée à plus de 15 millions par mois.

Un nouveau décret du 31 janvier autorisa les armements en course, mais en limitant à un sixième du chiffre des marins valides le nombre de ceux qui pourraient servir sur les corsaires. De nombreux bâtiments sortirent de nos ports, surtout de Dunkerque, mais aussi du Havre, de Cherbourg, de Saint-Malo, de Lorient, de Nantes, de La Rochelle, de Bordeaux, de Bayonne, et même des plus modestes, comme les Sables-d'Olonne. Le commerce anglais subit des pertes énormes. Enfin, sur le rapport de Barère, la Convention rendit un *Acte de navigation*, destiné à développer la marine (21 septembre 1793).

Mais il ne suffisait pas d'avoir des bâtiments, il fallait les commander ; or, nous n'avions pas d'état-major. Les vides laissés par l'émigration étaient encore augmentés par la proscription. D'Estaing,

sous la République et sous l'Empire. 6e édit. 2 vol., 1879 ; — Chevalier, *Histoire de la Marine française sous la première République*. 1 vol. in-8°, 1886.



Kersaint, Grimouard étaient envoyés à l'échafaud. Les contre-amiraux Morard de Galle, Kerguelen, La Touche-Tréville étaient destitués et emprisonnés. De même les commandants Bruix, Lacrosse, Richery, Bouvet, Blanquet du Chayla. Tous les anciens *ci-devant* de la marine, comme ceux de l'armée, étaient privés de leurs emplois.

Pour remédier à cette pénurie d'officiers, le ministre fut autorisé à en prendre dans les rangs inférieurs et dans la marine marchande. L'avancement devint aussi rapide sur mer qu'il l'était aux frontières. Mais les amiraux ne surgirent pas, comme ailleurs les Hoche et les Bonaparte. Les nouveaux chefs ne pouvaient suppléer par leur bravoure à leur inexpérience de la tactique navale. En 1795, le représentant du peuple Letourneur (de la Manche), envoyé en mission auprès de l'amiral Martin, à la suite d'un combat dans lequel avaient succombé deux de nos vaisseaux, écrivait au Comité :

« Les équipages se sont conduits avec une intrépidité peu commune, et je suis convaincu que ce revers ne fera qu'ajouter à leur énergie. Il y a beaucoup de bonne volonté parmi les officiers ; mais je ne puis vous dissimuler qu'elle n'est soutenue ni par l'expérience, ni par une capacité suffisante, au moins pour la plupart. » En 1805, Villeneuve ne se plaignait-il pas encore « du défaut d'expérience de mer de nos officiers et de nos matelots? »

Beaucoup d'anciens officiers rentrèrent dans les cadres. Mais pouvaient-ils oublier la persécution qu'ils avaient subie, la défiance dont on continuait de les entourer? Pouvaient-ils, sans prévention,

servir aux côtés de collègues dont l'origine et les grades étaient de date si récente? De là des tiraillements dont souffrit le service et dont nous verrons les conséquences dans l'expédition de 1796.

Ce n'étaient pas seulement les officiers qui manquaient, c'étaient aussi les hommes. On fut forcé de faire des levées pour la flotte, comme pour l'armée de terre, par réquisition, système préconisé par Kersaint, qui trouvait la *presse* meilleure que l'inscription maritime.

Mais ces équipages étaient assez mal composés, et souvent assez peu disciplinés. Les déclamations des clubs, la lecture des journaux dits *patriotiques* répandus à bord avec profusion, les pénétraient beaucoup de leurs droits civiques, trop peu de leurs devoirs militaires. Depuis l'affaire de Toulon, ils se figuraient que leurs officiers voulaient les vendre à l'Angleterre. Ils se battaient avec entrain, mais connaissaient mal les manœuvres de bord, celles des voiles, surtout celles du canon. Ce qui est sensible dans les rencontres navales de ce temps, c'est l'infériorité de notre artillerie, tandis que c'était à sa « grêle de boulets », comme l'écrit Nelson, que l'Angleterre devait l'avantage et que Nelson lui-même allait devoir ses triomphes d'Aboukir et de Trafalgar.

En résumé, peu d'officiers, des équipages mal exercés, de vieux bâtiments; pas de bois, pas de fer, pas d'artillerie; de mauvais cordages, des vivres avariés ou insuffisants: telles étaient les faibles ressources avec lesquelles il fallait lutter contre les forces redoutables de l'Angleterre.



Rarement, au contraire, la marine anglaise avait présenté un plus majestueux ensemble.

« La perspective d'une rupture avec l'Espagne, à propos des affaires de Notka-Sund, en 1790, et avec la Russie à propos de la Turquie, l'année suivante, avait déployé une activité sans exemple dans les arsenaux de la Grande-Bretagne ; à ce point que, en 1792, plus de 60 sur 87 vaisseaux de la réserve étaient en bon état... Il y avait alors dans la marine britannique 17 amiraux, 19 vice-amiraux, 19 contre-amiraux, 446 capitaines de vaisseau, 163 commandants de frégate ou de corvette, 1 417 lieutenants, 45 000 hommes de mer dont le service, pour l'année courante, avait été approuvé par le Parlement[1]. »

L'Angleterre possédait alors 158 vaisseaux de ligne et 115 frégates, sans parler des autres bâtiments, le tout portant 8 718 canons, tandis que la France était réduite à 6 000. Et sur ces navires un état-major où l'on trouvait, parmi les amiraux : lord Howe, le vétéran des guerres d'Amérique, lord Hood, lord Bridport ; parmi les vice-amiraux : Hotham, Jervis, le futur lord Saint-Vincent, Gardner, Colpoys, Duncan ; parmi les commodores : Warren, Cornwallis, Sydney Smith, Linzee, Keith, Pellew, etc. ; enfin, parmi les capitaines, Nelson, Collingwood, Parker, Troubridge, Duckworth, et tant d'autres, autour desquels se pressaient des équipages d'une discipline admirable, malgré les rigueurs qui la

1. W. James, t. I, chap. II. *The Naval history of Great Britain from the declaration of war by France, in 1793, to the accession of George IV.* London. 6 vol. in-8°, 1837.



contenaient et que ne put faire fléchir la double révolte de 1797.

En outre, l'Angleterre avait à sa disposition les flottes de la Hollande, de l'Espagne, de la Sardaigne et du royaume de Naples, qui présentaient encore une belle apparence. La lutte était évidemment inégale.

L'année 1793, dans la Méditerranée, commença par l'expédition de Sardaigne, qui ne réussit pas (janvier-février); et se termina par le désastre de Toulon, qui nous coûta 13 vaisseaux et 9 frégates.

Elle ne fut pas meilleure dans l'Océan. L'escadre de Brest, sous les ordres de Morard de Galle, croisait sur les côtes de Bretagne pour empêcher les communications de la Vendée avec l'Angleterre. Elle fut forcée de rentrer par l'insubordination des équipages.

En 1794, l'armée navale de l'Océan, sous Villaret-Joyeuse, sortit de Brest pour aller au devant d'un convoi attendu d'Amérique. Elle livra le fameux combat du 13 prairial (1er juin), dont la Convention célébra l'héroïsme, mais qui n'en faisait pas moins perdre 6 vaisseaux à la République. En 1795, elle reprit la mer. Battue par la tempête, elle revint toute désemparée, 3 vaisseaux avaient sombré: plusieurs s'étaient perdus sur la côte. Quelques mois plus tard, la bataille de Groix nous coûta encore 3 vaisseaux (23 juin). De son côté, la flotte de la Méditerranée, sous le contre-amiral Martin, dans une rencontre avec l'escadre anglaise de l'amiral Hotham, perdit 2 vaisseaux (13-14 mars). En

deux ans, c'était une perte totale de 33 bâtiments[1].

On peut dire qu'après prairial nous en étions réduits à la défensive sur mer, tandis que nos armées de terre débordaient hors de nos frontières. Comme nous ne pouvions opposer un front égal à la ligne ennemie qui enserrait nos côtes, la lutte se bornait à des combats isolés, pour ainsi dire corps à corps, où éclatait l'intrépidité de nos marins, mais que le nombre de nos ennemis, la rapidité de leurs manœuvres, la précision de leur artillerie nous rendaient funestes. Cette guerre maritime nous ruinait en détail. En outre, si elle suscitait d'admirables lieutenants, elle ne formait pas un seul chef d'escadre. Il fallait en finir, mais comment? Par une attaque directe contre l'Angleterre.

On pouvait donc espérer que, lorsque la Révolution aurait désarmé une partie de la coalition continentale, lorsqu'elle aurait conquis quelques alliances maritimes, lorsqu'enfin elle aurait recouvré quelque tranquillité intérieure, elle songerait à reprendre contre l'Angleterre la politique de l'ancien régime. C'est ce qui arriva sous le Directoire.

1. Pour l'histoire épisodique de ces combats de mer, voir Jurien de la Gravière, Guérin, Chasseriau, Chevalier, ouvrages cités.

CHAPITRE III

Les projets du Directoire.

Voilà comment le Directoire se trouva conduit, en 1796, aux projets si souvent tentés par l'ancien régime et qui s'étaient déjà fait jour dans les desseins de la Révolution. Toutefois, les grandes entreprises nous étaient interdites. Le Directoire n'avait pas d'argent ; le peu qu'il en possédait subvenait à la campagne menée contre l'Autriche, suivant le vaste plan de Carnot. Il n'avait pas de flotte. La Hollande nous avait bien promis une partie de la sienne (traité du 16 avril 1795) ; mais elle aimait mieux l'employer à reconquérir ses colonies que de l'exposer dans une tentative hasardeuse, plusieurs fois condamnée par l'expérience. Enfin, l'Espagne n'avait pas encore signé le traité de Saint-Ildefonse (19 août 1796), qui nous assurait son alliance offensive et défensive.

Dans la pensée du Directoire, il n'était donc question, tout d'abord, que d'occuper l'Angleterre chez elle par quelque coup de main. Pour employer l'expression même des généraux Humbert et La Barollière, il ne s'agissait alors que de *chouanner*.

Le général Humbert, que nous retrouverons plus tard, et le général La Barollière, qui avait servi en Vendée, avaient soumis à Carnot un projet de *chouannerie* en Angleterre, que Carnot étudia et

qu'on lui a prêté. On trouve, en effet, au Dépôt de la Guerre, des *Instructions pour l'établissement d'une chouannerie en Angleterre*[1], qu'une note marginale attribue à Carnot et place à la date de février 1797.

La provenance est exacte, car il y a des passages écrits de la main même de Carnot, mais non la date, qu'il faut ramener à 1796. Ces *Instructions* nous donnent bien l'idée du projet restreint de 1796. En voici le début :

« Ce n'est pas une révolution qu'il s'agit d'opérer ou d'amener en Angleterre. Il est possible qu'elle naisse des circonstances, que ces circonstances se préparent et se développent par l'exécution du plan dont il s'agit ; mais ce plan se borne, quant à présent, à inquiéter le Gouvernement, à occuper une partie de ses forces, à lui rendre le mal que nous a fait la chouannerie, organisée et alimentée par lui dans le sein de la République, et à le forcer ainsi à désirer et provoquer la cessation d'une guerre qui, par ce brandon jeté sur une partie de son territoire, deviendrait fatale à une portion nombreuse de ses habitants. »

Viennent alors des instructions relatives au choix des hommes qui doivent être, « autant que faire se pourra, jeunes, robustes, audacieux, d'une intrépidité reconnue dans les dangers, d'une âme accessible à l'appât du butin, sachant, à l'exemple des flibustiers dans les Antilles, porter au milieu de leurs ennemis l'épouvante et la mort. » Puis, d'autres consacrées au nombre de ces hommes, « le pre-

1. Archives de la Guerre (Mss.).

mier noyau serait d'environ 2000 », à l'habillement, aux munitions, au débarquement, à la façon de guerroyer.

« Ils s'annonceront, eux et leurs soldats, *comme vengeurs de la liberté et ennemis des tyrans*. Ils jureront la guerre aux châteaux et promettront la paix aux chaumières. » Voilà bien l'esprit de 92.

Tel était le germe que nous allons voir grandir. La préparation de l'entreprise fut confiée au général Hoche, comme le prouve la correspondance inédite échangée entre lui et le Directoire, et dans laquelle on suit les transformations du projet primitif.

« 29 germinal an IV (18 avril 1796).

Le Directoire Exécutif au général Hoche, commandant en chef de l'armée des côtes de l'Océan [1].

« Vous trouverez ci-joint, citoyen général, l'extrait d'une lettre que le général La Barollière a écrite il y a quelque temps au Directoire Exécutif, et dans laquelle il propose d'organiser une espèce de chouannerie destinée à agiter l'Angleterre, comme une partie de la France l'a été depuis si longtemps. La perfidie de nos ennemis et des émigrés leurs complices nous force à user de cette espèce de représailles, dont le général Humbert assure que vous avez déjà eu l'idée. Ce général s'étant offert pour conduire en Angleterre un corps de 1000 à 1500 hommes, le Directoire a accepté sa proposition et vous remet le soin de former cette troupe sans délai

1. Archives de la Guerre. *Registre de Correspondance générale. Armée des Côtes de l'Océan*, t. XIII. Toute cette correspondance est inédite.



et d'une manière secrète. Il va donner des ordres au ministre de la marine pour qu'il tienne à votre disposition des bâtiments suffisants pour le transport de 1500 à 2000 hommes, soit à Port-Malo, soit à Morlaix. Vous en connaîtrez incessamment les résultats.

« En confiant au général Humbert le soin de cette opération, qui pourrait devenir avantageuse à la France, et même contribuer à la conclusion de la paix, le Directoire ne s'est pas dissimulé que cet officier avait besoin d'un guide, et il vous charge, citoyen général, de lui en fournir un convenable. »

(Suit la note des objets demandés par le général Humbert.)

« Les provinces anglaises de Cornouailles et de Devonshire sont les seules où le général Humbert pourra débarquer, et, s'il y était pressé, il pourrait facilement traverser le canal de Bristol pour passer dans le pays de Galles. La province de Cornouailles, quoique moins garnie de bois que le Devonshire, paraît devoir être préférée. On y insurgerait les ouvriers des mines, qui sont fort nombreux, et en prenant la précaution de faire rompre les ponts de la rivière Tamar [1], un parti pourrait y agir avec une sorte de sûreté. Le Directoire vous fera passer incessamment des détails sur ces deux provinces, et croit inutile de s'étendre davantage sur l'objet de la présente, vous laissant le soin de diriger tous les préparatifs de l'expédition dont il vient de vous

1. C'est une petite rivière qui coule du nord au sud pour se jeter dans la baie de Devonport, et qui isole la presqu'île de Cornouailles.

entretenir, et celui de donner à son chef les instructions nécessaires.

« P. S. — Ne faites usage de l'autorisation relative aux forçats que lorsque toutes les mesures seront prises pour leur embarquement.

Signé: LE TOURNEUR, CARNOT, BARRAS. »

Hoche répondit:

« *Au quartier général de Rennes, le 9 floréal de l'an IV* (28 *avril*)

« Au Directoire Exécutif,

« Citoyens, si l'on eût adopté, il y a 15 mois, ce que vous m'ordonnez de faire, les malheureux *defenders* eussent été armés et secourus, les régiments d'émigrés désorganisés, les îles anglaises de Jersey, etc. prises, et peut-être une partie de l'Angleterre serait-elle livrée aujourd'hui aux angoisses que nous éprouvons en Bretagne. Lorsque je proposai d'entreprendre quelques-unes de ces choses au comité de Salut public, on me répondit qu'il *fallait comprimer le terrorisme*. Je n'en parlai donc plus. (C'est une allusion à une lettre de Hoche, datée de Moncontour, du 20 mars 1795, et dont nous reparlerons.)

« Je donnerai tous les ordres convenables et à temps. Je dresserai quelques instructions dont il a besoin [1], et il sera accompagné d'un homme sur lequel je compte beaucoup, bon et brave officier. Nous pouvons nous servir de forçats, de 5 à 600 déserteurs rentrés; ceux-ci ayant fait la guerre avec

1. Il s'agit d'Humbert.



Stofflet et Charette connaissent le métier. Ils sont maintenant aux iles de Rhé, d'Oleron, etc. Le difficile de l'affaire est l'objet de transport. La marine française fait en vérité pitié. Sidney Schidt (*sic*) bloque tous nos ports et vomit sur nos côtes des émigrés, des armes, de l'or. Il commande une division de quatre frégates, deux bricqs et quelques chasse-marée français. Je prie le Directoire d'observer que ce ne sont pas des bâtiments de transport qui peuvent servir à l'expédition. Il faut que nos hommes soient transportés par des frégates, corvettes ou même des corsaires, pourvu qu'ils marchent bien. Je désirerais que le Directoire voulût bien mettre à ma disposition dans les ports de Saint-Malo et de Cherbourg quelques-uns de nos bâtiments, quelques canonnières et un fin voilier avec lequel je puisse me rendre promptement d'un point de la côte à l'autre... Ceci étant arrangé, je pourrais tenter l'expédition dont j'ai parlé il y a quelque temps. Rien de tout cela n'est difficile il faut un peu d'adresse et surtout de secret. J'ai éprouvé qu'il n'en existait pas dans certaine partie de notre marine...

L. HOCHE. »

Il écrivit encore, quelques jours après, le 9 juin 1796 :

« *Au quartier général à Rennes, le* 21 *prairial an IV.*

« Au Directoire Exécutif,

« Citoyens, afin d'extraire de l'armée beaucoup de soldats qui, quoique très braves, se livraient au

désordre, j'ai préféré choisir les 1 600 hommes de la première expédition, commandée par Humbert, dans les bataillons. Je me rends à Brest afin de conférer avec l'amiral Vilaret (*sic*) sur les moyens à employer pour jeter 1 000 à 1 200 forçats sur les côtes de la principauté de Galles, et alors je pourrais les faire commander par Mascheret, qui au demeurant est bien le plus mauvais sujet dont on puisse purger la France. Je prie le Directoire de me l'envoyer en toute diligence.

« Je crois que le Directoire pourrait penser à une expédition sérieuse sur les côtes d'Angleterre. Je m'en suis occupé autrefois, et je crois entrevoir que les circonstances ne sont pas défavorables. Je demanderais au Directoire la permission de correspondre pour tous les objets de détail avec le ministre de la marine, et sans grands frais nous pourrons faire beaucoup.

« Plusieurs officiers généraux se sont présentés pour venger la patrie des maux que nous a faits l'infâme gouvernement anglais. J'ai la presque certitude que celui-ci ne sait plus que faire. Le Parlement étant prorogé, le roi seul peut, en cas d'événements malheureux, ordonner de grandes mesures qui ne peuvent que mécontenter le peuple. Si, dans un moment de troubles, le Parlement est assemblé, ne peut-on espérer une révolution ? La peur grossit les objets. Le genre de guerre que je me propose de faire à nos rivaux est terrible. Les résultats en sont certains pour la République. Il ne faut plus que la permission d'agir.

« Peut-être me livré-je trop à des espérances



flatteuses. Le Directoire saura rectifier ce qui ne serait pas convenable, et ordonner ce qu'il croira utile au bien de l'État.

L. HOCHE. »

Il apparaît bien clairement, d'après cette lettre, que le Directoire ne concevait alors rien de plus qu'un simple coup de main contre l'Angleterre, et qu'il y employait, d'une part, 15 à 1600 hommes qui prenaient le nom de *légion franche* et que commandait Humbert ; d'autre part un corps de forçats, tirés du bagne de Brest, et grossis d'un contingent d'anciens déserteurs.

Les modestes proportions de l'entreprise nous sont encore attestées par les préparatifs faits à Saint-Malo (Port-Malo, dans le langage du temps) sur lesquels nous trouvons des renseignements dans les quelques lettres qui suivent.

Port-Malo, le 16 prairial an IV (4 juin 1796).

« Cornic, contre-amiral, au citoyen Truguet.

Cornic apprend à Truguet, ministre de la marine, que Hoche est arrivé à Port-Malo le 14 prairial au soir, et qu'il a arrêté, de concert avec lui, les dispositions nécessaires pour l'exécution du projet. Cornic ajoute : « Voici, ci-après, la liste des bâtiments que nous avons jugés suffisants pour cet objet et que je tiendrai à sa disposition à l'époque du 10 messidor, temps que ce général m'a fixé :

« La corvette-brick *la Colombe*, portant 12 canons de 12 ;

« La *Belliqueuse*, brick : 16 canons de 8;

« Le cutter *le Souffleur* : 10 canons de 4;

« L'aviso *la Laure* : 6 canons de 3, plus 5 flûtes. »

Ces bâtiments réunis, d'après Cornic, suffiront à porter un total de 1 600 hommes. (Archives de la Marine, Mss.)

Cornic écrit encore de Port-Malo, le 4 messidor (22 juin) :

« Citoyen ministre,

« Je viens vous rendre compte des dispositions prises jusqu'à ce jour pour l'exécution du projet entrepris par le général Hoche.

« Les bâtiments que nous avons destinés pour le passage des troupes sont tout prêts et sur rade depuis quelques jours...

« Le général Humbert, qui est chargé de diriger cette opération, est arrivé avec une partie de sa troupe de Châteauneuf, et il est venu, il y a deux jours, en ce port pour conférer avec moi sur son exécution. Il m'a fait part de son projet, et j'ai cru devoir lui présenter les risques du passage avec des forces bien inférieures à celles qu'ont ordinairement les ennemis dans ces parages, etc... » (Arch. de la Marine).

De son côté, Truguet écrivait à Carnot :

Paris, 23 prairial an IV (11 juin).

« Le ministre de la marine et des colonies au citoyen Carnot, président du Directoire Exécutif (*Pour vous seul*) :

« Je vous annonce, citoyen président, que le

projet convenu et qui doit s'exécuter à Port-Malo vient d'être concerté et arrêté entre le commandant des armes de Saint-Malo et le général Hoche. Dix bâtiments choisis viennent d'être mis à la disposition du général Hoche, et ils seront en état de transporter 1600 hommes. Tout pourra partir le 10 messidor prochain, si les hommes sont arrivés. La petite division sera bien commandée, et si la fortune la seconde bien, nous trouverons un double avantage à mettre en mer *vos* 1600 *braves*.

« Une charmante corvette de 16 canons a été mise à la disposition du général pour son service personnel.

« Salut et respect,

« TRUGUET[1]. »

L'expression : *vos* 1600 *braves*, dans une lettre adressée à Carnot, et *pour lui seul*, indique bien qu'il ne s'agit encore que du projet de chouannerie, tel qu'il avait été modifié par Carnot lui-même et maintenu dans les limites que Carnot lui avait assignées, quand il écrivait : « Ce n'est pas une révolution qu'il s'agit d'opérer ou d'amener en Angleterre... Ce plan se borne, quant à présent, à inquiéter le gouvernement, etc. »

Tout cela est confirmé par la lettre suivante de Hoche au Directoire (30 prairial 18 juin[2]) :

« Citoyens directeurs,

« J'ai reçu les diverses lettres, mémoires, instructions que m'a transmis le Directoire, au sujet de

1. Archives nationales (Mss). AF, III. 186 B. D 859.
2. Archives de la Guerre (Mss).



l'expédition confiée au général Humbert. Les ordres et instructions que précédemment j'avais remis à cet officier se trouvant conformes aux intentions du gouvernement, je n'y ajouterai que les cartes que j'ai reçu (*sic*).

« Le corps s'organise. En général, les officiers en sont très bons, les soldats intrépides. Et si le chef n'a pas toute l'intelligence et la discrétion convenables, j'ose assurer que les officiers qui l'entourent suppléeront à ce qui lui manque.

« J'ai cru devoir donner à la troupe destinée à l'expédition le nom de *légion des Francs*. Elle est divisée en trois bataillons d'infanterie. Les compagnies, au nombre de trente, sont composées de cinquante hommes, tout compris. Il y a en outre une compagnie de 70 hussards et une de 36 artilleurs. Chaque individu n'emporte que ce qui lui est strictement nécessaire.

« Il est impossible de faire espérer à ces hommes une fortune brillante. Ils ne peuvent tout au plus se charger que de beaucoup d'or. Quant au mal à faire au gouvernement anglais, on peut s'en rapporter à eux. Chacun d'eux sait ce qu'ont produit dans notre propre païs (*sic*) les viols, les pillages et les assassinats. Que sera-ce en pays étranger?

« Je pars demain pour Brest et j'espère lever un nouveau corps parmi les forçats. Il sera jeté, s'il est possible, sur les côtes du pays de Galles. Je désire que le Directoire approuve que je fasse passer successivement et sur différents points assez de troupes pour qu'un homme de tête puisse aller changer chez nos rivaux eux-mêmes la face de leurs affaires. »

Ainsi le projet se bornait à l'envoi d'Humbert avec un corps de 1600 hommes, au total, chargés de débarquer dans la Cornouailles, et appuyés d'un second contingent, formé de déserteurs et de forçats, qu'on aurait jeté sur le pays de Galles. Tout à coup, et sans transition apparente, ce projet se transforme et s'agrandit. Il s'agit maintenant d'opérer sur le flanc de l'Angleterre, non plus une diversion militaire, mais une révolution politique, et de substituer au coup de main dont le pays de Galles devait être le modeste théâtre, un vaste dessein sur l'Irlande.

Avant même que fussent réglés les derniers détails de la tentative préparée à Saint-Malo, et dont l'exécution était fixée au 10 messidor, le Directoire envoyait à Hoche, par courrier extraordinaire, l'importante communication qu'on va lire, datée du 1er messidor (19 juin) :

« Le Directoire Exécutif au général en chef Hoche, commandant de l'armée des côtes de l'Océan :

« Le moment est venu, citoyen général, où le Directoire Exécutif doit vous communiquer, sans réserve, quelques projets qu'il a conçus, et dont l'exécution doit être principalement surveillée par vous. La situation du pays où vous commandez, le désir que témoignent la plupart des chefs chouans de rentrer dans le sein de la République, et la confiance que vous avez inspirée aux départements naguère insurgés, ont rendu possibles des plans sur lesquels le Directoire n'avait d'abord arrêté qu'une attention spéculative.

« Il s'agit, citoyen général, de rendre un pays



généreux et mûr pour une révolution à l'indépendance et à la liberté qu'il appelle. L'Irlande gémit depuis plusieurs siècles sous le joug odieux de l'Angleterre. Les *defenders* nombreux qu'elle contient sont déjà secrètement armés pour l'en affranchir, et l'espoir seul du secours que peut lui donner la République française a pu les engager à différer le moment d'une insurrection générale, dont l'arrivée de ces secours doit être le signal. Déjà, pour préparer cet événement intéressant, le Directoire a envoyé un agent secret et fidèle pour s'aboucher avec les principaux *defenders*, les instruire du lieu de débarquement des troupes françaises et prendre des mesures pour assurer le succès de l'entreprise[1]. Détacher l'Irlande de l'Angleterre, c'est réduire celle-ci à n'être plus qu'une puissance de second ordre ; c'est lui enlever une grande partie de sa supériorité sur toutes les mers. Il serait superflu de s'étendre sur tous les avantages que procurera à la France l'indépendance de l'Irlande. Vous saurez les apprécier. C'est à vous de préparer ce grand événement avec cette sagesse et ce secret qui seuls peuvent en assurer le succès.

« La marine française, à peine sortie du néant où une négligence l'avait plongée, n'a pu nous fournir des moyens assez grands pour exécuter à la fois un débarquement considérable. Nous sommes donc forcés à morceler en quelque sorte cette expédition et à en faire trois particulières, qui, se réunissant

1. C'était un nommé Jackson, qui n'eut pas le temps de remplir sa mission. Nous saurons pourquoi.

ensuite, nous mettront à même d'atteindre le but que nous nous proposons. Voici, citoyen général, ce qui a été proposé à cet égard, d'après l'exposé des moyens soumis par le ministre de la marine :

« 1° La flottille destinée pour l'Inde portera, en outre de la demi-brigade nécessaire pour assurer le succès de l'expédition qui lui est confiée, 5 000 hommes au moins, de bonnes troupes, qu'elle débarquera sur les côtes d'Irlande, dans la province de Connacie (*sic*)[1], et, s'il est possible, dans la baie de Galloway. Ces 5 000 hommes seront extraits de l'armée des côtes de l'Océan, et vous leur donnerez l'artillerie nécessaire pour se maintenir en Irlande jusqu'à l'arrivée de nouveaux renforts. Ils devront s'emparer de toute la Connacie, à l'exception du comté de Leitrim. Ils occuperont également le comté de Clare jusqu'à l'embouchure de la rivière Shannon. Ils porteront au moins 10 000 fusils avec eux, et une partie des habits pris sur les Anglais à Quiberon seront destinés pour ces habitants. La flottille de l'Inde devant partir dans un mois et demi, il n'y a pas un moment à perdre pour disposer d'avance les 5 000 hommes qu'elle devra débarquer en Irlande. Leurs chefs devront être intelligents, probes, amoureux de la discipline et capables de se conduire avec audace et vigueur.

« 2° Une seconde expédition sera préparée à Brest, par vous et le ministre de la marine, avec lequel vous vous concerterez. Elle devra être prête avant le 15 fructidor prochain[2]. La flottille qui y sera con-

1. Connaught.
2. 1er septembre 1796.

sacrée portera au moins 6 000 hommes, pareillement extraits de l'armée des côtes de l'Océan, et composés de corps francs que vous lèverez et auxquels vous donnerez des officiers intrépides, zélés pour la discipline et extraits des autres corps. Vous les choisirez principalement parmi ceux que la nouvelle organisation générale aura réformés. Une partie de ce corps devra être destinée à former une troupe à cheval qui se procurera des chevaux au moment de son arrivée en Irlande, et vous aurez soin de prendre la même précaution pour une partie des 5 000 hommes dont la flottille de l'Inde sera chargée. Le Directoire vous enverra des officiers parlant anglais qui pourront être employés avec avantage dans cette seconde expédition qui débarquera pareillement à la baie de Galloway. Quant à la composition des corps francs dont il vient d'être parlé, elle sera telle qu'elle puisse purger la France de beaucoup d'individus dangereux, et il n'y a pas d'inconvénient à y incorporer les ci-devant chouans dont les intentions paraîtront convenables. Le Directoire doit cependant vous faire observer que ces corps francs ne peuvent, à raison de ce que prescrit la Constitution, porter ce titre qu'au moment de leur débarquement.

« 3° La troisième expédition partira de la Hollande à la même époque que la seconde. Le général en chef de l'armée du Nord est chargé de la disposer. Elle sera de 5000 hommes, la plupart déserteurs étrangers, commandés par les officiers français, et dont une partie est déjà enrégimentée. Si vous pouvez leur donner cinq mille habits rouges,

pris à Quiberon, dirigez-les sans délai vers Ostende, et prévenez-en le général en chef Beurnonville qui ne connaît pas le but de l'armement. Cette troisième expédition est aussi pour la baie de Galloway.

« Vous trouverez ci-joint, sous le n° 1, copie du manifeste que le commandant français en Irlande devra publier au moment du débarquement et plusieurs mémoires qui vous instruiront de la situation de l'Irlande.

« Si les moyens de la marine française eussent permis au Directoire de porter en même temps dans la Connacie les 6 000 hommes destinés à assurer la liberté de l'Irlande, il n'eût pas hésité de vous demander de vous mettre à la tête d'une si glorieuse entreprise et qui promet de si heureux résultats. Aujourd'hui le Directoire se borne à vous recommander de composer, avec beaucoup de soin, l'état-major de la petite armée de Connacie. Il se réserve de vous transmettre de nouveaux ordres à cet égard. Il vous laisse la plus grande latitude sur les dispositions à faire et va s'occuper du moyen de procurer les fonds indispensables pour assurer le succès.

« P. S. — Les tentatives de chouannerie, dans le pays de Galles et dans le comté de Cornouailles, doivent être considérées comme une diversion utile, capable de contribuer fortement au succès de la grande expédition d'Irlande.

« *Signé :* CARNOT, REWBEL, BARRAS[1]. »

Tel était le changement que subissait le projet primitif : trois corps au lieu de deux, formant un

1. Archives de la Guerre Minute).



total de 15 000 hommes au lieu de 1 600; tous les trois destinés à l'Irlande au lieu du pays de Galles, et partis de trois points différents pour le même rendez-vous: la baie de Galloway. C'était une faute que ce morcellement de l'expédition, faute semblable à celle que les émigrés avaient commise à Quiberon, et le Directoire n'était pas loin de le reconnaître; inévitable, toutefois, dans l'état de notre marine. Mais ce second projet n'allait pas tarder d'être transformé lui-même; sous quelles influences, nous le verrons.

En outre, avec sa modestie naturelle, Hoche acceptait la préparation de l'expédition sans en revendiquer la conduite. Il avait écrit de Montcontour au Directoire, dès le 23 juin, une lettre confidentielle pleine des assurances de son dévouement. Il promettait de s'occuper sans relâche de l'expédition. Il demandait seulement à se rendre à Paris, incognito, s'engageant à ne pas rester plus de cinq jours. Il se faisait fort de fournir 16 et même 20 000 hommes[1].

Les événements qui allaient modifier la marche de l'expédition lui destinaient un rôle plus élevé. Le Directoire songeait au général Kilmaine, d'origine irlandaise[2]. Il réservait Hoche pour la guerre

1. Archives de la Guerre (Mss).

2. *Kilmaine*, né à Dublin, en 1754, avait quitté très jeune son pays pour entrer au service de la France. Il fit la campagne d'Amérique, et en 1789 il était capitaine au régiment des hussards de Lauzun.

Dès lors, son avancement fut rapide. Général de brigade dans les armées des Ardennes et du Nord, il fut ensuite envoyé en Vendée. Au lieu d'aller en Irlande en 1796, il passa à l'armée

continentale, peut-être aussi pour des éventualités intérieures qu'on n'osait pas nettement prévoir. Mais nul autre, plus que Hoche, ne possédait les qualités nécessaires pour conduire une pareille entreprise.

Est-il besoin de rappeler le chemin parcouru en peu d'années par l'ancien sergent aux gardes-françaises? Versé dans les troupes de ligne en 1789, lieutenant en 1792, puis capitaine, il se signala dans l'évacuation de Maestricht, au mois de mars 1793. C'est alors qu'il devint aide de camp du général Le Veneur, qui commandait une division de l'armée de Dumouriez et dont l'influence fut sur lui si profonde et si heureuse.

Le Veneur était un ancien ci-devant. Mais il s'était attaché à la France nouvelle, au lieu de la combattre dans les rangs des armées étrangères. Avec l'expérience de l'âge et la finesse qu'il tenait de son éducation, il découvrit dans Hoche la probité, la loyauté, la hauteur d'une âme naturellement grande, et il se proposa de faire tourner tous ces dons au bien de la patrie et à la gloire de la République. Il dirigea les travaux de Hoche, choisit ses lectures, corrigea ce que son style avait d'exubérant et de déclamatoire. Hoche accepta cette tutelle morale et y répondit par une reconnaissance affectueuse qui ne s'éteignit qu'avec sa vie. Ses livres lui avaient appris à penser; Le Veneur lui avait appris à écrire;

d'Italie, sous Bonaparte. Au retour d'Italie, il fut nommé général en chef de l'armée d'Angleterre. Mais l'expédition n'eut pas lieu. Il reçut alors le commandement d'Helvétie, qu'il céda bientôt à Masséna. Il mourut à Paris, en 1799.



Il n'avait besoin de personne pour apprendre à vaincre.

Il assista à la bataille de Nerwinden (18 mars 1793), ainsi qu'aux combats qui marquèrent la retraite de l'armée du Nord, et fut chargé d'en aller rendre compte à Paris. Au retour, il trouva son général arrêté comme suspect. Il s'en plaignit trop vivement et fut lui-même dénoncé et arrêté. Mais il adressa à Couthon, membre du comité de Salut public, un mémoire qu'il venait de rédiger sur la conduite de la guerre dans le Nord, et qu'il accompagna de la lettre suivante :

« Ainsi que je vous l'ai promis, citoyen, je vous fais passer mon travail sur la défense de la frontière du Nord. Ce travail est sans doute le fruit d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé ; mais pourriez-vous croire qu'il est d'un jeune homme traduit devant le tribunal révolutionnaire ? Quel que soit mon sort, que la patrie soit sauvée et je demeure content. Mais à chaque instant le danger augmente. Vos généraux n'ont aucun plan. Il n'y a point aujourd'hui parmi eux un homme capable de sauver la frontière. Je vous demande donc d'être entendu, soit au Comité, soit par les représentants près des armées. Qu'on me laisse travailler dans une chambre, les fers aux pieds, jusqu'à ce que les ennemis soient hors de France. Je suis sûr d'indiquer les moyens de les chasser avant six semaines. Ensuite, on fera de moi ce qu'on voudra. »

Le Comité le fit mettre en liberté et l'envoya à Dunkerque comme chef de bataillon. A Dunkerque, sous le général Souham, il fut l'âme de la défense

contre les Anglais. C'est là, dans ce nid de hardis corsaires où vivaient les souvenirs de Jean Bart et de Thurot, qu'il prit cette haine de l'Angleterre qu'il exhala dans le projet de descente qu'on lui attribue et que son biographe Rousselin place à la date d'octobre 1793 [1].

Ce qu'il venait de faire attira davantage sur lui l'attention du Comité. En six semaines, il fut successivement promu général de brigade, général de division, et enfin, le 20 octobre 1793, général en chef de l'armée de la Moselle. Il délivra l'Alsace envahie et fut nommé à l'armée d'Italie. Il venait à peine d'arriver à Nice, et, avant Bonaparte, il avait désigné la Lombardie comme le champ de bataille où il fallait vaincre l'Autriche, quand il fut destitué, jeté en prison à Paris, et délivré seulement par le 9 thermidor. Mais au lieu d'aller combattre sur le Rhin ou sur les Alpes, il fut condamné à finir cette obscure et terrible guerre de Vendée qui avait déjà lassé plusieurs généraux.

Vers la fin de 1794, trois armées républicaines occupaient les départements insurgés : celles *des côtes de l'Ouest*, en Vendée ; *des côtes de Brest*, en Bretagne ; *des côtes de Cherbourg*, dans le Maine et la Basse-Normandie. Nommé en septembre au commandement des côtes de Cherbourg, Hoche y joignit bientôt celui des côtes de Brest. Il eut à refaire une armée avant de travailler à la pacification. Comment il y travailla, on le sait. Toutefois, les

1. Voir Bibliographie et ouvrages consacrés à Hoche. Pièces justificatives C.



conventions qu'il parvint à passer avec Charette (17 janvier 1795) et avec Stofflet (2 mai); et la conférence qu'il eut avec les chouans de Bretagne à la Mabilais, près de Rennes, ne l'abusèrent pas sur les dispositions des royalistes, et il prévoyait un retour offensif et plus redoutable.

Malgré les illusions du gouvernement qui croyait tout terminé, malgré les injustices, les dénonciations, les dégoûts, Hoche tenait bon. Il écrivait à Le Veneur : « Je suis las d'être ainsi ballotté... Je ne puis rester plus longtemps soumis au caprice des événements. Sachez quels reproches on me fait. Est-ce d'avoir dit la vérité? Je la dirai toujours. Hélas! il y a un an, j'étais au fond d'un cachot bien humide pour l'avoir dite. Cela ne m'a pas corrigé... Que m'importe, après tout, que les hommes me rendent justice, si ma conscience ne se reproche rien. » La tentative de Quiberon lui donna raison.

Le 31 août 1795, un arrêté du Comité le nomma au commandement de l'armée de l'Ouest. Enfin, le 26 décembre, un arrêté du Directoire lui confia les trois armées réunies sous le nom d'*Armée des Côtes de l'Océan*. Il arriva à Angers le 5 janvier 1796, pour prendre possession de cette véritable dictature militaire.

Dans les premiers mois de 1796, on le trouve tour à tour à Angers, à Rennes, à Alençon, à Laval, à Caen, en Vendée, surveillant ses forces qui s'élevaient à près de 100000 hommes, formant trois corps, de l'Est, de l'Ouest et du Sud, partagés chacun en divisions, et répartis sur tout le littoral, depuis Caen jusqu'à La Rochelle. La lutte, dangereuse encore,

n'était plus la guerre, ni même la chouannerie. Il ne restait qu'à assurer la paix des campagnes et la sécurité des routes. Stofflet et Charette, traqués de tous côtés, furent enfin pris et fusillés (16 février-29 mars). C'est alors que le Directoire lui rendit justice, et que les deux Conseils, en proclamant que « l'Armée des côtes de l'Océan avait bien mérité de la patrie, » décernèrent à son jeune général le titre glorieux de *Pacificateur de la Vendée* (16, 17 juillet 1796).

Hoche désormais put détacher 10 000 hommes sur l'armée d'Italie et consacrer d'autres troupes à l'expédition d'Irlande. Cette affaire fut celle de sa trop courte vie qui le séduisit davantage. Il y était à la fois porté par ses talents militaires, par sa haine contre l'Angleterre, par ses vues politiques.

Malgré le travail énorme qu'il avait dépensé en Vendée, il avait besoin d'un théâtre plus vaste. Il enviait ses camarades Jourdan, Moreau, Championnet, envoyés sur les frontières du Nord et du Rhin, combattant au grand jour de l'histoire, tandis qu'il se consumait en luttes ignorées dans ces halliers du Bocage. Chargé de l'expédition d'Irlande, il put s'épanouir à Brest, dans toute la liberté d'une âme ardente, enfiévrée de besogne. Nulle part il ne fut plus lui-même et par les grands côtés de son génie, par une activité incroyable à pénétrer dans tous les détails, par la promptitude dans la décision, par la sûreté dans le choix des hommes, par l'ascendant exercé sur son entourage; comme aussi par des défauts très sensibles dans ses lettres, par une extrême mobilité d'humeur, par un brusque penchant au

découragement, par la manie du contrôle et parfois de la dénonciation; singulier mélange de passions contraires dans une âme éprise de gloire et comme pressée de vivre, que les années auraient délivrée de ses scories pour n'y laisser briller que les dons d'un grand capitaine unis aux qualités d'un grand citoyen.

La haine contre le gouvernement britannique avivait encore ses instincts militaires. Cette haine, on la respirait partout alors; dans les assemblées, dans les journaux, dans les armées, sur les flottes. On la respirait plus fortement encore dans l'Ouest, au bord de l'Océan, sur les côtes où l'Anglais, depuis la guerre de Cent ans, est resté l'ennemi héréditaire. D'ailleurs, dans la campagne qu'il venait de conduire, Hoche avait, à chaque pas, rencontré l'action, les intrigues et l'argent de l'Angleterre. Quelque temps après Quiberon, il écrivait au comité de Salut public :

« Rennes, 9 août 1795.

« Les Anglais, en s'éloignant de Quiberon, viennent de nous envoyer douze chasse-marée remplis de vieillards chouans, de femmes et d'enfants. Je les ai fait mettre en liberté par le représentant du peuple Blad. Ce débarquement de bouches inutiles devait être fait sur Belle-Isle afin de l'affamer. La résistance du général Boucret a contrarié ce projet barbare.

« Citoyens, quels horribles moyens emploient nos ennemis pour nous combattre! Ce n'est point à la Révolution, c'est au peuple français que ces monstres



en veulent. Et voilà comme ils traitent ceux de nos malheureux concitoyens assez faibles pour se remettre en leurs mains! »

Enfin dès 1793, comme tant d'autres, il avait vu que le meilleur moyen d'atteindre l'Angleterre, c'était de l'attaquer chez elle. Il n'avait pas changé d'idée en 1796.

Il n'aurait pu trouver un auxiliaire plus dévoué que le ministre de la marine, Truguet, que ses services à la mer, ses voyages variés, ses connaissances étendues jointes à une vivacité d'humeur toute méridionale, avaient rapidement gagné aux entreprises audacieuses.

Truguet était né à Toulon en 1752. Fils d'un chef d'escadre, il était entré dans la marine fort jeune, en 1766, en qualité de garde-marine. Enseigne au moment de la guerre d'Amérique, il était lieutenant de vaisseau lorsque, sous les murs de Savannah, il sauva la vie à son amiral, le comte d'Estaing.

Choiseul-Gouffier, qui avait fait avec lui, à bord de l'*Atalante*, son fameux voyage de Grèce et d'Asie Mineure, l'emmena à Constantinople, lorsqu'il y fut envoyé comme ambassadeur, en 1784. Truguet leva les premières cartes marines de l'Archipel, de la mer de Marmara et de la mer Noire. Il rédigea pour les Turcs un *Traité pratique de manœuvres et de tactique*, dont ils avaient grand besoin depuis l'affaire de Tchesmé, mais qui n'en fit pas des marins, comme on le vit à Navarin. Il obtint des beys de l'Égypte des traités de commerce et de transit par Suez et la mer Rouge. Enfin, il remit à Louis XVI, sur cette question du trafic avec l'Inde

par l'isthme de Suez, un intéressant mémoire qui fut consulté plus tard par Bonaparte [1].

Rentré en France en 1789, il alla en Angleterre en 1791 pour y compléter ses connaissances. Capitaine de vaisseau en 1792, il devint, la même année, contre-amiral. Il coopéra avec la flotte aux opérations du général Anselme dans le comté de Nice et organisa l'expédition de Sardaigne, qui ne réussit pas. Incarcéré comme tant d'autres officiers de l'ancienne marine royale, il fut délivré par le 9 thermidor, nommé deux mois après vice-amiral, et appelé par le Directoire au ministère de la marine, le 4 novembre 1795. Il y apporta des plans de réforme peut-être excellents, mais dont l'exécution parut difficile [2].

Aussi bien, le Directoire, malgré les embarras intérieurs qui entourèrent son avènement, avait montré beaucoup de sollicitude pour notre marine, si affaiblie. Dès le 3 décembre 1795, sur la proposition de Truguet, il avait soumis au Conseil des Cinq-Cents, qui le repoussa, un remaniement de l'administration navale que venait de nous laisser la Convention. Le 19 janvier 1796, il avait chargé Truguet d'organiser la défense de nos colonies, ou du moins de ce qu'il en restait. Il travaillait, en outre, à unir à la France les marines de la Hollande et de l'Espagne. Enfin, il se laissait associer par

1. Cf. L. Pingaud : Choiseul-Gouffier, *La France en Orient sous Louis XVI*. 1 vol., 1886.

2. Il resta au ministère jusqu'en juillet 1797. Son administration est fort malmenée par Guérin, *Histoire de la Marine*. Il y fut remplacé le 16 juillet par Pleville Le Peley.

Truguet à des plans contre l'Angleterre dont les formes et les proportions furent successivement modifiées.

Ces plans, Truguet a pris soin de les faire connaître lui-même dans un très intéressant Mémoire, qui est comme le résumé des desseins et des résultats de son ministère. Ce Mémoire a pour titre : *Système maritime et offensif contre l'Angleterre, exécuté pendant le ministère du vice-amiral, en l'an IV et l'an V*[1].

Le début en est particulièrement clair et vif :

« A l'époque de mon arrivée au ministère, des entraves de toute espèce s'opposaient à tout système militaire offensif : des croisières désastreuses, des expéditions manquées, des approvisionnements dévorés, le manque presque total d'officiers, le matériel épuisé, le dépérissement rapide de l'assignat, la famine qui commandait le licenciement des marins, la rareté de l'argent qui n'osait paraître encore, enfin, toutes les ressources taries par l'ignorance et la cupidité; voilà ce qui s'opposait à la création et au développement d'un grand système maritime et offensif.

« Le département de la guerre absorbait tous les moyens, attirait tous les vœux. Nos victoires remplissaient toutes nos pensées; la gloire continentale semblait distraire de tout. On oubliait que, pour consolider notre gouvernement, il ne suffisait pas de vaincre la maison d'Autriche et de fonder des républiques en Italie. On oubliait que, pour donner

1. Archives nationales (Mss). AF, IV, carton 1597. Le mémoire manuscrit est signé de la main même de Truguet.

une paix glorieuse à la France et le repos à l'Europe, il fallait contenir et humilier l'Angleterre.

« Attaquer l'Anglais, l'affaiblir, le ruiner, tel était mon but. Ce plan offensif exigeait l'armement et les opérations de plusieurs escadres, la mise en rade à Brest d'une armée navale, l'équipement prompt d'une flottille bien ordonnée. Tous les éléments étaient à composer. Je ne fus point rebuté par les obstacles. »

Qu'allait-il faire ?

« Après avoir combiné d'avance toutes les ressources que je pouvais créer, je sollicitai et j'obtins du Directoire son assentiment pour diriger exclusivement et sans relâche tous les moyens de la marine vers le but décisif de l'invasion du territoire anglais en Europe et dans les deux Indes. C'est sur ce territoire ennemi que le Directoire voulut porter la guerre; c'est en Angleterre qu'il voulut signer la paix.

« Le Directoire résolut en même temps d'aller au secours d'un peuple opprimé et de rendre l'Irlande libre. Cet acte de magnanimité, exécuté comme il devait l'être, était le coup préalable le plus décisif porté au cabinet de Londres.

« Je ne demandai pour exécuter ce vaste plan qu'un arrêté du Directoire, ainsi conçu :

« Article premier. — Il sera débarqué en Irlande 30 000 hommes sous les ordres du général Hoche.

« Art. 2. — 60 000 hommes seront ultérieurement débarqués sur les côtes d'Angleterre.

« Art. 3. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent arrêté. »



.... « Ce système d'entreprises hardies devait s'étendre sur les colonies anglaises des deux Indes. Ces grandes opérations, concertées simultanément, se trouvaient coordonnées pour arriver au même but, et quoique nos îles fussent elles-mêmes attaquées, il fallait subitement les organiser de manière à changer cet état de défense timide en audacieuse offensive et les précipiter sur celles de nos ennemis. »

Suit l'ensemble détaillé des mesures que Truguet comptait prendre dans nos ports, sur nos côtes et dans nos colonies, pour combiner cette vaste et *audacieuse offensive.*

Le contre-amiral Sercey était chargé de partir de Rochefort avec une division de 5 frégates, de rallier une escadre batave de 3 vaisseaux de ligne et de 5 frégates, commandée par l'amiral Lucas, et de se rendre à l'Ile-de-France pour y armer des noirs affranchis, marcher de là sur Ceylan, enlever Trinquemalé et se concerter avec Tippoo-Sahib. Pendant ce temps, on armait à Brest 10 vaisseaux de ligne, qui, sous la conduite de Villaret-Joyeuse, devaient rejoindre la première expédition.

« On voit, dit Truguet, qu'une armée de soldats citoyens créée par la liberté, exaltés par l'enthousiasme, était lancée sur le territoire anglais. On voit que plus de 20 000 Français, 13 vaisseaux de ligne, Tippoo - Sahib qui se chargeait d'entretenir nos troupes, suffisaient pour envahir les possessions ennemies, etc. »

On recula devant ce dessein, et Truguet en exprima ses regrets. On y substitua une combinaison moins vaste, plus appropriée aux ressources du Directoire



et de notre marine, et dans laquelle l'Irlande entrait de moitié avec les Indes. Villaret, avec l'escadre de Brest, devait d'abord escorter en Irlande les troupes de Hoche. Cela fait, et le débarquement assuré, il avait pour mission de cingler vers les Indes, de seconder les opérations de Tippoo-Sahib et d'achever, de concert avec l'escadre de Sercey, la destruction des comptoirs anglais sur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Enfin, cette combinaison fut elle-même ajournée. Les conseils de Hoche et les appels des Irlandais firent donner la première place à l'expédition d'Irlande[1].

C'est sur cette expédition que le Directoire aurait dû concentrer son attention et tous ses efforts; car l'occasion nous fut offerte, en 1796, de débarquer en Irlande et d'y tenter, avec les armes de la République, ce qui avait été refusé à celles de Louis XIV. Les efforts de plusieurs siècles pouvaient être couronnés par un moment d'audace et de bonheur.

C'est ce moment, moment unique peut-être, que le Directoire devait saisir et qu'il laissa échapper. Il

1. Le reste du Mémoire de Truguet est consacré à l'examen de l'expédition d'Irlande. Il regrette les contre-temps qui en ont retardé le départ, blâme la malveillance de Villaret à Brest, l'impéritie de Bouvet à Bantry ; signale le nouveau projet de 1797, auquel devaient concourir la Hollande et l'Espagne, grâce à ses propres efforts ; et termine en se plaignant des intrigues qui l'ont écarté du ministère avant qu'il eût pu y rendre tous les services qu'il méditait. La péroraison est une espèce de plaidoyer.

La carrière de Truguet devait être encore très longue et marquée par d'autres aventures. Il ne mourut qu'en 1839.



fut d'autant plus coupable ou plus maladroit qu'il ne pouvait ignorer rien de l'état politique et des dispositions de l'Irlande. Il en était instruit, et à Paris même, par des Irlandais.

Or, nulle cause n'était plus digne d'intérêt que celle de l'Irlande dans les dernières années du dix-huitième siècle. Nulle ne méritait mieux d'être soutenue par le pays qui regrettait de n'avoir pu sauver la Pologne et qui venait d'affranchir les États-Unis.

CHAPITRE IV

L'Irlande au XVIIIe siècle.

« L'ancien nom de l'Irlande, dit Thomas Moore, était *Innisfail* ou île du Destin. Si on l'eût appelée île du mauvais Destin, ce nom n'aurait été que la prophétie exacte de son histoire. Walsingham, qui souhaitait que l'île entière s'abimât sous les flots, formait pour elle un vœu plus doux qu'il ne pensait. Car l'alternative la plus désirable pour nous serait d'avoir été submergés par l'Atlantique (*procul a Jove, sed procul a fulmine)*, ou d'être comme l'île de Methamoth de Rabelais, c'est-à-dire de n'être nulle part [1]. »

1. ***Memoirs of captain Rock***, chap. x. — C'est le résumé, sous une forme originale et sarcastique, des malheurs de l'Irlande. 1 vol., 1824.

L'antagonisme de l'Angleterre et de l'Irlande dure depuis sept siècles, et il ne semble pas qu'il soit près de finir. La race, la religion et la politique ont contribué à l'entretenir.

Grâce à l'isolement de l'Irlande, la race celtique y avait conservé toute sa vitalité, et lorsque les Anglais y descendirent pour la première fois, sous Henri II (1169), ils purent se croire en pays étranger. Campés plutôt que fixés sur le sol, dans de vastes domaines fortifiés qu'on appelait *la palissade* (the pale), ils y vécurent soumis à leurs lois, tandis que les Irlandais, désignés par les chroniques sous les noms expressifs de *Irish enemy*, *wild Irish*, obéissaient à leurs vieilles coutumes. Ainsi commença en Irlande une lutte analogue à celle qui venait de finir, en Angleterre, entre les Normands et les Saxons. Ce fut la source d'une longue anarchie.

C'est seulement à la fin du quinzième siècle, sous Henri VII Tudor, que l'Irlande reçut une espèce d'organisation. Les statuts de Poynings (1495) lui donnèrent un peu d'ordre en confirmant sa servitude. Aucun Parlement ne pouvait se réunir à Dublin sans que les motifs de cette convocation et les projets de loi qu'on se proposait d'y discuter fussent soumis au Parlement anglais et adoptés par lui. Cette mesure plaçait la législation irlandaise dans l'entière dépendance de la législation britannique. Elle fut complétée sous le règne de Marie par un commentaire énergique. Défense était faite au Parlement d'Irlande de jamais s'assembler avant d'en avoir reçu la permission formelle du souverain d'Angleterre, lequel devait sanctionner non seulement cette réunion,

mais encore chacun des actes qu'elle jugeait convenable d'examiner[1].

A l'hostilité des races vint s'ajouter l'opposition religieuse. Les tendances mystiques de l'esprit gaëlique, l'attachement aux vieilles mœurs, l'aversion pour ce qui venait de l'Angleterre, tout retenait l'Irlande dans le catholicisme. Aussi la réforme sortie du caprice d'Henri VIII la trouva-t-elle réfractaire, et la reine Élisabeth n'y assit qu'avec beaucoup de peine l'*église établie*. L'opposition entre les deux pays était déjà si profonde, que Philippe II d'Espagne conçut le dessein, repris par Louis XIV et plus tard par la Révolution, de séparer l'Irlande de l'Angleterre. Mais les prises d'armes conduites par les officiers espagnols furent cruellement déjouées, et le papisme et la réforme restèrent en présence.

La guerre civile attisa toutes ces haines. Elle éclata par le grand massacre de 1641. Les papistes se flattèrent d'avoir égorgé plus 150 000 hérétiques. Il y en avait alors environ 300 000 sur une population d'un million et demi d'habitants[2]. Mais la répression fut atroce. Cromwell, dans sa campagne de 1649-1651, brûla les villes, extermina les gens, confisqua les terres, relégua les catholiques dans le Connaught avec défense de sortir. Il agita un moment le dessein d'affermer l'île à des juifs[3]. La Restauration rendit

1. Leland, I, chap. VIII; — Plowden, I, 1re partie, chap. II; — Bagwell, *Ireland under the Tudors*, 1885, 2 vol.; — *Calendar of State papers*.

2. Cf. *Ireland in seventeenth century* (massacre de 1641), par Hickson. 1 vol.

3. *Cromwell in Ireland. A history of Cromwell's Irish cam-*

à l'Irlande un moment de calme, mais la politique acheva bientôt l'œuvre de la conquête et de la religion.

« La glorieuse révolution de 1688, dit Gordon, a fondé en Angleterre un système de liberté auquel on ne peut rien comparer. Mais son influence ne fut pas aussi favorablement étendue sur l'Irlande. Elle a bien assuré l'administration intérieure exclusivement aux protestants; mais ces mêmes protestants, qui ont conquis le pays pour la couronne d'Angleterre, ont d'ailleurs été traités ainsi que les catholiques par la législation anglaise comme un peuple vaincu. » (T. II, chap. 23.)

L'Irlande se jeta un moment dans le parti des Stuarts. Mais, comme nous l'avons vu, ni la tentative de 1689, ni celle 1692 ne réussirent. La révolution de 1688 fut affermie. Tandis que l'Écosse, au commencement du siècle suivant, obtenait l'union politique (1707), l'*île sœur* continua d'être rattachée à l'Angleterre par les liens d'une étroite obéissance.

La couronne était représentée à Dublin par un Lord-lieutenant, soumis à l'influence d'un cabinet composé d'hommes appartenant à la faction dominante. Entouré d'intrigues, il s'y dérobait en ne résidant pas. Il était alors remplacé par trois Lords-juges; mais, comme pour affirmer la suprématie religieuse, c'était le primat qui tenait la principale place dans l'administration.

A l'origine, le Parlement se renouvelait annuellement. Puis, il devint plus rare. Il durait à peu près

paign, par Denis Murphy. 1 vol. in-8°. Nouvelle éd., Dublin, 1885.



autant que le règne de chaque souverain. Enfin, sous Georges III, en 1767, il fut nommé pour huit ans, à la condition de ne se réunir que tous les deux ans.

Sa dépendance avait été définitivement consacrée en 1719. Sous ce titre significatif : *Acte pour mieux assurer la dépendance du royaume d'Irlande et sa soumission à la couronne de la Grande-Bretagne*, le Parlement d'Angleterre avait déclaré, la sixième année du règne de Georges I[er], « que le royaume d'Irlande a été et doit rester, de droit, soumis et dépendant envers la couronne impériale de la Grande-Bretagne, comme lui ayant été à toujours uni et annexé ; de même que S. M. le Roi, par l'avis et avec le consentement des lords spirituels et temporels, ainsi que des Communes de la Grande-Bretagne assemblés en Parlement, a eu, a et doit, de droit, avoir pleine puissance, autorité absolue pour faire des lois ou des statuts dont la force et la validité suffisent pour engager le peuple d'Irlande[1]. » Le Parlement de Dublin, avant 1782, n'était donc pas mieux partagé que la législature du Canada ou celle de la Jamaïque.

D'ailleurs, cette assemblée était absolument servile et corrompue. La Chambre des Lords était composée des prélats de l'Église établie et de grands seigneurs protestants. Quant à la Chambre des Communes, qui comprenait trois cents membres, plus des deux tiers en sortaient de bourgs pourris, appar-

1. *An Act for better securing the dependency of the Kingdom of Ireland upon the Crown of Great Britain.* Plowden, I, 3[e] partie, chap. III.

tenant soit à des lords, soit à de riches propriétaires, dont l'influence était si bien reconnue qu'on les appelait des « entrepreneurs » parlementaires (*undertakers*). 25 propriétaires nommaient à eux seuls 116 membres. Enfin, comme les catholiques en étaient exclus, les cinq sixièmes de la population étaient privés de représentation véritable[1].

Cette intolérance religieuse se faisait partout sentir. Les emplois civils et militaires, les fonctions municipales, le barreau, la médecine, l'enseignement, tout était également fermé aux catholiques. C'était le résultat de ces *lois pénales*, présentées par le ministère whig, sous Guillaume III et sous la reine Anne, au mépris du traité de Limerick, et dont l'ensemble odieux faisait dire à Burke : « En fait d'ignoble perfection, c'est le plus remarquable monument d'iniquités qui ait jamais été élevé ; machine d'une adresse rare et d'un travail achevé; aussi bonne pour l'oppression, l'appauvrissement d'un peuple et l'avilissement dans sa personne de la nature humaine que tout ce qui a jamais été produit par la perversité de l'homme. » (Lettre à un pair d'Irlande sur les lois pénales[2].)

Au moins, les catholiques pouvaient-ils se réfugier dans l'industrie, le commerce, l'agriculture? Mais l'industrie était gênée par la jalousie de l'Angleterre, principalement l'industrie textile. Le commerce l'était par les entraves mises à l'exportation

1. Erskine May, II, chap. XVI ; — Lecky, chap. VII.
2. Lecky, I, chap. II. L'ensemble des *lois pénales* avec leurs conséquences y est exposé avec beaucoup de précision (p. 280-300).



des produits indigènes. Enfin l'agriculture l'était davantage encore par la condition déplorable faite à la propriété agraire.

En effet, l'Irlande n'est pas seulement un pays conquis, c'est encore un pays confisqué. Ce n'est pas seulement sa race qui a été opprimée, sa religion qui a été proscrite, son indépendance qui a été méconnue; c'est encore la propriété du sol, la terre même des ancêtres, qui a été arrachée aux vaincus.

La spoliation commencée sous Henri II avait continué sous Henri VII, Henri VIII, Élisabeth, puis sous Jacques Ier, qui fonda en Irlande de nouvelles *colonies*. Des quatre provinces du royaume, Ulster, Munster, Leinster et Connaught, les trois premières appartenaient déjà à des Anglais protestants. La quatrième fut entamée par Charles Ier et Cromwell. Le triomphe de Guillaume III acheva la dépossession de l'Irlande. En 1692, les catholiques, quatre fois plus nombreux que les protestants, ne possédaient que la onzième partie du sol et la plus pauvre.

Les grands propriétaires, les *landlords*, ignoraient l'étendue et quelquefois même la place de leurs domaines. Ils les affermaient à des espèces de traitants (*middlemen*), presque toujours Anglais eux-mêmes, qui faisaient marché avec les paysans et tâchaient d'en tirer le plus possible. Le fermage affectait plusieurs formes, dont la plus commune, celle qui dominait partout, était la tenure à l'année ou à volonté (*at will*). C'était moins un fermage qu'une location, toujours révocable au gré du propriétaire, onéreuse pour le paysan, funeste pour

l'agriculture[1]. Aussi l'Irlande, pendant toute la durée du dix-huitième siècle, présente-t-elle l'aspect le plus lamentable. Et pourtant quel pays paraissait mieux fait pour être heureux que cette île de l'Océan, « la première fleur de la terre et la première perle de la mer », la verte Erin aux prairies ombragées par les bois et que traversent les rivières « aux ondes murmurantes » ?

A la fin du dix-septième siècle, le savant physicien Molyneux, député de l'université de Dublin, avait signalé les défauts du régime politique imposé à l'Irlande dans un livre célèbre, où il demandait *si l'Irlande pouvait être liée par les actes d'un Parlement siégeant en Angleterre* (1698). Au dix-huitième, tandis que Boyle, dans le Parlement, et le docteur Charles Lucas, dans la presse, revenaient sur les arguments de Molyneux, c'était principalement le despotisme commercial de l'Angleterre et l'appauvrissement de l'Irlande ; pour mieux dire, c'était la misère de tout un peuple en haillons, à deux pas d'un opulent voisin, qui arrachait des cris d'alarme à Swift, au duc de Grafton, à Arthur Young, à tous ceux qui voyaient l'Irlande.

« Traversez le pays, dit Swift, regardez ces figures hâves, ces bouges misérables, ces cultures à peine aménagées, ces femmes nues, ces hommes qui ressemblent à des bêtes fauves; dites si le jugement de Dieu n'est pas descendu sur nos têtes. Est-ce l'Irlande ou la Laponie, et reconnaîtrez-vous notre

1. Cf. P. Fournier, *La question agraire en Irlande*. 1 vol., Plon, 1882.



pays où la terre est féconde, le ciel doux, le climat modéré, les hommes doués de qualités souples, variées, heureuses? De misérables vêtements, une nourriture détestable, la désolation de presque tout le royaume, les ruines de nos châteaux, la détresse de nos paysans, sans bas, sans souliers, sans abri, vivant de pommes de terre et forcés de payer des loyers énormes; tout cela peut faire plaisir à nos voisins les Anglais, qui viennent de temps à autre nous visiter comme des bêtes curieuses et qui retournent dans leur pays, heureux et empressés d'y trouver ce qui nous manque. *Nostra miseria magna est.*

« Qu'on ne prétende pas que le prix de nos fermages soit une preuve de notre prospérité et de notre richesse. Nous épuisons le sang de nos veines pour solder le prix des terres. Pendant que le propriétaire touche sa rente, le tenancier n'a pas de quoi manger et se couvrir. L'Irlande est peuplée de *squires* illettrés, orgueilleux et barbares, qui rançonnent et affament le pauvre agriculteur. En aucun pays on ne voit autant de mendiants. La paresse est universelle, l'ouvrage manque, l'énormité des loyers coïncide avec la faiblesse des salaires; l'imprévoyance augmente le nombre des mariages; la mauvaise culture des terres et la nullité du commerce achèvent notre ruine. Telle est l'Irlande[1]. »

Comment remédier à cette misère? Dans un pam-

1. *A short view of the state of Ireland*, 1727; — Cf. *Two letters on subjects relative to the improvement of Ireland, and the present miserable state of Ireland.* Œuvres de Swift. Edition d'Edimbourg, 1824, t. VII.

phlet satirique : *Moyen de rendre utiles à leurs parents ainsi qu'au public les petits Irlandais qui sont à leur charge*, il propose de faire bouillir et rôtir toute la population au-dessous de dix ans et de nourrir les parents pauvres de cet aliment nouveau[1].

Le duc de Grafton, vice-roi d'Irlande au temps des *Lettres du Drapier* (1724), parle du pays comme elles : « La masse de notre population, dit Grafton, manque de pain dans toute l'étendue du mot. On a essayé de lui en donner, on n'a pas réussi. La moitié de nos prolétaires ne savent comment vivre. C'est une atroce singularité dans l'histoire des peuples. Les manufactures et le commerce nous manquent. »

Mais celui qui a vu de plus près l'Irlande, c'est l'agronome Arthur Young[2]. Dans le voyage qu'il a fait dans l'île, de 1776 à 1778, il a tout observé, le sol, le climat, les productions, le revenu de l'agriculture, la condition de fermier (*tenantry*), l'absentéisme, enfin le travail et la pauvreté des paysans (t. II, ch. VI). Il en a étudié successivement la nourriture, l'habillement, le logement : il pousse le soin

1. *A modest proposal for preventing the children of poor people from being a burthen to their parents*, etc. 1729. — Les écrits politiques de Molyneux, de Swift, du docteur Lucas, ont suggéré de remarquables études à M. Lecky, dans son livre : *The Leaders of the public opinion in Ireland in eighteenth century*. Londres, nouvelle édition, 1871. Le reste du volume est consacré à Grattan et au mouvement de 1782.

2. *A tour in Ireland, with observations on the state of that kingdom made in* 1776-1778, *and brought down to the end of* 1779, 2e édit., London. 2 vol. in-8°, 1780. Arthur Young, né à Londres en 1741, mort en 1820, a également voyagé en France et en Espagne.



de l'exactitude jusqu'à nous donner le dessin d'une cabane irlandaise (*irish cabbin*, II, p. 123), qui ressemble à une étable à porc ou à un chenil. Il insiste sur l'oppression que fait subir le landlord au paysan irlandais.

« En Irlande, dit-il, le propriétaire d'un domaine occupé par des tenanciers catholiques est une espèce de despote qui, dans tous ses rapports avec eux, ne reconnait d'autre règle que celle du bon plaisir. Il ne saurait guère imaginer d'ordre que son domestique ou les cultivateurs dans sa dépendance osassent ne pas exécuter. Rien ne le satisfait qu'une soumission sans limites. Il peut, avec la plus parfaite sécurité, punir de la canne ou du fouet toute insulte et tout manque de respect envers sa personne. Le pauvre malheureux qui ferait mine de vouloir se défendre serait sur-le-champ terrassé et broyé de coups. Assommer un homme est chose dont on parle en Irlande d'une manière qui confond les idées d'un Anglais. »

Après avoir recueilli tous ces traits, il ajoute : « Les couleurs de ce tableau ne sont pas chargées. Affirmer que tous les cas sont analogues, ce serait exagérer. Mais dire qu'un landlord peut faire tout avec impunité, c'est rester dans la stricte vérité. Mais la liberté n'est qu'une plaisanterie si ses bienfaits ne sont reçus que comme une faveur de la bienveillance au lieu d'être l'héritage du droit. » (*As the favour of kindness instead of being the inheritance of right.*)

Et le remède, où le voit-il? Dans le développement du travail national, grâce à la liberté du com-

merce (*free trade*). Pour cela, il réclame l'union avec l'Angleterre, sans craindre de constater que c'est sa détestable administration en Irlande qui a contribué au malheur du pays[1].

Les conséquences d'une pareille détresse sont toutes naturelles. C'est, en même temps que l'appauvrissement continu, l'émigration lente et périodique ; c'est aussi, par intervalles, la révolte sauvage et brutale qui ravage les comtés. C'est en 1761 et en 1762, le mouvement des *enfants blancs* (whiteb boys), dans le Munster. C'est, vers la même époque, celui des *cœurs de chêne* (oak boys) qui se soulèvent

1. Il faudrait citer encore l'intéressant ouvrage d'un Français qui a emporté la même impression que A. Young : *Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, fait en* 1788 *et* 1789, *par le citoyen Chantreau*. Paris, 3 vol., 1792.

Le tome III est en partie consacré à l'Irlande. « Il y a dans le pays, dit Chantreau, trois classes de gens : la première est celle des anciens Irlandais ; la deuxième celle des descendants anglais auxquels on donna les biens confisqués sur les rebelles ; la troisième, celle des émigrés écossais. La première n'offre que des hommes ignorants, grossiers, superstitieux... Ils habitent pour la plupart des chaumières misérables, formées de claies remplies d'argile et de paille ; elles sont partagées par le milieu par une petite cloison au moyen de laquelle ils ont deux pièces ; dans la première est la famille, qui couche pêle-mêle et sans distinction de sexe : au milieu est un foyer où l'on brûle de la tourbe et dont la fumée épaisse remplit la cabane et n'en sort en partie que par un trou pratiqué dans la couverture de la maison, sans aucune apparence de cheminée ; dans l'autre pièce est la vache, la volaille et quelques provisions qui sont toujours très peu abondantes, parce que cette espèce d'hommes ne travaille la terre que pour en obtenir l'étroit nécessaire. » (Ch. IX.)

Cf. enfin, *Promenade d'un Français en Irlande* (1796), par La Tocnaye. Brunswick, 1801, in-8°. Ce livre a suggéré un article récent du *Macmillan's Magazine* (n° de septembre 1886). La Tocnaye était un émigré.



contre la corvée dans l'Ulster. C'est celui des *enfants d'acier* (steel boys), etc. Ainsi, oppression politique, despotisme commercial, intolérance religieuse; tels étaient les maux dont souffrait l'Irlande au dix-huitième siècle. La guerre d'Amérique y apporta un soulagement inespéré.

Pendant la guerre que soutinrent contre la métropole les colonies anglaises d'Amérique, les régiments qui occupaient l'Irlande furent rappelés, et le pays se trouva brusquement ouvert aux menaces d'une invasion étrangère.

L'alliance de l'Espagne avec la France précipita la formation dans chaque comté de corps de volontaires, organisés en régiments habillés aux couleurs nationales, et s'exerçant à la défense de l'Irlande dans des sentiments de parfaite loyauté pour la couronne. Le gouvernement s'inquiéta de ces armements et en fit des reproches au lord-lieutenant duc de Buckingham. Celui-ci conseilla des concessions qui furent accordées. C'est ainsi qu'à la fin de 1779 et au commencement de 1780, plusieurs mesures servirent comme d'acheminement à la liberté du commerce (liberté d'exportation de la laine, liberté du commerce avec les colonies). Le gouvernement n'en prit pas moins ses précautions. Il fit voter un bill contre les séditions (*Irish mutiny bill*), et remplaça le duc de Buckingham par lord Carlisle ; mais il n'arrêta pas les progrès des volontaires, auxquels s'associèrent les catholiques.

Dans une revue passée à Belfast, dans l'été de 1781, on put compter en ligne plus de 5000 hommes,

avec treize pièces d'artillerie de campagne[1]. A la fin de 1781, les volontaires formaient un total de près de 80 000 hommes, sous le commandement du noble et vieux comte de Charlemont. Charlemont fut en effet comme le La Fayette irlandais de cette révolution pacifique, dont le Mirabeau fut le grand orateur Grattan, Grattan qui semble avoir confondu sa destinée d'orateur et de patriote avec l'indépendance de son pays.

Grattan était entré au Parlement en 1775, grâce à l'influence du comte de Charlemont. Mais c'est le Parlement qui s'ouvrit le 12 octobre 1779 qu'il remplit de ses discours, de ses efforts, de ses triomphes.

Il commença par déplorer la détresse de l'Irlande et par réclamer, avec ses collègues de l'opposition, la liberté du commerce; puis, après les premières concessions du ministère, il étendit ses vues. A l'exemple des colonies anglaises d'Amérique, il demanda une *déclaration des droits* de l'Irlande. Le 19 avril 1780, il s'écria dans le Parlement :

« Si j'ai désiré une convocation pour aujourd'hui, c'est que j'ai voulu vous offrir l'occasion la plus solennelle de reconquérir vos droits. Arrachez au Parlement anglais l'usurpation qu'il s'arroge : il ne peut faire des lois pour l'Irlande. Que vos voix et vos mains unanimes s'élèvent contre ses préten-

1. *Grattan's Life and Times*, II, chap. II. Grattan (Henry), né à Dublin en 1746, mort en 1820; enseveli à Westminster. — Jonah Barrington, t. II, chap. II; — Lecky, *Histoire d'Angleterre au dix-huitième siècle*, t. IV, chap. XVII, et article sur Henry Grattan, dans son livre *Leaders of the public opinion in Ireland*. Sur Charlemont, voir J. Wills.



tions. Si j'avais vécu lorsque Guillaume nous enleva nos fabriques de drap ou lorsque Georges Ier nous proclama ses sujets, j'aurais saisi la première occasion favorable d'inviter mon pays à secouer cette ignominie ; j'aurais fait jurer à mes enfants d'acquitter cette dette contractée par leur père. Depuis que j'existe, voici le premier moment où cette réclamation peut avoir lieu sans danger pour l'Irlande, sans aggravation probable de sa servitude. Je demande donc la liberté comme protection du commerce.

« En vain aurais-je obtenu le commerce, si la liberté lui manque. Elle seule fait le commerce. Vous me parlez de nécessités politiques. Mots de mauvais augure. C'est avec cette fatale parole qu'on a perdu l'Amérique. Elle a coûté des millions à l'Angleterre, des millions d'hommes aux colonies qui ont été chercher la liberté à travers une mer de sang.

« On nous fera des concessions, dit-on. A quoi servent des concessions ? A consacrer le droit. Quand ce droit est l'esclavage, la concession rive les chaînes. On les garde en réserve, ces chaînes, mais on les garde. Que le peuple illumine, que les courtisans remercient. Une société intelligente, libre, outragée, ne voit dans une concession qu'un outrage. Elle ne sait aucun gré de cette concession passagère qui ne protège pas l'avenir et qui laisse tout dans le même état préalable. Rien n'est jugé, la question demeure indécise

« Que notre commerce soit donc libre sous la charte de l'Irlande. S'il est libre sous la charte

anglaise, demain peut détruire l'indépendance d'aujourd'hui. Le moment est venu, je le répète ; voici l'heure. Si la nation tout entière, dans son angoisse, était tombée à genoux, qu'elle eût demandé à Dieu l'occasion de reconquérir ses droits perdus et de venger ses longues injures, jamais les plus ardentes prières, jamais la grâce suprême de Dieu n'auraient fait éclore une circonstance plus heureuse pour nous. »

Après cinq jours de débats, sa motion fut rejetée par 136 voix contre 97. Mais cette défaite était encore un succès, car l'esprit d'indépendance croissait chaque jour. Le 4 novembre suivant, une grande manifestation des volontaires eut lieu à Dublin.

Le 28 décembre 1781, les officiers et les délégués de l'Ulster, commandés par le comte de Charlemont, se réunirent à Armagh pour y censurer la corruption du Parlement et pour y décider la convocation d'une Convention nationale, qui se tint, le 15 février 1782, à Dungannon (comté de Tyrconnel). Dans cette assemblée mémorable, qui devança notre serment du Jeu de paume, et qui réunissait les délégués de 143 corps de l'Ulster, représentant plus de 25 000 hommes, le duc de Charlemont, Grattan, Henry Flood, Francis Dobbs firent adopter des résolutions qui tendaient à l'affranchissement de l'Irlande [1].

Quelques jours après, le 22 février, soutenu par Flood, Forbes, Burgh, Yelverton, Bronlow et d'autres encore, Grattan renouvela sa motion sur les *droits*

1. Le texte en est dans *Grattan's Life*, II, chap. II.

de l'Irlande, sous forme d'une adresse à Sa Majesté, et déclarant que « l'Irlande était libre, qu'elle était un royaume distinct, et qu'aucun autre pouvoir que le roi, les Lords et les Communes n'avait le droit de faire des lois pour l'Irlande; que ce privilège était l'essence de la liberté et que les Irlandais y tenaient autant qu'à leur vie. »

Grattan ne pouvait faire valoir des arguments bien fondés, car il n'y avait pas de contrat entre les deux pays. L'Irlande était un pays conquis. Elle ne subsistait que par le bon vouloir de l'Angleterre. Ceux qu'il employait étaient, en outre, difficiles à présenter, car ils s'attaquaient à l'injustice, ils rappelaient à l'Angleterre le triste usage qu'elle avait fait de la victoire. Mais Grattan faisait tout passer à force de souplesse et de talent :

« Après tout, disait-il, quel est le droit de l'Angleterre? Une question de force, tout simplement. Swift l'a déjà dit : c'est le droit du grenadier qui dépouille le soldat blessé, étendu par terre. Mais ce blessé s'est relevé, il a repris ses armes; il redemande ce qui lui appartient. Le peut-il? Ici la question change d'aspect. Regardez les difficultés vaincues, et non les difficultés à vaincre. Jetez les yeux derrière vous, non devant vous. L'*association volontaire* existe. Vous avez une force immense organisée; le cadre d'une force bien plus redoutable est encore à vous. Depuis trois ans, le gouvernement a retiré ses troupes; c'est l'association qui défend le pays, qui défend le gouvernement, qui se défend elle-même. Elle a juré de maintenir la liberté de l'Irlande jusqu'à la dernière goutte de son sang. Voici

les communes d'Irlande debout, vous êtes à leur tête. C'est un corps vaste et homogène, puissant et varié, appartenant à des religions diverses, mais dont la foi politique est une. C'est plus encore: c'est la société en armes ; c'est la propriété vigilante. C'est l'âme du pays qui s'éveille et prend un corps.

« Dans l'été de 1780, l'association décide que la déclaration des droits sera faite [1]. Dans l'été de 1781, elle apprend que la flotte française fait voile vers les côtes d'Irlande. Son zèle l'emporte. Elle voit l'indépendance du pays attaquée. Les membres de l'association font taire leurs griefs ; peut-être même étouffent-ils l'instinct de leur propre conservation. Ils forment leurs rangs ; ils arrivent au château, ils y pénètrent, ils arrivent jusqu'au vice-roi. Là, règne la terreur. Tout ce monde est hors de combat. Le courtisan sagace a prévu le péril. Déjà, il a abandonné son uniforme.

« Que la postérité admire et répète ceci ! Les délégués de l'association irlandaise pénètrent dans le sanctuaire du gouvernement dont ils se plaignent, montent les degrés, sont reçus par le vice-roi, lui offrent leur vie et leur fortune. On les admire, on les accueille, on les loue, comme si leur institution était anglaise, consacrée, établie, enracinée dans la Charte. Contraste digne d'un peintre ! En voici qui ont mis leur habit militaire à la réforme, détaché leurs épaulettes, jeté leurs armes, rempli leurs poches de l'argent public et opéré sans pudeur leur

1. 9 juin. Déclaration des volontaires de Dublin.

mouvement de retraite ; ce sont les Anglais oppresseurs, ce sont les gens de cour ; la nudité de la servitude leur reste seule. A côté d'eux, voici l'Irlandais qui, s'armant de ses privilèges, s'empare de ses armes, forme ses colonnes, discipline sa fougue, réclame ses droits, offre au gouvernement le secours de son bras. Le voici, ce révolté, debout, près du trône, prêt à le défendre ! Mourir côte à côte avec l'Angleterre, sa maîtresse, il le veut bien ; mais que le titre de ses libertés soit au moins dans sa main mourante ! »

Sa motion fut combattue par l'attorney-général et repoussée encore par 137 voix contre 68. Le 26, Henry Flood fit une tentative analogue également infructueuse.

Mais le ministère de lord North tomba sous le poids de ses fautes en Amérique et fut remplacé par le cabinet Rockingham. Il arriva un nouveau vice-roi, lord Portland, qui, dans un message lu à la Chambre des Communes, le 16 avril, déclara « que le gouvernement avait résolu de calmer par de nouvelles mesures, auxquelles le pays prendrait part, les sujets de mécontentement et de trouble qui s'étaient révélés dans le pays[1]. »

« C'est ainsi, dit Barrington, que le 16 avril 1782, après sept cents ans de servitude, d'oppression et de misère, après des siècles de plaintes non écoutées et de remontrances méprisées, que le roi d'Irlande, par l'intermédiaire de son secrétaire d'État, vint proposer de remédier à ces griefs, grâce « à son

1. Barrington, I, chap. VII ; — *Vie de Grattan*, II, chap. XI.

Parlement irlandais, « une autorité que, comme le roi d'Angleterre, son ministre n'avait jamais auparavant reconnue ni admise. »

L'Irlande allait enfin avoir sa législature. Grattan triomphait. On devine de quelle joie il accueillit son ouvrage. « C'est ce jour-là, dit encore Barrington, qui était au nombre des auditeurs, qu'il prononça le plus lumineux, le plus brillant, le plus saisissant discours qui ait été entendu dans le Parlement irlandais. »

Grattan s'adressa d'abord à cette nation irlandaise qu'on venait d'affranchir :

« Les hommes à qui je parle sont donc des hommes libres ! Des siècles, des siècles ont coulé et ne vous ont pas valu ce grand nom. J'ai trouvé l'Irlande à genoux ; j'ai veillé sur elle avec une sollicitude incessante ; je l'ai vue se soulever doucement, péniblement et par degrés ; outrages soufferts, outrages ressentis, armes saisies, armes secouées, la liberté naissante, j'ai tout vu. Esprit de Molyneux, esprit de Swift, vous l'emportez ! L'Irlande est une nation ! Salut à elle, honneur à elle ! *Esto perpetua !*

« Où est-elle l'Irlande d'autrefois, la misérable colonie qu'un gouverneur rançonnait et qui remerciait le gouverneur ; qu'un roi opprimait et qui remerciait le roi ? Où est-elle la pauvre nation des sectaires fanatiques, vivant dans les perplexités et les ambages d'une théologie sophistique ?... où est-elle ?

« Irlande, salue ton second baptême ! Regardez le reste de l'Europe, puis reportez vos regards sur



vous-mêmes. Soyez fiers ! La Hollande vit sur ses souvenirs de gloire. La Suède a perdu sa liberté. L'Angleterre, en essayant d'asservir les colonies américaines, a souillé son grand nom. Parmi toutes les nations de l'Europe, j'en cherche une qui commande l'admiration ; je ne vois que vous ! Votre conduite dépasse les générations présentes, égale les générations passées. Vous cherchez la liberté, mais vous la cherchez dans la voie juste. La révolution de 1688 elle-même fut ternie et mentit à son principe. Le grand libérateur des Anglais, Guillaume, dont les Irlandais seuls avaient pris la défense, fut ingrat par politique. Forcé de consentir à votre oppression nationale et à votre néant commercial, il oublia vos services. Pour vous seuls, la liberté n'est pas une contradiction, c'est une conséquence.....

« ..... Les ministres nous croyaient vaincus ; ils avaient acheté les journaux, belle conquête ! Ils avaient payé quelques faussaires de la vérité, bel achat ! Nous étions des visionnaires, notre cause était chimérique. Nous retournâmes, nous, pauvre minorité, dans nos forêts natales ; là, nous attendîmes, là nous veillâmes, là nous nous armâmes. Aujourd'hui, cette minorité, c'est l'Irlande !

« Vous dites qu'on a commis des violences et des excès. Sans doute, mais pesez l'immensité des moyens et la nouveauté de la situation. Les grands moteurs de la nature n'agissent pas sans excès ; la mer a ses ravages que compensent les immenses bénéfices qu'elle apporte.

« L'association irlandaise doit se dissoudre; il faut

qu'elle se retire et laisse la plage à sec. Nécessaire pour le moment, fille du moment, elle marche avec lui ; elle doit disparaître avec lui. Sur son tombeau la gratitude de la patrie inscrira cette épitaphe : « Née dans un berceau illégitime, justifiée par les circonstances, par les injures que la patrie a souffertes, elle a terminé son œuvre, non sans combat, non sans résistance, non sans blesser la stricte justice. Mais, qui que vous soyez, si vous l'accusez dans son tombeau, elle vous répondra : l'Irlande me doit tout ce que la loi et le temps lui avaient refusé. » Il termina par une déclaration des droits qui fut adoptée à l'unanimité et par des remercîments à la couronne[1].

Le 17 mai, le Parlement d'Angleterre accéda à cette déclaration : la Chambre des Lords, sur la proposition de lord Shelburne, la Chambre des Communes sur la proposition de Fox. Fox demanda le rappel de l'Acte de 1719. Il fut accordé par la couronne le 21 juin, et le rappel reçut en 1783 une consécration définitive[2].

1. *Discours de Grattan*. Édition publiée par son fils, en 1822, avec une notice. 4 vol. in-8°. — Ceux que je viens de citer sont dans le tome I. Les historiens Barrington, Froude, Lecky, même son fils, n'en donnent que de très courts extraits.

2. En voici le texte. « An Act for removing and preventing all doubts which have arisen, or might arise, concerning the exclusive rights of the Parliament and Court of Ireland, in matters of legislation and judicature.

« ..... Therefore, *for removing all doubts* respecting the same, may it please Your Majesty that it may be declared and enacted ; and be it declared and enacted by the King's most Excellent Majesty, by and with advice and consent of the Lords spiritual and temporal, and Commons in this present Parliament assembled, and by authority of the same, that the said rights

De nombreuses adresses furent envoyées à Grattan pour le féliciter et l'Irlande lui vota une récompense nationale. Mais il n'était que le chef le plus brillant de toute une élite de patriotes, dans laquelle il se plut à saluer lui-même un jour MM. Malone, Burgh, Daly, Forbes, Brownlow, Osborne, son rival Henry Flood, lord Perry, et le noble comte de Charlemont, et derrière laquelle se pressaient les rangs épais de ces volontaires irlandais qui venaient de faire sur l'Angleterre la paisible conquête de leurs libertés publiques[1].

Et cependant, de 1782 à 1800, ces libertés ne furent pas aussi absolues qu'elles semblaient l'être. Entre l'Irlande et l'Angleterre, il ne subsistait plus qu'un lien unique, l'identité du souverain, lien comparable à celui qui rattachait le Hanovre à la Grande-Bretagne, et qui menaçait d'être rompu brusquement si la maison de Brunswick venait à perdre le trône d'Angleterre. Dans la maladie de Georges III, en 1788, les dispositions relatives à la régence que prit le Parlement de Dublin différaient sensiblement de celles que vota le Parlement de Londres. En réalité, l'Irlande demeura asservie à l'Angleterre

claimed by *the people of Ireland* to be bound only by laws enacted by His Majesty and the Parliament of that kingdom, in *all* cases wathever; and to have all actions and suits at law or in equity which may be instituted in that kingdom; decided in His Majesty's court therein, finally and without appeal from thence, shall be and is hereby declared to be *established* and *ascertained* for ever and shall at no time hereafter be *questioned* or *questionable*. »

1. Sur ces principaux personnages de l'histoire politique de l'Irlande, voir *Lives of illustrious Irishmen*, by James Wills, t. V.



par l'adhésion des grands propriétaires aux intérêts britanniques, par le loyalisme de la plupart des membres du Parlement, surtout par l'habile système de corruption (*bribery*) incessamment pratiqué au sein de ce Parlement national par le gouvernement de la couronne. Aussi, est-ce vainement qu'un historien irlandais contemporain, M. Lecky, applaudit à la révolution de 1782, dans une page éloquente[1]; l'indépendance légale de l'Irlande fut neutralisée par l'influence de la grande propriété et par la vénalité politique. En outre, et malheureusement, le pouvoir continua d'appartenir aux protestants, à l'exclusion des catholiques, et cette vieille rivalité fut encore excitée par les événements de la Révolution française.

La Révolution française avait été accueillie en Angleterre par les sympathies de l'opposition libé-

1. « C'est ainsi que, sans effusion de sang et avec bien peu de violence et de désordre, toute la constitution de l'Irlande fut entièrement modifiée et qu'une grande révolution fut accomplie, révolution dans laquelle Burke a vu pour l'Irlande quelque chose d'analogue à ce que fut pour l'Angleterre la révolution de 1688. Les abus, les embarras, les dangers, restaient nombreux autour de cette jeune Constitution : par exemple, l'extrême difficulté de concilier son action avec le Parlement anglais ; la concentration excessive du pouvoir politique en quelques mains ; les antipathies religieuses et historiques ; la grande ignorance et l'extrême pauvreté ; l'exclusion de plus des trois quarts de la population de tous droits politiques ; les abus scandaleux du patronage et les deux formes de corruption et d'anarchie subsistaient encore.

Pourtant, même en admettant tout cela, une noble tâche venait d'être noblement accomplie. L'Irlande, d'esclave qu'elle était de l'Angleterre, venait de s'élever à la dignité de l'indépendance, etc.... » C'est sur ces réflexions que se ferme le quatrième volume et le chap. XVII, p. 559, 560. — *Histoire de l'Angleterre au dix-huitième siècle.*



rale. D'abord, on y voyait la garantie d'une paix durable entre les deux pays. C'était l'espoir qu'exprimait Fox, dès le début de 1790 (5-9 février), quand il demandait de réduire les dépenses militaires. Puis on pensait qu'elle amènerait également des changements dans la constitution de l'Angleterre. Cette double idée était développée, le 18 avril 1792, par Sheridan dans un discours où l'on ne s'attendait guère à la trouver, à propos de la représentation des bourgs d'Écosse.

« La Révolution française, disait Sheridan, est un événement bien connu dans toutes les classes de la société. Elle entre dans les méditations des savants ; elle est le sujet de toutes nos conversations ; elle forme une partie de nos distractions ; elle se mêle même à notre musique. Il n'y a pas bien longtemps, c'était un objet d'effroi, et pour les gens calmes et sérieux il n'y avait qu'une question : quel profit pouvons-nous en retirer ?

« Quant à l'événement lui-même, et la paix qui doit en résulter pour l'Angleterre, il n'y a plus qu'un sentiment : celui de l'enthousiasme et de la joie qu'inspire la chute du despotisme en France, du plus grand ennemi de l'Angleterre. Ce despotisme, dont l'esprit ambitieux, turbulent et inquiet coûtait tant de milliers de ses sujets, ce despotisme, l'ennemi du bonheur de l'humanité, est détruit.

« Nous éprouverons bientôt et nous commençons déjà d'éprouver les bienheureux effets de la Révolution française. L'Assemblée nationale de France est le meilleur comité de contribution que l'Angle-

terre ait encore eu. Le salut de nos possessions des Indes est l'œuvre de la Révolution, et cet événement est la plus grande bénédiction qui pût arriver à ce pays.

« En nous assurant la tranquillité au dehors, la Révolution française nous permet aussi de jeter nos regards sur notre gouvernement intérieur, et de n'être entraînés ni dans une dangereuse condescendance pour les réclamations populaires, d'une part; ni de l'autre de céder trop aisément aux craintes des esprits timides qui redoutent les innovations. Le moment est donc venu pour corriger les abus. » (*Discours*, t. III.)

A l'exemple de la France, il se forma en Angleterre, surtout à Londres, des sociétés démocratiques consacrées aux discussions politiques. Telles furent la société des *Amis de la liberté de la presse*, qui se tenait sous la présidence d'Erskine, dans cette taverne de la *Couronne et de l'Ancre*, où l'on vit souvent Fox, Sheridan, Stanhope, le duc de Bedfort, et d'autres encore ; la société des *Amis des Droits de l'homme*, la *Société de la Révolution* (London tavern), présidée tantôt par le Dr Price, tantôt par Stanhope. Ces sociétés célébraient nos anniversaires, comme celui du 14 juillet (qui coûta si cher à Priestley en 1791, à Birmingham), entraient en relations avec les nombreuses sociétés patriotiques qui avaient éclos partout en France, et envoyaient des adresses à l'Assemblée nationale[1].

1. Nous trouvons un échange de ces communications dans un livre curieux: *The correspondence of the Revolution Society in London with the National Assembly and with various Societies*

Ces relations continuèrent sous la Législative et sous la Convention[1], malgré la proclamation de la République, et des délégations des sociétés anglaises furent admises aux honneurs de la Convention, comme par exemple le 28 novembre 1792.

On lit dans le *Moniteur* (t. XIV, p. 592 et suiv.) : « Une députation d'Anglais et d'Irlandais, présents à Paris, paraît à la barre de la Convention nationale. Elle est accueillie par les applaudissements unanimes et prolongés de l'Assemblée et des spectateurs. »

Le chef de la députation présente les félicitations de ses compatriotes pour le succès des armes françaises, et termine en disant : « Pour nous, qui faisons dans ce moment notre résidence à Paris, nous saisissons avec joie cette occasion pour déclarer que, dans tout le cours de la Révolution et nonobstant le brusque départ de notre ambassadeur, nous avons constamment éprouvé, de la part de la nation française, les sentiments de la cordialité la plus franche et de l'amitié la plus sincère. »

Le président de la Convention répond. C'était Grégoire. Puis on admet une députation de la société Constitutionnelle de Londres. Les applaudissements recommencent. L'orateur de la députation prononce quelques paroles, puis un des secré-

of the friends of liberty in France and England. London. 1792. — Cette correspondance va du 4 novembre 1789 au 6 février 1792. Le fond de ces adresses est un peu monotone, mais il est plein d'enthousiasme pour la Révolution et de sympathie entre les deux nations.

1. Cf. *Collection of Addresses transmitted by certain English clubs to the national Convention of France*. London, 1793, in-4°.



taires donne lecture d'une longue adresse de la Société. L'orateur ajoute :

« Nous sommes chargés aussi de vous annoncer que la Société que nous représentons a envoyé mille paires de souliers pour offrir en don patriotique aux soldats de la liberté. Ces souliers sont déjà arrivés à Calais. Il en sera envoyé plus de mille paires par semaine, au moins six semaines de suite. » (Longs applaudissements.)

Grégoire reprend alors :

« Fiers enfants d'une nation qui a illustré les deux mondes et donné de grands exemples à l'univers, vous nous apportez plus que des vœux, puisque le sort de nos guerriers a mérité votre sollicitude. Les défenseurs de notre liberté le seront un jour de la vôtre ; vous aviez des droits à notre estime, vous en avez à notre reconnaissance, et les hommes libres n'oublieront jamais ce qu'il doivent à la nation anglaise, etc. » Il termine en invoquant les souvenirs de Pym et de Hampden.

Les Anglais et les Irlandais qui venaient à Paris logeaient principalement à l'hôtel White, passage des Petits-Pères, et la colonie britannique était groupée autour de Th. Payne, auquel la Convention avait décerné le titre de *citoyen*. Le gouvernement anglais ne manqua pas d'y voir un foyer de conspiration contre lui : il laissa entendre que la France envoyait des agents en Angleterre pour troubler le pays, exciter des émeutes à Londres, débaucher les matelots de la flotte, etc. Aussi les liens qui avaient d'abord uni les whigs à la France se détendirent bientôt ; les préventions de Burke contre la Révolu-

tion gagnèrent même le parti libéral ; la plupart des modérés se rallièrent au ministère. Seul, le groupe de Fox, de Sheridan, d'Erskine, de Stanhope, de Tierney persista dans son opposition.

Les sympathies furent plus vives, et surtout elles furent plus durables en Irlande, dans ce pays opprimé, insulté et pillé, suivant les expressions de Wolf Tone. « Comme elle connaissait par expériences les maux de l'esclavage, l'Irlande avait la plus sincère sympathie pour le peuple de France et suivait avec la plus vive anxiété ses progrès vers la liberté. Il n'y avait pas chez nous, comme en Angleterre, de préjugé enraciné contre la France. A mesure que la Révolution avançait et que les événements se succédaient d'eux-mêmes, l'esprit public en Irlande s'élevait avec une égale rapidité. » (*Mémoires*, t. I, p. 52.) Thomas Moore dit, de son côté : « Qui peut s'étonner qu'un peuple ainsi foulé aux pieds ait salué la brillante aurore de la Révolution française comme l'arc-en-ciel de la liberté qui devait briser à jamais les liens de l'esclavage ? Je me rappelle avoir été conduit par mon père à un dîner donné pour célébrer ce grand événement. J'étais assis sur les genoux du président, tandis que l'on porta le toast suivant : Puisse le vent qui souffle de la France faire fleurir en Irlande l'arbre de la liberté[1] ! »

Ces sympathies se traduisaient par des manifestations populaires auxquelles donnaient lieu nos anniversaires politiques ou nos premières victoires

1. Thomas Moore était né à Dublin en 1780.

sur l'étranger. Tel fut le 14 juillet 1792, célébré à Belfast avec un enthousiasme extraordinaire[1]. Il y eut ce jour-là revue des volontaires, au milieu d'arcs de triomphe et d'inscriptions où étaient rappelées les dates principales de l'histoire de France et d'Irlande. On y lisait, pour la France :

14 juillet 1789 : Consécration de la liberté.

10 août 1792 : Triomphe du peuple.

22 septembre 1792 : Chute de la tyrannie.

Telle fut encore, après Jemmapes, l'assemblée des volontaires à Bally-Clare, aux portes de Belfast. La journée fut marquée par des salves de mousqueterie, des illuminations, des feux de joie, et terminée par un banquet patriotique dans lequel on porta les toasts suivants : « Aux volontaires d'Irlande ! Aux armes de la France ! Puissent les Français ne les quitter qu'après l'extermination de leurs ennemis combinés ! Puisse l'arbre de la liberté fleurir et ses feuilles ne jamais tomber ! A l'illustre et éclairée Convention de France ! Au général Dumouriez ! A Thomas Payne et aux Droits de l'homme ! etc. »

Elles éclataient également par des présents à nos soldats. Le 18 août 1792, le président de la Législative, Français (de Nantes), donnait lecture d'une adresse envoyée par les Irlandais à l'Assemblée pour la féliciter du 10 août, adresse à laquelle était joint un don de 6 850 livres sterling pour nos soldats.

Elles s'affirmaient, enfin, par la fondation de sociétés où dominaient les principes de la Révolution, et dont la première, celle qui allait tenir une si

1. Plowden, II, p. 381 ; — Madden (*The United Irishmen*).

grande place dans les événements, fut celle des *Irlandais-Unis*.

« C'est au mois d'octobre 1791 que fut formée, à Belfast, la Société des Irlandais-Unis. Son but était court et simple : il comprenait seulement la réforme parlementaire et l'émancipation catholique. Au mois de novembre suivant, une société semblable fut fondée à Dublin, avec des projets analogues... Ce fut l'origine de cette Société dont les ramifications se sont étendues plus tard et si loin, et dont les desseins ont été si différents de ceux qui en ont marqué les premiers actes, tout à fait légaux et constitutionnels alors[1]. »

L'association déclarait, en effet, dans une espèce de manifeste qui fut rédigé à Dublin le 30 décembre 1791, sous l'inspiration de Wolf Tone, imprimé et envoyé dans toute l'Irlande :

« ..... L'objet de cette institution est de faire une société unie de la nation irlandaise : de faire de tous les Irlandais des citoyens et de tous les citoyens des Irlandais. Rien, d'ailleurs, ne nous paraît plus naturel en tout temps, et, dans cette crise de l'Europe, plus raisonnable, que ceux qui ont des intérêts communs et de communs ennemis, qui ont de communes souffrances, qui font de communs efforts et réclament des droits communs, puissent se connaître les uns les autres et agir ensemble, etc.[1]. »

Les catholiques, si longtemps tenus dans l'oppression, profitèrent du moment pour fonder, eux

1. *Mémoires sur Grattan*, t. IV, chap. v ; — Madden, *passim*.
2. Plowden, Appendice III.

aussi, des associations consacrées à la défense de leurs intérêts (*defenders*). L'Irlande fut en proie à une vive agitation qui attira l'attention du ministère.

Personnellement, Pitt ne répugnait pas à l'émancipation catholique ; mais la tâche était difficile. Le Parlement irlandais n'était composé que de protestants. Travailler pour les catholiques, c'était s'aliéner de vieux alliés sans être sûr de gagner d'anciens adversaires. La situation paraissait cependant si menaçante, que le gouvernement, en 1793, accorda aux catholiques d'assez nombreuses concessions[1]. Le régime de la propriété et la condition de l'enseignement, par exemple, reçurent quelques allégements. En outre, le 4 janvier 1795, lord Fitz-William fut nommé lord-lieutenant à la place de lord Westmoreland pour continuer cette politique d'apaisement et de conciliation. Mais le nouveau vice-roi s'engagea avec les catholiques plus que ne souhaitait le gouvernement, et, devant le formidable mouvement qui se déclarait pour l'émancipation catholique, Fitz-William fut rappelé (31 mars). Il partit au milieu des regrets populaires.

Les catholiques étaient irrités. Les protestants ne l'étaient pas moins. Aux sociétés de *defenders*, les protestants opposèrent des comités, et, comme on disait, des *loges* d'orangistes. Les deux camps étaient formés. On put croire la guerre civile imminente. Une première collision eut lieu près d'Armagh, le 21 décembre 1795 (bataille du Diamant).

1. *Catholic relief Bill*, 1793.

Le sang coula. Le gouvernement prit l'alarme.

Au commencement de 1796, l'attorney-général pour l'Irlande proposa au Parlement de Dublin une série de mesures exceptionnelles qui furent votées malgré l'opposition de Grattan. Au mois d'octobre, le gouvernement demanda la suppression de l'*habeas corpus*. Grattan se leva encore : « Je ne sais pas où vous nous conduisez, dit-il ; je vois devant moi un abîme épouvantable. » Sa protestation fut inutile. Il se retira alors de la politique, où il ne reparut qu'après quelques années de découragement et de silence. A la résistance légale allait succéder l'insurrection.

Aussi bien les *Irlandais-Unis* n'avaient plus les mêmes idées qu'en 1791, ni le même but. Déjà, en 1794, ils avaient encouru les rigueurs de la police. Le siège de leurs réunions avait été envahi, les assistants dispersés, les papiers saisis. En 1795, au lieu de se borner à réclamer la réforme parlementaire et l'émancipation catholique, ils donnaient dans les principes républicains et aspiraient à séparer l'Irlande de l'Angleterre [1]. En outre, leur organisation, purement civile, avait pris un caractère militaire. Les adhérents timides et scrupuleux avaient prudemment quitté les rangs, à l'exemple de Grattan qui venait d'abandonner la politique ; de telle sorte que l'association transformée, avec son nouveau Directoire exécutif, devenait une force redoutable, toute prête pour l'attaque et pour la résistance.

1. Madden, t. I, chap. IX.

C'est alors, en effet, que commença la lutte de tout un parti occulte contre un gouvernement régulier, lutte marquée, d'un côté, par des appels à l'étranger et des tentatives de révolte, de l'autre, par l'espionnage, l'arbitraire judiciaire, la violence armée. On ne saurait mieux suivre les événements de ces quelques années que dans l'histoire même de celui qui fut un des plus actifs parmi les patriotes irlandais, et qui a retracé sa vie, remuante et inquiète, semée d'illusions et de clairvoyance, d'imprudences et de dévouement, dans un livre où revit le caractère de l'Irlande, avec la chaleur de son cœur et la vivacité de son esprit. Je veux parler de Théobald Wolf Tone.

CHAPITRE V

Les Irlandais-Unis et la France.

Théobald Wolf Tone était né à Dublin, en 1763. Son grand-père avait été fermier dans le comté de Kildare; mais son père, Peter Tone, était fabricant de voitures à Dublin dans Staffort street, où il gagnait beaucoup d'argent[1].

Théobald et son frère Mathieu, de quelques

1. La première édition des *Mémoires* de Wolf Tone a été publiée par son fils, à Washington, en 1826. Elle a été souvent reproduite. Je me suis servi de l'édition de 1837 : *Memoirs of Th. Wolf Tone comprising a complete Journal of is exertions for the liberation of Ireland*. Londres, 2 vol. in-8°.



années plus jeune que lui, furent d'abord envoyés à l'école du révérend Craig, d'où Théobald s'esquivait souvent pour aller voir les soldats faire l'exercice et passer les revues. En 1781, Théobald entra à l'Université de Dublin (Trinity-College), mais à son corps défendant. Il n'avait alors de goût que pour le métier militaire. Il se résigna à l'étude du droit et s'en consola en se mariant de bonne heure, en 1785, avec une jeune fille de seize ans, « belle comme un ange, » nous dit-il lui-même. En 1786, il quitta l'Université, et l'année suivante il se rendit à Londres, à Temple-Bar, sous le prétexte de continuer ses études qu'il délaissa pour la littérature. « Je n'avais de compte à rendre à personne, aussi je n'ouvris jamais un livre de droit. » Il donna quelques articles à l'*European Magazine*, et, avec deux de ses amis, il écrivit une nouvelle satirique intitulée *Belmont Castle*.

On peut déjà voir qu'il ne mit pas beaucoup de suite dans sa vie. Après deux années de cette existence, le jeune ménage fut réduit à la gêne. Tone songea à se mettre au service de la Compagnie des Indes, comme soldat, ou à fonder une colonie quelque part, en Océanie, et à y mener la vie de ces « boucaniers, qui étaient mes héros, dit-il, et que je m'étais proposés pour modèles. » Toutefois, il s'entendit avec la famille de sa femme et, au lieu d'aller chercher fortune au loin, il revint modestement à Dublin, en 1789.

Il se fit inscrire comme avocat; mais, avant même de plaider, il se lança dans la politique. En 1790, il publia une brochure pour la défense du parti

libéral sous ce titre : *Revue de la dernière session du Parlement* (A Review of the last session of Parliament). Il y laissait percer l'esprit qui allait l'animer désormais, car il s'appuyait sur cette idée de Swift ou de Molyneux, que « l'influence de l'Angleterre est le vice radical du gouvernement de l'Irlande, et que, par conséquent, l'Irlande ne saurait être libre ni heureuse tant qu'elle ne sera pas indépendante. Or cette indépendance est incompatible avec l'union. » Cette théorie, ajoutait-il, a toujours dirigé ma conduite politique.

Ce pamphlet, malgré le peu de cas qu'en fait l'auteur [1], le mit en évidence. Dans l'été de 1790, il forma avec quelques amis, Russell, Drenman, Stack, Pollock, Burrow, Th. A. Emmet, une sorte de club politique. En août 1791, sous la signature « A northern Whig, » il publia une nouvelle brochure, cette fois en faveur des catholiques (*An argument on behalf of the Catholics of Ireland*), qui acheva de le faire connaître.

C'est au mois d'octobre suivant qu'il fut invité à venir à Belfast par les volontaires de cette ville, et qu'il y fonda, comme nous l'avons vu, la Société des *Irlandais-Unis* (United Irishmen.)

« Il y a une espèce d'injustice à faire des personnalités, dit Wolf Tone. Et pourtant je ne puis me refuser le plaisir de remarquer combien je fus particulièrement heureux en formant amitié avec Samuel Neilson, Robert et William Simms, William

1. « Pour parler franchement de cet ouvrage, il était à peine au-dessus du médiocre, en admettant qu'il s'élevât si haut... »

Sinclair, Th. Mac-Cabe. Je pourrais aussi bien m'arrêter ici ; car, dans cette énumération de mes amis personnels, je me trouve dresser, en fait, la liste des hommes les plus distingués de Belfast, par leur probité, leur talent et leur patriotisme. Pour continuer, nous formâmes notre club dont je lus la déclaration, et certainement la fondation de ce club commença une nouvelle époque dans la politique de l'Irlande.

« Enfin, après un séjour d'environ trois semaines, que je regarde aujourd'hui comme le plus agréable peut-être de ma vie, Russel et moi nous revînmes à Dublin avec des instructions pour gagner les citoyens les plus dévoués aux intérêts populaires, tout en étant protestants, et, si c'était possible, pour établir dans la capitale un club des Irlandais-Unis. Ni Russel ni moi n'étions connus d'un de ces chefs. Pourtant, nous sûmes nous arranger bientôt pour nouer des relations avec James Napper Tandy, qui était un des principaux, et, par lui, avec plusieurs autres. C'est ainsi qu'en peu de temps nous réussîmes et qu'un club fut formé, dont l'honorable Simon Butler fut le premier président, et Tandy le premier secrétaire. Le club adopta la déclaration des frères de Belfast, avec lesquels il entra immédiatement en correspondance. »

Au printemps de 1792, Wolf Tone fut choisi comme agent du comité catholique, avec le titre de secrétaire assistant et 200 livres d'honoraires annuels. Dans le courant de l'année, il plaida plusieurs fois pour les catholiques, dont l'agitation finit par arracher au gouvernement les importantes concessions

de 1793. Le journal de Tone s'arrête d'ailleurs en juillet 1792, pour n'être repris qu'en février 1796. Il y a là un intervalle de quatre années marquées par de nouvelles vicissitudes. Ce fut l'exil de Tone aux États-Unis après ses relations passagères avec Jackson.

William Jackson était un prêtre protestant qui se trouvait à Paris en 1793. Par l'intermédiaire de Madgett, vieil Irlandais attaché depuis longtemps au ministère des affaires étrangères, Jackson reçut du gouvernement français une mission secrète. Il fut chargé d'aller en Irlande s'assurer des dispositions de ses compatriotes au sujet d'une alliance avec la République[1].

Jackson passa à Londres en février 1794. Il eut l'imprudence de découvrir le but de son voyage à un solicitor du nom de Cockayne, qui en vendit le secret au ministère anglais et qui fut chargé de surveiller Jackson en devenant son confident. Jackson arriva à Dublin, en avril, et eut une entrevue avec Tone. Mais c'est alors qu'il fut arrêté (28 avril). Jugé, après une longue détention, le 23 avril 1795, et condamné à mort, il échappa à l'exécution par le suicide. Tone n'en restait pas moins suspect. Par une sorte de compromis avec le gouvernement, mais sans prendre aucun engagement pour l'avenir, il fut autorisé à quitter l'Irlande avec sa famille. Le 13 juin 1795, il s'embarqua pour les États-Unis, où il vécut quelques mois.

C'est pendant son absence que l'association des

1. Madden, *United Irishmen*, t. II (Memoir of W. Jackson).



Irlandais-Unis changea et de forme et de plan.

Comme nous le savons déjà, elle avait, dès 1794, encouru les rigueurs de la police. Ses manifestes « Au peuple d'Irlande » avaient été saisis; plusieurs de ses membres arrêtés, Butler, Hamilton Rowan, Olivier Bond. Il n'y resta que des gens énergiques et résolus, qui donnèrent, en 1795, à la société une organisation nouvelle et la poussèrent dans la voie d'une révolution républicaine[1].

L'organisation civile du début fit place à une organisation militaire.

La société était d'abord composée de comités dits de *baronies*, de *comtés*, de *province*. Chaque groupe ne comptait pas moins de 36 membres. L'effectif de chaque groupe fut désormais réduit à 12 membres, y compris le secrétaire et le trésorier. Les secrétaires de cinq de ces sociétés formaient un comité de baronie, qui avait la direction de ces cinq sociétés; et, de chacun des comtés de baronie, un membre était délégué au comité supérieur qui avait la direction du comté. Les membres du comité de comté déléguaient à leur tour au comité de province. Dans chacune des quatre provinces d'Irlande, il y avait un directoire de deux ou trois membres. Enfin, à Dublin, siégeait un directoire exécutif de cinq membres, élus par les directoires de province.

1. Madden: « The original test of the society was changed into in oath of secrecy and fidelity; its original objects, reform and emancipation, were now merged in aims amounting to revolution and the establishment of a republican government. » (I, chap. IX.)

L'organisation nouvelle était complète dans l'Ulster à partir de mai 1795, et fit des progrès considérables dans le Leinster en 1796, dans le Munster en 1797. En 1798, le nombre total des Irlandais-Unis atteignait près de 500000, sur lesquels plus de la moitié en état de porter les armes. Voici un état dressé par Fitz Gerald, et daté du 26 février :

Ulster.............	110.990	hommes.
Munster...........	100.634	—
Kildare............	10.863	—
Wicklow..........	12.895	—
Dublin (comté).....	3.010	—
Dublin (ville)......	2.177	—
Queen's County....	11.689	—
King's County......	3.600	—
Carlow............	9.414	—
Kilkenny..........	624	—
Meath.............	1.400	—
Total.......	267.296	hommes.

L'association avait également une caisse et des dépôts d'armes et de munitions. Elle se préparait à la lutte avec un ensemble et une discipline remarquables.

« Les plus actives instances étaient faites auprès des personnes qui avaient passé par l'état militaire et qui pouvaient être excitées par des motifs d'ambition ou d'autres à entrer dans l'association. C'est sous leur commandement qu'on se réunissait, la nuit, pour s'instruire dans le maniement des armes: quelquefois dans des celliers obscurs disposés pour cela; quelquefois dans des maisons dont tous les habitants étaient dans le secret ; souvent aussi, dans

la capitale, ces exercices avaient lieu chez quelques-uns des plus riches et des plus ardents conspirateurs. Dans la campagne, on se livrait à ces évolutions sur une plus vaste échelle. Là, le soir, chaque fois que la lune, du haut du ciel, donnait le signal du rendez-vous, le paysan, au lieu de se reposer des fatigues de la journée, sortait avec son attirail de guerre pour passer la nuit avec des milliers de camarades, dans l'endroit le plus voisin et le moins fréquenté, à la place et à l'heure dites, comme pour la célébration de quelque mystère.

« C'était aussi une coutume de ce temps, parmi d'autres de moindre importance, que de se réunir en corps, sous prétexte de s'adonner à quelques jeux de force du pays. En réalité, c'était pour s'inspirer mutuellement confiance par le spectacle du nombre, de la force, et par l'exercice, dans ces assauts pacifiques, d'une adresse et d'une vigueur qui devaient bientôt trouver leur emploi dans des luttes véritables. L'enthousiasme général était alimenté par la distribution de chants faits en l'honneur de la liberté et arrangés sur des airs populaires. Le vert, la vieille couleur qui distingue notre île... avait été adopté comme emblème.

« La passion de nos paysans pour les liqueurs fortes, développée à un tel degré qu'on peut la regarder comme leur seul vice qui a absorbé tous les autres, ils l'avaient réfrénée, pensant que leur abstinence serait un coup sensible pour le revenu du gouvernement. Et leur ardeur pour la cause générale était si vive, que leur vieille passion était sacrifiée à cette idée et que le peuple se faisait

remarquer par des habitudes de sobriété inaccoutumée et, si l'on peut ainsi parler, impassionnelle (*by habits of unaccustomed and, it might be said, impassioned sobriety*)[1]. »

A ses ressources l'association ajoutait, en 1796, la direction d'un comité de cinq membres, également intelligents, actifs et dévoués : Édouard Fitz Gerald, Arthur O'Connor, Thomas Adis Emmet, Mac-Neven et Olivier Bond.

Par sa naissance, sa bonne grâce et la sympathie qu'il inspirait autour de lui, lord Édouard, comme on dit encore à Dublin, semblait le chef naturel de cette élite de patriotes irlandais[2]. Édouard Fitz Gerald était né à Dublin en 1765. Il était le cinquième fils du duc de Leinster et servit dans l'armée, d'abord en 1779, dans le régiment de milices anglaises dont son oncle, le duc de Richmond, était colonel; puis en 1781, dans la guerre d'Amérique, où il se signala par sa bravoure.

Il revint en Irlande en 1783 et fut membre du Parlement. Puis il alla à Londres, où sa famille lui ouvrit tous les salons. Il semblait alors plutôt fait pour défrayer la chronique que pour occuper l'histoire, et les femmes prenaient plus de place dans sa vie que la politique.

Il passa quelques années à voyager sur le continent. Un séjour qu'il fit à Paris le gagna brusquement

1. *Curran's Life and Times*, by his son. Édimbourg. 2 vol. in-8°, 1882, t. I, chap. x. Suivant l'auteur, qui doit être bien renseigné, les Irlandais-Unis comptaient 500 000 adhérents. C'est aussi le chiffre déclaré par O'Connor.

2. Thomas Moore, *Vie de Fitz Gerald* ; — Madden, *Memoirs of Fitz Gerald*.



aux idées républicaines. Il fréquentait beaucoup Thomas Payne : il assistait à des banquets où l'on célébrait les victoires de la France et la fraternité des peuples. « Dans les cafés, écrivait-il à sa mère, dans les lieux publics, on se traite mutuellement de camarades, de frères, et, quand un étranger arrive, on lui dit aussitôt : « Oh ! nous sommes tous frères ; nos victoires sont pour vous, pour tout le monde. » C'est à cette époque qu'il épousa cette charmante Paméla, qu'on disait fille de Mme de Genlis et du duc d'Orléans, Philippe-Égalité [1]. Ce mariage acheva de le brouiller avec sa famille et aussi avec le gouvernement anglais. Il fut rayé des cadres de l'armée.

De retour en Angleterre, au commencement de 1793, il alla reprendre sa place au Parlement de Dublin. Il n'était pas orateur, il n'était fait que pour l'action. Il fut affilié aux Irlandais-Unis, dans les premiers mois de 1796, par l'entremise de son ami O'Connor. Il s'y trouva comme à souhait pour son goût d'aventures.

Arthur O'Connor, né à Cork en 1767, prétendait descendre des anciens rois d'Irlande [2]. Député aux Communes irlandaises en 1789, il y siégea jusqu'en 1796 et y défendit l'émancipation catholique [3]. Les

1. Elle l'était, d'après sir Bernard Burke, dans son intéressant volume : *Reminiscences ancestral, anecdotal and historic.* Londres, 1 vol., 1882.

2. C'est la rivalité de Roderik O'Connor, roi de Connaught, et de Mac-Dermot, roi du Leinster, qui appela les Anglais en Irlande, en 1170.

3. Un remarquable discours, prononcé le 4 mai 1795, en faveur des catholiques lui fit perdre l'estime et l'immense fortune de son oncle, lord Longueville, qui l'avait institué son héritier. Nous aurons l'occasion de reparler de lord Longueville. Sur ces

persécutions ne rebutèrent pas son énergie. Arrêté une première fois en 1795 et emprisonné six mois à Dublin, il eut un de ses frères condamné à mort et exécuté comme chef de *defenders;* ce qui ne l'empêcha pas d'entrer dans l'association jusqu'au jour où de nouveaux revers, suivis de l'exil, le contraignirent de mettre son activité au service de la France.

Thomas Adis Emmet était le second de trois frères dont le plus jeune fut l'héroïque et malheureux Robert. Né à Cork, en 1764, il avait fait ses études à Dublin et à Édimbourg. Médecin habile, il était également l'avocat des patriotes irlandais que ne suffisait pas à défendre l'éloquence infatigable de Curran [1].

William James Mac-Neven, né en 1763, avait été envoyé tout jeune en Allemagne. Il commença ses études à Prague et les finit à Vienne. Il s'était adonné à la médecine qu'il vint exercer à Dublin, en 1784. Il

familles aristocratiques, voir *Peerage, baronetage*, etc., de sir Bernard Burke.

1. Curran (John Philpot), né en 1750, dans le comté de Cork, mort à Dublin, en 1817.

Après avoir fait d'excellentes études à Trinity College (1769-1775), il alla étudier le droit à Londres, puis vint plaider à la barre de Dublin.

Il entra dans le Parlement d'Irlande, en 1783, au lendemain de la révolution opérée par les soins de Grattan, de Flood, etc., sans y tenir une grande place. C'est dans les années troublées qui s'étendirent de 1793 à 1800 qu'il déploya ses talents oratoires. Il fut l'avocat de tous les patriotes irlandais. Il défendit successivement Hamilton Rowan, Jackson, Orr, Finnerty, Byrne, Olivier Bond, les frères Sheares, Wolf Tone, et bien d'autres.

Sa figure revit avec sa vivacité et son humour dans l'ouvrage de son fils : *The Life of Curran*, 2e édition, 1822. 2 vol.



entra dans l'Union en 1796. Sa science profonde et sa connaissance de l'allemand et du français, qu'il parlait également bien, le firent choisir comme ambassadeur de l'Union en 1797.

Olivier Bond était de l'Ulster. Il s'était établi à Dublin comme marchand de draps, et fit dès le début partie de l'Union, à laquelle il témoigna un dévouement qui parut faiblir en prison.

Derrière ces chefs, investis de leur confiance, ou pour mieux dire auprès d'eux, conspiraient contre l'Angleterre, pour l'affranchissement de l'Irlande, les frères John et Henry Sheares, dont le premier était un avocat de grand avenir, Samuel Neilson, les Russell, les Simms, amis de Wolf Tone, Mac-Cabe, secrétaire de Mac-Neven, Roger O'Connor, frère d'Arthur, les frères Charles et Barthelemy Teeling, Michel Byrne, John Swetman, Lewines, Mathieu Dowling, John Chambers, Hugh Wilson, Joseph Cormick, et tant d'autres braves gens dont la plupart allaient se retrouver réunis trois ans après, en Écosse, sous les verrous du fort Saint-Georges. Il n'y manquait que ceux qui avaient eu tout spécialement les honneurs du gibet ou qui étaient morts en prison comme Fitz Gerald et Olivier Bond [1].

Dans la pensée de l'Union réorganisée et du nouveau Directoire exécutif, l'Irlande était incapable d'agir seule contre l'Angleterre. Il fallait chercher

1. Cf. Madden, *Memoir of Fitz Gerald*, t. II; — *Memoir of Arthur O'Connor*, ibid; — *Memoir of Th. Adis Emmet*, t. III; — *of Mac Neven*, ibid. — Le tome IV, publié quelques années après les autres, contient des notices sur Samuel Neilson, sur les frères Sheares, sur Olivier Bond, et sur plusieurs des Irlandais-Unis dont le rôle fut plus effacé.



un appui au dehors, et on ne pouvait le trouver qu'en France.

Il semble que la République, de son côté, ait eu d'assez bonne heure comme un vague dessein de recourir à l'Irlande opprimée. Nous l'avons vu charger le prêtre Jackson d'une mission qui resta infructueuse, en 1794. La même année, elle put obtenir des renseignements sur l'Irlande, de la bouche même d'un des Irlandais-Unis, que de singulières circonstances avaient amené à Paris.

Archibald-Hamilton Rowan, un des amis de Tone, un des fondateurs du club de Dublin, était de ceux qui furent arrêtés en 1794. Il parvint à s'échapper et gagna le littoral français à Roscoff. On l'arrêta, et il fut envoyé à Brest. Naturellement, on le prenait pour un espion anglais.

A Brest, il parvint à s'expliquer, fut relâché au bout de quelques jours, et dirigé sur Paris. Là, grâce à Prieur (de la Marne), il entra en relations avec le comité de Salut public, et vit Robespierre, qui l'accueillit fort bien. Mais, peu après, eut lieu le 9 thermidor. Rowan, effrayé de la réaction qui suivit, demanda à partir pour les États-Unis. Madgett lui fit délivrer un passeport et il s'embarqua à Paris pour Rouen, le 17 avril 1795. Il a raconté son voyage de Paris à Rouen, sur le coche, où il éprouva encore quelque émotion. De Rouen, qu'il avait déjà visité en 1772 et 1773, il passa au Havre et gagna enfin les États-Unis, où il retrouva son ami Wolf Tone [1].

1. Il mourut en 1834. Madden, *Memoir of Hamilton Rowan*, t. II.



Enfin le gouvernement français recevait des lettres d'un Irlandais fixé à Paris, nommé Duckett. Quel était ce Duckett, et que faisait-il? Nous savons seulement, et par lui-même, qu'il avait été employé par le comité diplomatique de la Convention. Mais ses lettres en français, conservées aux Archives nationales, prouvent qu'il connaissait bien l'état de son pays, et qu'il fournissait à la France des indications très précises, auxquelles on n'accordait peut-être pas beaucoup d'attention[1].

Duckett écrivait, dès le 11 prairial an IV[2] :

« Au Directoire exécutif, un mot sur l'Irlande.

« L'indépendance de l'Irlande amène nécessairement la destruction du gouvernement britannique. A cet événement est attachée aussi la sanction définitive de la liberté française...

« Il n'y a pas aujourd'hui de peuple plus disposé à une révolution que le peuple irlandais. Devant la guerre d'Amérique, il développa des sentiments de liberté dignes d'un meilleur sort; mais, trahi par ses chefs, ces sentiments n'eurent pas l'effet qu'on devait en attendre. Lors de la paix de 1783, on vit

1. Peut-être s'en rapportait-on sur Duckett aux appréciations de Wolf Tone, qui sont peu flatteuses.

Dans un banquet de l'état-major à Rennes, le 23 septembre 1796: « Le colonel Shee, à son tour, me demanda si je connaissais Duckett. Je lui répondis, comme j'avais déjà fait à Hoche, que je ne le connaissais pas, ni ne désirais le connaître, que je le regardais comme une canaille (blackguard). Shee me dit que c'était aussi son sentiment. » (*Journal.*) Et un peu plus loin: « Je dis que Duckett était un coquin (scoundrel). » (25 sept.)

Tout cela n'empêchait pas les renseignements de Duckett d'être exacts.

2. Archives nationales. AF, III. 186 b. D 859.



succéder une espèce d'abattement. Mais ce n'était qu'un repos momentané qui devait mener à des mesures plus actives. Bientôt s'assemblèrent presque toutes les classes du peuple irlandais, jusque-là désunies par des préjugés religieux. Mieux instruits par leurs malheurs, et éclairés par les manœuvres du gouvernement, le catholique et le presbytérien se réunirent pour discuter leurs griefs communs. Dans chaque comté, il se forma des associations particulières pour correspondre avec un comité central établi à Dublin. Le but de ces différentes associations était de neutraliser le système de désunion nationale que l'Angleterre se faisait un devoir de soutenir en opposant le catholique au presbytérien et le presbytérien au catholique. (Je ne parle pas des protestants, car ceux-là, en général, sont les appuis du gouvernement). »

Les lignes qui suivent sont remarquables :

« ... Mais ce n'est pas uniquement chez elle qu'il faut rechercher le principe de son salut. Il faut que son indépendance vienne du dehors. L'Irlande renferme bien la force nécessaire pour cette grande opération, mais il est nécessaire que le levier qui donne du mouvement à cette force trouve un point d'appui hors de chez elle. Il faut que le peuple français, en sauvant l'Irlande, fonde sur son indépendance un des principaux appuis de sa propre liberté.

« Je reviens aux associations politiques dont j'ai parlé plus haut. Le cabinet de Londres, effrayé du mécontentement excité par ces sociétaires, créa, chose inconnue jusqu'alors en Irlande, une force



militaire sous le nom de *milice*, à l'instar de celle de l'Angleterre. Mais cet effort extraordinaire ne put comprimer le mouvement général. Les habitants des campagnes, qui sentaient plus vivement que les autres l'oppression du gouvernement, s'assemblaient souvent de nuit, armés de toute espèce d'instruments, et se vengeaient de leurs tyrans en détruisant leurs maisons. Ces rassemblements armés existent encore. Toutes les gazettes de France retentissent journellement des noms des *defenders*. Le prétexte premier de cette insurrection, partielle encore, quant à ses effets, quoique l'esprit en soit général, fut l'égalité des droits réclamés en commun avec les protestants, l'abolition des dîmes, etc. Mais il est facile de voir, d'après les dernières procédures intentées à Dublin et ailleurs contre plusieurs de ces infortunés, que leurs vues s'étendent plus loin et qu'ils jettent tous les regards vers la France. Celui qui vous écrit en atteste la vérité. »

Puis, Duckett condamne le retard que met le gouvernement à s'assurer une aussi précieuse alliance :

« Et ici on peut demander quelle est la cause de cette *négligence impolitique, pour ne pas dire coupable, du gouvernement français* à profiter de cette haine ouverte contre les Anglais. Où sont les gens pour soutenir les *defenders?* Où sont les papiers publics protégés par vous en Irlande ? Il est à croire que le gouvernement anglais n'en agit pas de même avec la France. On peut même assurer que, si le gouvernement français eût déployé en Irlande la même activité que le cabinet de Saint-James sait déployer

au milieu de vous, l'Irlande eût déjà été libre et indépendante, et l'Angleterre n'y eût pas recruté ses armées de terre et de mer ; elle n'eût pas développé tant de ressources, privée d'une population de 4 millions d'hommes. On aura peut-être peine à le croire, mais il n'en est pas moins vrai, et ceci est copié sur le tableau fourni au Parlement d'Irlande par le secrétaire de la guerre, ce pays a fourni, depuis le commencement des hostilités actuelles, 200 000 hommes, tant de troupes de terre que de mer. La moitié de la marine anglaise est composée d'Irlandais. Les troupes de terre qu'elle fournit sont envoyées dans toutes les parties du monde, et surtout aux Indes, pour épargner aux soldats anglais les risques de ces climats destructeurs. »

Suit un tableau des forces mêmes de l'Irlande.

« L'Irlande est aujourd'hui dépourvue de ses troupes de ligne. Il ne reste que des milices, c'est-à-dire des paysans sans discipline et naturellement ennemis des Anglais. Celui qui écrit ces lignes a voyagé il n'y a pas longtemps dans le pays, et il peut attester que les milices attendent plutôt qu'elles ne redoutent une visite de la part des Français, tant est enracinée leur haine contre les Anglais. Encore une preuve : l'opprimé peut-il aimer son oppresseur?

« Il existe encore en Irlande une circonstance des plus favorables relativement aux opérations militaires que pourrait tenter la République française. L'Europe entière a contemplé avec admiration, pendant la guerre d'Amérique, cette association armée de 100 000 hommes, connus sous le nom de *volontaires* irlandais, tous respectables par leurs

lumières et leurs propriétés. On sait comment le gouvernement anglais, après leur avoir accordé une très petite part de leurs demandes, est parvenu, à force d'intrigues, à corrompre leurs délégués, à assoupir par de vaines promesses l'esprit public de la nation et à dissoudre peu à peu cette association formidable. Eh bien, ces mêmes hommes existent encore. Ils ne forment pas, il est vrai, un corps armé publiquement reconnu ; mais ils gardent leurs armes, mais ils sont animés du même esprit, et la République peut les compter au nombre de ses admirateurs et de ses amis.

« Je veux encore une fois tenter l'indépendance de mon pays, et j'offre mes services au gouvernement français.

« Salut et respect.

« DUCKETT, Irlandais.

« Maison de Limoges, rue des Cordeliers,
« faubourg Germain (*sic*). »

On trouve une seconde lettre de lui, moins importante, proposant de fonder des journaux en Irlande et d'entretenir une correspondance avec le pays.

Duckett s'offre encore à aider le gouvernement. Il dit, en terminant : « Je n'ai d'autre ambition que la liberté de l'Irlande, et jamais je ne resterai tranquille jusqu'à ce que je voie le peuple irlandais jouir de ses droits dans toute leur plénitude. » (Archives nationales, *loc. cit.* D 859.)

Il y en a enfin une troisième, adressée à Carnot, qui expose les moyens d'agir en Irlande. (D 858.)



« Aux citoyens membres du Directoire, 16 messidor an IV.

« Quelques mots sur une descente en Irlande.

« Citoyens, que les ports de l'Irlande ne deviennent pas pour les Français ce qu'a été le port de Quiberon pour les Anglais et les émigrés. On parle aujourd'hui d'une descente dans mon pays. Voulez-vous bien me permettre de vous faire part de quelques idées à ce sujet. Je parlerai en homme libre.

« .... Je répète ce que j'ai déjà dit au gouvernement actuel. Il n'y a qu'une force morale qui puisse détruire l'influence britannique en Irlande. Si vous êtes soutenus dans vos efforts par les patriotes de mon pays, la question change et vous vous trouvez sur un autre terrain (*sic*). Je voudrais vous faire connaître l'homme vraiment patriote en Irlande. Il ne faut pas le chercher dans son Parlement....

« Voici mes idées pour une descente. Elle ne peut s'opérer, à moins d'être soutenue par le peuple d'Irlande et par ses vrais amis. Mais où faut-il les chercher ?

« 1° Dans la classe des Irlandais qui ont eu directement à se plaindre de la nation et du gouvernement anglais;

« 2° Dans la classe des catholiques éclairés à qui le gouvernement anglais a fermé toutes les charges de leur pays ;

« 3° Dans la classe des presbytériens, qui sont également écartés de l'administration de l'Irlande et qui, par religion, je peux dire par préjugés, sont des républicains;

« 4° Dans la classe mécontente des protestants que

je désigne sous le nom d'opposition et qui pourront devenir, pour le moment, très utiles à la cause;

« 5° Dans la classe des ambitieux qui n'ont rien à perdre et tout à gagner. Voilà les hommes qu'il faut s'attacher dans une pareille entreprise...

« Une descente ne peut s'effectuer avant de s'attacher cette grande masse d'intérêts. Il faut surtout éclairer l'esprit public sur vos vues, et c'est par le moyen de quelques journaux patriotiques que vous parviendrez à ce but.

« Comme la paix avec l'empereur ne peut pas être très éloignée, c'est alors que vous pourrez réussir dans vos vues vers le peuple irlandais. Alors vous pourrez envoyer des forces considérables dans les Indes et obliger ainsi l'Angleterre à délivrer l'Irlande de ses troupes de ligne. Il faut cette diversion (*sic*) pour la réussite de l'entreprise. La milice irlandaise n'est pas à craindre. Elle deviendra plus redoutable pour le gouvernement anglais qu'elle ne sera pour vous. Mais vous ne pouvez penser trop tôt à éclairer l'esprit du peuple. »

Suivent quelques réflexions sur l'attitude de l'opposition en Angleterre, et la lettre se termine sur cette signature que nous connaissons :

« Salut et respect.

« DUCKETT, Irlandais.

« Maison de Limoges, rue des Cordeliers
« Saint-Germain. »

Les observations présentées par Duckett au Directoire étaient tout à fait conformes à celles que Wolf Tone allait apporter lui-même.

Ce n'est que dans le courant de 1796 que la France entra directement en relations avec l'union irlandaise par l'intermédiaire de Fitz Gerald et d'Arthur O'Connor.

Le Rapport du comité secret de la Chambre des Communes d'Irlande en fait foi. « Avant l'été de 1796, dit ce Rapport, il n'apparaît pas qu'il y ait eu entre le Comité exécutif des Irlandais et le gouvernement Français des relations formelles et autorisées, bien que Jackson ait été envoyé par la France, en 1794[1]. » C'est un aveu qu'il est important de relever. Aussi bien, cette espèce d'ambassade des Irlandais-Unis auprès des agents du Directoire nous est-elle connue par nos propres Archives. Les détails en sont assez curieux[2].

Fitz Gerald et O'Connor avaient entrepris de solliciter le concours officiel du Directoire. Vers la fin de mai 1796, le premier partit de Dublin, passa à Londres et se rendit à Hambourg, où il vit Reinhardt, le résident de France, et où il fut rejoint par O'Connor. Les deux amis gagnèrent ensemble Bâle, et entrèrent en relations avec Barthélemy, le futur directeur, le négociateur de la paix de Bâle avec la Prusse, alors notre ambassadeur auprès du gouvernement fédéral.

Barthélemy écrivait au ministre Delacroix, le

1. Rapport présenté en 1797 par Robert Stewart, le futur lord Castlereagh, dont la main apparaît dans toutes les besognes délicates de ce temps-là. On trouve ce Rapport dans le recueil d'Haliday (*Haliday's Pamphlets*, Dublin, 1798), mais Plowden en donne les parties essentielles, II, p. 568.

2. Archives nationales, AF. III, 1861. D 858. Mss.



lendemain de la première entrevue avec les Irlandais :

« Bâle, 2 messidor an IV.

« *Ils* m'ont fait beaucoup de détails dans l'objet de me prouver que jamais le moment n'a été plus favorable pour rendre à l'Irlande toute son indépendance et la séparer absolument de l'Angleterre, ce qui porterait à celle-ci un coup mortel. Cette vérité est incontestable. Mais le parti des mécontents, qui est très nombreux et très puissant, a besoin de secours et de l'aide de la République française pour amener un déchaînement qui nous serait très utile. Quoique j'aie été frappé de la justesse de leurs observations et de leurs données, dont, sur ma demande, ils ont tracé très rapidement sous mes yeux l'aperçu ci-joint, je ne puis vous les rendre [1]. On ne peut pas écrire sur des projets de cette nature. Il faut se parler et s'expliquer. Aussi, ambitionnent-ils extrêmement d'être à portée de s'ouvrir au Directoire exécutif ou aux personnes qu'il jugera à propos d'instituer pour les entendre, etc. »

Ils voulaient venir à Paris, sous le couvert de la nation américaine et s'entretenir surtout avec Hoche. « On savait alors, dit Thomas Moore, que le général Hoche était désigné pour commander l'expédition d'Irlande, et le grand avantage d'une communication personnelle sur ce sujet avec un homme dont allaient dépendre les destinées de leur pays était vivement apprécié des deux amis. » (*Vie de Fitz Gerald.*)

1. L'aperçu *ci-joint* n'est plus joint à la lettre de Barthélemy.

Mais ce voyage parut dangereux au Directoire. Il le déclara, et les deux amis le reconnurent. Ils insistèrent pourtant. Barthélemy écrivit à Delacroix le 18 messidor[1] :

« A Bâle, le 18 messidor, an IV de la République française. L'ambassadeur de la République en Suisse au citoyen Charles Delacroix, ministre des relations extérieures.

« Citoyen ministre,

« Aussitôt que les deux personnes, qui sont l'objet de votre lettre du 4, ont eu connaissance que j'avais des communications à leur faire, elles se sont empressées de revenir ici. Je leur ai lu votre lettre à plusieurs reprises ; elle l'ont profondément méditée.

« Elles sentent très bien que le gouvernement français peut, au premier abord, désirer et demander qu'avant de se manifester l'insurrection ait d'abord éclaté en Irlande. Ils répondent à cette observation par une infinité d'autres, dont la plus forte est que le peuple n'a point d'armes, surtout dans le midi de ce royaume, le gouvernement anglais ayant fait prendre toutes celles des particuliers afin d'écarter un danger dont il connaît l'étendue.

Il serait superflu que je répétasse leurs observations ; je les affaiblirais. Ils les exprimeront eux-mêmes, dans une note qu'ils sont occupés à pré-

1. Archives nationales, ibid. D 858.

parer et qu'ils me remettront ce soir avant que je ne fasse mon courrier.

Ils sentent également qu'il y aurait quelque inconvénient et quelque danger pour l'entreprise glorieuse qu'ils méditent de se rendre à Paris, puisqu'ils courraient le risque d'être découverts. Mais, d'un autre côté, ils croient qu'il est impossible qu'on ne se parle pas, si l'on veut mener à bien un aussi grand et aussi utile projet. L'un deux, celui qui est titré, est très connu à Paris. Il renonce pour l'avantage de son pays et de la chose à entrer en France. Il retournera incessamment à Hambourg. L'autre, au contraire, n'étant point du tout connu, se flatte qu'il pourrait y rester peu de temps sans donner lieu au moindre soupçon...

« Il ne croit pas qu'on puisse jamais s'accorder si l'on ne s'explique pas de bouche...

« L'époque approche à grands pas où le Directoire exécutif pourra tirer une vengeance éclatante de toutes les atrocités commises par l'Angleterre contre la République. Tout ce qui se passe en Europe tend à faciliter la séparation de l'Irlande du corps de l'empire britannique. L'établissement de l'indépendance irlandaise écrasera l'Angleterre.

« BARTHÉLEMY. »

A cette lettre est jointe une copie du Mémoire indiqué, dans lequel les deux chefs des Irlandais-Unis s'efforcent de montrer les difficultés qu'aurait l'Irlande à se soulever avant l'arrivée des secours promis par la France. Le pays avait été désarmé par les deux bills : *Gun powder Act* et *Insurrection Act*,

qui étaient comme les accessoires de l'*Irish mutiny Bill*. En revanche, le Mémoire expose les heureux résultats d'une intervention française.

« La grande difficulté qu'il y aura à surmonter est le transport des secours promis, à cause de la supériorité de la flotte anglaise. Mais cette difficulté ne nous paraît pas si difficile à surmonter, quand on réfléchit que la moitié des matelots à bord de la flotte anglaise sont Irlandais. Nous espérons que nous ne paraîtrons pas trop exagérés en disant que nous avons des espérances bien fondées, que non seulement nous rendrons nuls les efforts des Anglais pour prévenir l'envoi des secours, mais que nous serons dans le cas de nous emparer d'une grande partie de la flotte. Les différentes raisons sur lesquelles nous fondons cette idée sont trop nombreuses et trop détaillées pour entrer dans cette lettre. Dans la conversation que nous avons eue sur ce point vous en avez senti toutes les forces...

« Après tout ce que nous avons déjà dit, il paraît peut-être superflu d'ajouter qu'il y a deux points sur lesquels nous avons des instructions positives, et ne pas départir (*sic*), savoir : 1° de ne rien entreprendre sans avoir fait un arrangement complet du projet, et 2° que l'arrivée des secours français soit le signal pour l'éclat de l'insurrection.

« Si, malheureusement, le Directoire exécutif ne peut s'accorder avec nous sur ces deux points, nous attendrons que la confusion qui, vraisemblablement, naîtra dans les finances de l'Angleterre ou que le moment de la paix, lorsque la vigilance des deux gouvernements irlandais et anglais sera diminuée,



nous donne l'occasion de nous fournir d'armes et de munitions. »

Fitz Gerald retourna à Hambourg, et le Directoire envoya Hoche à Bâle pour s'entretenir avec O'Connor. Hoche le fit avec le plus grand secret, car on ne trouve rien dans sa correspondance avec le Directoire, ni dans celle de Barthélemy qui ait trait à cette rapide et mystérieuse négociation. Thomas Moore a l'air de croire qu'elle exerça une profonde influence sur l'intérêt que Hoche portait à l'Irlande et sur les desseins du Directoire. « Le zèle avec lequel son esprit ambitieux avait déjà embrassé cette cause ayant encore été excité par les renseignements qu'il venait de recevoir, une énergie et une activité nouvelles apparurent dans chaque branche des préparatifs de l'expédition. » (*Vie de Fitz Gerald*, p. 175.)

En réalité, le Directoire était décidé. Et il l'était par un Irlandais venu de plus loin que Fitz Gerald, par Wolf Tone qui était revenu d'Amérique.

Tone avait débarqué à Philadelphie dans les premiers jours d'août 1795. Il aurait pu se fixer aux États-Unis et y vivre heureux. Mais il fut repris par la politique et entraîné par la mobilité de son humeur. Il trouva là-bas le Dr Reynolds, exilé comme lui, puis Hamilton Rowan qui arrivait de France. Il reçut des lettres de ses amis d'Irlande, Kough, Russell, les frères Simms, qui l'engageaient à partir pour la France et à solliciter l'intervention de la République. Enfin, il trouva des excitations jusque dans sa famille : « Je montrai ces lettres, dit-il, à ma sœur et à ma femme, et leur demandai leur avis, à savoir si je pouvais partir pour la

France. Ma femme, tout particulièrement, dont le courage et le zèle pour mes intérêts et ma renommée n'étaient en rien abattus par les souffrances passées, me supplia de ne tenir aucun compte d'elle ni de nos enfants, dans un moment où il n'était question que de mes engagements envers mes amis et de mon devoir envers mon pays, ajoutant qu'elle répondait de notre famille pendant mon absence... Ma sœur se joignit à ses instances, et on peut supposer que je ne me laissai pas prier longtemps pour me résoudre à une entreprise à laquelle je m'étais dévoué depuis si longtemps. »

En conséquence, il alla trouver M. Adet, ministre de France aux États-Unis, en reçut des lettres pour le gouvernement, et quitta l'Amérique le 10 décembre 1795. Le 2 février 1796, il était au Havre. C'est alors que, jour par jour, il jeta sur le papier ces notes rapides, imagées, spirituelles, qui font de son *Journal* une lecture des plus attrayantes.

Il arriva à Paris le 12 février, et descendit rue Vivienne, *Hôtel des Étrangers*. « Magnifique maison, mais chère en diable, à ce que je prévois. Mon appartement au troisième étage est très joliment meublé, et pour cinquante francs par mois. C'est bien meilleur marché que l'*Adelphi* et les autres hôtels de Londres. » Sa première visite fut pour l'ambassadeur des États-Unis, Munroë. Le soir, il alla au grand Opéra, théâtre des arts. Programme : *Iphigénie*, et un ballet : *l'Offrande à la Liberté*.

« Le ballet était superbe... L'air civique : *Veillons au salut de l'empire*, fut chanté par une basse puissante et accueilli par le public avec transport. Chaque

fois que revenait le mot *esclavage*, il produisait comme un choc électrique. La *Marseillaise* fut exécutée ensuite au milieu du plus vif enthousiasme. A ces mots : *Aux armes, citoyens !* tous les acteurs tiraient leur épée, et les femmes se tournaient vers eux comme pour les exciter. » (13 février.)

Il avait pris le nom de James Smith et se faisait passer pour citoyen américain. Il obtint de Munroë des lettres d'introduction pour le ministre des relations extérieures, et il fut reçut par Delacroix, dont le costume officiel l'étonna.

« Le costume du ministre était singulier. J'ai déjà dit qu'il avait l'aspect d'un évêque. Il était vêtu, ce jour-là, d'une robe de chambre en soie grise, sous laquelle il portait une sorte de casaque en satin avec des bas de soie rose et des rubans écarlates à ses souliers. »

Delacroix l'adressa au fidèle Madgett, qui le pilota dans Paris et avec lequel il s'entretint des affaires d'Irlande. Le moment était favorable. D'après Madgett, le gouvernement s'occupait de l'Irlande. Il comprenait que si on ne la séparait pas de l'Angleterre, celle-ci resterait invulnérable. Il était disposé à conclure avec l'Irlande une alliance offensive et défensive, ainsi qu'un traité de commerce sur les bases de réciproques avantages. Il comptait y envoyer dix vaisseaux de ligne, des armes, de l'argent, et il négociait avec la Hollande et l'Espagne pour cette entreprise. Pour la conduire, il n'était alors question que de Pichegru ou de Jourdan.

« Madgett me demanda si je pensais que l'Irlande pût y contribuer par elle-même. Je lui répondis,

mais sans m'engager formellement, que, si un débarquement était tenté, on ferait immédiatement tout ce qui serait nécessaire, et je le priai de croire que mon opinion serait celle de toutes les personnes qu'on pourrait consulter. Que si 20 000 Français débarquaient en Irlande, ils auraient en un mois une armée de 100, 200 et même 300 000 hommes, s'il le fallait, mais que *le point d'appui* était indispensable. » (18 février.)

C'était l'opinion de Duckett, comme aussi celle de Fitz Gerald et O'Connor.

De ces conférences avec Madgett sortirent deux *Mémoires* sur l'Irlande, que Wolf Tone rédigea et que Madgett se chargea de traduire. Ces documents sont certainement de ceux qui peuvent nous renseigner le mieux sur l'état politique et moral du pays, à la fin du dix-huitième siècle. On ne trouverait rien dans les historiens du temps, de plus complet, de plus clair et de plus intéressant[1]. En voici le résumé.

Le premier Mémoire commence par un préambule qui donne l'esprit de l'ensemble. C'est celui du pamphlet de 1790, plus net encore et aboutissant cette fois à la déclaration de guerre contre l'Angleterre.

1. Ces mémoires manuscrits existent en double exemplaire, l'un au ministère de la marine (*Campagnes*, 1796, t. IV), l'autre aux Archives nationales (*Cartons cités*, dossier 857). J'ai pris le texte du ministère de la marine. On le trouvera, dans son entier, aux Pièces justificatives, pièce D.



MÉMOIRES SUR L'IRLANDE

Traduits de l'anglais de Th. W. T. 10 ventôse an IV.

PREMIER MÉMOIRE

« Il y a entre la France et l'Angleterre une différence prodigieuse pour le caractère, les mœurs, les préjugés et pour la forme du gouvernement. Les intérêts commerciaux des deux nations se croisent de tant de manières et sous tant de rapports, que l'impossibilité de les concilier entre eux me paraît démontrée. Quant aux deux gouvernements, depuis la Révolution française, l'antipathie entre eux est telle qu'ils ne fondent respectivement leur stabilité que sur la destruction de l'autre.

« Les événements de la guerre, quelque glorieux qu'ils aient été jusqu'ici pour la France, n'ont pas laissé d'être profitables à l'Angleterre. Jamais les flottes de l'Angleterre n'ont été plus formidables; et comme l'esprit mercantile est le grand mobile de ses actions, elle se consolera aisément de ses disgrâces sur terre par l'accroissement de territoire, de puissance et de commerce que lui ont valu ses opérations maritimes. Mais cet accroissement même impose, non seulement à la France, mais à l'Europe entière, sous peine de sacrifier ses plus chers intérêts, l'obligation étroite de la circonscrire dans ses justes bornes, et d'empêcher que cette puissance, en suivant son système d'envahir le commerce du

monde entier, n'accumule sur sa tête une masse exorbitante de pouvoirs et de richesse. Or, je ne vois qu'un seul moyen d'y réussir, et je le regarde comme infaillible, c'est de détacher l'Irlande de l'Angleterre. »

Le Mémoire est divisé en trois parties. Dans la première, Tone examine l'état actuel de l'Irlande, dont il évalue la population à quatre millions et demi d'habitants; les divisions établies par la religion dans cette population de *protestants*, de *dissidents* et de *catholiques;* et la valeur de ces différents groupes. Les protestants sont, en général, d'origine anglaise; on peut les regarder comme acquis à l'Angleterre. Les dissidents, jadis adversaires des catholiques, sont désormais leurs alliés ; et les uns et les autres ont été disposés à s'allier avec la France, quand ils ont vu que la Révolution ne menaçait pas la religion.

Tone étudie plus particulièrement la condition du paysan catholique dont il signale la misère, après tant d'autres.

La deuxième partie est consacrée à montrer l'organisation du peuple irlandais. Elle raconte sommairement la formation des sociétés populaires des dissidents et des catholiques, la formation des *defenders* catholiques et le parti qu'on en peut tirer. « J'ai eu, dit l'auteur, l'honneur d'être employé par le comité général durant tout le temps qu'il a été en activité, et de m'attirer et de conserver sa confiance [1]. D'après la connaissance intime que j'ai

1. Tone était protestant.

acquise des membres qui le composent, je leur rends la justice d'assurer qu'on ne trouve nulle part des hommes d'un patriotisme plus pur, d'un attachement plus sincère aux principes de la liberté et d'une plus grande élévation d'âme et de fermeté de caractère pour entreprendre et exécuter de grandes choses. Ils sont presque tous républicains zélés et chauds partisans de la France. Comme Irlandais et catholiques, ils ont une double raison de détester la tyrannie et la domination de l'Angleterre, qui a si souvent inondé le pays de leur sang. »

La troisième partie calcule la résistance que pourrait opposer le gouvernement à une invasion. Les forces de terre ne se composent, d'après l'estimation de Tone, que de 30 000 hommes, dont 12 000 de ligne et 18 000 de milices. Or, les miliciens ne sont guère redoutables. Quant à la flotte, elle est presque entièrement recrutée d'Irlandais. Tone, ici, est entièrement d'accord avec Duckett.

Ce premier Mémoire est terminé par une *Récapitulation générale*, qu'il faut lire dans son entier.

« D'après tout ce que je viens de dire, on sentira, je pense, qu'il est incontestablement de l'intérêt de la République française de détacher l'Irlande de l'Angleterre, et qu'il serait aisé de réussir dans ce projet si on l'entreprenait dès à présent. Voici mes raisons :

« 1° Le corps des dissidents est opposé à l'Angleterre, favorable à la France et complètement organisé ;

« 2° Tout le *corps des paysans d'Irlande*, tous catholiques et formant 3 millions d'hommes, désire ardemment secouer le joug de l'Angleterre : qu'il est aussi complètement organisé et qu'un des articles du serment des *defenders* est d'être fidèle à la France comme à l'Irlande ;

« 3° Ces deux grands corps, qui forment près des neuf dixièmes de la population de l'Irlande, sont parfaitement d'accord entre eux et qu'un même esprit dirige leurs vues et leurs opérations ;

« 4° Le gouvernement britannique ne peut compter sur aucun appui solide de la part de l'armée, dont les deux tiers sont Irlandais et dont on m'assure, et je le crois fermement, que 10 000 au moins ont prêté serment au défenderisme ;

« 5° Il est au moins dans l'ordre des choses possibles que, moyennant certaines mesures à prendre avec les matelots irlandais, il soit porté à la marine anglaise un coup plus funeste qu'elle n'en a jamais éprouvé ;

« 6° Si les faits sont tels que je viens de les énoncer, il serait impossible aux protestants, c'est-à-dire au parti aristocratique, de faire la moindre résistance, pas même pour une heure, en faveur de l'Angleterre et de leurs propres intérêts.

« Ces réflexions sur la situation actuelle de l'Irlande, je les soumets avec déférence et respect à la sagesse et à la considération du gouvernement français. Je me propose de lui présenter, dans un second Mémoire, l'aperçu des moyens qui me paraissent les plus propres à effectuer, d'après les

faits que je viens d'exposer, une séparation entière entre l'Irlande et l'Angleterre.

« *Signé :* THEOBALD WOLF TONE.

« Certifié conforme. *Signé :* MADGETT.

« Ce 11 ventôse, l'an IV de la République française, une et indivisible. »

DEUXIÈME MÉMOIRE

Le deuxième Mémoire contient lui-même deux parties bien distinctes, consacrées aux mesures que doivent prendre, d'un côté l'Irlande, de l'autre la France, pour faire réussir l'expédition.

L'auteur en donne le résumé suivant :

« I. *La France doit envoyer des troupes, des armes et de l'argent.*

« Le nombre des troupes à envoyer : 20 000 hommes au plus, 5 000 au moins. Dans le premier cas, le succès serait prompt et infaillible ; dans le second, sûr mais lent. Un secours de 5 000 hommes serait exposé à être taillé en pièces.

« Quant aux armes, plus on en enverrait serait le mieux. Quelle qu'en fût la quantité, il y aurait assez de bras pour l'employer.

« Quant à la somme d'argent à fournir, l'auteur est embarrassé pour la déterminer. Pour ne rien laisser au hasard, il pense que si on envoie 20 000 hommes, il faudrait la paye du double de ce nombre pour trois mois. Si on n'envoie que 5 000 hommes,



il laisse à la sagesse et à la générosité du gouvernement français de fixer la somme nécessaire à l'expédition dans ce cas.

« Projet de manifeste de la part du général français. Il doit inviter le peuple à se former en Convention nationale, le rassurer sur les intentions désintéressées de la France, sur la liberté de conscience et sur la garantie des propriétés.

« II. *Mesures à prendre pour l'Irlande.*

« 1° De lever autant de troupes qu'il y aurait d'armes à distribuer; 2° convoquer une Convention nationale. Elle se trouve déjà formée en très grande partie par les clubs des *Dissidents* et des *Defenders*. et surtout par le Comité catholique. Importance extrême de l'organiser promptement, et, par conséquent, d'y débuter par une force capable d'appuyer irrésistiblement cette mesure.

« Différents projets de proclamations : 1° au peuple en général, pour lui notifier son indépendance et son alliance avec la République française; 2° aux troupes de milices pour les inviter à se ranger sous l'étendard de leur Patrie; 3° aux marins, pour les rappeler du service de la Grande-Bretagne, et les encourager à amener dans les ports de l'Irlande les vaisseaux anglais dont il leur est si facile, vu leur nombre, de s'emparer[1];

« 4° Une proclamation pour rappeler dans leur

1. On trouve, aux Archives nationales, plusieurs adresses aux marins, aux paysans, au peuple d'Irlande, rédigées suivant ces prescriptions.



patrie, sous peine de confiscation de leurs biens, tous les Irlandais résidant en quelle qualité que ce soit sur le territoire de la Grande-Bretagne;

« 5° Une adresse au peuple anglais, lui annonçant que, s'il appuie les mesures hostiles de son gouvernement contre l'Irlande, cette puissance le regardera comme son ennemi, et, par conséquent, confisquera tous les biens quelconques qu'il possède chez elle. L'exécution de cette mesure mettrait des sommes immenses dans les coffres du gouvernement irlandais.

« Ressources de l'Irlande : deux millions sterling de revenu actuel. Les biens-fonds du clergé et du collège (au moins trois millions). Les biens des émigrés. Les biens-fonds, rentes, contrats, etc., appartenant à des Anglais. »

Suit le Mémoire, qui n'est que le développement du précis tracé par l'auteur. Et Wolf Tone termine son travail par une *Récapitulation générale*, qui en élève le langage et qui en forme comme la péroraison fière et vigoureuse. Il faut l'entendre :

« Telles sont les réflexions et les vues que j'avais à présenter sur l'Irlande et sur la révolution à y opérer. Elles se réduisent, en substance, aux suivantes :

« L'Angleterre est l'ennemie invétérée et implacable de la République française. Celle-ci n'aura jamais de repos ni de sûreté tant que celle-là restera la dominatrice des mers.

« La France doit donc faire tous les efforts possibles pour diminuer l'orgueil et restreindre la puissance de cette dangereuse rivale. C'est par l'Irlande

et par l'Irlande uniquement, qu'elle est vulnérable. Le gouvernement français ne saurait assez se pénétrer de cette vérité.

« La France, en établissant en Irlande une république libre, se ferait une alliée fidèle et reconnaissante, une amie sincère et prête à venir à son secours dans toutes les occasions, une voisine qui, par sa situation et par les productions de son sol, lui rendrait des services essentiels.

« En détachant l'Irlande de l'Angleterre, on ôte à celle-ci son plus ferme appui, le seul sur lequel elle puisse compter pour le recrutement de ses armées, ainsi que pour l'équipement et l'approvisionnement de ses flottes.

« Non seulement la France, mais toutes les puissances de l'Europe sont intéressées à mater l'arrogance de l'Angleterre, et à circonscrire dans de justes bornes ce pouvoir énorme et toujours croissant qu'elle s'arroge sur mer. L'émancipation de l'Irlande peut seule produire cet effet.

« En adoptant les mesures proposées dans ces Mémoires, non seulement les flottes anglaises seraient privées de leurs ressources ordinaires pour leur équipement et leur approvisionnement, mais il serait encore très possible qu'il en vînt bientôt une grosse partie grossir la marine irlandaise.

« Le peuple irlandais est entièrement uni; il est prêt à s'insurger, et n'attend pour agir que d'en avoir les moyens.

« Sans parler de la saine politique et du juste esprit de vengeance qui commandent à la République française de chercher à abreuver d'humilia-



tions une ennemie hautaine et irréconciliable, ce serait, de sa part, un acte sublime de générosité et d'humanité que d'arracher une nation étrangère à l'esclavage sous lequel elle gémit depuis six cents ans. Après avoir émancipé la Hollande et admis le peuple belge au nombre de ses enfants, il ne manque à sa gloire que de créer en Europe une nouvelle République libre. Il est de son intérêt de profiter de l'occasion qui se présente pour retrancher à l'Angleterre la moitié de ses ressources et lui rendre presque impossible l'emploi de celles qui lui resteraient.

« D'après toutes ces considérations, je viens au nom de la justice, de la liberté de ma propre patrie et de la France même, supplier le gouvernement français de prendre en considération l'état de l'Irlande et, moyennant la protection de la République, de mettre le pays en état de démontrer sa reconnaissance, de revendiquer sa liberté, d'humilier son tyran, et de reprendre parmi les nations de la terre l'attitude d'indépendance pour laquelle la nature l'a destiné par la fertilité de son sol, la nature de ses productions, sa position, sa population et par l'heureux caractère de ses habitants.

« *Signé* : THEOBALD WOLF TONE.

« Le 10 ventôse, an IV de la République française.

« Certifié conforme, *Signé* : MADGETT. »

Il est permis de croire que, dans l'ardeur de sa haine, Wolf Tone exagérait les ressources que le gouvernement français pouvait puiser dans l'alliance de l'Irlande. Il est par exemple douteux que l'Irlande

fût prête à se transformer en république. Elle était trop pliée au despotisme monarchique. En outre, et surtout, si l'unité politique avait pu s'établir, elle n'aurait pas tardé d'être rompue par les vieilles querelles religieuses et par la turbulence naturelle au caractère celtique. Il n'en est pas moins vrai que l'intervention de la France pouvait y provoquer une insurrection redoutable et que ce coup de partie, auquel l'Angleterre ne s'attendait pas alors, donnait à la France des avantages dont il est difficile de mesurer toutes les conséquences [1].

Aussi le Directoire ne put-il échapper à l'influence de suggestions si judicieuses, si claires, on pourrait ajouter si séduisantes, présentées par un homme qui avait été étroitement mêlé aux affaires dont il parlait.

Les Mémoires de Tone avaient été remis par Madgett à Clarke, Irlandais lui-même, plus tard possesseur d'un duché italien. Le futur ministre de la guerre de Napoléon était alors directeur du bureau topographique. Clarke les transmit au Directoire et, sur la demande de Carnot, en donna communication à Truguet. C'est ainsi que peu à peu l'idée d'une expédition en Irlande, de la libération d'un pays opprimé, d'une entreprise contre la perfide Albion, s'insinua dans les desseins du gouvernement. Elle y fut d'ailleurs poussée par l'active et personnelle propagande de Wolf Tone.

Il avait d'abord cherché à voir Carnot, et il le vit,

1. L'abandon dans lequel l'expédition de 1796 trouva la côte de l'Irlande prouva que rien n'était préparé pour la défense du pays.



pour la première fois le 24 février. Comment ? C'est ce qu'il faut demander à son journal.

« 24 février. — Venu tout tremblant au Luxembourg, en repassant tout le long du chemin des discours en mauvais français. Que dirai-je à Carnot ?... Arrivé dans le premier bureau que j'ai trouvé ouvert et demandé en même temps à voir le citoyen Carnot. Les employés m'ont regardé quelque peu, mais j'ai renouvelé ma demande avec un courage héroïque. On y a répondu aussitôt, et envoyé quelqu'un pour me conduire. C'était par bonheur son jour d'audience, celui qu'accordent, à tour de rôle, les membres du Directoire exécutif. Mon guide m'introduisit dans une antichambre qui était pleine d'officiers en grande tenue. Écrit et remis aux huissiers une ligne en anglais disant qu'un étranger, qui venait d'Amérique, désirait parler au citoyen Carnot pour une affaire d'importance. Au bout de deux minutes, on me fit répondre que j'obtiendrais audience.

« Les portes à double battant étaient à peine ouvertes qu'une sonnette vint avertir le public, et le citoyen Carnot apparut dans un petit costume de satin blanc avec une robe rouge richement brodée. C'était très élégant, et cela ressemblait beaucoup à des costumes de Van Dyck. Il fit le tour de la salle, recevant les suppliques et répondant à ceux qui lui parlaient. Je dis à mon ami l'huissier, en merveilleux français, que mon affaire était trop importante pour être traitée là et que je reviendrais un autre jour si Carnot n'avait pas le temps de me donner audience. Je demandai si je pouvais espérer de le trouver pour lui parler à loisir.

« Il en avertit Carnot, qui ordonna de me faire entrer aussitôt et dit qu'il voulait me voir dès que l'audience serait ouverte. Ce que je regardai comme de bon augure et je me remis en conséquence à répéter mon discours.

« Il y avait dans l'appartement cinq ou six personnes qui, étant comme moi d'une grande distinction, avaient été admises à l'audience privée. Je les laissai passer avant moi, et, tandis qu'elles s'entretenaient tour à tour avec Carnot, je ne pouvais m'empêcher de songer combien j'avais souhaité l'occasion dont je jouissais maintenant. Combien de desseins j'avais abandonnés ! Combien de hasards j'avais traversés ! Lorsque je regardais autour de moi et que je me voyais, à cette heure, dans le cabinet du Directoire exécutif, vis-à-vis du citoyen Carnot « l'organisateur de la victoire », j'en pouvais à peine croire mes sens, et je prenais tout cela pour un songe. Cependant, je n'étais pas déconcerté le moins du monde, et lorsque je me présentai à mon tour, après que les autres furent sortis, j'avais toutes mes facultés autant qu'il le fallait dans une aussi grave conjoncture. Pourquoi parler de ces menus détails? Parce qu'ils ne paraîtront pas insignifiants aux yeux de ceux pour qui je les ai consignés.

« Je commençai mon discours, en disant, dans un affreux français, que j'avais été informé que le citoyen Carnot parlait anglais. — Un peu, monsieur. Mais je vois que vous parlez français, et, s'il vous plaît, nous parlerons dans cette langue.

« Je lui dis alors que j'étais Irlandais ; que j'avais été l'agent et le secrétaire des catholiques d'Irlande



qui formaient une population de trois millions; que je connaissais aussi bien les sentiments des protestants, qui étaient au moins 900 000, et que je souhaitais de lui faire connaître l'état actuel de l'Irlande. Il m'arrêta là pour exprimer un doute sur mes chiffres. Étaient-ils aussi élevés que je le disais?

« Je lui répondis qu'un recensement avait été fait depuis quelques années d'après le nombre des familles, dans l'intérêt du fisc, et que, suivant ce calcul, la population de l'Irlande se montait à 4 millions 100 000 individus. Et encore ce nombre était-il estimé inférieur à la vérité[1]. Il en laissa voir quelque surprise, et je me mis en devoir d'établir que tous ces gens-là étaient unanimes dans leurs sympathies pour la France et impatients de secouer le joug de l'Angleterre. Il me demanda alors : Que veulent-ils? — Une armée, dis-je, au début, *pour un point d'appui*, jusqu'à ce qu'ils puissent s'organiser eux-mêmes, et sans doute un secours d'armes et d'argent. J'ajoutai que j'avais précisément remis un Mémoire sur ce sujet au ministère des relations extérieures, et que j'en préparais un autre qui lui exposerait tout cela en détail, beaucoup mieux que

1. C'est probablement sur ce recensement que s'appuie notre *Moniteur*, dans un article du 29 décembre 1791, où on lit :

« Depuis un siècle, la population n'a fait en aucune contrée « de l'Europe autant de progrès qu'en Irlande. Elle n'y montait « pas à 1 200 000 âmes à l'avènement de Jacques II, comme le « prouve un dénombrement fait à cette époque; tandis que l'on « compte aujourd'hui 4 millions d'habitants. On trouve une « augmentation de près d'un tiers, depuis un espace de trente- « six ans seulement. » (T. X, p. 742).

je ne pourrais le faire dans une conversation. Il dit alors : Nous verrons ces mémoires. »

Le dialogue continua. Tone raconta une partie de son histoire : comment il avait, en Amérique, connu notre ministre Adet, etc. Il sortit de cette entrevue plein de confiance. « Tel est le complet et fidèle récit de ma première audience par le Directoire dans la personne du citoyen Carnot, l'organisateur de la victoire. Qu'en dois-je conclure ? Que tant que je ne serai pas aux prises avec les difficultés ou les échecs, rien ne doit me décourager. Mais je suis animé d'une telle passion pour l'affranchissement de mon pays, et je déteste tellement jusqu'au nom de l'Angleterre, que je crains mon propre jugement de peur de voir les choses trop en beau. J'espère que je fais mon devoir. C'est une mesure hardie. Après tout, si tout allait bien et si mes visions allaient se réaliser ! Hurrah ! Vive la République ! »

Voilà l'homme pris sur le vif avec son mélange de bon sens pratique, d'humour irlandais et d'illusions patriotiques.

Wolf Tone vit ensuite Delacroix auquel il parla de son dessein, la séparation de l'Irlande, en faisant valoir les ressources militaires du pays. Il fit également connaissance avec Clarke. Mais le Directoire ne paraissait disposé qu'à de faibles efforts : « The executive Directory at present are determined to take us up, *but on a small scale.* » Le Directoire voulait alors : 1° former un corps de tous les prisonniers et déserteurs étrangers et constituer particulièrement une *brigade irlandaise.* Il y a un très grand nombre



de pièces relatives à la réunion à Lille et à Arras de ce contingent auxiliaire; 2° organiser une chouannerie, comme nous l'avons vu, soit en Angleterre, soit même en Irlande. Clarke en parla à Tone, le 2 avril. Mais celui-ci l'en dissuada. Si la mesure avait pour but d'agiter les esprits en Irlande, elle était inutile, car les esprits étaient assez préparés. Si elle était faite pour provoquer des soulèvements locaux, elle risquait d'effrayer les propriétaires et de les jeter dans les bras de l'Angleterre. « Je ne puis blâmer la France, dit Tone, de vouloir reporter en Angleterre les abominations de la Vendée et des chouans, mais il est dur que ce soit aux dépens de la pauvre Irlande. »

Il conseilla au gouvernement d'étendre ses vues, et on peut croire qu'il y réussit. Il écrit, le 4 avril : « Je suis sincèrement heureux que le système de la chouannerie ait été écarté. J'espère que c'est en partie sur mes observations. » Les Mémoires qu'il remit à Carnot, le 18 mai, achevèrent de lui donner gain de cause.

Tant qu'il ne s'était agi que de chouanner, on avait d'abord songé au général Kilmaine, à cause de son origine irlandaise. Puis on avait choisi Humbert. Quand l'expédition changea de caractère et de portée, c'est Hoche qui parut plus naturellement désigné pour la conduire. Telle fut l'objet de l'importante communication du Directoire à Hoche, à la date du 19 juin. Nous la connaissons.

Hoche vint à Paris dans les premiers jours de juillet pour conférer avec le gouvernement. Il y vit Tone, le 12 juillet. L'entrevue, telle que la décrit

le journal de Tone, rend bien l'allure du jeune et impétueux général.

« J'étais assis dans mon cabinet et j'étudiais ma théorie[1] quand on frappa à ma porte. J'ouvris: c'était un dragon qui m'apportait un billet de Clarke. Celui-ci m'informait que la personne en question était arrivée et qu'elle désirait me voir à une heure. Je courus au Luxembourg, et je fus dans le cabinet de Fleury, où je restai jusqu'à trois heures. C'est alors que la porte s'ouvrit, et un grand et beau gaillard, très bien mis, en habit brun et pantalon de nankin, entra et me dit : Vous êtes le citoyen Smith? — Je crus que c'était un chef de bureau, et je répondis : Oui, citoyen, je m'appelle Smith. Il reprit : Vous vous appelez aussi, je crois, Wolf Tone ? — Je répondis encore : Oui, citoyen, c'est mon véritable nom. — Eh bien, dit l'autre, je suis le général Hoche. — A ces mots, je lui dis que j'étais, depuis bien longtemps, désireux de me rencontrer avec lui. Il me demanda si j'étais l'auteur des Mémoires qui lui avaient été transmis. Je répondis affirmativement. »

Il y eut alors une longue conversation sur les ressources matérielles et sur les dispositions morales de l'Irlande; puis Hoche demanda quel gouvernement, en cas de succès, conviendrait à l'Irlande. « Sur ces entrefaites entra Clarke, qui venait nous chercher pour dîner avec Carnot. L'entretien fut suspendu jusqu'au salon du président, où nous trou-

1. Tone devait servir dans le corps expéditionnaire avec le grade d'adjudant-général. Nous dirions aujourd'hui chef de bataillon.

vâmes Carnot et deux ou trois personnes au plus. Hoche, après un moment, me prit à l'écart, et renouvela sa question. Je répondis : Sans aucun doute, c'est la République. — Il reprit : En êtes-vous sûr? — Aussi sûr que je puis l'être de quelque chose. Je ne connais personne en Irlande qui songe à autre chose. — Il reprit encore : N'y aurait-il pas de danger que les catholiques constituent une monarchie au profit d'un de leurs chefs? — Pas le moindre. — Je crus que Hoche était satisfait, car ce sujet lui paraissait fort à cœur. Carnot se joignit alors à nous avec une petite carte de l'Irlande, et la causerie devint générale entre Clarke, Hoche et Carnot, tous les autres étant partis.

« Vint ensuite le dîner qui fut très bien servi, sans apparat. Deux services et le dessert. Il y avait là un peu plus de six ou huit personnes, en y comprenant madame Carnot, sa sœur et sa belle-sœur, Carnot, son frère, Hoche, Truguet, ministre de la marine, Clarke, deux ou trois officiers et Lagarde, secrétaire général du Directoire. J'étais auprès de Hoche. Après que le café fut servi, on se leva. Carnot, Hoche, Truguet, Lacuée[1] et Clarke se retirèrent dans un cabinet et tinrent conseil sur les affaires d'Irlande, depuis six heures jusqu'à neuf. Pendant ce temps je me promenais avec Lagarde dans les jardins du Luxembourg. A neuf heures, le conseil fut terminé et je m'en allai avec Clarke.

1. Lacuée (1752-1841), ancien capitaine dans l'armée royale, et général des armées républicaines. Il était alors membre du Conseil des Anciens. Plus tard, conseiller d'État et directeur de l'administration de la guerre.

Il me dit que l'affaire était désormais arrangée; qu'il avait eu beaucoup de peine à la pousser, mais qu'il avait enfin réussi...

« Ce fut pour moi une mémorable journée. J'avais dîné avec le président du Directoire, et j'étais fier, en outre, de ce qu'on avait accédé à mes idées. J'avais fait pour cela de dignes sacrifices. J'aime beaucoup Carnot, mais je crois que j'aime Hoche bien davantage. »

Telle fut la part d'un exilé irlandais aux desseins du Directoire contre l'Angleterre; part modeste sans doute, et qu'il ne faut pas exagérer, réelle pourtant, et véritablement efficace. Wolf Tone, en effet, par les renseignements précis qu'il apportait ; par les entretiens qu'il venait d'avoir successivement avec Carnot, avec Clarke, avec Hoche ; par l'activité qu'il déploya pour sa cause, Tone contribua à faire écarter le projet de chouannerie en Angleterre, à ramener l'attention sur son pays et à presser une intervention en faveur de l'Irlande. Son initiative personnelle obtint plus d'effet que la mission officielle de Fitz Gerald et de O'Connor.

Nous allons le retrouver à Brest avec Hoche.

CHAPITRE VI

Brest.

On vient de voir comment et sous quelle influence le projet du Directoire contre l'Angleterre s'était transformé en expédition d'Irlande. Il importait cependant de prévoir toutes les difficultés de l'entreprise. Elle avait un côté politique autant que militaire. C'est ce que Hoche montra au gouvernement, quelques jours après son entrevue avec Tone, dans une lettre remarquable de sens et de clairvoyance [1].

« Paris, le 18 messidor an IV (26 juillet 1796).

« Au Directoire exécutif,

« Citoyens directeurs,

« En ordonnant l'expédition d'Irlande, votre intention a sans doute été de donner à l'officier général chargé de la conduire des instructions telles que, dans aucun cas, il ne puisse être embarrassé sur le parti qu'il doit prendre. Vous en sentirez la nécessité, si vous considérez qu'au moment même où les troupes auront été débarquées, toute communication entre le pays où elles se trouveront et le conti-

1. Archives nationales, fonds cité, D 858.

nent sera interceptée, sans qu'on puisse espérer de la voir se rétablir de longtemps.

« Combien, en effet, une mission de cette nature devient difficile, lorsque l'œil protecteur du gouvernement n'en suit plus les détails ; lorsque des circonstances inattendues exigent une résolution prompte et permettent à peine de délibérer ! Il est donc urgent qu'une instruction claire, précise, soit préalablement adressée au général commandant l'expédition, qui, lui-même, doit savoir trancher dans les cas imprévus.

« Quelle sera par exemple la conduite que tiendra le général commandant au moment où l'insurrection éclatera ? Et dans la supposition même où le peuple irlandais se soulèverait tout à coup, doit-il se mettre à la tête de toutes les troupes levées, et diriger le mouvement insurrectionnel ? Doit-il se charger de la défense générale du pays ou simplement se conduire, après l'organisation de l'armée irlandaise, comme général d'un corps d'auxiliaires ? La dignité nationale, la gloire des armes de la République permettront-elles cette dernière démarche ? Il importe que le gouvernement se prononce fortement sur ce point.

« Si après avoir convoqué une convention nationale il ne se rend, au lieu indiqué pour le rassemblement des mandataires du peuple, que quelques individus obscurs, sans talents, sans crédit, devront-ils être regardés comme des législateurs du peuple irlandais ? Nul doute d'ailleurs que si les membres du comité catholique et ceux de l'Assemblée de l'union des *defenders* se rassemblent, on ne doive les consi-

dérer comme les véritables représentants de la nation. Dans ces deux cas, nous pensons qu'il faudra user de ménagement et se conduire avec la loyauté et la générosité qui caractérisent la nation française : chercher toujours à concilier les insurgents qui pourraient se diviser pour des motifs quelconques et conduire les esprits vers le gouvernement républicain.

« Il est également important de connaître quelle conduite l'officier général commandant doit tenir si l'Irlande, bien qu'en se détachant de l'Angleterre, conserve pour le gouvernement monarchique un attachement tel que l'Assemblée des députés adopte la royauté et donne à la nation irlandaise un chef pris dans son sein.

« Que conviendra-t-il de faire si aucune assemblée n'a lieu ? Si l'armée irlandaise aux ordres et à la solde de l'Angleterre ne se dissout pas ; si le gouvernement anglais porte en Irlande des forces capables de la maintenir dans la soumission ? Pourra-t-on traiter le pays comme une conquête et, en cas d'échec, est-il un arrangement, une capitulation à faire avec le gouvernement anglais ?

« Ces questions bien posées, nous devons maintenant traiter des moyens qu'il convient de mettre sur-le-champ à la disposition du général commandant et des mesures qu'il convient que le gouvernement emploie sans plus attendre, pour que l'expédition ne soit plus incertaine et son succès dépendant d'une faute comise (*sic*) par imprévoyance.

« Les intentions du Directoire sont de seconder les efforts que vont faire les Irlandais pour recouvrer leur liberté. Il est donc convenable d'emporter

au moins pour quinze jours de vivres, *pain et eau-de-vie ;* les achats doivent donc être ordonnés sans délai, et les denrées mises à la disposition de la marine, qui, de ses magasins, doit à son tour fournir pour quinze jours de biscuit, viande salée et vin. Les premiers approvisionnements faits, il est à croire que nous trouverons à nous nourrir sur le pays même et de ses productions.

« Il en doit être de même pour la solde des troupes. Les fonds doivent être remis entre les mains du payeur attaché à la petite armée. Nous croyons devoir demander la somme affectée à la paye d'un mois pour douze mille hommes ; et en outre un fonds destiné à payer quelques approvisionnements primitivement faits dans le pays et à solder les officiers généraux et d'état-major.

« Si le Directoire veut bien prendre un arrêté sur ces objets intéressants, j'en poursuivrai l'exécution près le ministre des finances.

« On ne saurait trop appuyer sur la diligence à mettre dans l'armement des bâtiments de transport. Nous craignons à juste titre qu'on ne tarde trop, qu'on n'ait pas assez la connaissance de ces moyens. Ils existent et quels que soient d'ailleurs les secours indispensables à accorder au ministre de la marine, nous comptons trop sur les immenses ressources de son génie créateur pour éprouver la moindre appréhension de retard, si on met sur-le-champ et à sa seule disposition les fonds dont il aura besoin pour compléter l'armement.

« Déjà, divers ordres ont été expédiés par nous : le général Quantin a reçu celui de se rendre à Paris,



d'où il passera au commandement des 5 000 hommes qui doivent partir du port de Flessingue pour être jetés sur les côtes de l'est de l'Angleterre. Il recevra de moi les instructions convenables, etc. »

L. Hoche.

Le Directoire lui donna satisfaction dans des Instructions datées du 1er thermidor, pleines d'habileté et de prévoyance, où l'on sent à la fois l'influence des judicieux mémoires de Wolf Tone et des hautes considérations politiques présentées par Hoche[1].

Si le Directoire souhaitait en Irlande l'établissement d'une république, il n'omettait rien de ce qui pouvait aider à la fondation du régime nouveau. Il indiquait les moyens les plus propres à protéger l'Irlande, soit contre un retour offensif de l'Angleterre, soit contre le danger non moins redoutable des discordes intestines. Enfin, il faisait prévaloir dans sa politique libératrice les grandes idées de la Révolution française le respect du droit, la tolérance religieuse, le culte de la liberté et de la fraternité.

« En finissant ces instructions, le Directoire croit superflu de vous recommander de vous conduire toujours avec la loyauté et la générosité qui caractérisent la nation française. Les moyens moraux

1. « Instructions pour le général Hoche sur l'expédition d'Irlande ». Registre des arrêtés secrets du Directoire, Arch. nat. Mss. A F III 20, n° 233. — On en trouvera le texte complet aux pièces justificatives, suivi de l'arrêté de nomination de Hoche. Pièce M.



devront, pour opérer la révolution d'Irlande, toujours être préférés à ceux de la force. Tout ce qui peut augmenter le nombre des mécontents qu'une révolution ne manque jamais de faire, doit être écarté par vous avec sollicitude. Vous userez en conséquence de tous les moyens de conciliation que les circonstances mettront en votre pouvoir pour maintenir l'union et la concorde parmi les patriotes hiberniens. Il est inutile de vous recommander de les diriger avec assez d'adresse pour qu'ils n'aperçoivent qu'à peine la main qui les conduit vers l'inpépendance et le bonheur de leur pays.

Dans le cas où la révolution hibernienne serait assurée, le Directoire vous autorise à faire une descente en Angleterre, si la situation des troupes que vous commanderez et les renforts que pourra vous donner le nouveau gouvernement hibernien vous donnent la perspective du succès. »

Le lendemain, 2 thermidor, un arrêté du Directoire investissait Hoche du commandement en chef de « l'armée destinée à opérer la révolution en Irlande, » qui devait compter environ 15 000 hommes, et lui confiait tous les pouvoirs qu'il venait de réclamer. C'était la plus éclatante preuve de confiance dans ses talents militaires, son esprit politique, et son dévouement aux intérêts de la République.

(Registre des arrêtés secrets. Ibid. n° 239).

Hoche y répondit simplement le 19 :

« Par son arrêté en date du (*en blanc*) de ce mois, le Directoire m'ordonne de prendre le commande-

ment de l'armée d'Irlande, au moment où l'expédition sera prête, c'est-à-dire au moment où les troupes destinées à opérer la descente pourront être embarquées.

« J'obéis avec le plus vif plaisir, certain qu'avec les troupes qui me sont confiées on ne peut qu'obtenir des succès; certain aussi que, lorsque l'occasion s'en présentera, le Directoire me fournira les moyens de venger d'une manière plus complète la République des affronts qu'elle a reçus de la nation et du gouvernement anglais. »

Puis Hoche attira l'attention du gouvernement sur les troupes qui composaient l'armée de l'Océan[1]. Enfin, au mois de septembre, accompagné de Wolf Tone, il partit pour Rennes, et de là pour Brest.

On aurait peine d'ailleurs à le suivre pas à pas. Il était d'une extrême mobilité. Le registre de Correspondance générale (Archives de la Guerre: *Armée de l'Ouest*) témoigne de ses brusques déplacements. Du 26 septembre au 14 octobre, il est à Brest. Le 15, il devait aller à Paris, il se ravise. Le 17, il est à Rennes, où il manque d'être assassiné[2]. Le 22, il repart pour Brest, où il séjourne durant tout le mois de novembre. Ce fut la principale période de préparation militaire après la préparation politique du projet. Il faut l'étudier avec des documents inédits peu connus, du plus vif intérêt pour

1. Archives de la Guerre, *Subdivision du sud-ouest*, 1796.

2. On lui tira un coup de pistolet comme il sortait du théâtre, avec le général Hédouville. On vit dans cette tentative la main de l'Angleterre, mais lui-même ne l'attribua qu'aux royalistes. Voir sa lettre au *Censeur*, dans Bergounioux (*Vie de Hoche*).



l'histoire de l'expédition autant que pour l'histoire de la marine. C'est peut-être à Brest qu'on trouve les causes de l'échec de Bantry.

L'armée navale de l'Océan était sous les ordres de l'amiral Villaret-Joyeuse, avec Bruix, comme directeur général des mouvements, et Sané, comme ordonnateur général. Villaret[1] avait fait partie de l'ancienne marine royale, et il n'aimait guère la Révolution qui en avait bouleversé les cadres. Il n'avait pas à s'en plaindre pourtant, puisqu'il était nommé contre-amiral en 1792, et vice-amiral en 1794, après la bataille de Prairial (1er juin). Mais son commandement n'avait pas été heureux en 1795. Il avait laissé la flotte anglaise bloquer les côtes du Morbihan, et n'avait pas su empêcher le débarquement de Quiberon. Brave et intelligent, mais peu fait pour entreprendre, Villaret était encore mal secondé.

Nous avons montré l'état-major de la marine, éclairci par l'émigration et par la proscription. Il avait été renforcé par des promotions nouvelles dont les rangs inférieurs de la marine royale et la marine marchande avaient dû fournir les éléments.

1. *Villaret de Joyeuse*, né à Auch, en 1750, mort en 1812. Engagé dans la marine, il se signala aux Indes, sous le bailli de Suffren. Capitaine de vaisseau au moment de la Révolution, il n'émigra pas, malgré ses sympathies pour l'ancien régime. Après sa disgrâce de 1796, il fut député au Conseil des Cinq-Cents, et proscrit au 18 fructidor. Nommé par le Premier consul gouverneur de la Martinique, il dut la livrer aux Anglais en 1809. Ensuite gouverneur général de Venise, où il mourut.

Sané, le Vauban de la marine (1754-1831), était ingénieur-constructeur. Il devint inspecteur général du génie maritime sous l'Empire.

Énergiques et intrépides, comme le prouvaient ces rencontres navales dont fourmille l'histoire de notre guerre maritime sous la Révolution et l'Empire, ces nouveaux officiers n'en étaient pas moins assez ignorants pour la plupart, très enclins à la défiance et à l'aigreur, volontiers jaloux de l'armée de terre, dont les exploits retentissaient si bruyamment dans les Assemblées et dans les journaux, tandis que leurs pénibles services restaient obscurs. La dépendance où on les mettait à l'égard de Hoche achevait de les indisposer contre un projet dont ils méconnaissaient la portée. Ces sentiments devaient éclater à Bantry, dans la rivalité de Bouvet et de Grouchy. En attendant, ils se faisaient jour, à Brest, aux yeux les moins prévenus.

L'adjudant général Simon écrivait de Brest à Hoche, dès le 3 vendémiaire, que les hommes témoignaient beaucoup de répugnance à s'embarquer; que, d'ailleurs, la marine n'y mettait pas beaucoup d'empressement. Il ajoutait : « D'un « autre côté, je crois qu'en ayant l'air de faire ce « que vous demandez, on y mettra cependant beau- « coup de tiédeur. Peut-être me trompé-je et « jugé-je légèrement; mais j'ose vous dire que « telle était déjà mon opinion en partant de « Rennes. *La marine n'a ni votre zèle ni votre acti- « vité*, etc. »

De son côté Wolf Tone, nouveau venu chez nous et bien désintéressé entre la marine et l'armée, dit dans son *Journal :*

« 4 novembre. — Dîné au quartier général, avec l'amiral et les capitaines de la flotte, et l'état-major

de l'armée : grande affaire. Ce dîner est pour montrer au public qu'il règne une parfaite harmonie entre les deux armées de terre et de mer. *Mais je suis très chagrin de voir qu'il n'en va pas ainsi.* On a fini tard. Après le dîner on s'est retiré chez le colonel Shée, le général, l'amiral, le général Debelle et Shée. J'étais entré un peu après les autres. Je trouvai Hoche pressant vigoureusement l'amiral Joyeuse d'être en mesure pour l'expédition, et Joyeuse soulevant toutes les difficultés possibles, alléguant notamment l'état des transports. »

Wolf Tone devine la mauvaise volonté de Joyeuse, et il termine par ces graves réflexions : « J'augure « les pires résultats d'une affaire dans laquelle la « marine de France est engagée (*I augur the worst « possible event from any business in which the marine « of France is engaged*). Joyeuse désire empêcher « notre expédition pour aller aux Indes, où il y « aurait plus de butin à faire. C'est pourquoi il met « tant de difficultés sur notre route. »

On ne pouvait pas chercher des objections contre l'expédition d'Irlande dans l'état misérable de la flotte et du matériel, puisque Villaret, comme on le voit, tenait pour le coup de main contre les Indes, qui présentait bien d'autres difficultés avec beaucoup moins d'avantages.

Le dessein de Villaret était condamné par Hoche, par Bruix, par le bon sens. Était-il raisonnable d'aller chercher les Anglais si loin, quand on pouvait leur faire tant de mal chez eux ? Villaret croyait pouvoir hâter la conclusion de la paix. Mais en admettant que la tentative réussît, il aurait fallu

près d'une année avant d'en connaître l'issue. Et comment ces résultats lointains auraient-ils contribué à la pacification du continent?

Aussi bien sur les dispositions de l'amiral et de la marine, nous avons l'important témoignage de Bruix. Les Archives de la guerre (Mss) renferment quelques lettres de Bruix à Hoche, absolument remarquables et par les vues et par le langage. Elles méritent d'être citées. Elles sont d'un esprit supérieur, dévoué à sa tâche et à son pays, tout prêt à s'incliner devant le génie quand il le découvre, que ce soit celui de Hoche ou celui de Bonaparte, sans rien aliéner de son indépendance et de sa dignité. Ces lettres donnent la plus noble idée du marin éminent, dont la mort prématurée, comme celle de Latouche, fut un des premiers revers de Napoléon [1].

Bruix était alors directeur général des mouvements du port de Brest. Dès le 1er vendémiaire (22 septembre), il renseignait Hoche sur les prépa-

1. *Bruix* (Eustache), né à Saint-Domingue en 1759, avait d'abord été volontaire dans la marine marchande, puis garde-marine. Il servit dans la guerre d'Amérique et aux colonies. Rayé des cadres comme noble, il y fut replacé par Truguet. Il prit, à l'expédition d'Irlande, la part que nous verrons. Contre-amiral, ministre de la marine, il se retira après l'expédition d'Égypte, reçut le commandement de la flotte rassemblée à l'île d'Aix contre l'Angleterre, et fut arrêté par la paix d'Amiens.

Quand Napoléon revint à ses projets de descente, Bruix fut chargé de la flottille destinée au transport des troupes. Il mourut de fatigue le 18 mars 1805.

Pour l'histoire de tous les marins dont nous rencontrerons les noms, indépendamment des ouvrages déjà indiqués (chap. III), on pourra consulter Hennequin, *Biographie maritime*. 3 vol. in-8°, 1836.



ratifs de l'expédition. Il estimait que, sauf quelques objets matériels qui manquaient, *on était prêt.* Et il ajoutait :

« D'après cet aperçu, vous penserez sans doute que la confection de notre armement tient à bien peu de chose, et peut-être me demanderez-vous à moi-même par quelle fatalité nous restons en si beau chemin? Je vous répondrai, mon général, que le plus puissant moteur manque au mouvement de cette machine, je veux dire cette volonté opiniâtre, ce dévouement absolu qui fait triompher de tous les obstacles dans l'entreprise des choses grandes et hardies qui doivent tourner à la gloire de la patrie. Je vous répondrai encore qu'au lieu de cette autorité morcelée et répartie entre des mains faibles, incertaines et ayant des intérêts divers, il faudrait que toute l'autorité, débarrassée des formes administratives, fût concentrée entre les mains d'un seul homme qui n'eût d'autre volonté que celle du gouvernement, d'autre passion que celle de la vraie gloire et d'autre intérêt, enfin, que celui de la chose publique. *Cet homme, mon général, je voudrais que ce fût vous.*

« Pardonnez-moi cette franchise et ne pensez pas, en vous ressouvenant de votre inexpérience à la marine, que mon vœu soit insensé. Car je vous jure que, malgré le temps déjà perdu et les sottises à réparer, nous toucherions au terme glorieux de nos travaux si ce vœu se réalisait, et je vais vous en donner la preuve en m'imposant néanmoins la loi de ne pas offenser votre modestie.

« Je suppose donc simplement que le ministre,

vous invitant à vous rendre parmi nous, ordonnât la tenue d'un comité qui s'assemblerait tous les deux jours; où il serait, en votre présence, rendu compte des progrès de l'armement; où l'on s'occuperait de la recherche de tous les moyens propres à l'activer; où l'on arrêterait les travaux à faire de préférence, l'emploi, la répartition des bras, des matières, les mesures à prendre en général, et où, enfin, *vos décisions*[1] provoquées par les discussions qui auraient lieu seraient obligatoires pour *nous tous*[2]; il est certain que chacun de nous, quelle que soit son opinion, sa faiblesse ou son intérêt, forcé alors de concourir de tous ses moyens aux travaux reconnus nécessaires, il en résulterait une unité d'action, d'efforts et de célérité dont le produit serait évidemment l'exécution des ordres du gouvernement; en un mot, le terme où sa sollicitude nous appelle.

« Voilà, mon général, après m'être bien creusé la tête sur cette matière et m'être bien assuré de la vraie situation des choses, le seul moyen qui m'ait paru infailliblement propre *à en finir*. Dispensez-moi de vous dire mes motifs, mais croyez que je ne suis pas homme à vous désirer à la tête d'une entreprise dont le succès me semblerait douteux. Comme Français, je m'honore trop de la gloire de quelques hommes de mon pays pour hasarder de ternir l'éclat de l'un d'eux. Faites donc ce nouvel acte de dévouement; concertez promptement avec le ministère la mesure que je vous propose; arrivez dans nos murs,

1. Souligné dans le texte.
2. Souligné dans le texte.

et j'ose vous répondre que le résultat vous aura bientôt prouvé et mon zèle pour la chose publique et mon dévouement absolu aux hommes qui l'ont servie et la servent comme vous.

« Agréez, mon général, l'assurance de mon respectueux attachement.

« E. BRUIX. »

Il est dificile d'exprimer des idées plus nettes, dans un langage plus ferme, avec une plus fière confiance dans les talents de Hoche. Une pareille lettre honore à la fois celui qui l'écrit et celui à qui elle est adressée.

Quelques jours après (6 vendémiaire — 28 septembre) Bruix écrit encore. Il a la joie d'apprendre la prochaine arrivée de Hoche à Brest, ce qui sera excellent pour l'expédition. D'ailleurs les affaires vont un peu mieux.

« Les ordres que j'avais provoqués du ministre sont arrivés. J'ai battu le fer pendant qu'il était chaud, et je lui ai enfin donné une forme utile. L'ordonnateur et le général[1] se sont concertés pour faire droit à mes demandes, et j'ai tout lieu d'espérer que les choses vont aller. J'ai le nombre de bâtiments nécessaire pour recevoir 15 200 hommes. J'ai disposé les meilleurs de ces navires pour le transport de l'artillerie et de tous les accessoires, et je suis convenu avec l'adjudant général Simon qu'il serait destiné pour chaque un assortiment complet, afin qu'en cas de naufrage ou de séparation, on ne se

1. Villaret.

trouvât pas privé de toutes choses de même espèce...

« Ne doutez jamais, mon général, de mon zèle et du dévouement sans bornes que vous savez inspirer à tous les hommes dignes de vous estimer.

« E. Bruix. »

Enfin, à la date du 14 vendémiaire (5 octobre), nous trouvons une troisième lettre, et bien plus importante. Elle nous met dans le secret des lenteurs des préparatifs.

« Brest, le 14 vendémiaire, l'an V de la République française.

« E. Bruix, au général en chef Hoche.

« Mon général, à votre premier voyage ici vous avez reconnu en peu de jours les principalles (*sic*) causes de notre inertie, et mes lettres au ministère prouvent qu'avant d'avoir eu l'honneur de causer avec vous je partageais votre opinion. Depuis cette époque, je vous ai indiqué les causes matérielles de nos lenteurs, et la dernière conférence que vous avez provoquée vous a mis à même d'apprécier, à peu de chose près, notre véritable situation. Cependant, comme les différentes matières qui furent agitées à cette conférence n'ont pas été remuées avec assez de précision, et qu'il est nécessaire que vous emportiez à Paris des notions certaines sur tout ce qui intéresse l'expédition que vous pressez, je vais me permettre, fort de la confiance dont vous voulez bien m'honorer, de mettre sous vos yeux mes observations et mes opinions telles qu'elles se présenteront à ma pensée. Je ne vous parlerai des hommes

qu'autant que leur identité avec les choses m'y contraindra; car vous avez vu les hommes, et il vous a suffi de votre propre coup d'œil pour les juger. Je dirai seulement, à la honte du mien, qu'avec beaucoup plus de données de mon côté, il m'a fallu beaucoup plus de temps pour mûrir le même jugement dans mon esprit[1].

« Vous avez pu vous convaincre par les observations mêmes des gens à *difficultés* et par les puérilités qu'ils ont mises en avant comme des obstacles insurmontables, que l'entière confection de l'armement ne tient pour ainsi dire à rien. En effet, tous les grands travaux, tous ceux qui exigent du temps, des dépenses, et qui sont assujettis à l'ordre des marins, soit pour l'échouage, l'entrée des bassins, ou la transposition d'un lieu à un autre, sont achevés.... L'ouvrage qui reste à faire aux constructeurs est une bagatelle qui n'a jamais été comptée dans la série des travaux du port de Brest, et que l'on eût fait autrefois en *trois* jours... Pourquoi les travaux sont-ils décousus, si mal combinés, et pourquoi, en un mot, ayant sous la main à peu près tous les rouages qui doivent entrer dans la composition de cette machine, sont-ils épars çà et là, et ne peut-elle se monter ?

« Je vous ai dit, mon général, pourquoi. C'est que l'autorité, je dirais même la volonté est trop divisée, trop morcelée; c'est que l'ordonnateur ne voit que sa caisse, l'ingénieur ses constructions, l'administra-

1. C'est là un trait du génie de Hoche, qui lui est commun avec Bonaparte et que les historiens ont relevé : la promptitude à juger des hommes et des faits, et avec sûreté.



tion ses registres, et le général de l'armée sa rade. C'est que toutes ces parties d'un même tout sont dirigées par autant de têtes différentes, par autant de volontés, lorsque, au contraire, elles devraient seulement être exécutées par celles-ci, mais ordonnées par une seule autorité capable d'en mesurer l'ensemble, d'en déterminer les proportions, et dont tout l'intérêt, toute la gloire fussent dans l'achèvement et dans la perfection du tout. La pensée de l'armement et de tous les détails qui le constituent devrait être inséparable de l'autorité.

« Je le savais bien, je l'ai dit au ministre, et l'expérience m'a prouvé que cette pensée, quelle que force qu'elle reçût du zèle et du dévouement, devenait impuissante dans l'individu subordonné. Le ministre n'a pas assez calculé dans les hommes les mauvais effets de l'amour-propre, des sottes prétentions, et surtout de leurs intérêts. Il a mesuré toutes les âmes sur la sienne, qui est brûlante d'amour pour la patrie et qui ne voit d'autre but désirable et digne de ses sollicitudes que la gloire de cette patrie. Il a pensé, en conséquence, que chacun, en tenant la main de son voisin, allait se lancer avec enthousiasme vers ce but; mais il s'est trompé. Il y a des gens qui aiment mieux boiter ou même ramper comme de vils reptiles, que de s'apuier (*sic*) sur les hommes droits et vigoureux. Le mobile de ces gens-là, à coup sûr, n'est pas l'honneur. Mais telle est la multitude et sur quoi l'on doit compter pour n'être pas trompé. Je vous demande grâce, mon général, pour cette figure, mais j'ai le cœur plein et je le soulage. »

Bruix entre ensuite dans des détails relatifs aux vivres ; puis il s'élève contre l'expédition projetée pour les Indes, qu'il juge en ces termes :

« Mais, mon général, puisque le gouvernement veut absolument cette expédition[1] ; puisqu'elle est la seule importante à laquelle la marine puisse contribuer ; puisqu'enfin elle est l'unique qui nous promette un résultat qui soit la *paix*, la *paix prochaine ;* pourquoi la marine tout entière ne serait-elle pas consacrée à cette expédition exclusivement à tout autre ? Pourquoi, par ce partage de moyens pour suffire incomplètement à diverses opérations, prive-t-on la principalle (*sic*), la seule essentielle, de ceux qui lui sont nécessaires ? Je dis plus. Pourquoi, eût-elle ces moyens, ne les doublerait-on pas, et ne s'efforcerait-on pas de la combiner de manière à ce que son succès, dégagé d'une foule de chances contraires, fût démontré ? Certes, nous ne le regardons pas comme tel aujourd'hui, puisque nous en connaissons d'autres qui seraient méprisés si l'on était assuré du salut du premier. En effet, qu'ai-je besoin de faire monter quelqu'un dans un arbre pour en couper les rameaux, lorsque j'ai mis la hache dans le tronc pour l'abattre ? Voilà précisément notre affaire. Battons les Anglais chez eux, et la Jamaïque, Ceylan, le Coromandel et le Bengale seront battus !.. »

Il termine enfin par des prescriptions concernant l'armement, la traversée, le débarquement, où se révèle une expérience consommée[2]. Car Bruix était

1. Celle d'Irlande.
2. Archives de la Guerre, Mss. *Subdivision du sud-ouest*, 1796.

un homme d'action. Il le montra en 1796. Il le montra encore en 1799. « Sa campagne dans la Méditerranée, dit l'amiral Jurien de la Gravière, fut à la fois un chef-d'œuvre d'activité, d'audace et de prudence. » Il acheva de le prouver à Boulogne.

Les sentiments exprimés à Hoche par Bruix se retrouvent exactement les mêmes dans des lettres que Hoche, dans le même temps, écrivait à Clarke ; et cette double correspondance, pour ainsi dire parallèle, ne nous laisse aucun doute sur les résistances que l'expédition rencontrait à Brest.

Clarke était de ceux qui avaient le plus poussé à la campagne d'Irlande. Il avait un de ses parents, Irlandais comme lui, le colonel Shée, auprès de Hoche. Il était assez naturel que le général le mît dans la confidence de ses déceptions, avant de s'en ouvrir officiellement au Directoire. Tel est le fond des lettres du 10, du 12, du 16 vendémiaire que nous trouvons aux Archives nationales. (Fonds cité. 186 B.)

« Brest, 10 vendémiaire, 5e année.

« Depuis bien longtemps, mon cher général, j'ai été privé du plaisir de vous écrire. Votre estimable parent a bien voulu se charger de ce soin. Cependant je vais satisfaire au besoin de mon cœur, dans ce moment où je suis un peu plus tranquille.

« Je ne crois pas que nous puissions compter sur notre expédition. Il est impossible de mettre à une chose ordonnée par un gouvernement plus d'inertie, de mauvaise foi, de malveillance que n'en mettent les chefs de la marine à préparer les objets qui

nous sont nécessaires. Villaret veut aller dans les Indes, et ne veut absolument que cela ; les administrateurs (j'en excepte le citoyen Bruix, qui m'a éclairé sur les manœuvres des autres) veulent agioter les fonds de la République ou du moins ne pas les employer convenablement. Rien, absolument rien n'est prêt ; rien ne va point. Je regarde donc moi-même le projet comme avorté, si on n'envoie Villaret dans les Indes[1] avec un vaisseau et deux frégattes (*sic*) pour en débarrasser notre marine qu'il retient dans l'avillissement (*sic*). Aujourd'hui, mon cher général, je vais forcer ces messieurs à se déclarer. Ne craignez pas que je m'emporte ; au contraire, j'y ai mis toute la réflexion et tous les ménagements convenables ; je sais quelquefois faire faire halte à mon caractère, d'ailleurs trop bouillant.

« L'insurrection s'est mise dans nos compagnies de grenadiers. J'en ai déjà fait désarmer deux, et sous peu je ferai juger plusieurs chefs de rebelles que je tiens ici en prison. Cette raison et les propos que les Irlandais avaient tenus au chef de brigade Shée m'ont engagé à les envoyer à Oleron. Je crains qu'ils ne se jettent avec les voleurs dont la Bretagne regorge. »

La lettre continue par quelques réflexions étrangères à l'expédition et relatives aux armées d'Allemagne et d'Italie. Mais il en faut citer la fin.

« P. S. — Vous trouverez ci-joint un tableau que je vous prie de mettre sous les yeux du Directoire. Si

1. En marge : « Je me rétracte après ce que je viens d'apprendre. Il faut qu'il reste en France. »



je n'avais écrit je serais allé à Paris. J'ai tant de choses à dire sur la marine que je n'ose m'en ouvrir au gouvernement. »

Deux jours après, il écrivait à Clarke :

« Brest, le 12 vendémiaire, l'an V (3 octobre).

« Enfin, mon cher général, j'ai eu l'honneur d'assister à la grande conférence qu'ont eue entre eux aujourd'hui les chefs de la marine de ce port, et je me suis convaincu que les obstacles qu'on nous opposait n'étaient pas tels qu'ils ne puissent être surmontés. Cependant, il a fallu donner encore.

« Impatienté d'entendre dire sans cesse qu'un gouvernement qui n'a pas d'argent ne doit pas faire d'expédition, j'ai fait remettre sur mes fonds cinquante mille livres numéraire, et tiré de nos magasins trois mille paires de souliers, trois mille chemises bleues, et deux mille vestes de Quiberon teintes. Ces divers objets doivent être distribués aux ouvriers du port, qui n'ont pas été payés, dit-on, depuis cinq mois, sous forme d'encouragement, de gratifications. Le citoyen Sané, ordonnateur de la marine, a maintenant le tout en son pouvoir. Vous conviendrez, mon cher général, que j'ai la chose à cœur. Voilà de grands sacrifices, et si vous ajoutez cette somme à celle que j'ai donnée aux arsenaux ou avancé pour la solde des troupes, vous demeurerez convaincu que la brèche est forte. Enfin, il ne me reste plus qu'à trouver 7 000 matelots, et si, après cela, nous avons bon vent et que personne n'ait la colique, nous partirons, avec l'aide de Dieu, dans trois semaines... Ouf ! quel effort !

« Les objets de terre vont bien, tout s'achemine parfaitement. Oh ! la belle ressource que l'or ! Nos petits corps s'organisent. La légion d'Humbert a malheureusement donné dans ce pays des échantillons de son savoir-faire. 64 hommes vont passer à la commission militaire ; que la totalité n'est-elle... au diable !

« Je vais courir encore. Je crains bien d'être obligé d'aller à Paris (il n'y fait pas bon cependant) pour demander les matelots des ports de Cherbourg, Granville, Saint-Malo, Nantes, les Sables, Bordeaux enfin. Ils y sont oisifs et inutiles, et puisque nous devons partir de Brest, nos efforts doivent se diriger sur ce point. Adieu.

« L. HOCHE, général. »

Enfin, le 16 (7 octobre), nouvelle lettre, dans laquelle il dit : « Ma présence ici n'a levé que les petites difficultés ; les grandes existent dans les têtes des hommes chargés de l'expédition, et je suis forcé de me rendre à Paris pour déposer dans le sein du Directoire tout ce que j'ai à lui dire... Mais je ne veux rester à Paris que le temps nécessaire à la rédaction d'un arrêté ; je vous prie de prévenir le Directoire et le ministre Truguet. »

Hoche n'eut pas besoin d'aller à Paris ; son voyage fut rendu inutile par l'initiative du gouvernement. L'*autorité unique* réclamée par Bruix fut, en effet, confiée à Hoche par un arrêté du Directoire, du 9 vendémiaire (30 sept.), ainsi libellé :

« Le Directoire exécutif voulant mettre la plus grande activité aux opérations combinées qui se pré-



parent au port de Brest, et prévenir toutes les entraves que pourrait mettre aux mesures rigoureuses qu'il est urgent de prendre la diversité des opinions,

« Arrête que le général Hoche se concertera, sur l'exécution des opérations qui se préparent au port de Brest, avec le vice-amiral Villaret, l'ordonnateur de la marine Sané et le directeur des mouvements Bruix, qui seront tenus d'y obéir. Charge le ministre de la Marine et des colonies du présent arrêté qui ne sera pas imprimé.

« Pour expédition conforme,

« *Signé* : LA REVELIÈRE-LEPEAUX, président.

« Pour le Directoire exécutif,

Le secrétaire général : LAGARDE [1].

Villaret n'en continuait pas moins sa campagne de résistance. Un de ses refrains consistait à dire que nous n'avions pas d'officiers, que « Quiberon avait été fatal à la marine française » ; et Hoche continuait de s'en plaindre, non seulement à Clarke, mais au ministre de la marine Truguet, qui lui répondait confidentiellement, et de sa main [2].

« 19 vendémiaire (10 oct.). *Pour vous seul.*

« Non, mon cher général, nous ne renoncerons pas à cette glorieuse expédition parce que nous éprouvons quelques retards. Nous avons dû nous attendre à ces mille et un obstacles, quand nous avons voulu

1. Archives de la Marine.
2. Archives nationales. Mss.



faire sortir du néant 16 vaisseaux de ligne, autant de frégates, et 40 bâtiments de transport. Les têtes s'échauffent un peu à Brest, et cela doit être malheureusement. Mais nous qui dirigeons l'ensemble, nous devons nous élever sur les différentes passions personnelles, marcher ferme dans la même route et vouloir bien ce que nous voulons. Cette irascibilité de volonté a fait triompher nos armées de terre, et c'est elle aussi qui nous fera triompher sur mer. Ne nous décourageons pas, et surtout ne partageons pas le découragement des autres. Ranimons-les, échauffons-les, et démêlons les petits défauts de nos coopérateurs parmi leurs grandes vertus. Utilisons tout, et allons notre train.

« Recevez les assurances de mon bien sincère attachement.

« Truguet. »

D'après cette lettre, Truguet ne semble pas disposé à écarter Villaret. D'un autre côté, sa correspondance avec Villaret marquait le désir de laisser à Villaret la conduite de la flotte. Truguet croyait-il sincèrement aux talents d'un chef plus heureux sur l'Océan, en 1794, qu'il n'avait été lui-même dans la Méditerranée en 1793 ? Ménageait-il plutôt un officier général qui avait, comme lui, appartenu à l'ancienne marine royale ? Toujours est-il qu'il ne partageait pas, dès le début, les préventions de Hoche. Il est curieux de suivre dans sa correspondance la marche des idées et des événements qui vont substituer au commandement de Villaret celui d'un nouveau chef.

Truguet écrivait à Villaret, le 17 vendémiaire (18 octobre), en lui envoyant ses *Instructions* [1].

« Je vous adresse ci-joint, mon cher général, mes instructions sur la conduite que vous devez tenir et qui ont été approuvées par le Directoire. Si vous trouviez dans quelques détails des modifications à apporter pour faciliter l'exécution de l'opération qui vous est confiée, je vous y authorise (*sic*), et vous connaissez trop bien mes sentiments et mes vœux, pour douter que je ne sanctionne tout ce qui aura eu pour but la sûreté et la célérité de cette glorieuse et décisive opération. Rien n'aura été fait de plus brillant, de plus audacieux et de plus utile depuis des années et depuis bien des guerres. On pourra juger des entreprises ultérieures de notre marine, régénérée et dirigée par un gouvernement républicain, par les efforts qu'elle aura faits dans l'état de pénurie où elle se trouve et au sortir du néant. Je n'ai pas besoin de vous inviter à seconder toutes les vues du brave général Hoche, de vous unir à lui d'amitié et par les mêmes succès.

« Vous sentez qu'il n'y a pas un instant à perdre, et je voudrais que cette lettre fût la dernière que vous puissiez recevoir à Brest. Tout le monde a des préventions contre la marine et peut-être contre le ministre qui la dirige. C'est donc à nous tous, minis-

1. « Instructions secrètes pour le vice-amiral Villaret, commandant l'armée navale de l'Océan, signées du ministre Truguet. »

En bas : « Approuvé par le Directoire exécutif, le 27 vendémiaire de l'an 5. Carnot, Letourneur, Rewbel. » Archives de la marine (*Campagnes*, 1796-1797, t. V.) Voir aux Annexes une partie de ces instructions, pièce E.

tre, généraux et officiers, à nous conduire avec un zèle, un dévouement et une loyauté qui imposent silence à tous nos ennemis... Le Directoire attend de la marine le coup de force, et moi, mon cher Villaret, je l'attends de votre valeur, et j'ose ajouter de vos sentiments personnels pour le ministre. »

Il fait ensuite pressentir qu'on pourra choisir un autre point de débarquement que la baie de Galloway, désignée dans les Instructions, et il ajoute :

« Je m'arrête, mon cher général, et crois n'avoir nul besoin d'échauffer votre âme belle et votre courage si connu. J'exige que vous vous prépariez dès ce moment aux nouveaux travaux qui vous attendent à l'instant de votre retour, et que vous me laissiez tous les documents nécessaires à la célérité des préparatifs dont je vais m'occuper pendant votre absence[1]. Au milieu de vos fatigues, ménagez une partie de vos forces que je réclame pour le lendemain de votre retour à Brest. Je sais que jamais votre courage ne sera fatigué, encore moins votre dévouement pour la gloire de notre marine et de notre ministère, gloire inséparable de celle de la République. Enfin, mon cher Villaret, dans le cas heureux où cette lettre serait ma dernière, recevez les assurances de ma sincère amitié et des vœux ardents que je vais former pour votre succès. Sans doute un des plus beaux jours de ma vie serait celui où je recevrais la nouvelle de votre retour à Brest, après avoir exécuté les ordres du Directoire... (De la main du ministre. Archives de la marine. — Recueil cité, n° 82).

1. Il s'agit ici de l'expédition dans l'Inde.

Mais les choses n'allaient pas si vite que le voulait et l'espérait le ministre. Car il écrit le 7 brumaire (28 octobre) :

« Je reçois votre lettre, mon cher Villaret, du 1er brumaire. Vous m'avez écrit le 27 vendémiaire que je *pouvais compter sur vous comme sur un autre moi-même.* Pénétré de confiance dans cette déclaration que votre cœur a prononcée, et que votre patriotisme a sanctionnée, je ne réponds à votre lettre du 1er brumaire qu'en vous disant que je compte sur vous. Je sais que déjà des officiers lâches se permettent de *marmotter* qu'on veut les mener à la boucherie. Je sais que d'autres, en feignant un dévouement scélératement perfide, déclarent qu'ils périront avec joie, mais qu'ils s'apitoient sur le sort de tant de malheureux ! Hé bien ! les braves encouragés par vous réduiront au silence ces misérables et nous vaincrons les obstacles. Je sais que la faction que je combats depuis un an forme des vœux secrets pour nos revers et fait semer la discorde, la peur et la trahison. Hé bien, sachez, mon cher Villaret, sachez vous tous, mes camarades, que si j'éprouve une peine vive et un tourment d'âme inexprimable, c'est de ne pouvoir aller partager vos dangers ; c'est de me voir réduit à tout diriger de mon insoutenable cabinet, lorsque, par mon grade, mon expérience et mon dévouement, je pourrais contribuer personnellement à un succès dont dépend la gloire et la paix nationale... Mais personne n'a l'âme élevée, personne ne sent tout ce qu'il doit à l'honneur, à son pays, à la marine enfin. Il semble que l'on soit abruti. Hé bien, c'est vous que je charge de me remplacer et de relever le cou-



rage de tous les hommes qui ont besoin d'être remontés et de connaître leurs devoirs. Ce n'est pas dans des revers glorieux que l'on peut mépriser la marine. L'on sait que ce n'est que dans les Républiques qu'on sait honorer le guerrier malheureux qui a tout fait pour vaincre. *Mais elle deviendrait l'objet du mépris de l'Europe et surtout de nos alliés, si on venait à connaître son découragement et son peu de dévouement à braver des dangers glorieux.* J'ai répondu de son courage dans toutes mes négociations avec les amiraux ou ministres des puissances alliées. Sa valeur est entrée dans tous mes calculs. Je parle de celle des officiers. Aurais-je été trop présomptueux? Non, je ne le croirai jamais.

« Il est inutile, mon cher Villaret, de vous dire que j'ai déclaré au Directoire que je répondais de vous comme de moi-même, et que j'attachais ma responsabilité à toutes vos actions et à tous vos sentiments. Vos succès seront tout à vous, et je vous répète ce que je vous ai déjà dit plusieurs fois, que je me chargeais de tous vos revers, bien convaincu qu'ils ne seront dus qu'à la fatalité, et jamais au défaut de zèle, de courage et de dévouement. Voilà mes dernières paroles et mes derniers sentiments.

« TRUGUET. »

(De la main du ministre. Archives de la marine. — N° 85.)

Malgré ces flatteuses paroles, il en vient cependant à signaler à Villaret les contradictions de ses opinions. Il lui dit, le 9 brumaire (30 octobre) :

« J'ai reçu, mon cher général, votre lettre du



3 brumaire. Je vous ai déjà expliqué mes dernières intentions et mes derniers sentiments. Je ne vous ai transmis dans toutes mes lettres que les vraies intentions du Directoire, auxquelles je n'ai ajouté que les expressions de mon amitié et de ma confiance. Je ne lui ai jamais parlé que de vos talents, de votre zèle et de votre dévouement. Ah! sans doute, il eût été affligé de voir un général *commander une expédition que son courage exécute et que son opinion réprouve.* C'est à moi seul à dévorer cette peine, et je vous assure qu'elle est grande. Si j'avais à la tête de l'escadre un autre général que Villaret, depuis longtemps ma conduite ne serait pas celle que je tiens, *car il est toujours impolitique de mettre aux prises la valeur d'un général* avec son opinion politique, dans une guerre, une bataille ou une expédition.

. . . .

« P. S.— Je suis d'autant plus affligé que le général Hoche ait autant tardé d'arriver à Brest, qu'il est muni de toute l'autorité du Directoire pour centraliser nos opérations et nous procurer tous les moyens de succès. Le tiraillement d'opinion a entraîné jusqu'à présent des lenteurs qu'il faut enfin faire cesser. »

Quelques jours après, au lieu des compliments habituels, arrive cette lettre sèche et impérative (15 brumaire — 5 novembre 1796) :

« Au vice-amiral Villaret,

« Je vous préviens, citoyen général, que le Directoire Exécutif a nommé le vice-amiral Morard de Galles au commandement des forces navales réunies

dans le port de Brest. Vous voudrez bien, en conséquence, remettre à cet officier général les Instructions ainsi que les cartes et plans relatifs à l'expédition dont vous étiez chargé, que je vous ai précédemment adressés. Vous lui transmettrez également les rapports qui vous ont été envoyés sur la position et les mouvements des Anglais par les commandants des armes et officiers chargés des fonctions d'état-major.

« D'après cette nouvelle disposition, le Directoire Exécutif m'a chargé de vous inviter à vous rendre sur-le-champ à Lorient pour y attendre ses ordres ultérieurs que je vous transmettrai. »

Que s'était-il passé ?

Hoche était arrivé à Brest le 30 octobre. En constatant de ses propres yeux le retard apporté aux armements et l'hostilité de la marine, il était tombé dans un brusque découragement. La mauvaise saison approchait, tandis que s'enfuyait l'occasion attendue par l'Irlande. Il eut un moment l'intention de partir seul, comme il l'annonçait dans un courrier expédié au Directoire (13 brumaire — 3 novembre) :

« J'ai donné ma parole que j'irais seconder ce brave peuple. Je dois la tenir. Permettez-moi de partir avec une frégate. Vous m'enverrez cet hiver les secours que vous jugerez convenables. Je demande une frégate, parce que l'escadre n'est pas prête à sortir, et que, tandis qu'un peuple généreux et confiant dans nos promesses brise ses fers, on nous fait ici les scènes les plus désagréables... »

Avant même d'avoir reçu une réponse, et comme pour justifier l'extrémité à laquelle il semblait



réduit, il adressait au gouvernement ce réquisitoire contre Villaret, où éclate toute la fougue de son caractère :

« *Res non verba* [1].

« A Brest, le 16 brumaire, 5e année de la République.

« Au Directoire exécutif.

« Citoyens Directeurs, jusqu'à ce moment j'ai hésité à vous faire connaître ce qu'est la marine et ce que vous deviez attendre de ses chefs. J'ai craint de juger légèrement les choses et de vous donner à tort une impression défavorable des hommes. Aujourd'hui que le voile est déchiré, je dois vous faire connaître toute la vérité. Un seul fait suffira à l'appui de mon assertion.

« Vous avez su indirectement [2] combien d'obstacles avaient été apportés à l'exécution de vos ordres. Ils ont d'abord été discutés, puis communiqués, puis contrariés dans toute leur étendue. Hier, c'était le défaut d'argent ou de vin; aujourd'hui ce sont les matelots; demain c'eût été le défaut de cordages ou de voiles. Cependant, depuis trois mois que le citoyen Bruix, directeur du port, et moi, luttons contre toutes les petites menées, les basses intrigues, les obstacles se sont aplanis par des moyens qu'on a été forcé d'adopter; les espérances de nouveaux délais se sont évanouies; les perfidies, les ruses à

1. C'était la devise qu'il avait adoptée. On la trouve en tête de toutes ses lettres officielles.
2. Par Clarke.



employer pour en obtenir d'autres devenaient inutiles. Il fallait partir, ou au moins embarquer, malgré les rapports exagérés qu'on avait soin de publier.

« Sachant que les transports étaient prêts, je signifiai à l'amiral Villaret que j'allais diriger les troupes que je commandais sur Brest, et je le priai de me faire connaître les vaisseaux qu'il destinait à l'expédition. Vous verrez par sa réponse dont la copie est jointe à la présente[1], qu'il pouvait compter sur onze vaisseaux de ligne, deux vaisseaux rasés et dix frégates, et que, s'il eût eu des matelots, il eût pu armer quatorze vaisseaux. Par les derniers mots de son post-scriptum, il m'annonce bien formellement que je puis *dès aujourd'hui disposer de ses vaisseaux*. Eh bien, sachant que la légion d'Humbert devait embarquer aujourd'hui, il est venu hier me déclarer en présence des généraux Hédouville, Debelle, du chef de brigade Poitou et du citoyen Shée que l'embarquement était une folie, qu'il ne pouvait me donner que sept vaisseaux, *tout au plus*, peut-être neuf, mais que c'était le maximum et qu'ils seraient mal armés; et qu'enfin, il ne fallait pas songer à emmener des transports.

« Il crut encore devoir discuter le plan des opérations. Je ne lui répondis qu'en lui donnant à entendre que son exécution eût été entière, s'il ne l'eût connue trois mois à l'avance.

« Mais, dit-on, les officiers de la marine appuient par leurs discours ceux de leurs chefs. On ne peut

1. Je ne l'ai pas trouvée dans les Archives de la marine. La pièce que je cite est aux Archives nationales, AF, III, 186 B. D 860.



donc mettre en mer ! Eh ! quels sont ces officiers ? Cinq ou six marchands de Lorient qui composent la coterie Villaret. J'ai plus d'estime pour le corps de la marine. Si six officiers se plaignent, vingt demandent à grands cris à sortir ; mais ils désirent avoir un bon chef, mais ils ne sont pas employés, et les premiers préfèrent la rade à manœuvrer un vaisseau dont ils ne connaissent que la forme.

« Villaret s'est mille fois plaint à moi qu'il n'avait pas un bon commandant de frégate. Mais il a fait toutes les nominations, et il semble qu'il eût dû être content de son choix ! Ce brave Bedou, qui défendit si bien le *Tigre* l'an dernier, n'est pas employé. Lacrosse, connu par sa valeur et ses talents, n'est pas employé. Vingt autres, que je nommerais, ne le sont pas non plus. Pourquoi donc ? C'est qu'on trouve souvent, et avec raison, qu'il est difficile de commander à des hommes plus instruits que soi et qui ne croient pas à sa parole.

« Donnez un chef à la marine, et nous partons. N'attendez rien de celui-ci. Vous ne croiriez pas qu'après l'avoir poussé à bout, dans une réunion qui eut lieu devant témoins, il n'osa pas même me promettre une *corvette*. On parle du citoyen Latouche, envoyez-le.

« En attendant, je vais suivre l'armement. Vous pouvez compter, citoyens Directeurs, que je ne négligerai rien pour remplir vos intentions.

« L. HOCHE [1]. »

1. Archives nationales. — Toute la lettre est de la main de Hoche.

Quel ton de commandement auquel s'associe l'allure du style ! Ce n'est pas autrement que parlera Bonaparte.

Comme naguère, la demande de Hoche fut prévenue par l'arrêté du 15 brumaire, qui disgraciait Villaret. Toutefois, elle n'obtenait pas satisfaction complète. Au lieu de Latouche-Tréville, c'est Morard de Galles qui fut nommé et auquel passèrent les Instructions confiées à Villaret. Le jour même où il annonçait à Villaret son déplacement, Truguet écrivait à Morard de Galles, qui faisait fonction à Brest de commandant d'armes :

« Je vous annonce avec plaisir, citoyen général, que le Directoire exécutif vous a choisi, sur ma proposition, pour commander les forces navales de la République, actuellement réunies dans le port de Brest. Cette marque particulière de sa confiance en votre expérience et vos talents vous offre une nouvelle occasion de donner des preuves de votre zèle, de votre dévouement et de votre courage, et d'ajouter encore au mérite de vos bons et anciens services.

« Le Directoire exécutif n'ignore pas que la malveillance et l'intrigue s'agitent en tous sens pour faire échouer les opérations qu'il a prescrites. Mais le choix qu'il a fait d'un général vraiment digne de son estime et de l'estime publique, par ses vertus militaires et privées, va rappeler au sentiment de leurs devoirs tous les hommes entraînés par leurs passions, et cet heureux résultat sera le premier effet de votre nomination. »

Il lui annonce l'envoi de ses Instructions, et il

ajoute : « Je ne me suis pas dissimulé que l'entreprise qui vous est confiée exige que tous les officiers généraux et les capitaines sous vos ordres soient animés du désir ardent de vous seconder de tous leurs moyens. Je n'ai donc pas voulu commettre le sort de cette importante expédition à des hommes perfides ou pusillanimes, et je vous envoie, en conséquence, des ordres de commandement en blanc que vous remplirez du nom des capitaines qui mériteront votre confiance. Vous trouverez également ci-jointes des lettres pour démonter les officiers généraux actuellement en service, si vous pensez qu'ils ne puissent remplir les vues du Directoire. N'écoutez, citoyen général, aucune considération particulière. Ne voyez que la gloire de la République, intimement liée à votre gloire personnelle, et choisissez sans ménagement des coopérateurs sur lesquels vous puissiez compter.....

« Vous sentez, citoyen général, qu'il n'y a pas un instant à perdre pour opérer ce mouvement. D'un côté, il faut détruire du même coup toutes les préventions; de l'autre, la saison nous presse pour agir. Chaque moment qui s'écoule est perdu pour votre gloire, pour l'honneur du pavillon, pour l'avantage de la République, et la malveillance va d'autant plus s'exaspérer que le Directoire n'a usé d'aucun ménagement. J'espère donc que le nouvel ordre sera à l'instant établi et que cette disposition sera suivie d'un prompt départ.

« Il est bien essentiel que vous profitiez des derniers moments de votre séjour en rade pour inspecter tous les vaisseaux, pour faire faire exacte-

ment l'exercice de la manœuvre et du canonnage, pour ranimer le zèle des marins et des défenseurs de la Patrie ; enfin, pour exciter encore ce désir de gloire qui porte les républicains français à vaincre ou à mourir.

« Recevez, citoyen général, l'assurance de mon dévouement et tous mes vœux pour le succès de vos armes. Il me sera bien doux de les annoncer au Directoire exécutif et de vous féliciter des triomphes de la République et de l'humiliation de ses ennemis. »

Morard de Galles (1741-1809) avait servi dans la guerre d'Amérique. Contre-amiral en 1792, il avait dirigé une croisière sur les côtes de l'Océan, en 1793. Il avait été forcé de rentrer à Brest par l'insubordination des équipages. Destitué comme noble, en compagnie de tant d'autres officiers de marine, il avait été réintégré.

Mais il était déjà trop vieux pour la tâche dont on le chargeait. Il essaya de s'y dérober. On ne l'écouta pas. Hoche disait : « Morard se plaint d'avoir de mauvais yeux. Nous y verrons pour lui. » Pour l'encourager, on lui donna le titre temporaire d'amiral (décret du 27 brumaire, 17 novembre). D'ailleurs, l'arrêté qui substituait Morard à Villaret nommait Bruix major général de la flotte expéditionnaire, et il était impossible de faire un meilleur choix. Bruix déploya une activité qui excitait l'admiration naïve de son nouveau chef. Morard écrivait à Truguet, le 29 brumaire : « Bruix est occupé sans relâche à réparer la négligence que l'on avait apportée aux dispositions indispensables. Sa bonne

tête et ses talents la répareront autant qu'il sera possible, mais le temps perdu ne peut se réparer. Sans lui, mon cher général, je conviens de bonne foi que je ne saurais où donner de la tête. » (Archives de la marine.)

Et quelques jours plus tard (9 frimaire) : « Bruix travaille continuellement aux instructions pour chaque capitaine. Il les fait *de manière que leur besogne sera toute mâchée*, et qu'en les suivant exactement il leur sera impossible de se tromper. » Ces « Instructions pour les officiers commandant les frégates destinées à éclairer l'armée », suivies d' « Instructions secrètes pour les commandants de vaisseaux et frégates », et d' « Instructions pour les mouillages dans la baie de Bantry », sont jointes, dans les Archives, à la Correspondance. Elles attestent le zèle de Bruix et ses talents. Bruix était le digne auxiliaire de Hoche, et méritait de devenir celui de Napoléon. Brest, pour Bruix, fut l'apprentissage de Boulogne.

Les travaux de Bruix l'avaient conduit à choisir la baie de Bantry comme point de débarquement en Irlande, de préférence à la baie de Galloway et à l'estuaire du Shannon. On se rappelle peut-être qu'en 1793, dans le nombre des projets contre l'Angleterre soumis au comité de Salut public, il s'en trouvait un signé de Bruix, dont la baie de Bantry était le principal objectif[1].

En 1796, avant même d'être major général, Bruix

1. Archives de la marine. *Projets contre l'Angleterre*, t. IV, n° 31.



renouvela sa proposition. Truguet l'approuva, mais non sans la renvoyer à Hoche, auquel le Directoire laissait plein pouvoir [1], ni sans lui en recommander le minutieux examen, comme l'indique cette lettre du 11 brumaire (1er novembre) :

« Au général Hoche. — *Pour vous seul.*

« Je vous écris encore à Brest, mon cher général, et si ma lettre vous y arrive, vous y recevrez l'impression que m'a fait le projet de Bruix sur la *baye de Bantry*. Il faut avouer que, sous les rapports nautiques et pour la sûreté et la facilité du débarquement, rien de mieux que la baie de Bantry. Mais je craindrais que vos opérations militaires et votre réunion avec nos amis ne fussent pas aussi faciles en débarquant dans cette partie méridionale de l'île. C'est à vous à considérer d'autre part l'avantage d'être arrivé plus tôt et plus sûrement, et de l'autre d'avoir à triompher par terre d'un plus grand nombre d'obstacles. A ce dernier égard, le citoyen Carnot me répondait hier : « *Eh bien! on tomberait sur Cork...* » C'est à vous, mon cher général, à combiner les vues de Bruix, qui sont si séduisantes, avec vos opérations ultérieures. Vous êtes absolument le maître de choisir.

« Je vais, par ce courrier-ci, présenter quelques observations à Bruix, qui pourront peut-être modifier ou perfectionner son travail. Mais dans tous les

1. Un arrêté du 4 brumaire (25 octobre) laisse au général Hoche le soin de déterminer le point de débarquement, mais lui enjoint de ne le faire connaître aux troupes qu'une fois en mer.



cas, je suis assuré que vous le méditerez de concert avec Villaret. » (Archives de la marine, Mss.)

On n'eut pas le temps d'en parler avec Villaret. Mais Bantry fut adopté par Hoche et par Morard. Bruix dressa les plans en conséquence. Morard écrivait au ministre, le 9 frimaire :

« Comme la baie de Bantry est celle qui réunit nautiquement et militairement le plus de sûreté pour les vaisseaux, et où il paraît que le débarquement pourra s'opérer avec plus de facilité, chaque capitaine sera muni d'un plan où la route à faire pour prendre celui des mouillages que les vents ou d'autres circonstances détermineront à choisir sera tracé, ainsi que le poste que chaque vaisseau doit occuper; le tout accompagné d'une instruction claire et précise sur la manière de prendre celui des trois mouillages qui y sont indiqués. » Comme l'amiral l'avait dit : *la besogne était toute mâchée.* Mais il devait arriver ce que ni Bruix ni personne n'avait prévu.

En attendant, il fallait assurer le départ. Comme Hoche, Truguet en pressait le moment; les affaires d'Irlande en commandaient la nécessité. Truguet écrivait à Hoche, le 17 brumaire (7 novembre) :

« ... Le Directoire m'a communiqué votre lettre du 13, que lui a apporté votre courrier extraordinaire, arrivé hier au soir, et par laquelle vous lui annoncez les événements qui se passent en Irlande, et dont vous êtes instruit par les rapports que vous ont fait les capitaines de deux navires partant de Liverpool pris par nos corsaires. Les rapports des marins sont toujours exagérés et très souvent faux.

Il est plus que probable qu'il doit y avoir eu une explosion quelconque. La surveillance tirannique (*sic*) des Anglais, leurs mesures vexatoires, et l'espoir de voir arriver bientôt des Français généreux ont dû provoquer une insurrection qui met en mesure les *defenders* de s'emparer des armes qu'on cherche à leur ravir, et d'être par conséquent à même de venir au devant de leurs libérateurs. En supposant donc tous les rapports vrais [1], c'est toujours l'annonce de votre arrivée en Irlande, que vos amis ont divulguée, qui a dû être la source de ce mouvement, et votre arrivée seule, avec de bonnes troupes, peut donner à ce mouvement de la consistance et garantir ceux qui le dirigent d'une perte certaine.

« Ainsi, mon cher général, c'est toujours vous qui aurez la gloire de cette révolution. Il est donc plus pressant que jamais de vous rendre en Irlande avec ce qui est prêt, et le Directoire me charge de vous autoriser à partir à l'instant avec le plus grand nombre de vaisseaux de ligne et de frégates sans attendre les bâtiments de transport. Je calcule que vous pourriez embarquer sur les vaisseaux et frégates environ 9 à 10000 hommes. Ce nombre sera plus que suffisant pour seconder et diriger l'expédition, si elle a lieu, et, dans le cas contraire, vous serez en force pour vous maintenir partout en attendant l'arrivée des transports, que je ferai escorter par quelques vaisseaux ou par ceux mêmes qui reviendraient après avoir protégé votre débarque-

1. Ils ne l'étaient pas. Aucun mouvement n'avait été tenté ni même préparé par les patriotes irlandais.

ment. On attendrait les coups de vent qui forceraient les ennemis croiseurs de rentrer dans leurs ports, et l'on profiterait de la première circonstance favorable pour faire partir les transports et la liberté. »

Suivent plusieurs lignes rayées. Et la lettre continue en ces termes :

« Ces troupes, qui pourraient être portées de 12 à 15 000 hommes, seraient dirigées sur les ports d'Irlande dont vous seriez le *maître*. Je pourrais même alors, instruit des succès que vous auriez obtenus, et au moyen d'un grand renfort de vaisseaux que je prépare à Brest, les diriger dans une baie de la côte d'Angleterre que vous m'auriez désignée.

« Vous voyez, mon cher général, dans ces nouvelles dispositions : 1° un prompt départ avec 12 ou 15 vaisseaux qui ne seront point gênés par un convoi de navires de transport ; 2° une avant-garde de 12 à 15 000 hommes d'élite, qui peuvent à l'instant aller seconder l'insurrection, si elle a lieu, ou la provoquer, dans le cas contraire ; 3° la certitude de recevoir avant peu les transports qui vous porteront des secours en Irlande ; 4° enfin, l'espérance de faire un grand coup, si les vaisseaux qui vous porteront reviennent à bon port, et si ceux que j'attends à Brest n'éprouvent non plus aucun malheur. J'ai communiqué ces vues au Directoire, qui vous authorise (*sic*) à les adopter en tout ou en partie. Vous donnerez connaissance au général de l'armée navale, que je préviens par la lettre ci-jointe, de cette communication. »

En effet, la lettre adressée à Morard de Galles résumait celle qu'on vient de lire. Elle se terminait ainsi :

« Quel que soit le parti qu'il aura cru devoir prendre (Hoche), j'espère que très incessamment je pourrai annoncer au Directoire que ses vues sont remplies et que vous n'avez plus d'obstacles à vaincre. Le temps presse, et la situation politique ne permet pas de laisser échapper un moment pour commencer une entreprise dont les résultats doivent être aussi glorieux qu'utiles à la République.

« TRUGUET. »

Dans la pensée du Directoire l'expédition devait prendre la mer vers le 15 octobre. On venait de passer le 15 novembre, et il n'était pas encore question d'appareiller. Mais il n'avait pas tenu à Hoche qu'on ne fût prêt. Car il faut mettre son activité en regard des lenteurs de Villaret et comparer l'organisation de l'armée de terre au désarroi de la marine.

Hoche était à Brest depuis le 30 octobre. Il n'en sortit que le 18 décembre sur la *Fraternité*, qui le portait en Irlande. Il avait bien employé son temps. Il suffit de consulter le *Cahier des ordres généraux de l'armée expéditionnaire d'Irlande*[1]. C'est d'abord, le 1er novembre, la nomination de Cherin, comme chef de l'état-major général :

« Au quartier général de Brest, le 11 brumaire, 5e année républicaine.

1. Archives de la Guerre. Mss.

« Le général en chef annonce à l'armée qu'il a nommé chef de l'état-major général le général de brigade Cherin, qui en a déjà exercé les fonctions à l'armée des côtes de Brest[1]. »

Le 2 novembre, c'est une proclamation aux troupes pour leur promettre qu'il restera toujours à leur tête. Le 3, c'est la demande aux généraux de division et de brigade d'un état de situation des corps sous leurs ordres. Le 4, défense aux officiers, sous-officiers et soldats de quitter leurs cantonnements sans permission. Le 13, ordre de compléter l'armement des corps et d'en passer une exacte revue. Le 15, dispositions analogues.

Les ordres se succèdent rapidement, presque jour par jour. En même temps qu'ils témoignent de l'activité du général, ils trahissent, par endroits, les difficultés de sa tâche. C'est ainsi qu'un ordre du 21 novembre annonce des mesures de sévérité contre les grenadiers de la 27e demi-brigade « qui ont demandé le prêt d'une manière inconvenante. » Il n'était pas aisé de réunir des troupes empruntées aux différentes portions de l'armée de l'Océan pour les fondre en un corps spécial appelé à une destination mystérieuse. Les unes répugnaient à s'embarquer; les autres, avant de s'embarquer, prétendaient se livrer à toutes sortes d'excès. Hoche avait dû composer, pour le maintien de la discipline, un

1. *Cherin* (1762-1799). Fils du célèbre généalogiste. Volontaire en 1792, il avait servi dans l'armée du Nord, puis dans celle de l'Ouest. Il fut tué en Suisse dans les opérations qui précédèrent la bataille de Zurich. Nous le retrouverons. — Sur Cherin, voir l'étude de M. L. Bougier, *Revue historique*, mars 1878.

nouveau code pénal. Ces résistances tombaient assez vite devant l'ascendant et l'énergie du général en chef; mais non sans que le bruit s'en répandit au dehors et même très loin.

Nous en trouvons la preuve dans plusieurs passages de la correspondance de Mallet du Pan, alors à Berne[1], et notamment dans cette lettre du 5 décembre 1796 :

« On poursuit à Brest l'embarquement des troupes; le général Hoche y préside. C'est une réunion de malfaiteurs et non de soldats. Nombre de ces misérables ont déserté le port : ils volent et assassinent sur les routes. Ce corps est l'effroi de la basse Bretagne... » Mallet du Pan signale ici les exploits anticipés des légions chargées d'exporter la chouannerie en Angleterre, et partagées en deux contingents : la légion *franche*, commandée par Humbert, et la légion *noire*, confiée à un officier américain, le colonel Tate. Il est certain que ces troupes donnaient d'effroyables espérances, si l'on en juge par quelques lignes de Wolf Tone (*Journal*) :

« 10 nov. Vu passer une revue de la légion noire, plus de 1 800 hommes. Ce sont les bandits préparés pour l'Angleterre, et de tristes gredins. Ils m'ont fait songer aux *enfants verts* de Dublin. » Ces singuliers auxiliaires ne formaient pas toute l'armée, comme l'insinue Mallet du Pan, mais ils contribuaient à la corrompre.

Cette raison, ajoutée à tant d'autres, rendait le

1. *Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la cour de Vienne* (1794-1798), *d'après les manuscrits des Archives de Vienne*, par A. Michel. Plon, 1884.



départ nécessaire. D'autant plus que les défiances de l'Angleterre étaient éveillées.

L'expédition n'avait pas été entourée d'assez de mystère. Mallet du Pan, de son observatoire de Berne, avait pu la dénoncer à l'Autriche dès le 3 juillet. « L'Angleterre est maintenant à l'ordre du « jour. Carnot a fait dresser et adopter un plan « d'invasion.... On travaille nuit et jour dans les « ports à réunir des embarcations. La plus grande « partie des troupes employées jusqu'ici dans la « guerre de Vendée est destinée à ce projet. » (Voir encore les lettres du 22 et du 28 juillet; du 6 et du 18 août; du 9 novembre et du 5 décembre. — (*Correspondance inédite.*)

L'Autriche était avertie. Comment l'Angleterre ne l'aurait-elle pas été par les armements qui, en même temps qu'à Brest, se poursuivaient à Flessingue et à Dunkerque? A Flessingue, avec le concours du gouvernement hollandais, à Dunkerque, sous la direction du général Quantin, commandant de l'armée du Nord[1].

Outre les troupes françaises consacrées à cet objet, le général Quantin était chargé d'organiser en *milleries* et *centuries* un certain nombre de déserteurs étrangers. Il devait y avoir cinq *milleries*. Les Archives de la guerre possèdent de nombreuses pièces échangées entre le général Petiet, ministre de la guerre, le général Quantin et le chef de batail-

1. On me permettra de passer rapidement sur ce projet secondaire, greffé en quelque sorte sur le projet principal, et qui n'est pas venu à terme. (Archives nationales, AF. III, 186 B. D 859.)

lon O'Méara, au sujet de ce corps auxiliaire. La flottille de transport était rassemblée et commandée par le lieutenant de vaisseau Muskein. Mais c'est aux Archives nationales qu'on trouve les Instructions relatives à l'expédition. Le général Quantin devait débarquer sur la côte orientale d'Angleterre, dans le comté d'York. « La mission du général Quantin a pour objet trois points principaux : le premier, est d'insurger le pays; le second est d'entraver et de détruire le commerce de nos rivaux; le troisième, de faciliter et de préparer une descente en donnant le plus possible d'embarras au gouvernement anglais. »

Quantin, qui avait pris la mer dans le courant de novembre, fut forcé de revenir à Dunkerque. Ses soldats refusaient de servir avec les déserteurs. Quant à Humbert, qu'on destinait à débarquer dans le sud, à l'embouchure de la Severn, pour brûler Bristol et soulever le pays, il fit partie du corps de Hoche. C'est la *légion noire* qui fut, peu après, chargée de sa mission.

Wolf Tone avait rédigé deux manifestes, l'un à la milice, l'autre au peuple d'Irlande. Le colonel Shée avait fait de même. On trouve aux Archives nationales, plusieurs adresses analogues (Un bourgeois de Dublin à ses concitoyens. — Adresse aux paysans irlandais (*To the peasantry of Ireland by a traveller*). — Adresse aux matelots irlandais qui servent sur les bâtiments de l'Angleterre). Hoche, de son côté, avait écrit pour l'armée d'Irlande une proclamation dans laquelle il faisait appel aux passions du temps contre l'Angleterre. Les dispositions des troupes

étaient d'ailleurs excellentes. Elles s'étaient traduites dans quelques chansons patriotiques imprimées à Brest, et dont les Archives de la guerre conservent de curieux exemplaires [1].

L'embarquement avait commencé dans les derniers jours de novembre. Il était terminé le 2 décembre, comme on peut le voir dans le *Cahier des ordres généraux*. Mais à partir du 7, toute communication avec la terre était suspendue. En ce moment, plus de 13000 hommes se trouvaient rassemblés sur une flotte de quarante-cinq bâtiments. Qu'attendait-on pour partir ?

Les préparatifs de Brest inquiétaient vivement l'Angleterre. Nos ennemis avaient trop prouvé leur force dans les rencontres maritimes des années précédentes pour supposer que nous nous promettions de nouveaux combats d'escadres. Ils soupçonnaient que ces armements étaient réservés à quelque expédition à la fois militaire et navale. Ils croyaient que nous hésitions entre une attaque contre le Portugal et une descente en Irlande. Notre alliance avec l'Espagne rendait plausible la première hypothèse, que Hoche avait tout fait pour affermir. On avait laissé les Anglais, paraît-il, s'emparer de documents fictifs où il était question d'une tentative sur le Portugal, tandis que les pièces véritables de l'expédition étaient imprimées à Angers [2].

1. On trouvera aux Annexes la proclamation de Hoche et les couplets patriotiques (pièces F et G).

2. C'est ce que prétend Rousselin. Mais je n'en ai trouvé trace nulle part, et j'ai pris à tâche de ne citer que des textes puisés aux sources.

L'Angleterre avait disposé ses forces de façon à parer à cette double éventualité. Sir John Jervis était à Gibraltar, d'où il observait Cadix, et il était en mesure de se porter devant les passes du Tage, si la France s'y présentait de concert avec la flotte espagnole. D'autre part, nos côtes de Brest étaient l'objet d'une étroite surveillance. Une première escadre, avec l'amiral Colpoys, croisait devant Brest; une autre gardait le large. Enfin, une escadre de réserve, commandée par l'amiral Bridport, était mouillée dans la rade de Spithead à Portsmouth, prête à cingler où l'exigerait la nécessité.

Pour déjouer ces précautions de l'Angleterre, la France comptait sur la flotte espagnole et sur l'escadre de Richery[1]. Toutes les deux devaient accomplir l'évolution qui fut renouvelée lors de la grande tentative de 1805, et qui devait attirer au loin les flottes ennemies.

Richery était sorti de Cadix le 4 août, escorté d'une escadre espagnole, dont il se sépara bientôt pour faire voile vers l'Amérique du Nord. Il détruisit plusieurs établissements anglais sur la côte de Terre-Neuve et captura un grand nombre de bâtiments marchands, qu'il brûla de peur d'entraver sa marche. Il arriva dans les eaux de l'île d'Aix le 5 novembre, et dut s'y refaire pendant quelques jours. On l'attendait à Brest avec impatience. On le croyait retardé par les Espagnols, ce qui arrachait à Wolf Tone, embarqué

1. *Richery* (de), né en Provence (1757-1799). Il avait servi dans les Indes, comme Villaret, sous le bailli de Suffren. Capitaine de vaisseau en 1793. Destitué comme noble, réintégré avec le grade de contre-amiral.

sur l'*Indomptable*, ces cris de malédiction consignés dans son journal : *those infernal Spaniards!*

Pour la seconde fois, Hoche tomba dans un brusque découragement. Le 8 décembre, il écrivit au ministre de la guerre cette lettre lamentable, que Petiet s'empressa de transmettre à Carnot :

« Après bien des travaux, je me vois contraint de renoncer à mon entreprise. Notre détestable marine ne peut et ne veut rien faire. J'offre au gouvernement les 16 000 hommes que je réservais pour l'expédition. Attendre plus longtemps serait les exposer à périr de faim et de misère. Obtenez, je vous en supplie, que je ne les quitte pas. Je les conduirai où l'on voudra, en qualité de général divisionnaire, et quel que soit l'homme sous lequel on me place, soyez convaincu que je remplirai mon devoir.

« L. Hoche[1]. »

Le Directoire décida d'envoyer à Brest Truguet lui-même pour faire débarquer les troupes et ramener Hoche à Paris, où l'attendait une mission nouvelle (Lettre du Directoire à Hoche, 17 décembre). Mais, avant même que Truguet se fût mis en route, Richery entrait dans Brest le 11 au matin, avec cinq vaisseaux et trois frégates, après avoir écarté les frégates anglaises qui croisaient devant le goulet. Les troupes étaient embarquées ; la flotte était prête, le vent soufflait de l'est. Hoche reprit aussitôt tout son courage. Le jour même (21 frimaire), il

1. Archives de la Guerre.

écrivit au Directoire pour lui annoncer l'arrivée de Richery, et il ajouta :

« A bord de la *Fraternité*, en rade de Brest.

« ..... Vous aurez sans doute jugé, citoyens Directeurs, que mes précédentes ont été écrites dans l'amertume de l'indignation. Je vous disais la vérité. Vous pardonnerez à la chaleur des expressions en songeant qu'il devait être cruel pour moi de voir tant de sacrifices perdus pour l'État, de perdre moi-même six mois de travaux, d'inquiétudes et de désagréments. Je serai trop récompensé si l'expédition réussit, puisqu'elle procurera la paix à mon pays.

« Je ne dois plus vous écrire que lorsque nous serons dehors. Veuillez donc donner des ordres pour que la seconde expédition ait lieu. J'ai laissé pour cet objet des instructions très détaillées aux généraux Hédouville et Meunier. Mais il faut un peu d'argent à la marine. Je n'en ai presque plus, mais je ne suis pas inquiet, si je mets pied à terre. L'armée, forte maintenant de 15 000 hommes, est dans les meilleures dispositions. Nos troupes, quoiqu'ayant éprouvé bien des privations et de la misère, n'ont pas perdu leur gaîté, ce qui est d'un parfait augure.

« J'ai su que vous aviez contremandé l'expédition de Quantin, j'en ai été affecté. Je comptais beaucoup sur cette diversion. Elle eût eu lieu, sans des indiscrétions d'officiers particuliers. J'espérais faire grand ravage dans le pays ennemi, au moyen d'une troi-

sième entreprise dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

« J'ai confié à un homme de tête, ancien militaire[1] la conduite de la seconde légion des Francs que j'ai levée ici dans le plus grand silence. Elle est composée de 600 hommes, ramassés dans toutes les prisons de mon commandement, et réunis dans deux forts ou plus, afin qu'aucun ne s'échappe. J'y joins 600 galériens d'élite (ils sont encore dans les fers). Le tout sera bien armé, équipé et habillé avec des vestes de Quiberon. Cette légion qui coûte infiniment peu a d'intrépides chefs. Elle doit être mise à bord de deux frégates et une corvette, et jetée le plus près qu'il sera possible de Bristol, sur lequel je veux essayer un coup de main d'autant plus facile que cette ville n'est point fortifiée et que les troupes en sont éloignées. Le chef de division Castagnier est chargé de l'expédition, et, après avoir opéré son débarquement, je l'enverrai croiser devant Dublin, afin d'arrêter au passage les personnes qui voudraient à notre approche regagner l'Angleterre. Si cette expédition réussit, j'espère faire passer en France quelques contributions que j'exigerai de Liverpool et autres villes de commerce, en les menaçant qu'au cas de défaut de payement, elles essuyeront le sort qu'éprouve Bristol.

« Qu'il me soit permis maintenant, citoyens Directeurs, de vous prier de vous rappeler de moi, quel que soit le sort qui m'attende. Jamais, non jamais la

1. Le colonel américain Tate. Hoche avait rédigé ses instructions pour un débarquement dans le pays de Galles.

patrie n'aura de soldat plus dévoué, ni le gouvernement d'ami plus fidèle. Si j'ai commis quelques erreurs, n'en voulez qu'à mon inexpérience ; mon cœur n'y a aucune part.

« L. HOCHE[1]. »

Il écrivait le lendemain, 22 frimaire :

« Le général Hoche au Directoire.

« Citoyens Directeurs,

« On croit toujours ce qu'on désire. Je croyais, hier, toucher à la fin de la lutte scandaleuse de la marine contre le gouvernement. Je pensais que tout allait aller au mieux. Chacun me le disait. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Les vents sont toujours parfaits ; mais, nous dit-on, nous n'avons pas d'eau, les vivres sont répartis inégalement, les vaisseaux de Richery ont besoin d'être réparés. Que sais-je ce qu'il nous manque. Hier, pour allonger le temps, on voulait armer les frégates de Richery en flûtes, leur ôter leurs canons, etc. Je m'y suis opposé. Mais maintenant nous n'avons point toutes nos voiles. J'oserai presque répondre qu'avant un mois on nous assurera qu'il n'y a plus d'eau dans la mer.

« Je ne vous parlerai plus marine, citoyens Directeurs. Je sais qu'on trompe le ministre de ce département. Son zèle et son génie sont malheureusement entravés par des hommes en qui il a placé sa confiance, etc.[2]...

1. Archives nationales. Mss. D 860.
2. Archives nationales. De même que la suivante.

Il écrivait enfin, le 25 frimaire :

« Citoyens Directeurs,

« J'ai tant de fois eu l'honneur de vous dire que nous partions qu'à peine oserais-je vous le répéter aujourd'hui, si je n'étais certain qu'à 3 heures et demie après midi nous serons sous voiles. J'espère en ce moment plus que jamais. Je pense même que nous éviterons la présence de l'armée anglaise. Toutes les difficultés ont été levées. Il a fallu travailler nuit et jour, et de plus lutter contre la malveillance, l'insouciance, je dirai même la lâcheté. Si nous réussissons, nous le devrons surtout à l'amiral Degalles (*sic*), à Bruix, surtout. Je dois vous citer cependant quelques hommes dévoués, qui, quoiqu'en minorité, l'ont emporté par leur seule volonté. De ce nombre sont Daugier, Bedou, Linois, Lacrosse, Dufay. »

L'expédition partit le 15 décembre (25 frimaire), et le général Hédouville en avisa le Directoire, le jour même. (Lettre au ministre de la guerre, 25 frimaire. — Archives de la guerre). Truguet arriva à Brest, le 28. Il n'eut, de concert avec Hédouville, qu'à préparer un second armement, suivant les instructions laissées par Hoche.

Ainsi se trouvait atteint, malgré les hésitations du Directoire, les lenteurs de la marine, et ses propres accès de découragement, le terme poursuivi par Hoche avec une ardeur inquiète et presque maladive, comme s'il avait hâte de remplir par quelque vaste dessein une vie qu'il sentait condamnée à de trop courtes espérances.

CHAPITRE VII

Bantry.

Il serait difficile d'indiquer exactement l'effectif du corps expéditionnaire d'Irlande, car nous en avons plusieurs états, également officiels, qui ne donnent pas les mêmes chiffres.

Le principal et le plus complet nous est fourni par le général lui-même, dans un ordre aux troupes, du 30 novembre (10 frimaire, an V), et qui est ainsi conçu[1] :

« L'armée expéditionnaire est forte de 13 400 hommes.

« Elle est composée de :

Infanterie : Légion des Francs.

24e et 94e demi-brigades d'infanterie légère.

Les grenadiers et 4 compagnies de la 27e demi-brigade de ligne.

Grenadiers de la 81e.

Cadres de 4 régiments étrangers.

Cavalerie : 2 escadrons du 6e régiment de hussards.

1 escadron du 10e.

2 du 12e.

1 du 7e régiment de chasseurs à cheval.

1 compagnie de 30 guides à cheval.

Artillerie : Elle est composée d'une compagnie à

1. Archives de la Guerre, Mss. (*Armée de l'Ouest.*)

cheval, de détachements des 3e, 5e et 8e régiments et d'une compagnie de Seine-et-Oise.

« L'avant-garde sera commandée par le général *Lemoine*, qui aura sous ses ordres les généraux *Gratien*, commandant les grenadiers réunis, et *Humbert*, chargé de la Légion.

« L'escadron du 10e et la compagnie d'artillerie à cheval complèteront ce corps, auquel demeureront attachés les adjudants généraux *Gastines* et *Régnier*. Le chef d'escadron *Corbineau*, de la Légion des Francs, commandera la cavalerie.

« Le général *Grouchy* commandera le corps de bataille, qui sera composé des 24e et 94e demi-brigades, des escadrons des 6e et 12e régiments de hussards.

« Les généraux *Spital*, *Watrin* et *A. Mermet* seront attachés au corps de bataille. Le général *Harty* commande la brigade étrangère.

« Le général *Richard O'Shée* demeurera provisoirement chargé des compagnies de fusiliers de la 27e demi-brigade. Ces corps et l'escadron du 7e régiment de chasseurs à cheval formeront la réserve, qui sera commandée par le plus ancien des deux officiers généraux. »

Suivent des prescriptions pour le débarquement et l'ordre de marche. L'ordre général ajoute :

« Il est une infinité de détails qui ne peuvent trouver place ici. Le général en chef se réserve de les donner de vive voix, ou de suppléer sur le terrain à ce qui aurait été omis. Il se borne donc à recommander aux officiers généraux de veiller à ce que l'ordre et la discipline soient sévèrement maintenus,

à ce que les personnes et les propriétés soient scrupuleusement respectées. Nos succès dépendant de la conduite que nous tiendrons dans ce pays ami que nous allons habiter, et l'honneur nous faisant une loi sévère de ménager toujours le paisible habitant des campagnes auquel les querelles et les formes de gouvernement sont assez souvent étrangères et indifférentes[1].

« Le général Hoche compte sur le zèle et l'attachement de ses camarades, qui sont ses amis, et leur renouvelle ici l'assurance qu'ils peuvent compter sur la durée des sentiments qu'il leur a voués. »

« Hoche. »

Nous avons cependant un nouvel état du 18 frimaire (10 décembre), avec la désignation des corps et des officiers, le détail des hommes, et dont la récapitulation donne les chiffres suivants :

Infanterie de ligne............	5.412	hommes.
Infanterie légère..............	4.867	—
Cavalerie......................	1.152	—
Artillerie.....................	1.018	—
Total	12.449	hommes.

Cet état, certifié véritable et signé par Cherin, le 20 frimaire, porte à la colonne des observations :

« Toutes les troupes composant l'expédition com-
« mandée par le général Hoche sont animées du
« meilleur esprit : elles attendent avec impatience
« le signal du départ, et montrent cette ardeur qui
« est le présage ordinaire des plus grands succès. »

Enfin, un état du général Hédouville, du 4 nivôse

1. On retrouve dans ces lignes l'esprit qui avait dirigé la pacification de la Vendée.

(24 décembre), évalue le chiffre des troupes embarquées à 13 300 hommes ; celui des troupes destinées au second débarquement à 17 581 ; enfin, celui des troupes qui restent dans les 12[e], 13[e], 14[e] et 22[e] divisions militaires à 26 400 hommes [1].

Quoi qu'il en soit, ces troupes étaient embarquées sur 45 bâtiments dont voici le tableau, d'après les pièces officielles de la marine (Archives de la marine. *Campagnes*. Tome V. Mss).

Armée navale, sortie de la rade de Brest, le 25 frimaire an V (15 décembre 1796), sous le commandement de l'amiral Morard de Galles.

Vaisseaux :

	Canons	Commandants	Observations
Indomptable	80	Jacques Bedout.	Chef de division.
Fougueux	75	Maistral.	Id.
Mucius	74	Querangal.	Id.
Redoutable	74	Moncousu.	Id.
Patriote	74	Lafargue.	Capitaine de vaisseau.
Révolution	74	Dumanoir Le Peley.	Id.
Nestor	74	Durand Linois.	Chef de division.
Cassard	74	Dufay.	Id.
Droits de l'Homme.	74	Lacrosse.	Id.
Tourville	74	J.-B. Henry.	Capitaine de vaisseau.
Eole	74	Malin.	Id.
Pégase	74	Clément La Roncière.	Id.
Séduisant	74	Dufossey.	Perdu au passage du Raz.
Pluton	74	Lebrun.	Capitaine de vaisseau.
Constitution	74	Lhéritier.	Chef de division.
Trajan	74	Julien Le Ray.	Id.
Wattigny	74	Thevenard fils.	Id.

1. Un ordre d'embarquement, avec le nom des vaisseaux, celui des généraux, des adjudants généraux, et l'effectif des troupes, donne le total de 13 897 hommes, dont il faut retrancher, dit une note, 633 hommes du *Séduisant*. Reste 13 264. (Envoyé par Hédouville au Directoire.)

Un état particulier, dressé par Cherin dans son *Journal*, porte 13 408 hommes.



Vaisseau rasé :

Scévola...........	42	Yves-Louis Obet.	Chef de division.

Frégates :

Cocarde nationale ..	Daugier.	Chef de division.
Bravoure..........	Faure.	Capitaine de vaisseau.
Immortalité........	Siméon.	Id.
Bellone	Dupuis.	Capitaine de frégate.
Coquille...........	Gourrège.	Capitaine de vaisseau.
Fraternité..........	Fustel.	Capitaine de frégate, Amiral.
Romaine...........	Chambon.	Capitaine de vaisseau.
Syrène.............	Bérenger.	Capitaine de frégate.
Résolue	Montalan.	Id.
Tartu..............	Magendie.	Id.
Impatiente.........	Deniau.	Capitaine de vaisseau.
Surveillante........	Bernard.	Capitaine de frégate.
Charente...........	Bruilhac.	Id.

Corvettes et bâtiments légers :

Mutine, corvette.
Atalante, corvette.
Renard, lougre.
Affronteur, lougre.
Voltigeur, brick.

Bâtiments armés en flûte :

Fidèle.
Nicodème.
Experiment.
Suffren.
Ville-de-Lorient.
Justine.
Allègre.

Corsaires :

Patriote.
Lazare-Hoche.

On remarquera que l'escadre n'était formée que de vaisseaux, de frégates et de bâtiments légers,

sauf quelques-uns armés en flûte[1]. Nous savons que Hoche n'avait pas voulu de transports afin d'aller plus vite. Hoche, l'amiral Morard et Bruix, major général, contrairement aux traditions, montaient une simple frégate, la *Fraternité*[2]. Avec Hoche, étaient Debelle, son beau-frère, commandant l'artillerie, et Poitou, son aide de camp. Cherin, chef d'état-major, se trouvait sur l'*Indomptable* avec l'adjudant général Smith (Wolf Tone). Grouchy, le plus ancien des divisionnaires, avait pris passage sur l'*Immortalité* avec le contre-amiral Bouvet.

La flotte avait quitté la rade de Brest le 25 frimaire (15 décembre) pour venir mouiller dans l'anse de Camaret. Elle y attendait deux vaisseaux de Richery. Il avait été reconnu, en effet, que les bâtiments de Richery qui venaient d'arriver à Brest, n'étaient pas en état de reprendre la mer, sauf deux : la *Révolution* et le *Pégase*, auxquels Hoche donna deux jours pour se refaire.

Le 26, dans l'après-midi, quand on vit sortir du goulet le *Pégase*, sur lequel Richery avait son pavillon, et la *Révolution*, toute la flotte appareilla avec ensemble et se dirigea vers le Raz pour dérober sa marche à la croisière ennemie. Éviter l'ennemi, telle avait été la recommandation expresse du ministère. Mais le passage du Raz est dangereux. Il l'était plus encore ce jour-là, car la mer était devenue mauvaise,

1. La *flûte* était un navire de charge, à fond plat, gros et lourd.

2. C'était une décision de Bon Saint-André, en 1794, adoptée par le comité de Salut public, le 5 juin 1795, qui permettait aux amiraux de mettre leur pavillon sur une frégate.

et le vent avait sauté de l'est au sud-est. Enfin, il était déjà quatre heures du soir, heure à laquelle il fait presque nuit en décembre. Aussi l'amiral renonça-t-il brusquement à passer par le Raz, et donna le signal de prendre l'Iroise, ce qu'il fit lui-même en diminuant de voiles pour donner le temps de rallier. Mais le signal ne fut pas compris de tous les navires : une partie seulement s'y conforma, le reste suivit le Raz.

Le passage fut fatal au *Séduisant*, vaisseau de 74 canons, qui toucha sur les récifs de l'île de Sein. « De 1 300 hommes qui le montaient, 45 seulement ont gagné le continent. On espère cependant que plusieurs autres auront été sauvés par les habitants de Sein ou ont été recueillis par les bâtiments les plus proches. » (Hédouville au Directoire, 29 frimaire.)

La corvette l'*Atalante* avait bien reçu l'ordre de se porter au milieu de la flotte pour signaler les nouveaux ordres de l'amiral, mais ses coups de canon ne furent pas compris ; ils se mêlèrent à ceux que tirait le *Séduisant*, en détresse, et à ceux d'une frégate anglaise qui se trouvait dans le voisinage de l'Iroise.

Des frégates appartenant à la croisière anglaise se tenaient ordinairement devant Brest. L'amiral les avait fait chasser le 25 pour cacher nos mouvements. Mais le lendemain deux frégates étaient revenues près d'Ouessant. Aussitôt qu'elles aperçurent nos bâtiments sous voiles, l'une d'elles se détacha pour porter la nouvelle à Colpoys ; l'autre, le vaisseau rasé l'*Indefatigable*, commandé par sir Edward Pel-

lew, continua de nous observer, et quand la nuit tomba, tira le canon, lança des fusées, hissa des feux pour troubler notre marche.

Voilà comment la flotte se trouva dispersée au sortir même de Brest. Pour comble de disgrâce, le lendemain, quand le temps redevint beau et clair, la *Fraternite* avait disparu. Avait-elle fait côte? Était-elle tombée aux mains des Anglais? La flotte n'en devait rien savoir avant son retour. Le 29, 17 voiles rallièrent. C'étaient les divisions Richery et Nielly, qui s'étaient écartées depuis le passage du Raz.

En l'absence de Morard de Galles, le contre-amiral Bouvet prit le commandement[1], et suivit la route que lui prescrivaient ses instructions. Elles avaient été remises sous pli cacheté aux officiers généraux et aux capitaines, et ne devaient être ouvertes que sur l'ordre de l'amiral ou *en cas de séparation.* Elles étaient ainsi conçues :

« Le commandant d'un bâtiment qui sera séparé de l'armée consultera les instructions secrètes du général afin de diriger sa route de manière à le rallier.

« Si ce capitaine ne réussit pas à opérer son ralliement dans le trajet énoncé dans les instructions secrètes, il ira reconnaître le cap d'Artimon ou Mizen-Head, et croisera pendant cinq jours à l'ouest de ce cap, depuis quatre lieues jusqu'à huit lieues au large.

« A l'expiration du terme de cette croisière, s'il

1. *Bouvet* (1753-1832), né à Lorient. Il avait fait deux campagnes aux Antilles et à Saint-Domingue. Capitaine de vaisseau en 1793, puis contre-amiral. Cassé après la campagne d'Irlande, il fut réintégré en 1802, et réduit à des fonctions administratives.

n'a pas connaissance de l'armée, ou qu'aucun bâtiment détaché ne soit venu le prévenir du lieu où elle pourrait être, il ira prendre connaissance des montagnes de Brandon et croisera pendant trois jours depuis ce point jusqu'à la vue du cap Loops[1].

« Si le terme de cette croisière expire sans qu'il ait pu obtenir quelque renseignement certain sur l'armée et les parages où il pourrait la rejoindre, il fera route pour Brest, où il viendra rendre compte des événements de sa navigation au commandant des armes de ce port. Pour copie : E. Bruix[2]. »

En même temps que Bouvet remplaçait Morard, le général Grouchy se trouva substitué à Hoche dans le commandement des troupes.

Grouchy, d'une ancienne famille de Normandie, était entré au service dès l'âge de treize ans, en 1781. Il était sous-lieutenant aux gardes quand éclata la Révolution. Malgré son origine, il en adopta les principes, et son instruction lui valut dans les armées nouvelles un avancement rapide. Il était divisionnaire dès 1793. Il servit surtout en Vendée. Chef d'état-major de l'armée de l'Ouest, il contribua aux succès de Hoche, pour lequel il avait conçu une affection qui remplit sa correspondance. Après la

1. Il s'agit ici de l'embouchure du Shannon, comprise entre Loop head, au nord, et Brandon hill, au sud.

2. « Instructions secrètes pour les commandants des vaisseaux et frégates de l'armée navale. » Elles sont signées de « E. Bruix, major général », et datées du 7 décembre. Elles sont accompagnées d'un ordre de marche et de bataille ; d'une liste des signaux ; d'instructions pour le mouillage à Bantry. « C'était de la besogne toute mâchée », comme disait Morard de Galles. — Archives de la marine, *Campagnes*, t. V.



pacification, il avait été envoyé à l'armée du Nord. Mais lorsqu'il apprit les projets de Hoche sur l'Irlande, il demanda et obtint de participer à l'expédition.

Prévoyant et actif, tel se montra Grouchy dans ces malheureuses circonstances; et non point hésitant et indécis, comme on l'a dit, pour faire présager par les prétendues *défaillances* de 1796 l'*inertie* légendaire de Waterloo. On a fait peser sur Grouchy l'échec de Bantry afin de pouvoir lui imputer Waterloo. Rien n'est moins prouvé par les textes. Nous trouvons les détails de cette courte expédition dans le journal même de Grouchy, et dans sa correspondance avec le Directoire. Mais si l'on contrôle les assertions de Grouchy par celles de Cherin et celles de Wolf Tone; si l'on consulte en même temps les registres de bord, déposés aux Archives de la marine, on voit les responsabilités se déplacer. Elles passent de Grouchy sur Bouvet; les causes de l'échec de 1796 apparaissent, non pas dans la timidité de l'armée de terre, mais dans le mauvais vouloir et l'inexpérience de la marine; et la retraite précipitée de l'escadre est la conclusion lamentable de ces lenteurs, de ces répugnances, de cette hostilité, vaincues à Brest, mais que la main de Hoche n'était plus là pour comprimer. C'est jour par jour qu'il faut suivre les événements de cette seconde quinzaine de décembre, pendant laquelle le sort de l'Irlande se débattit sur l'Océan, au milieu même de la tempête[1].

1. Cf. *Mémoires de Grouchy*, par son fils. 5 vol., 1873-1874. — *Registre de Correspondance*, communiqué en 1865, par le baron Du Casse. La copie de toutes les pièces relatives à l'expédition

Nous savons ce qui s'était passé du 15 au 20 décembre (25-30 frimaire). Le 30 frimaire, Grouchy fit venir Richery et Nielly à bord de l'*Immortalité* et leur fit connaître son intention de débarquer. « Je ne leur cachai pas que je n'avais pas d'instructions et d'ordres, que je ne poursuivrais pas moins l'exécution des projets du gouvernement dont le but nous était parfaitement connu à tous.

« Le général Nielly répondit qu'il croiserait seulement trois jours à la hauteur du cap Clear, ainsi que le portaient ses instructions, et qu'il retournerait ensuite à Brest. Je lui observai que ces instructions étaient uniquement faites pour un seul vaisseau, en cas de séparation, mais qu'elles ne pouvaient être appliquées à la flotte, dont la grande majorité se trouvait réunie ; que, d'ailleurs, je requerrais le général Bouvet d'effectuer le débarquement, ce qui, au défaut d'instructions, mettrait sa responsabilité à couvert. Les généraux Bouvet et Richery se rendirent à mes instances fortement motivées, et il fut arrêté qu'on poursuivrait la route vers Bantry, où l'on opérerait la descente. » (*Journal de Grouchy*.) Voilà un point d'une importance capitale.

Le 1er nivôse, à sept heures du matin, on découvrit les côtes d'Irlande. Une erreur dans la navigation fit prendre la pointe de Mizen-Head pour le cap Clear. On dépassa la baie de Bantry pour aller jusqu'au large de l'île Dursey, puis on y revint. Cette

d'Irlande est aux Archives de la Guerre. — Cf. *Journal* (manuscrit) de Cherin ; *Mémoires* de Wolf Tone. — Il faut y joindre les documents des Archives de la marine, t. V.



erreur n'eut, d'ailleurs, aucune conséquence. Le reste du jour fut employé à se rapprocher de la terre.

La baie de Bantry est une des principales dentelures qui découpent la côte sud-ouest de l'Irlande, entre le cap Clear et l'estuaire du Shannon. Elle s'ouvre à l'ouest, entre la pointe Sheep-Head et l'île Dursey, pour s'enfoncer dans les terres où se trouve le petit port de Bantry. Quelques îles jetées dans la baie, celle de Great-Bear, qui a en effet la forme d'un ours, celle de Widdy, offrent un abri contre les vents du large.

Trois mouillages avaient été désignés sur la carte détaillée, dressée de la main de Bruix, qui est aux Archives de la marine (tome V) : le mouillage 1, au sud de Great-Bear, à Bear-Haven ; le mouillage 2, entre Widdy et la rive septentrionale de la baie ; le mouillage 3, entre Widdy et la côte orientale. Avec des vents d'est, la flotte mouillait à Bear-Haven ; avec des vents d'ouest, elle poussait au fond de la baie.

Le 2 nivôse, les vents contraires forcèrent de louvoyer toute la journée avant d'arriver au mouillage. 15 bâtiments jetèrent l'ancre près de l'île Bear, le 2 au soir, d'après Grouchy : 10 vaisseaux, 2 frégates, 3 bâtiments légers. Cherin dit 16 : 11 vaisseaux, 2 frégates et 3 corvettes, savoir : le *Patriote*, le *Trajan*, le *Cassard*, le *Wattigny*, *Droits de l'homme*, *Eole*, *Constitution*, *Pluton*, la *Révolution*, l'*Indomptable*, un autre inconnu, l'*Immortalité*, un autre présumé la *Bellone*, le *Vautour*, le *Voltigeur*, l'*Atalante*, et il ajoute, en note : « Le général Bouvet a commis, suivant moi, une grande faute, en ne faisant pas,

dans la matinée, aux vaisseaux de l'escadre le signal d'entrer mouiller dans la baie. Par là, il nous eût mis à même de remonter plus près du lieu de débarquement et eût peut-être garanti nos vaisseaux des coups de vent qui ont fait renoncer à la descente. »

Grouchy dit de son côté : « Le reste de la flotte, soit 19 vaisseaux, sous Nielly et Richery, resta en dehors de la baie, soit que les vents eussent empêché l'accès de la baie, soit qu'on n'eût pas envie d'y entrer. » Et il penche pour cette seconde raison.

Le 3, les 19 bâtiments avaient disparu. « En conséquence, cette séparation est une de ces énigmes que *le peu de bonne volonté de faire réussir l'expédition* m'explique parfaitement, mais dont je ne doute pas qu'on ne donne le mot, au moyen des vents et des hasards d'une mer qu'on peindra sans doute comme plus agitée qu'elle ne l'a été réellement. » (*Journal* de Grouchy.)

On passa la journée du 3 à tirer encore des bordées pour approcher de la terre. Le 4, on disposa tout pour le débarquement. Grouchy lança une proclamation à l'armée, une autre aux Irlandais, que Wolf Tone fut chargé de traduire en anglais ; enfin il écrivit au Directoire pour lui annoncer ce qui venait de se passer. Voici ces pièces différentes, qui ne laissent aucun doute sur l'énergie de ses intentions.

D'abord la proclamation à l'armée.

« Au quartier général, à bord de la frégate *l'Immortalité*, dans la baie de Bantry, côte d'Irlande, le 4 nivôse, l'an V de la République (24 décembre).

« Emmanuel Grouchy, général de division, com-



mandant l'armée en l'absence du général Hoche, aux troupes.

« Républicains,

« Les hasards de la mer nous séparent momentanément du général Hoche. Dépositaire de ses projets, instruit des desseins qu'il eût suivis pour vous conduire à la victoire, je me vois appelé par les circonstances à remplir pendant quelques instants la tâche glorieuse qui lui était imposée. La vôtre exige de nouvelles preuves de votre valeur, de votre constance, de votre amour de la discipline, et surtout de votre respect des personnes et des propriétés. N'oubliez, dans aucun moment, que ce n'est point le peuple d'Irlande que vous venez combattre. Les Anglais seuls sont vos ennemis. Réunis aux Irlandais, dont un grand nombre n'attend que vous pour briser ses fers, vous en triompherez, n'en doutez pas. Mais si votre conduite ne vous gagnait le cœur des habitants, vainement obtiendriez-vous des succès. Accablés par le nombre, la victoire vous échapperait bientôt. Montrez-vous donc dignes de la cause que vous servez ; que le viol, que le pillage ne souillent point vos armes. L'intérêt de l'armée le veut, et je vous déclare à l'avance que la mort sera le prix de celui qui attentera aux personnes ou aux propriétés.

« Soldats, vos succès dépendent de votre sagesse autant que de votre courage. S'il en est parmi vous que l'espoir du pillage amène sur cette terre étrangère, qu'il quitte à l'instant l'armée. Mais il n'en existe pas, j'aime à le croire, et l'armée sera guidée

par l'honneur et fidèle à sa devise : vaincre ou mourir.

« Le général de division, GROUCHY[1]. »

Dans le cahier des ordres généraux sur lequel la proclamation a été transcrite, on lit : « *Nota*. Cet ordre ayant été rédigé dans la baie de Bantry, la difficulté des communications n'a pas permis d'en donner communication à l'armée. »

Sur l'ordre même, il y a cette autre note, de la main du général : « *Nota*. Quoique je n'eusse reçu aucune instruction, aucun ordre du général Hoche, et que j'ignorasse ses plans, ses projets, la marche qu'il eût suivie, j'ai dû parler aux troupes comme si j'eusse été parfaitement instruit. » Il est difficile de comprendre cette assertion de Grouchy. Est-ce que Hoche, dans un ordre que nous avons cité, n'avait pas donné toutes les indications nécessaires pour le débarquement et les opérations qui devaient le suivre[2] ?

Ensuite, l'adresse aux Irlandais. (La proclamation préparée par Hoche était à bord de la *Fraternité*.)

« Au quartier général à Bantry, Emm. Grouchy, général de division, commandant l'armée française, aux Irlandais,

« Peuples d'Irlande,

« Ce n'est point la guerre et ses fléaux que nous apportons dans vos foyers. Nous venons seconder

1. *Registre de Correspondance* de Grouchy, communiqué par M. Du Casse. — Archives de la Guerre.

2. Hoche a pris soin de la réfuter lui-même, dans une lettre au Directoire.

vos généreux et fréquents efforts vers un gouvernement indépendant. Trop longtemps l'orgueilleuse Angleterre a appesanti son joug despotique et sur ses voisins et sur ses propres enfants. Trop longtemps elle a regardé l'Irlande comme une province conquise dont il lui était permis d'exporter matelots et soldats, dont il lui convenait d'entraver le commerce pour faire fleurir le sien, dont il était de sa sagesse d'épuiser les ressources et les trésors pour la mettre dans l'impuissance de réclamer ses droits.

« Combien de fois ne vous êtes-vous pas indignés de l'abusif emploi que fait l'Angleterre des taxes qu'elle vous enlève ? Combien de fois n'avez-vous pas réclamé contre les atteintes portées par le Parlement britannique aux droits et aux libertés du Parlement d'Irlande ? Un moment, l'indignation s'est emparée de vous. L'exemple de l'Amérique vous a frappés, et l'Angleterre, glacée d'effroi à la levée de vos valeureuses milices volontaires, a soulevé pour un instant le sceptre de fer sous lequel elle ne renoncera jamais à vous courber.

« Irlandais, l'heure sonne où vous pouvez, où vous devez le briser ce sceptre tirannique (*sic*). Veuillez une constitution libre et indépendante. Séparez-vous à jamais de cette métropole altière. Nous vous offrons nos bras. Nous armerons les vôtres. Hâtez-vous, joignez vos phalanges aux phalanges françaises, et frappons l'Anglais, notre ennemi commun. Bientôt il aura disparu, et avec lui les calamités inséparables de la guerre et de la présence des armées, telles disciplinées qu'elles puissent être.

« Irlandais, la France ne nous envoie pas pour vous conquérir. Ne voyez en nous que des alliés fidèles. Nous saurons briser vos fers. Mais nous jurons de respecter vos personnes, vos propriétés, vos cultes. Comptez sur la foi républicaine, comme sur la valeur des soldats de la liberté.

« Le général commandant provisoirement l'armée française,

« GROUCHY. »

En même temps, Grouchy écrivait au Directoire pour lui rendre compte et de la traversée et de ses desseins :

« Au quartier général, à la baie de Bantry, le 4 nivôse an V.

« Citoyens Directeurs,

« Il vous a été rendu compte du départ des armées navales d'Irlande et des premiers événements qui ont marqué leur sortie de Brest ; le sort des généraux en chef de terre et de mer, dont nous sommes séparés depuis le Raz, vous est probablement connu. Nous l'ignorons entièrement. La division aux ordres du général Bouvet, avec lequel je suis embarqué, a poursuivi sa route vers les côtes d'Irlande. A peu de distance du cap Clear, point de rendez-vous de l'armée, elle a été jointe par celle aux ordres des contre-amiraux Richery et Nielly. Sur mon invitation, ces officiers ont passé à bord de la frégate du général Bouvet, et il a été arrêté (les bâtiments légers envoyés à la découverte des généraux Hoche et Morard de Galles et des vaisseaux égarés n'ayant apporté aucune nouvelle) que l'armée

forte de trente-trois à trente-quatre bâtiments, dont quinze vaisseaux de ligne, se rendrait dans la baie de Bantry pour y poursuivre l'exécution des projets du gouvernement. Malheureusement la flotte n'a pu y mouiller dans la journée, et des vents violents ayant soufflé pendant la nuit, partie des navires a été jetée au large. Dix vaisseaux de ligne et trois ou quatre bâtiments légers seulement sont venus dans Bantry. Ils portent de six à sept mil (*sic*) hommes. Quelque faibles que soient ces moyens pour remplir la tâche que vous avez imposée au général Hoche, tâche à l'accomplissement de laquelle il destinait le double de ces forces, je n'ai pas balancé à requérir par la lettre, dont copie est ci-jointe, le général Bouvet de nous débarquer.

« Je ne me suis point dissimulé combien sont hasardeuses les chances qui nous environnent. Mais j'ai dû ne voir que le but que se propose le Directoire, et si l'extrême réduction du corps dont les circonstances me font prendre le commandement ne me permet pas d'effectuer la révolution d'Irlande, le dévouement des braves soldats que je conduirai sur cette terre étrangère opérera, quand même le succès ne couronnerait pas par leurs généreux efforts, une diversion utile à la cause de la Liberté et à l'affermissement des destinées républicaines.

« Pressé par de telles pensées, j'ai cru, citoyens Directeurs, devoir méconnaître dangers et responsabilité. Je regrette seulement que l'ensemble des projets du général Hoche ne me soit pas plus connu, qu'il ne m'ait pas donné d'instructions et que le fil de ses intelligences avec les mécontents ne soit pas

entre mes mains; car, je ne dois point vous le cacher, citoyens Directeurs, mon zèle et mes efforts sont pour ainsi dire ma seule boussole.

« Le débarquement s'opérera demain, 5, à *Bear-Haven*. Le 6, je me porterai sur *Bantry*, où je réunirai quelques moyens de subsistance et de transport. Le 10, j'espère enlever sinon les forts, du moins la ville de *Kinsale*, et le 12 ou le 13, je serai devant *Cork*. Si je réussis à m'en emparer, je marcherai de là sur *Dublin*. Dans le cas où des forces trop disproportionnées ne me permettraient pas de me rendre maître de ces deux places, ou me feraient éprouver des échecs sérieux, je me rapprocherais de la rivière *Shannon*, et, m'élevant vers le nord de l'Irlande, je m'y réunirais aux mécontents qui abondent dans cette partie.

« Les circonstances influeront nécessairement sur le plan que je suivrai. Je tâcherai de suppléer au nombre et d'étonner l'ennemi par la hardiesse et la célérité de mes mouvements. L'esprit qui anime les troupes est excellent, et si l'on ne s'est pas fait illusion sur la nature et les forces du parti opposé au gouvernement anglais dans ce pays, j'espère des succès.

« Privé de toute espèce d'administration, *n'ayant aucuns fonds*, obligé pour pouvoir me soutenir d'établir la plus sévère discipline, j'ose croire que le Directoire ne blâmera pas les moyens vigoureux et administratifs que je serai forcé de prendre. — Les circonstances commandent et ne permettent pas de demi-mesures. Je joins à cette lettre le tableau de l'armée et les proclamations que j'ai déjà été dans le cas de faire.

« Je ne me permettrai pas de demander au Directoire de soutenir par des forces nombreuses les enfants perdus d'Irlande. L'ensemble de ses plans et sa sagesse décideront ce qu'il ordonnera à cet égard. Mais je l'engage vivement d'expédier aussitôt que possible, vers le nord de l'île, quelques navires chargés d'armes et de munitions de guerre. Il est urgent d'en fournir aux mécontents, et le peu de moyens de ce genre que j'ai à ma disposition rend nécessaire que le gouvernement s'occupe promptement de cet objet.

« Salut et respect, EMAN. GROUCHY. »

Voici, d'après une autre lettre, écrite au ministère de la guerre en termes analogues, l'état des troupes au mouillage de Bantry :

Avant-garde. Légion des Francs.	1.092	hommes.
24e demi-brigade..............	706	—
Total...........	1.798	hommes.
sous les généraux Humbert et Watrin.		
Corps de bataille. 27e demi-brigade......................	600	hommes.
94e demi-brigade..............	2.953	—
Total...........	3.553	hommes.
sous le commandement des officiers Spithal et Shée.		
Réserve. 81e demi-brigade et 3e compagnie de grenadiers.....	317	hommes.
Brigade étrangère (cadres).....	532	—
Total...........	849	hommes.
Canonniers. Environ...........	200	hommes.
Total général....	6.400	hommes.

Artillerie. 1 obusier.
1 pièce de 4.
1 pièce de 8.
1 pièce de 4.

Un autre tableau plus détaillé, certifié véritable, donne l'effectif de 6 450 hommes. Mais point d'administration et point de fonds. La caisse de l'armée était à bord de la *Fraternité.*

Telles étaient les dispositions et les ressources de Grouchy [1].

Tout cela est confirmé par le journal manuscrit de Cherin, tenu jour par jour, et où nous lisons ce qui suit, à la date du 4 nivôse :

« Du 4, à huit heures du matin, le général Bouvet a fait signal à l'armée d'appareiller. Nous ignorions quel était son dessein en ce moment. J'ai demandé au capitaine Bedout de faire signal à l'amiral Bouvet que je désirais communiquer avec lui et le général Grouchy qui, par l'absence du général Hoche, se trouvait commander l'armée. Cette demande ayant été accordée, je me rendis de suite en canot avec le commandant en chef de l'artillerie, le colonel Vaudrey et l'adjudant-général Schmitt (*sic*), Irlandais, à bord de l'*Immortalité.* Arrivé à bord, je m'informai du général Grouchy s'il avait quelque connaissance du général Hoche. Il n'en avait aucune et ne se trouvait muni d'aucune instruction.

« Je lui dis que, dans le cas où il se déterminerait, malgré la séparation de la flotte, à opérer un débarquement, ce que je regardais comme une résolution utile aux vues du gouvernement, il ne pouvait compter que sur environ 6 000 hommes, quatre pièces de 4, une pièce de 12 et un obusier. Telles étaient les seules ressources que nous procuraient les bâtiments

1. *Journal* et *Correspondance.* — Archives de la Guerre.



mouillés dans la baie. Nous étions séparés des autres.

« Le général Grouchy me déclara, en présence des deux officiers qui étaient avec moi, qu'il adhérait avec enthousiasme au projet de débarquement ; *que son parti était pris, et que, quelque périlleuses que pouvaient en être les suites, il croyait de son devoir et de l'honneur de la République de l'opérer sur-le-champ.*

« Cette résolution fut communiquée par lui au général Bouvet, qui demanda une réquisition par écrit, et après l'avoir acceptée, il promit d'effectuer le débarquement le lendemain.

« Le général Grouchy me remit l'ordre de bataille des troupes, une proclamation au peuple irlandais, une adresse à l'armée, et je le quittai vers les deux heures et demie, devant retourner près de lui définitivement le lendemain matin pour l'exécution de toutes les dispositions relatives au débarquement. »

Suit un paragraphe, biffé dans le manuscrit, mais qui est pour nous d'une grande valeur :

« Il est une circonstance remarquable de ma visite à l'*Immortalité* que je ne dois pas passer sous silence ; c'est que le général Bouvet, en donnant l'ordre d'appareiller le même jour, avait conçu le projet de retourner à Brest, et qu'il n'y renonça que sur la réquisition expresse du général Grouchy. » Ainsi, avant la tempête du lendemain qui lui servit de prétexte pour remettre à la voile, alors que ce brusque retour pouvait présenter autant et plus de dangers que la descente ; avant même de connaître les intentions du général en chef, Bouvet avait résolu de regagner Brest. Il parut toutefois céder aux injonc-



tions de Grouchy ; car celui-ci nous dit lui-même : « Je lui déclarai que je prenais tout sur ma responsabilité ; que je sauverais la sienne en le requérant par écrit de me débarquer... Enfin, je ne lui cachai pas que j'appellerais sur sa tête la plus haute responsabilité, s'il faisait manquer par une honteuse retraite le succès d'une expédition sur laquelle le Directoire fondait d'aussi grandes espérances. » (*Journal.*)

Autant que Grouchy, sa petite armée était décidée à tout entreprendre. Il faut, pour s'en convaincre, après les relations officielles, lire le journal de Wolf Tone. On y retrouve la hardiesse et la belle humeur de nos soldats, dont la gaîté éclaire ces froides et brumeuses journées d'attente.

« 24 décembre. — Ce matin tout l'état-major a été miraculeusement converti, et il a été décidé en plein conseil que nous passerions à bord de l'*Immortalité* pour presser Grouchy de la manière la plus vive d'entreprendre la descente avec les débris de notre armée dispersée. En conséquence, nous avons fait le signal pour parler à l'amiral, et vers une heure environ nous étions à bord. Je dois à Grouchy la justice de dire qu'au moment où nous donnâmes notre opinion en faveur de la descente, il prit décidément son parti en homme de courage (*and like a man of spirit*). Il se mit aussitôt à préparer son *ordre de bataille*, et nous finîmes sans délai. Nous n'avions pas plus de 6 500 hommes ; mais c'étaient des soldats éprouvés, qui avaient vu le feu, et j'ai la plus ferme confiance que notre entreprise aura, après tout, une glorieuse issue. C'est une tentative hardie et vraiment

originale (*it is a bold attempt and truly original*). Tout le temps que nous étions à préparer l'ordre de bataille, nous faisions d'intarissables gorges chaudes sur la pauvreté de nos moyens, et je crois que, vu les circonstances, ce fut le plus gai conseil de guerre qu'on ait jamais tenu ; mais « des chevaliers français, tel est le caractère. »

« Grouchy, le commandant en chef, n'a jamais eu aussi peu d'hommes sous ses ordres depuis qu'il était adjudant général. Vaudré, qui est lieutenant-colonel, se trouve maintenant à la tête de l'artillerie qui consiste en un redoutable parc formé d'une pièce de 8, une de 4, et deux obusiers de 6. Lorsqu'il était capitaine, il ne commandait pas moins de dix pièces. Mais maintenant qu'il est général d'artillerie, il entre en campagne avec quatre... C'est en même temps une entreprise vraiment *unique*. Nous n'avons pas une guinée, pas une tente, pas un cheval pour traîner nos quatre pièces d'artillerie. Le général en chef va à pied ; nous laissons tout notre bagage derrière nous ; nous n'avons rien que nos armes dans les mains, nos habits sur le dos et un grand courage. Mais cela suffit. Et dans ces circonstances originales qui ne se sont, je crois, jamais rencontrées ; dans une expédition aussi importante que l'était la nôtre, nous étions tous gais comme des alouettes. Je n'ai jamais vu le caractère français se découvrir mieux que dans l'affaire d'aujourd'hui... »

Le débarquement avait été convenu pour le 5. Le signal de tout préparer fut arboré et reconnu par tout le monde. Mais, dans la nuit du 4 au 5, éclata

une violente tempête. Elle dura presque toute la journée du 5.

« Durant les anxiétés de cette position, dit Grouchy, le général Bouvet qui, depuis le matin, semblait jouir de voir les éléments servir aussi bien ses désirs, le général Bouvet, qui ne cherchait qu'un prétexte de sortir de la baie, se rend sur le pont et, sans m'en prévenir, au moment où je m'y attends le moins, fait tirer le nombre de coups de canon servant de signal à la flotte d'appareiller en coupant ses câbles... Indigné, je courus pour lui témoigner mon étonnement. Il me donna pour raisons qu'il avait la flotte à sauver, que la tempête la ferait périr dans la baie, que mes réquisitions ne le mettraient point à couvert. Enfin, je ne pus rien obtenir... »

Pendant la nuit, les bâtiments furent poussés au large. Le matin, la terre et les bâtiments avaient disparu. Grouchy somma vainement Bouvet de retourner à Bantry ou de remonter vers l'embouchure du Shannon. L'amiral s'y refusa, alléguant toujours la tempête. Après six jours d'une navigation agitée, pendant laquelle il n'avait cherché ni à rencontrer ni à rallier la flotte, il rentra dans Brest le 12 nivôse (1er janvier).

Telle est la version de Grouchy, dans toutes les pièces émanées de lui et adressées au Directoire, au ministre de la guerre et à Hoche. Elle est appuyée par le journal de Cherin, qui raconte en ces termes le départ, on dirait même la fuite, de Bouvet :

« Vers six heures et demie [1], un bâtiment a passé

1. Le 5, au soir.

près de nous, allant très vite et se dirigeant vers l'embouchure de la baie. Le capitaine Bedoux (*sic*) l'ayant hélé, il répondit : *j'ai coupé* ou *coupez vos câbles; appareillez*, ou *j'ai appareillé*. Les officiers qui se sont trouvés en cet instant à la galerie ont rendu les paroles différemment. Comme je n'y étais point moi-même, je ne puis rien articuler de positif à cet égard.

« Lorsque même ce bâtiment s'est trouvé à une certaine distance de nous, ayant toujours vent en arrière, il a fait le signal de trois coups de canon supérieur et de trois coups de canon inférieur. Quelque temps après, un autre signal de trois coups de canon supérieur et deux inférieurs, que l'on a distingué sans entendre les coups, ce qui, selon le capitaine Bedoux, indiquait l'ordre d'appareiller et de couper les câbles.

« La manière dont ces signaux ont été donnés a paru si confuse et si équivoque, qu'on a douté un instant si ce n'était pas un stratagème d'une frégate ennemie, qui, en se sauvant à travers le gros temps du fond de la baie, n'avait pas cherché à nous faire couper nos câbles pour rendre le débarquement plus difficile, diminuer nos forces et nous éloigner. » Et ce qui suit est encore plus significatif.

« Ce qui appuyait encore cette conjecture, c'est que le contre-amiral Bouvet n'avait aucun feu de distinction. D'ailleurs, il omit de signaler la route qu'il devait prendre et de jeter des fusées pour indiquer sa position. La preuve que les signaux du contre-amiral Bouvet n'avaient rien de clair, c'est qu'aucun des bâtiments de l'escadre n'a bougé. La

plupart étaient sur leurs deux ancres ; plusieurs en avaient jusqu'à trois. »

Elle est confirmée par un rapport de Cherin au Directoire, terminé par un exposé des raisons qui ont fait manquer l'expédition. L'opinion de Grouchy et de Cherin est partagée par Hédouville, et par la plupart des officiers de terre, comme nous le verrons.

Il reste à la contrôler par les assertions de la marine, car nous avons les registres de bord des principaux officiers de l'escadre. Il faut voir surtout ceux de Bedout et de Bouvet[1].

Nous lisons dans le *Rapport du chef de division Bedout* au vice-amiral Villaret-Joyeuse.

« Brest, 25 nivôse an V (14 janvier 1797).

« . . . .

« Le 4, il fit beau, le vent toujours de la même partie. Le général chef de l'état-major fut conférer avec le général Grouchy. Il y avait sur les divers bâtiments 6 000 hommes, suffisamment de munitions ; la descente fut résolue. Je voyais avec plaisir qu'au moins en partie nous remplissions notre mission.

« Le vent se leva dans la nuit. Le 5, il augmenta beaucoup. A six heures et demie du soir, un bâtiment qui me paraissait aller en drive (*sic*), passa

1. Sur les détails techniques de cette affaire et les opérations des navires au mouillage de Bantry, cf. *Résumé des Extraits de journaux de l'expédition d'Irlande*, fait par ordre du commandant des armes Delmotte, par les citoyens Dupetit-Thouars, chef de division, La Morandais et Caro, capitaines de vaisseau. — Archives de la marine (*Campagnes*, 1796-1797), t. VI.



près de moi. Je le hélai. Les officiers me dirent qu'il m'ordonnait d'appareiller et de couper mes câbles. »

Bedout, qui ne comprenait rien aux signaux qui lui furent faits et qui ne pouvait croire que l'ordre vînt de Bouvet, resta dans la baie. Nous l'y retrouverons tout à l'heure. Il termine ainsi son rapport :

« Voilà, mon cher général, les nombreux événements qui ont eu lieu pendant ce peu de temps. Vous vous rappellerez que j'en avais prévu une partie, excepté pourtant la séparation du général. Je n'ai point d'inquiétude sur la conduite que j'ai tenue; mon cœur ne me reproche rien. Quel que soit le jugement que l'on en porte, je croirai toujours avoir sauvé les vaisseaux qui étaient sous mes ordres. Si elle est jugée par des marins éclairés et impartiaux, elle ne peut être qu'approuvée.

« Recevez, etc.

« BEDOUT. »

Donc, pour Bedout comme pour Cherin, le départ est peu explicable. Faut-il l'attribuer uniquement à la tempête, comme le fait Bouvet, d'ailleurs en termes peu clairs ?

Journal de Bouvet.

. . . .

« Du 3 au 4 nivôse (24-25 décembre). Le matin, j'ai fait appareiller différents vaisseaux qui étaient très éloignés.

« N'ayant absolument aucune connaissance du reste de l'armée et voulant prendre un parti dans

la circonstance présente, que chaque instant rend plus critique, j'engage le général Grouchy, commandant les troupes de débarquement par l'absence du général Hoche, à se concerter avec les autres officiers généraux de terre, et déterminer enfin si l'on tenterait la descente avec le peu d'hommes qui reste, ou si nous sortirions de la baie pour aller à la recherche de l'armée. J'avais appris d'ailleurs par les pilotes irlandais que j'avais à bord qu'il y avait à Cork 6 frégates anglaises, et je devais présumer qu'au moment de notre apparition sur la côte ces frégates avaient été expédiées pour l'Angleterre ou pour l'armée ennemie. Ces généraux ayant décidé que la décente (*sic*) serait tentée, je fais faire de suite le signal d'appareiller avec la plus grande célérité au reste des vaisseaux, et j'y joins celui de forcer de voiles pour tâcher de prendre le mouillage désigné dans le plan A[1].

Du 4 au 5. Bouvet paraît prêt à opérer le débarquement, mais le 5 au matin, le vent l'en empêche.

Du 5 au 6. « Il a continué de venter grand frais E.-S.-E. à E.; la mer très grosse, la partie du S. très chargée... A 2 heures 1/2, le vaisseau les *Droits de l'Homme* m'a signalé la rupture du câble de tribord. D'autres vaisseaux chassent.

« Le vent augmentant toujours, plusieurs vaisseaux ont mouillé une seconde ancre, et quelques-uns une troisième.

« Le coup de vent étant bien manifeste et les apparences de saute dans le sud au N.-O., *j'ai hélé*

1. D'après la carte dressée par Bruix.



les bâtiments auprès desquels j'ai passé pour les faire appareiller[1]. Dès que j'ai été hors de danger, j'en ai donné le signal à coups de canon, et je l'ai fait répéter. »

Et c'est tout ce que Bouvet trouve à dire. Il enregistre le temps des jours suivants, et il arrive au 9 nivôse : « Du 8 au 9. Calme jusqu'à minuit, que le vent est venu de la partie de l'ouest. Petit frais, temps clair.

« Le vent se décidant de cette partie, et ne présumant pas rencontrer désormais les vaisseaux séparés le 3, ni ceux qui étaient avec moi dans la baie de Bantry, étant d'ailleurs au quatrième jour de croisière, et à près de soixante lieues dans le S.-O. du cap Mizen-Head, ne me restant plus que pour environ 18 jours de vivres en biscuit, ne pouvant plus faire de pain par la démolition du four, me trouvant avec une seule ancre, celle de la cale ne pouvant en être ôtée sans démolir la chaloupe, un mauvais câble, et les restes de ceux qu'on avait coupés, je ne crois pas devoir, dans la circonstance critique où je me trouve[2], retourner à Bantry, où je n'eusse certainement retrouvé aucun de nos vaisseaux. Les mêmes raisons subsistaient pour le rendez-vous à la rivière Shannon, où le vent du S. au N.-O. par l'O., bat en côtes comme dans la précédente baie. Toutes ces considérations me déterminent à faire mon retour à Brest. »

Quelles prolixes et mesquines considérations!

1. Tout cela n'explique pas le brusque départ. Aussi, les autres équipages n'y ont-ils rien compris.

2. Plus critique, en effet, que s'il était resté dans la baie.

D'après Bouvet, c'est la tempête qui a précipité sa retraite, comme si la tempête était le seul obstacle que des marins n'eussent point prévu, sur ces côtes et dans cette saison! Que l'expédition d'Irlande ait été hâtivement préparée et légèrement conduite, on peut l'admettre. Mais quand elle fut dans les eaux de Bantry, à qui en dut-on l'insuccès? Entre l'indécision prétendue de Grouchy et la malveillance évidente de Bouvet, il n'est plus permis d'hésiter maintenant.

Les autres bâtiments étaient restés dans la baie. L'orage continua durant la nuit du 5 au 6. Le 6, dans la matinée, il finit par s'apaiser. Le temps devint clair, et c'est alors qu'on s'aperçut du départ de l'*Immortalité*.

Bedout prit le commandement. Comme l'orage menaçait encore, il fit tout disposer pour remettre à la voile. Mais d'autres bâtiments manquaient, le *Pluton*, le *Nicodème*, le *Patriote*. Le 7, eut lieu un nouveau conseil de guerre à bord de l'*Indomptable*.

« Vers 10 heures, dit Cherin, le général Harty, commandant les troupes à bord de l'*Éole*, a demandé par un signal de communiquer avec l'*Indomptable*, et de suite je l'ai invité à faire le signal aux autres vaisseaux où se trouvaient les généraux Humbert et O'Shée, de se rendre également à bord de l'*Indomptable*, afin de conférer avec eux et les adjudants-généraux sur la position actuelle du reste de l'armée et aviser au parti qu'il convenait de prendre. Depuis l'éloignement de la frégate l'*Immortalité*, où se trouvait le général divisionnaire Grouchy, l'armée n'avait plus de chef reconnu.



« Les généraux Harty et Humbert, seuls, se sont rendus ; le général O'Shée, ayant par erreur compris que c'était le commandant de la Légion des Francs, le commandant Laplanche, qui était à son bord, que l'on mandait, ne vint point.

« Les deux généraux ci-dessus nommés me communiquèrent la date de leur brevet. Le général Harty fut reconnu le plus ancien et présida la conférence, à laquelle assistèrent les adjudants-généraux Simon, Chasseloup, Schmidt, le chef d'escadron Vaudrey, commandant l'artillerie, le capitaine Favery, capitaine du génie, et le commandant Ragonneau, agent en chef des vivres.

« Je mis sous les yeux du Conseil l'état des forces disponibles, se montant à environ 4000 hommes; je rappelai que l'avant-veille l'armée se trouvait forte de 6000 hommes et que le général Grouchy avait résolu la descente. Les circonstances avaient changé : plusieurs vaisseaux s'étaient éloignés; notre artillerie ne se trouvait plus consister qu'en deux pièces de 4; point d'approvisionnements de bouche, point d'argent. Nous avions cependant encore 150000 cartouches.

« Le capitaine Bedout, invité d'assister au Conseil, a déclaré qu'il ne voyait pas la possibilité de débarquer à Bantry, parce qu'il n'y avait pas moyen de se maintenir plus longtemps dans la baie; que tout présageait une violente tempête, et que, si l'on tardait d'en sortir, les vaisseaux étaient menacés de se briser sur la côte par la force des rafales ; que, fidèle à ses instructions, il était décidé à prendre le large, ayant resté au delà du terme indi-

qué, et qu'une fois hors de la baie, il se rapprocherait de l'embouchure du Shannon ; que là, si nous trouvions d'autres bâtiments qui nous avaient quittés et que la descente fût praticable, il la ferait. La séance fut levée et les généraux retournèrent à leur bord.

« A midi, signal donné à l'armée d'appareiller. Le temps devenait par intervalle plus mauvais, et tout annonçait une tempête. Noms des bâtiments restants :

L'*Indomptable*.
Les *Droits de l'Homme*.
Le *Cassard*.
Le *Trajan*.
Le *Wattigny*[1].
L'*Éole*.
La *Constitution*.
La *Bellone*.
Le *Voltigeur*.
L'*Atalante*.
L'*Affronteur*.
Le *Vautour*.

« Vers 3 heures, bourrasque. Le capitaine prévit qu'il allait être obligé de chasser, et que, n'ayant pas le temps de faire prendre une autre ancre, il serait jeté immédiatement à la côte et le vaisseau mis en pièces. Dès lors, il se décida à ordonner de couper le câble, mesure qui nous a tous sauvés, car au même moment une rafale terrible est venue tomber à bord. Nous fîmes route sur notre petit foc,

1. *Wattignies*. C'est la victoire du 16 octobre 1793.

le temps était très noir; on prévoyait pour la nuit une violente tourmente. » (*Journal manuscrit.*)

L'orage dura toute la nuit. « Dans la nuit du 7 et le matin du 8, nous avons estimé avoir passé près de l'embouchure du Shannon. Mais le temps était si noir et si mauvais qu'il a été impossible d'approcher plus avant. »

Et le journal continue, sec et monotone : « Du 8, au jour. L'horizon encore très chargé. Ralliement de la frégate *la Coquille*. Nous avons aperçu dans nos eaux la frégate *la Bellone*, le *Vautour*, puis le *Cassard*, le *Wattigny*, l'*Éole* et l'*Atalante*. La mer grosse, et le vaisseau fatiguant beaucoup.

« La division du capitaine La Crosse avait disparu, sans qu'on sache la route qu'elle a prise. Nous pensons que cette séparation est l'effet d'un coup de vent.

« Du 9, vers dix heures, prise d'un brick irlandais chargé de sel; ce bâtiment faisait partie d'un convoi venant de Livourne. Ordre donné par le chef de division Bedout de le couler ou de le brûler, après en avoir retiré les équipages, et à la frégate *la Bellone*, chargée de cette opération, de se rallier avant la nuit.

Du 10, rien d'extraordinaire, si ce n'est la séparation momentanée du *Cassard*. Du 11, rien d'extraordinaire. Nous avons perdu de vue la *Bellone*. »

Quel tableau, que celui qu'évoque un pareil journal! Il semble qu'on voie l'expédition dispersée et battue par les vents, ces navires qui se cherchent, se trouvent et se perdent encore, isolés sur l'Océan, sans chef, sondant l'horizon toujours

noir, ballottés entre l'Irlande, où ils n'ont pu s'accrocher, et la France, qui semble fuir devant eux. Enfin, l'espérance renaît.

« Du 12, à la pointe du jour, dit Cherin, nous avons reconnu l'île d'Ouessant. En même temps a paru le *Cassard* qui s'était arriéré. Nous sommes enfin entrés dans la rade de Brest vers deux heures, avec 5 vaisseaux, 1 frégate, 1 lougre et une corvette, savoir : l'*Indomptable*, le *Wattigny*, le *Patriote*, le *Cassard*, l'*Éole*, la *Coquille*, l'*Atalante*, le *Vautour*. L'*Immortalité* venait d'arriver, il y avait deux heures.

« Au soir, en rentrant à bord de l'*Indomptable*, j'ai appris que le *Mucius* était aussi rentré. Du 13, la *Bellone* est rentrée mouiller en rade de Brest. Du 14, la *Constitution* est rentrée en rade[1]. »

D'autres navires revinrent encore. En résumé, de tout l'armement, outre la perte du *Séduisant*, une frégate, deux corvettes et les transports tombèrent seuls aux mains de l'ennemi.

L'entreprise était manquée. Comme autrefois, l'Angleterre s'était mise sous la protection des flots, et, cette fois encore, elle avait échappé.

Toutefois, l'expédition ne se termina pas sans combat. La retraite fut marquée par les exploits du vaisseau *Les Droits de l'homme*.

Le vaisseau *Les Droits de l'homme*, commandé par le chef de division Lacrosse, avait disparu le 8 nivôse. Il portait le général Humbert, 600 hommes de débarquement, appartenant à la *légion des Francs* et 750 hommes d'équipage. Il regagnait Brest et n'en

1. Là s'arrête le *Journal manuscrit* de Cherin.

était plus qu'à vingt-cinq lieues, quand il fut attaqué par deux bâtiments anglais qui lui donnaient la chasse : le vaisseau rasé *l'Indefatigable*, de 46 canons, commandé par sir Edouard Pellew, plus tard lord Exmouth, et la frégate *l'Amazone*, de 36 canons (13 janvier 1797). Le vaisseau français avait subi de graves avaries. Il avait perdu ses deux mâts de hune, et la violence de la mer l'empêchait de tenir ouverte sa batterie basse. Lacrosse n'en soutint pas moins hardiment le feu de l'ennemi, et pour recouvrer les avantages que la tempête lui avait enlevés, il tenta l'abordage de l'*Indefatigable*. Dans la manœuvre qu'il fit pour l'éviter, le vaisseau anglais présenta son arrière. Lacrosse en profita pour lui envoyer une bordée soutenue par un feu roulant de mousqueterie, qui jonchade cadavres le pont de l'*Indefatigable*. L'*Amazone* donna à son tour contre le vaisseau français, qui dut combattre de tribord et de babord.

Ce premier engagement avait duré de cinq heures à sept heures et demie du soir. Les deux navires anglais s'éloignèrent pour réparer leurs avaries. Lacrosse, de son côté, pourvut aux réparations les plus urgentes et fit rafraîchir son équipage, dont le courage éclatait par les cris redoublés de : *Vive la République!*

La lutte recommença avec la nuit, et plus terrible. Lacrosse tentait toujours l'abordage, qu'évitaït sir Pellew. Lacrosse tomba atteint au genou par un boulet mort. Pendant qu'on le descendait dans la batterie, il commanda à l'équipage de ne pas amener son pavillon. Un cri unanime lui répondit : « Non,

jamais, capitaine! soyez-en sûr. » Il fut remplacé par son second, Prévost de la Croix, capitaine de frégate. Aux côtés de Prévost combattaient Humbert, un des vainqueurs de Quiberon; Bigarré, un héros poussé sur le rocher de Belle-Isle; Corbineau, futur général de l'Empire.

La lutte ne finit qu'en vue de la terre, lorsque chaque adversaire, menacé du naufrage, dut songer à son salut. Elle avait duré treize heures. Le vaisseau *Les Droits de l'homme* avait tiré 1 700 coups de canon et épuisé ses munitions: il avait 250 hommes hors de combat, trois officiers tués, sept blessés. Il n'avait plus d'ancres, plus de mâts, l'eau pénétrait par les trous, inondait la cale et mouillait les vivres.

L'*Indefatigable*, malgré ses avaries, parvint à éviter les brisants de la côte. Mais l'*Amazone* se perdit sur les roches de Penmarch et l'équipage fut capturé. Quant au vaisseau français, il fit côte lui-même dans la baie d'Audierne en regard de Plouzevet, le 15 janvier[1]. Il n'était qu'à une lieue du rivage; mais la tempête le rendit inabordable pendant trois jours, et les hommes souffrirent cruellement du froid et de la faim. Le quatrième jour, on put ravitailler le navire: le transbordement ne commença que le lendemain. Le dernier qui descendit fut le commandant Lacrosse.

C'est lui qui a raconté cette lutte héroïque, dans

1. Dans le mois de février 1887, des marins de Plouzevet ont découvert trois vieux canons provenant du combat du 13 janvier 1797, et qui étaient enfouis dans le sable de la baie d'Audierne.



le rapport qu'il adressa, le 19 janvier, au ministre de la marine. En apprenant cette affaire, Hoche écrivit à Lacrosse :

« Enfin, mon brave camarade, j'apprends que vous vivez, et le gouvernement peut encore compter sur un homme dont il apprécie les talents et la bravoure. Votre combat vous a couvert de gloire : il a montré aux Anglais ce qu'ils doivent attendre des marins français bien commandés. Grâces infinies vous en soient rendues. J'espère que vous recevrez bientôt des marques non équivoques de l'estime du Directoire et de la reconnaissance nationale. »

Sur la proposition de Truguet, Lacrosse fut nommé contre-amiral. Il eut encore le temps de rendre à la France de précieux services[1].

On s'arrête volontiers sur cet épisode glorieux qui console d'un grand revers. Mais l'honneur qu'il jetait sur nos armes ne servait pas la cause irlandaise. L'Irlande, qui nous attendait, vit à peine dans la brume de Bantry flotter le pavillon tricolore, et l'escadre libératrice disparut bientôt, comme une bande de ces oiseaux de mer, un moment rassemblés près du rivage, et que la tempête emporte avec elle.

1. *Lacrosse* refusa le ministère de la marine au 18 brumaire. Il commanda la flottille de Boulogne, après la mort de Bruix. Il était préfet maritime à Rochefort en 1815. La Restauration le destitua et raya des cadres de la marine le nom de ce vaillant soldat, qui fut aussi un excellent administrateur. Lacrosse mourut en 1829.



CHAPITRE VIII

Les projets de 1797 et de 1798.

Dès son arrivée à Brest, Grouchy informa le Directoire des événements. (Lettre du 12 nivôse an V — 1[er] janvier 1797.) Il en suivait la marche depuis la sortie de Brest jusqu'au mouillage de Bantry, se plaignant de Bouvet et cherchant vainement les causes qui avaient pu entraver le débarquement. Il n'en conservait pas moins la plus grande confiance, et se déclarait prêt à tenter une nouvelle entreprise.

Une lettre au ministère de la guerre, du même jour, était accompagnée d'une copie des rapports qu'il adressait au Directoire, avec une accusation plus précise contre la marine : « Non, cette marine n'est pas française ! » Son journal, rédigé le 4 janvier, une lettre du 5 écrite à Hoche et expédiée par la corvette *l'Atalante*, toutes ces pièces étaient pleines des mêmes regrets et des mêmes espérances. Enfin le 5, il fit partir pour Paris les adjudants généraux Smith et Simon, qui étaient à Bantry, et qui devaient renseigner le gouvernement « sur l'étonnante rentrée d'une partie de l'escadre ».

Cherin n'avait pas craint de s'en exprimer, dès le 2 janvier, dans une proclamation adressée à l'armée, qui lui valut plus tard huit jours d'arrêt : « Braves camarades, y disait-il, le général Hoche qui n'a cessé de vous mener à la victoire, vous préparait de nou-

veaux triomphes en Irlande. Vous alliez y porter la liberté, assurer l'abaissement de l'Angleterre, et dicter à cette puissance orgueilleuse les lois d'une paix qu'attend l'Europe entière.

« Les obstacles que nous ont opposés les rigueurs de la saison et des *circonstances impérieuses* ont enchaîné votre courage et nous ont forcés de différer le débarquement projeté.

« Les vents ont dispersé l'armée et l'ont séparée de votre général. Nous nous sommes trouvés réunis seulement 6000 hommes dans la baie de Bantry, lieu indiqué d'avance pour le débarquement, dépourvus de munitions, de vivres. Les généraux qui vous restèrent alors, fiers de seconder votre zèle et ne calculant pas sur les difficultés, n'hésitèrent pas cependant à ordonner la descente. Cette mesure fut arrêtée le 5, à bord de l'*Immortalité*, où se trouvaient le général divisionnaire Grouchy et le contre-amiral Bouvet.

« Le lendemain, les gros temps ne nous ont pas permis d'approcher du lieu de débarquement. Depuis, les vents toujours contraires nous ont éloignés encore davantage, et, sans la prévoyance du commandant de l'escadre, tous les vaisseaux mouillés dans la baie allaient être brisés sur la côte.

« Forcés de rentrer en France, nous ne venons point y languir dans une molle oisiveté. Le gouvernement, attaché à la réussite des projets glorieux qu'il a conçus, compte sur votre énergie et sur votre constance. Attendez le signal d'un nouveau départ. » (Ordre du 13 nivôse an V.)

Ses sentiments éclataient plus énergiquement



dans une lettre du 4, à son ami le peintre Champein.

« J'entends d'ici, écrivait Cherin, les cris de tous les chouans de Paris : *L'expédition est manquée, c'était une extravagance ; comment a-t-on pu compromettre ainsi les restes de la marine ?* L'expédition était sûre, infaillible, mon ami ; les événements l'ont prouvé. *Mais nous avons été indignement trahis.*

« Rassure les patriotes que tu vois, et les membres du gouvernement ; il n'y a rien de désespéré. De l'accord, de l'unité, de la fermeté, tout peut se réparer encore... » (Cité par Grouchy, *Mémoires.*)

L'armée ne pensait pas autrement que Cherin, comme le prouve une lettre du citoyen Loches, chef de la 94e demi-brigade, au général Spital (19 janvier): « J'ignore les causes qui ont pu faire sortir de la baie, pendant la nuit du 4, le général Bouvet. Les instructions que j'ai prises à ce sujet auprès de plusieurs marins, les questions que j'ai faites au capitaine du vaisseau que je montais n'ont fait que m'assurer davantage dans la persuasion où j'étais déjà que cette *conduite pouvait être regardée comme une fuite honteuse, un lâche abandon.* »

Tout en témoignant sa déception, qui ne semble pas aussi vive qu'on aurait pu l'attendre, le Directoire avisa Grouchy qu'il préparait un deuxième débarquement. 17 000 hommes étaient réunis à Brest et dans les environs. Grouchy en reçut le commandement provisoire et hâta les préparatifs.

On croyait d'ailleurs que Hoche, dont on ne recevait aucune nouvelle, avait opéré sa descente en Irlande, et on se flattait d'aller l'y soutenir. Tel était

le sens de la proclamation que Grouchy adressa aux troupes le 10 janvier.

« *Au quartier général de Brest*, *le* 21 *nivôse an V*.

« Républicains,

« Le Directoire exécutif, se livrant à l'espoir que le général Hoche aura effectué la descente, ordonne à l'armée de se tenir prête à l'aller joindre. L'honneur national, les intérêts de la liberté, les destinées de la République commandent l'accomplissement d'une grande entreprise sur l'Irlande. Elle doit être chère, elle doit être secondée avec enthousiasme par tous les *bons Français*.

« Le Directoire exécutif s'est prononcé de la manière la plus énergique à cet égard. Il me charge de témoigner sa satisfaction à ceux des corps de l'armée (parmi lesquels on distingue la légion des Francs) qui, oubliant quelques instants de privations et de souffrances, ont donné par leur sagesse une nouvelle preuve de leur dévouement, et, par leur généreuse impatience d'être rendus aux bords étrangers où la gloire les appelle, une certitude des succès qu'ils sauront y obtenir.

« Excités sans doute par les manœuvres des ennemis de la République, qui (le gouvernement le sait) ont cherché et cherchent encore à égarer l'armée expéditionnaire, les troupes de la 94e demi-brigade embarquées sur le vaisseau *la Constitution*, et celles de la 24e demi-brigade sur la frégate *la Coquille*, ont tenu une conduite indigne de républicains et de Français.

« J'annonce à l'armée qu'elles vont être renvoyées aux dépôts de leurs corps et qu'elles ne participeront ni aux dangers ni à l'honneur de la seconde expédition.

« Le général divisionnaire commandant la 12e division, et provisoirement l'armée expéditionnaire,

« Emm. Grouchy. »

La nouvelle flotte devait être commandée par le contre-amiral Villeneuve, « dont le choix était applaudi », comme le mandait au Directoire le général Hédouville [1]. (Lettre du 10 janvier.)

Les désordres dont parle Grouchy étaient dus à l'impatience des soldats et des équipages qu'on retenait à bord et qui auraient voulu prendre à terre quelques compensations aux déboires de la campagne. En réalité, chacun conservait la plus vive ardeur.

On le voit par les rapports des généraux qui faisaient partie du corps expéditionnaire. Le 14 janvier, c'est le rapport à Grouchy du général Watrin, monté sur le *Fougueux*, et celui du général Mermet, monté sur la *Surveillante*. Le 15, c'est celui du général Gratien monté sur la *Cocarde;* le même jour, celui du général Lemoine (à bord du *Nestor*), au Directoire. Tous ces documents se ressemblent ; tous déplorent l'insuccès de l'expédition, à cause du bon esprit des troupes et des dispositions de l'Irlande. Il n'en est

1. Villeneuve, avec une division, avait été envoyé de Toulon à Brest. Il avait trouvé le port bloqué par l'amiral Colpoys, mais il était parvenu à passer et à faire sa jonction avec l'armée navale de l'Océan.

pas un qui regarde l'entreprise comme impraticable ou qui conseille d'y renoncer.

« D'après ce Rapport, dit en terminant le général Lemoine, il est fort aisé de voir que la réussite de l'expédition n'a tenu qu'à un fil et qu'il est possible, en la recommençant, de réparer les torts d'un moment. Les troupes sont les mêmes. Elles ont fait un premier sacrifice. Elles en feront encore dix, s'il le faut, pour procurer à la France une paix glorieuse. »

Grouchy envoya tous ces rapports au Directoire, et le général Hédouville, le 18 janvier, en faisant connaître la répartition des troupes destinées au nouvel armement, ajoutait : « Déjà les intrigants et les ennemis de la République se flattent qu'ils parviendront à vous faire abandonner une expédition dont les succès détruiraient leurs plus chères espérances. Ils cherchent à corrompre l'esprit public par les vociférations des journalistes et rejettent nos malheurs sur la témérité de l'entreprise. Mais les faits doivent ouvrir les yeux aux bons Français. Vous saurez continuer à réparer nos revers par votre énergie et porter enfin les coups les plus terribles à notre ennemi naturel. Mais, hélas ! il nous manque l'homme le plus propre à nous seconder par son audace, ses talents et son génie. Le général Hoche avait, pour ainsi dire, électrisé les troupes qu'il commandait, et avec elles il aurait humilié et, je crois, entièrement abattu la puissance anglaise... »

(*Lettre au Directoire*, 18 janvier. — Archives de la Guerre.)

Au moment où Hédouville se livrait à ces patriotiques regrets, Hoche était de retour.

Il avait passé par de singulières épreuves. Séparée de la flotte le lendemain du départ, la *Fraternité*, en compagnie du *Nestor*, de la *Cocarde* et de la *Romaine*, s'était rapprochée d'elle quelques jours après, par une brume intense. Le vent violent, en dissipant la brume, causa une nouvelle séparation, et, cette fois, la *Fraternité* resta seule.

Le 21 au matin, sur le point d'apercevoir l'Irlande, elle se trouva tout à coup sous le feu d'un bâtiment qu'elle prit d'abord pour la *Romaine*, mais devant lequel elle prit la chasse quand elle eut reconnu que c'était une frégate anglaise. Elle parvint à échapper. Mais cette course l'éloigna de l'Irlande, et lorsqu'elle en reprit la route, les vents d'ouest qui secouaient Bouvet dans la baie de Bantry l'empêchèrent d'approcher. Quand les vents changèrent, après des journées effroyables de lutte contre la tempête, pendant lesquelles tout le monde mettait la main à la manœuvre, Hoche comme le dernier fantassin, pour suppléer à la fatigue de l'équipage, on se dirigea vers la baie où l'on croyait trouver l'armée.

On ne rencontra que la *Révolution*, à la hauteur des îles Sorlingues. La *Révolution* venait de recueillir l'équipage du *Scévola*, et les 400 hommes de troupe qu'il portait. Le *Scévola* avait coulé bas (11 nivôse). La *Révolution* et la *Fraternité* marchèrent quelque temps de conserve, sans pouvoir communiquer entre elles. Enfin, le 12 nivôse, la *Révolution* envoya un canot à la frégate.

« L'officier qui est venu à bord, dit le journal de Morard de Galles, m'a remis une lettre du capitaine Dumanoir qui m'expose la situation fâcheuse dans



laquelle il se trouve, tant à cause de la rupture de son beaupré, par le nombre d'hommes qu'il a à son bord (2 200), que par la petite quantité de vivres qui lui reste, n'en ayant que pour huit jours pour cette quantité d'hommes qu'il avait été forcé de mettre à demi-ration afin de les prolonger. Le compte qu'il me rend, dans la même lettre, de la position où se trouvait la partie de l'armée qui avait mouillé à Bantry, le signal de se préparer à mettre sous voiles qui avait été fait et le très mauvais temps qui avait régné le portant à croire que les vaisseaux avaient mis sous voiles et n'avaient pu le faire sans perdre leurs ancres ; la situation du vaisseau *la Révolution* et la presque certitude qu'aucun des vaisseaux manquant d'ancres ne seraient pas retournés à Bantry ; d'une autre part, la petite quantité de vivres restant pour la troupe, et quelques vaisseaux n'en étant pourvus que pour six semaines ou deux mois pour les équipages ; toutes ces circonstances affligeantes m'ont déterminé, après avoir pris l'avis du général Hoche, à faire route pour retourner à Brest. »

Après quelques jours de route, les deux navires furent séparés. A la hauteur d'Ouessant, la *Fraternité* tomba pendant la nuit, au milieu d'une escadre anglaise et fut encore forcée de se dérober. Elle arriva dans les eaux de l'île de Ré le 23 nivôse. La tempête menaçant de la ramener vers la haute mer, Hoche se jeta dans une chaloupe avec O'Shée et son aide de camp Poitou, et après avoir failli chavirer plusieurs fois, prit terre à Lhoumeau, près de La Rochelle. Il gagna la ville, et de

là courut à Paris en poste. Telle fut la traversée de Hoche[1].

Quelle différence avec celle que Bonaparte allait entreprendre, moins de deux ans plus tard, pour conquérir l'Égypte ! Quel contraste entre ces nuits sombres de l'Océan, occupées à combattre la tempête ou à déjouer les poursuites de l'ennemi, et ces nuits éclatantes et sereines de la Méditerranée, où Bonaparte, sur le pont de l'*Orient*, au milieu d'officiers et de savants, discute à loisir quelque problème de politique ou d'histoire ! De ces deux voyages, l'un est presque ignoré ; l'autre reste inoubliable dans la mémoire des hommes. Et cependant, si l'expédition d'Irlande avait pu débarquer, peut-être les conséquences en eussent-elles été plus grandes et surtout plus durables que celles de l'expédition d'Égypte.

Le retour de Hoche fut annoncé aux troupes de Brest par la voie de l'ordre général.

« *Ordre du 30 nivôse (19 janvier).*

« L'armée est prévenue, et apprendra sans doute avec allégresse, que la frégate *la Fraternité*, sur

1. Voir le *Journal de bord* de l'amiral Morard de Galles, du 30 novembre 1796 au 13 janvier 1797, et le *Journal de loch*, du 15 décembre au 13 janvier ; bien que ces documents soient remplis d'observations nautiques et de renseignements tout techniques, qui laissent peu de place au récit. (Archives de la Marine, t. V.) — On trouve encore quelques détails dans la lettre d'un aide de camp de Hoche à son frère, capitaine à l'armée de Sambre-et-Meuse. (Archives de la Guerre, *Papiers du général Damas.*) — Les biographes de Hoche passent rapidement sur ce voyage, même Bergounioux, le plus exact et le plus complet.



laquelle montait le général Hoche, est arrivée le 25 à l'île de Ré, et que le général est débarqué à La Rochelle.

« Le général, chef d'état-major général,

« CHERIN. »

La joie fut vive, comme l'attendait Cherin. Grouchy s'empressa d'écrire une lettre affectueuse dont l'effusion paraît sincère. Il y joignit sa correspondance avec le Directoire (Lettre de Brest, 18 janvier). Le général Harty se fit plus particulièrement l'interprète des sentiments de l'armée (Lettre du 23 janvier). Hoche y répondit par un ordre du jour du 30, qui exprimait aux troupes sa satisfaction, mais qui ne l'empêcha pas, le lendemain, d'infliger huit jours d'arrêt à Cherin.

« Ordre du jour du 12 au 13 pluviôse (31 janvier-1er février) :

« Le général Cherin gardera les arrêts huit jours, pour s'être permis de faire imprimer, sans ordre du général commandant l'armée, l'ordre général du 13 au 14 nivôse. »

En même temps, dans une lettre au Directoire, il relevait les assertions inexactes de Grouchy. La pièce mérite d'être citée[1] :

« Le général en chef, Hoche, au Directoire Exécutif.

Paris, 8 pluviôse an V.

« Citoyens Directeurs,

« Tous les officiers généraux de l'armée expéditionnaire m'ont rendu compte des événements

1. Archives nationales, Mss. AF, III. D 860.

divers qui leur sont arrivés pendant leur séjour à bord de l'armée navalle (*sic*); tous ont confirmé les détails donnés et que le Directoire connaît assez par les rapports qui lui ont été adressés. Un seul, le général Grouchy, s'est permis de répetter (*sic*) plusieurs fois dans son Journal, et sans doute il l'aura écrit au Directoire, qu'il n'avait reçu *aucun ordre ni instruction de moi*. Il est de mon devoir de démentir une pareille assertion, et pour ce, je joins ici l'ordre secret adressé aux officiers généraux de l'armée, que je lui ai remis avec une *excellente carte d'Irlande* après lui avoir fait connaître, *la carte à la main*, ce que je me proposais d'entreprendre sur la province de Munster, dans laquelle se trouvent les ports de Bantry, Cork, Baltimore, Kinsale (où se trouvaient, au moment de notre arrivée, 1500 prisonniers français), Waterford, Yougall et Wexford.

« Cette province, au sud de l'Irlande, est la plus riche des quatre dont se compose le royaume. On y trouve en abondance les chevaux, les grains et les fourrages; les magasins des ports que j'ai désignés plus haut eussent amplement approvisionné ceux de la marine française en lui fournissant les chanvres, cordages, toiles à voiles, etc., etc., dont ils sont abondamment pourvus; et enfin, cette même province possède d'excellentes routes qui conduisent de Cork à Limerick, Cashel, Kilkenny, Waterford et autres villes principales du pays. C'est donc à tort que le général Grouchy s'est permis de critiquer aussi amèrement *ceux qui ont choisi Bantry* pour opérer la descente. Cette baie est la plus sûre et la plus facile de toutes celles de l'Angleterre, l'ennemi ne

pouvant y forcer notre armée navale, ni même l'y bloquer, puisque les vents qui lui permettent d'en sortir chassent au large la flotte qui croiserait de Mizen-Head à l'île de Durrey.

« Le Directoire me permettra de trouver étranges les procédés du général Grouchy. Ses membres se rappelleront quels ont été les miens à l'égard de cet officier.

« L. HOCHE. »

Il se borna à cette lettre sévère, sans autre reproche, à cause de ses rapports antérieurs avec Grouchy. En revanche, la colère de l'opinion et du gouvernement retomba sur le contre-amiral Bouvet, qui fut destitué [1].

Aussi bien, les projets sur l'Irlande furent-ils suspendus. Grouchy reprit à Nantes le commandement de la 12e division militaire, et Hoche se rendit à l'armée de Sambre-et-Meuse, que venait de lui

1. On trouve dans les Archives de la Marine la pièce suivante:

« Paris, 26 pluviose an V (14 février 1797).

« Le ministre de la marine à l'amiral Morard de Galles.

« Je vous préviens, citoyen général, que le Directoire exécutif, après avoir examiné la conduite du contre-amiral Bouvet, dans l'expédition d'Irlande, a pris aujourd'hui un arrêté par lequel il destitue cet officier de son commandement et de son grade. Je marque au commandant des armes de lui notifier cette décision.

« Le Directoire s'occupe de l'examen de la conduite des officiers commandants employés dans cette expédition, et il se prononcera ultérieurement sur chacun d'eux.

« TRUGUET. »

Voir *Le contre-amiral Bouvet*, par Eug. Fabre. 1 vol. in-8°, 1887. (Berger-Levrault.)



confier le Directoire, après la retraite de Jourdan. Mais sa pensée restait fidèle à l'Irlande, car il écrivait à Hédouville, des bords du Rhin :

« Ma fortune me mènerait-elle avec cette armée aux portes de Vienne, ce que j'espère, je la quitterais encore pour aller à Dublin, et de là à Londres. »

Le Directoire s'en tint, pour le moment, à l'envoi de la fameuse *légion noire*, recrutée, nous savons où, dans les bagnes de Brest et de Rochefort. C'était le retour au plan imaginé pour porter la *chouannerie* en Angleterre.

L'expédition partit de Brest le 21 février 1797. Elle comptait environ 1 500 hommes, sous le colonel Tate, montés sur une division formée de deux frégates, d'une corvette et d'un lougre, et que commandait le capitaine de vaisseau Castaignier. Elle entra dans le canal de Bristol. Malgré les instructions qui lui enjoignaient de remonter la Severn, d'incendier Bristol et de pousser jusqu'à Liverpool en ravageant le pays, elle n'osa s'engager trop avant, et, tournant vers la rive opposée, elle descendit à Fishguard, dans la baie de Cardigan (comté de Pembroke).

Les habitants furent très étonnés, le 22 février, de la présence de ces bâtiments, qu'ils prirent d'abord pour des bâtiments anglais, et pour lesquels on prépara un grand dîner dans le principal hôtel de la ville. Mais leur surprise se changea en effroi quand ils virent que les nouveaux venus étaient des Français, qui commencèrent par user largement du festin préparé pour les Anglais, et qui passèrent la

nuit à boire et à faire tapage, pendant que leurs hôtes s'enfuyaient sur des carrioles et prévenaient les autorités.

Lord Cawdor, lord Milford, le lord-lieutenant du comté, rassemblèrent des troupes en toute hâte, yeomanry et milice. Il s'y joignit des fencibles, au nombre de 750. Ces forces marchèrent contre les envahisseurs d'une façon si imposante, que le colonel Tate demanda à capituler. Il rendit ses armes sans condition le 24 février. Il n'avait perdu que deux hommes.

Les prisonniers furent enfermés dans un grand bâtiment, près de Pembroke. Quand les Anglais en connurent la provenance, ils s'empressèrent de les rendre à la liberté pour les lâcher sur nos côtes[1].

Cette tentative avortée souleva, même en France, une singulière réprobation. Un membre du Conseil des Cinq-Cents, Dumollard, la flétrit en termes énergiques, et proposa d'en demander compte au Directoire dans un message, et la motion fut adoptée. « Le Directoire, dit Thibaudeau, ne répondit pas ; c'était ce qu'il avait de mieux à faire. »

Pas plus que la traversée de Bantry, la descente de Fishguard n'avait aidé l'Irlande. Aussi, dans le

1. *Archæologia Cambrensis*, n° d'octobre 1883. (The French Landing at Fishguard.) L'auteur de cet article, très court d'ailleurs, a fait avec des documents locaux l'histoire pittoresque de cette équipée.

Il y raconte encore cet épisode. Deux des servantes préposées à la nourriture des prisonniers s'éprirent de deux d'entre eux et s'enfuirent avec eux. Elles se firent épouser en France. Ce fut l'idylle dans le drame.

courant de 1797, les patriotes irlandais réclamèrent-ils une nouvelle et efficace intervention de la France.

Quelques-uns de leurs plus actifs agents redoublèrent d'instances auprès du Directoire. Ce fut d'abord l'infatigable Duckett, dont les Archives nationales conservent la correspondance. Dans une lettre adressée de Nantes, le 2 mars, au ministre de la guerre, Duckett l'engageait à soutenir la confiance des Irlandais par l'espoir d'un prochain secours, et il ajoutait :

« Je passe sous silence les motifs qui ont fait échouer un plan combiné avec sagesse, enveloppé dans le mystère du succès, et qui promettait, jusqu'au moment de son exécution, les effets les plus inattendus et les plus heureux. L'envie, la jalousie, et peut-être la mauvaise foi, se comptent pour quelque chose dans l'expédition, hardie mais infortunée, de l'Irlande. L'entreprise seule, quel qu'en fut le résultat définitif, a dû amener un bien. L'apparition de la flotte française dans la baie de Bantry a enfin rassuré le patriote irlandais, en lui promettant un secours qu'il regardait jusqu'alors comme illusoire, et conçu seulement dans des vues politiques par le gouvernement français. Les mouvements actuels en Irlande ne laissent aucun doute sur le bien qu'elle a produit. »

Ainsi l'Irlande entrait de plus en plus dans la résistance et faisait pressentir l'insurrection de 1798.

C'est ce que confirmait un autre agent qui vit notre ministre Reinhard à Hambourg, et qui s'entretint avec Hoche lui-même, au camp de Friedberg,



sans recevoir du général que des protestations de sympathie, mais point de promesses.

Reinhard écrivait à Delacroix, ministre des relations extérieures, le 30 floréal (19 mai) :

« Voici à présent les nouvelles que les voyageurs d'Irlande ont apportées. Les troubles d'Irlande vont en augmentant ; le Midi s'organise comme le Nord... Le nombre des Irlandais associés est augmenté du double. Les mécontents de toutes les classes se rallient à mesure que l'oppression pèse sur tout. Le même esprit gagne les troupes, etc. *Il* a répété que ses instructions le chargeaient d'offrir l'engagement formel de l'Irlande de ne point faire la paix avant que la France et l'Espagne n'eussent atteint entièrement le but qu'elles pouvaient se proposer, même la cession de Gibraltar et de la Jamaïque.

« Voilà donc, citoyen ministre, très certainement une nation presque entière déterminée à s'insurger ; ses moyens d'action organisés, ses divers éléments en partie ralliés, son ardeur retenue avec prudence, entretenue avec secret, son désir de notre assistance constaté, des moyens de correspondance établis, l'explosion inévitablement malheureuse sans nous, probablement et plus probablement heureuse par notre intervention. »

Reinhard se livrait ensuite à des réflexions sur la politique du gouvernement anglais, et il estimait que Pitt, loin de vouloir la paix, ne cherchait qu'à provoquer en France une contre-révolution [1].

1. Archives de la Guerre.

Quelques jours après, Hoche eut une entrevue avec cet envoyé, qui prenait le nom de James Thompson, mais qui s'appelait en réalité Lewines. Il en rendit compte au Directoire, et dit en terminant : « Le Directoire sentira que, ne voulant pas donner de vaines espérances, et ne connaissant pas vos intentions, je ne me suis engagé à rien. J'ai seulement assuré J. Th. de mon attachement particulier à la cause des patriotes irlandais et du zèle que je mettrais à servir leur cause, s'il y a lieu. » (Lettre du 30 mai. Du quartier général de Friedberg[1].)

Le Directoire répondit en approuvant Hoche de sa réserve et en lui laissant voir quelle politique il entendait suivre désormais avec l'Irlande[2] :

« Le Directoire exécutif au général en chef L. Hoche, commandant l'armée de Sambre-et-Meuse.

Paris, le 21 prairial an V (9 juin 1797).

« Nous avons reçu, citoyen général, la lettre dont vous avez chargé l'adjudant général Simon, ainsi que celle du 16 prairial que vous nous avez adressée par un courrier extraordinaire.

« Nous étions déjà instruits par la correspondance du citoyen Reinhard que M. Luynes (*sic*) devait se rendre près de vous, et que tous les nuages qui s'étaient élevés sur la réalité de sa mission étaient dissipés.

« L'état de fermentation où se trouve l'Irlande

1. C'est là que Hoche avait été arrêté dans sa marche victorieuse en Allemagne, par les préliminaires de Léoben.
2. Archives de la Marine, t. VI.

offre, en effet, ainsi que vous le pensez, l'occasion la plus favorable d'abaisser l'Angleterre. Mais nous ne pouvons opérer sur-le-champ l'expédition projetée. Le sort du continent doit être fixé avant de la tenter, et les préparatifs des trois puissances qui doivent y concourir exigent encore un long espace de temps, afin de lui donner tout le développement qu'elle doit avoir. Mais si un délai de quelques mois est encore nécessaire pour cette opération décisive, nous pouvons en préparer le succès et peut-être même en obtenir les principaux résultats par des envois partiels et successifs de secours en armes et en munitions de guerre en Irlande.

« Le cabinet de Londres, en fomentant de cette manière l'insurrection en Vendée, nous a lui-même appris combien une semblable mesure doit être puissante pour fortifier l'énergie des Irlandais-Unis, et les porter à une scission ouverte avec l'Angleterre. Notre intérêt est de les voir proclamer l'indépendance de leur île et de les appuyer dans cette généreuse entreprise, mais sans garantie de notre part. Notre conduite envers eux doit être la même que celle que nous avons constamment suivie, relativement aux peuples d'Italie qui se sont constitués indépendants. Nous avons protégé leur liberté, mais nous n'avons contracté aucun engagement de maintenir leur nouvel État politique, dans la crainte de nuire au rétablissement de la paix [1]. Ces considérations vous feront sentir, citoyen général, que

1. Les préliminaires de Léoben venaient d'être signés le 18 avril, et l'on voit ici la trace des négociations engagées avec l'Autriche.



vous avez rempli nos intentions en parlant à M. Luynes avec la réserve judicieuse dont vous nous rendez compte.

« Le ministre de la marine s'occupe de préparer immédiatement le transport d'armes et de munitions destinées pour l'Irlande, et il va inviter le gouvernement batave, qui a 30 000 fusils à bord, d'en faire passer une partie de suite. Mais avant de mettre à la voile, il est indispensable de savoir les précautions que les Irlandais-Unis ont prises pour recevoir ces secours et les mettre en sûreté. Ainsi, nous vous engageons à demander à M. Luynes et à nous transmettre tous les renseignements nécessaires sur les points de débarquement où ces armes peuvent être déposées et sur les chefs des insurgés auxquelles elles doivent être remises. Vous communiquerez directement, pour plus de célérité, au comité batave des relations extérieures les notions qui lui seront utiles pour diriger l'envoi des armes et des munitions que le ministre de la marine s'engage à effectuer de son côté. Il serait avantageux de faire passer en même temps en Irlande quelques officiers braves, intelligents, et jaloux de se signaler dans cette nouvelle carrière, et nous vous y autorisons, si vous en avez près de vous qui soient propres à cette destination. »

Il apparaît bien que le Directoire était devenu plus tiède qu'en 1796, en faveur de l'Irlande. Mais l'Angleterre restait seule en armes, malgré les défaites de l'Autriche en Italie et en Allemagne. Or comment ne pas compter sur les événements d'Irlande pour l'incliner à la paix? Toutefois, au lieu

d'une vaste entreprise, le Directoire se contentait de demi-mesures et d'envois partiels, politique déjà condamnée par l'expérience, et qui devait aboutir aux nouveaux échecs de 1798.

En outre, le Directoire croyait que l'Irlande allait se soulever et proclamer la République. Mais c'était une illusion, illusion entretenue par un envoyé irlandais qui se donnait le nom de Williams, et qui n'était autre que William James Mac-Neven, membre du Comité exécutif des Irlandais-Unis. Le Mémoire adressé par W.-J. Mac-Neven au Directoire, en 1797, est d'un singulier intérêt, après les efforts de l'Irlande contemporaine, et auprès des aspirations actuelles du *home rule*, sous la direction des Parnellistes[1].

L'auteur examine les différents points de débarquement. Il insiste sur les avantages de la côte occidentale, principalement à l'embouchure du Shannon. « Je parle de tout cela, dit-il, avec l'assurance que me donnent mes rapports de famille et mes connaissances locales. » Et il revient à plaisir sur les facilités que trouveraient les Français.

« Même dans les lieux où le système des I. U. n'est pas entièrement adopté, on peut compter sur la coopération des classes pauvres et mitoyennes. Leur haine pour le despotisme anglais et les vexations qu'ils endurent de la part de leurs seigneurs fait que les plus ignorants d'entre eux agissent dans le

1. Cet important Mémoire est aux Archives de la Marine, *Mémoires et projets*, t. IV. Les membres du comité irlandais étaient alors, avec le docteur Mac Neven, Fitz Gerald, O'Connor, Emmett (Th.-A.), et Olivier Bond.

même sens que les esprits les plus éclairés. Les prêtres catholiques qui ont cessé d'être alarmés par les calomnies répandues sur l'irréligion de la France, ont adopté les principes du peuple dont ils dépendent, et sont, en général, bons républicains. Ils ont rendu de grands services en propageant avec un zèle discret le système d'union, et ils ont déterminé le peuple à prêter le serment imposé par la force, sans renoncer en rien à ses principes et à ses projets[1]. En un mot, le pays renferme une quantité prodigieuse d'hommes propres à former de grandes et de puissantes armées. »

Pourvu qu'on débarque beaucoup d'armes et de munitions, l'auteur du Mémoire ne pense pas qu'il faudrait plus de 5 000 hommes de troupes françaises. Dans tous les cas, il n'en faudrait pas plus de 10 000. Il ajoute :

« Nous désirons que l'expédition soit commandée par le général Hoche, et qu'on lui adjoigne les officiers irlandais que le Directoire jugera mériter sa confiance par leur probité et leurs talents. »

Quel est donc le but que poursuivent les Irlandais? *La séparation d'avec l'Angleterre, sous un gouvernement particulier*. Le Mémoire le dit en propres termes, et il rapporte à ce sujet un fait important.

« Il y a peu de temps que le prince de Galles a envoyé en Irlande une personne très respectable et jouissant de toute sa confiance[2] pour proposer aux

1. Une autre main a ajouté sur le manuscrit : « A tout cela, il n'y a guère d'exception que les évêques et, sur tous ces messieurs, il n'y a pas, je crois, quatre de bons. »

2. Il s'agit de lord Moira.



chefs de l'opposition, avec trois desquels il était particulièrement lié, de lui faire adresser une invitation publique, qui, réunie à ses moyens d'influence personnelle, lui aurait rendu facile de se faire nommer lord-lieutenant. Il promettait, de son côté, d'une manière solennelle, l'émancipation des catholiques, une réforme parlementaire médiocre, et l'abolition de tous les règlements tyranniques établis depuis trois ans et un changement complet des hommes et des choses.

« Eh bien, les personnes à qui le prince s'était adressé, soupçonnant par notre refus nos rapports avec la France, et présumant d'après leurs propres lumières qu'une invasion aurait lieu et que son succès serait décisif, ces personnes refusent de se prêter aux offres du Prince.

« Ce fait est une nouvelle preuve de l'union de tous les esprits sur le succès immanquable d'une invasion une fois faite, et en même temps de la bonne foi que nous mettons dans nos engagements avec la République.

« Le prince de Galles et lord Moira remuent le ciel et la terre pour changer le système actuel de l'Irlande et pour contenter le peuple afin de l'*arracher* à l'influence française. Mais on ne leur a pas fait la moindre avance et le peuple est toujours décidé à tout faire pour obtenir l'indépendance et un gouvernement républicain. »

L'auteur termine en donnant un aperçu des forces qui pourraient défendre l'Irlande : soit 25 000 hommes de troupes régulières anglaises et écossaises; 18 à 20 000 hommes de milice, et envi-

ron 20 000 volontaires. Et il signe : « Williams, envoyé extraordinaire des I.-U. » .

Enfin, le Directoire ménageait d'autant plus l'action de la France qu'il comptait alors davantage sur ses alliés d'Espagne et de Hollande. C'était le retour à la politique traditionnelle contre le despotisme maritime de l'Angleterre.

On ne peut que rappeler, en passant, les efforts de la République française, d'abord pour obtenir la paix avec l'Espagne et l'alliance avec la monarchie espagnole; ensuite, pour substituer au *pacte de famille* de 1761 ce que les hommes de la Révolution appelaient le *pacte national*[1].

Il ne suffit pas à la Convention de conclure la paix avec l'Espagne, à Bâle (22 juillet 1795). Elle voulut y joindre un traité d'alliance offensive et défensive, qui fut l'œuvre du Directoire et qui fut signé à Saint-Ildefonse, le 19 août 1796. Le 6 octobre suivant, l'Espagne déclara la guerre à l'Angleterre et fut désormais entraînée dans notre politique, comme au temps de Louis XIV et de Louis XVI.

L'Espagne n'aimait pas et ne pouvait guère aimer la Révolution. Mais le plus sûr moyen de l'arrêter aux Pyrénées, c'était encore de vivre en bon accord

1. Cette politique du comité de Salut public et du Directoire, dont l'achèvement s'accomplit sous l'Empire, a été très clairement retracée dans une série d'études de M. Alb. Sorel sur : *L'Espagne et la diplomatie française*, Revue historique, t. XI, XII, XIII. — Cf. encore un article sur le même sujet de M. Tratchewsky, d'après les papiers de l'ambassade russe à Madrid. Revue historique, t. XXXI. — Cf. Rosseew Saint-Hilaire, *Histoire d'Espagne*, t. XIII.



avec elle. Telle fut la pensée du ministre Godoy, *prince de la Paix*. Elle a été très décriée. Elle était clairvoyante. On en eut la preuve en 1808, quand la guerre ouvrit la Péninsule aux idées étrangères. En outre, l'Espagne attendait de la France, sinon le recouvrement de ses colonies, au moins des compensations en Italie et dans le Portugal, que la République promettait de réduire à la condition de province espagnole. C'était à la fois payer notre allié Charles IV et fermer le Portugal à l'Angleterre.

Toutefois l'Espagne n'avait pas les mêmes intérêts que la France, et cette alliance, en apparence si profitable à toutes les deux, coûta cher à l'Espagne. Elle contribua à épuiser les finances espagnoles si appauvries ; elle fit négliger l'armée pour sacrifier tout à la marine qui fut détruite. Commencée en 1797 par la défaite du cap Saint-Vincent, la ruine de l'Espagne fut consommée en 1805, à Trafalgar.

La flotte espagnole, commandée par don José de Cordova, était réunie dans les eaux de Cadix. Elle était forte de 25 vaisseaux et de 12 frégates. Quelques-uns de ces bâtiments étaient énormes ; par exemple, le vaisseau amiral, la *Santa-Trinidad*, qui portait 130 canons. Mais la plupart étaient mal montés. Nelson écrivait, en 1795 : « Les Espagnols font de beaux navires, mais ils ne trouveront pas si facilement des hommes. Leur flotte n'a que de mauvais équipages et des officiers pires encore. D'ailleurs ils sont lents et manquent d'activité. »

Elle sortit de Cadix, le 1er février 1797, pour se

diriger vers Brest, dont elle espérait forcer le blocus, et pour rallier la flotte hollandaise.

Sir John Jervis, avec l'escadre de la Méditerranée, était chargé d'empêcher cette opération. Il n'avait que 15 vaisseaux et 6 frégates. Mais les vents contraires, qui rejetèrent la flotte espagnole sur le cap Saint-Vincent, lui permirent de réussir, et une erreur favorable seconda son projet.

Don José de Cordova, croyant n'avoir affaire qu'à 9 vaisseaux anglais, se laissa porter contre l'ennemi ; d'autant plus que, dans la matinée du 14, un épais brouillard dissimulait les forces de Jervis. Un peu plus tard la vigie espagnole exagéra au contraire le nombre des voiles ennemies et en signala 40. Cette erreur jeta le désordre dans la flotte espagnole. Jervis en profita pour diriger contre elle ses vaisseaux en deux lignes, et coupa par le centre la ligne ennemie. Engagée à midi, la bataille était gagnée à cinq heures (14 février). Quatre vaisseaux espagnols furent pris ; le reste rentra dans Cadix, qui fut bombardé quelque temps après. La flotte anglaise n'avait eu que 13 hommes tués et 227 blessés. Nelson, Troubrige, Collingwood s'étaient distingués. Nelson surtout, avec l'*Agamemnon*, avait contribué au gain de la journée [1].

La victoire du cap Saint-Vincent excita en Angleterre une joie universelle. Les deux chambres votèrent des remercîments d'abord, puis une pension de 3 000 livres à sir John Jervis. Londres ouvrit une souscription pour lui faire hommage

1. James, *Naval history*, t. II, chap. II.

d'une tabatière en or. Enfin, le roi l'éleva à la pairie, avec le titre de comte Saint-Vincent.

L'Espagne travailla assez activement à réparer son échec. Mais le Directoire en était réduit, pour le moment, au concours de la Hollande.

La jeune République batave était livrée aux querelles des partis, comme il arrive d'ordinaire au lendemain d'une révolution. Elle était partagée entre les orangistes, les fédéralistes ou aristocrates et les démocrates. Outre ces embarras intérieurs, son commerce maritime était entravé par les Anglais, et ses colonies lui étaient enlevées tour à tour : le Cap, Ceylan, les Moluques[1].

Les démocrates, qui étaient au pouvoir, se tournaient vers la France par sympathie et par intérêt. A la différence de l'Espagne, ils y trouvaient le triomphe de leurs principes ; mais aussi, comme l'Espagne, ils en espéraient la délivrance de leurs colonies. Sous l'influence du Directoire, et sous l'inspiration plus personnelle du ministre Delacroix et de l'amiral Truguet, le gouvernement batave préparait un vaste armement contre l'Angleterre.

Le général Daendels formait un corps de débarquement de 15 à 18 000 hommes, qui comprenait presque toute l'armée batave, si l'on songe aux

1. Sur la situation des partis et des affaires en Hollande, voir le *Mémoire sur l'état actuel des affaires en Hollande*, par notre agent Noël. Brumaire an VI. (Archives des affaires étrangères. Mss. *Correspondance avec la Hollande*, t. 596, n° 274.) — Voir également : *Exposition de la conduite du citoyen Noël pendant le cours de sa mission à La Haye*. Ibid., n° 325.

Noël fut remplacé auprès de la république batave par l'ex-ministre Delacroix.



vides produits par les campagnes malheureuses du dernier stathouder.

Après avoir pris part à l'agitation des *patriotes* hollandais contre la maison d'Orange, en 1787, Daendels s'était réfugié en France. Colonel d'un corps de volontaires étrangers, il avait servi sous Dumouriez dans la première invasion de la Hollande. Général de brigade de l'armée française, il avait aidé Pichegru dans la seconde, et il était devenu le général en chef de la République qu'il avait contribué à fonder[1].

Au Texel, était préparée une flotte de 16 vaisseaux de ligne et de 12 frégates par les soins de l'amiral de Winter. Le Directoire était instruit de ces armements qui furent terminés en juin 1797, par la correspondance de son ministre à La Haye, le citoyen Noël. Noël écrivait notamment à Delacroix, le 8 messidor :

« Mon voyage au Helder, entrepris dans une vue politique, semble avoir atteint son but. Les amiraux et les généraux m'ont paru pleins de confiance, et en visitant successivement plusieurs vaisseaux l'air calme et tranquille des équipages m'a plus convaincu de leurs bonnes dispositions que n'auraient fait des mouvements tumultueux, signes toujours équivoques des affections intérieures, etc.....

« La flotte batave est composée de 16 vaisseaux

1. Daendels continua de jouer un rôle important dans les affaires de Hollande qui suivirent. En 1799, il commandait sous Brune une division batave et repoussa l'invasion anglo-russe. En 1807, il fut nommé par le roi Louis maréchal de Hollande. Enfin, de 1808 à 1811, il fut gouverneur général des Indes néerlandaises. Né en 1762, il mourut en 1818.



de ligne et de 12 frégates, sans compter les avisos, bricks, cutters, etc. Elle est sous les ordres de l'amiral de Winter, qui monte la *Liberté*. Le général Daendels doit, pendant le combat, passer de la *Liberté* sur un aviso, quelque pénible que puisse être cette inaction pour le courage bouillant de cet intrépide guerrier[1]. »

Hoche, d'ailleurs, vers le même temps, fit un rapide et secret voyage en Hollande pour s'entendre avec le comité batave.

Le jour même où Noël écrivait la lettre qu'on vient de lire, il recevait le billet suivant :

« Au citoyen Noël, ambassadeur de la République batave (*sic*), 8 messidor, an V.

« J'ai l'honneur de vous prévenir, citoyen ministre, que je suis arrivé à La Haye, à l'effet de conférer avec le comité batave des relations extérieures, l'amiral Winter et le général Daendels, sur l'opération maritime projetée. Mais avant de voir qui que ce soit, je désirerais vous entretenir un moment. L'incognito que je garde ne me permettrait guère de me rendre de jour chez vous en uniforme. Je m'y présenterai à 9 heures du soir, si à ce moment vous n'avez pas d'occupation plus importante[2].

« HOCHE. »

On chercherait vainement la trace de ce voyage,

1. Archives des affaires étrangères. *Correspondance avec la Hollande*, t. 596, n° 29.

2. Cité par Rousselin, t. II. C'est le seul qui ait fait allusion à ce voyage. Les autres biographes n'en parlent pas.

ailleurs que dans le journal de Wolf Tone. Or, les détails en sont d'un vif intérêt.

Envoyé de Brest à Paris par Grouchy, avec l'adjudant général Simon, Wolf Tone y était arrivé le 12 janvier, et s'était acquitté de sa mission. A Paris, il vit Hoche, qui l'accueillit avec beaucoup de cordialité, et le fit attacher avec son grade à l'armée de Sambre-et-Meuse. En Allemagne, dans les premiers jours de juin, il vit son compatriote Lewines, l'envoyé des Irlandais-Unis. On se rappelle le passage de Lewines à Hambourg et son entrevue avec Hoche.

Les deux Irlandais eurent avec le général, à Coblentz, de fréquentes conférences, où il était question des affaires d'Irlande et des efforts communs tentés pour elle par l'Espagne, la France et la Hollande. Tous les trois furent conduits à faire ensemble le voyage de La Haye. Voici dans quelles circonstances.

Nous lisons dans le *Journal* de Wolf Tone (tome II) : « 25 juin. — A neuf heures du soir, le général nous envoya une lettre du général Daendels, commandant en chef l'armée de la République batave, lui faisant savoir que chaque chose allait rapidement et que tout serait prêt dans quelques jours ; que l'armée et la flotte étaient dans le meilleur état ; que le comité des affaires extérieures désirait le voir sans perdre de temps, pour prendre avec lui les derniers arrangements, et qu'il était spécialement prié de venir avec le député du peuple irlandais. C'est un point sur lequel Daendels insistait à plusieurs reprises. »

Tone partit aussitôt avec Lewines. Le 27 au

soir, à La Haye, ils trouvèrent Hoche au théâtre.

« Après le théâtre, nous le suivîmes à son logement du *Lion d'Or*, où il donna le détail complet de ce qu'on préparait en Hollande. Il commença par nous dire que le gouverneur général Daendels et l'amiral de Winter étaient sincèrement animés du désir de faire quelque chose de remarquable, pour tirer leur pays de l'oubli et de la décadence où il était tombé; que, grâce à leur infatigable activité, ils avaient pu réunir, au Texel, 16 vaisseaux de ligne et 8 ou 10 frégates, tout prêts à prendre la mer et dans les meilleures conditions; qu'ils avaient l'intention d'embarquer 15000 hommes (toute leur armée), 3000 fusils, 80 pièces d'artillerie; qu'il avait la meilleure opinion de la valeur de ces troupes, du courage et du talent de leurs chefs, mais qu'il y avait une difficulté.

« Le gouvernement français avait demandé que 5000 hommes, au moins, de troupes françaises, l'élite de l'armée, fussent embarqués à la place d'un nombre égal de soldats hollandais, et, dans ce cas, que Hoche prît lui-même le commandement de toute l'armée, et partît directement du Texel. Mais le gouvernement hollandais avait fait de grandes difficultés, alléguant plusieurs raisons, dont la plupart étaient bonnes.

« Le fait est, disait Hoche, que le Comité, Daendels et de Winter, sont désireux de réserver à la république batave toute la gloire de l'expédition si elle réussit. La demande du gouvernement français est encore devant le Comité. Si on l'accorde, je me retirerai moi-même, et, à tout hasard, je veux vous

présenter tous les deux au Comité, où nous réglerons probablement ensemble la question et d'une façon définitive. »

« Lewines et moi nous nous trouvions dans un cruel embarras. D'un côté, c'était un grand avantage que de posséder Hoche avec 5000 grenadiers français ; mais d'un autre, il était peu raisonnable de proposer quelque chose qui pût mécontenter le peuple hollandais, au moment où il faisait de si remarquables efforts, et où il sacrifiait ce qui lui restait d'hommes et d'argent pour assurer l'indépendance de notre pays. »

Le lendemain, 28, Hoche, Tone et Lewines se rendirent devant le comité batave. Laissons encore parler Tone :

« Il y avait là huit ou neuf membres dont je ne saurais citer tous les noms, avec le général Daendels. Le général Hoche ayant, au nom du gouvernement français, renoncé à son désir de participer à l'expédition (et cette déclaration fut accueillie avec la plus vive satisfaction, surtout par le général Daendels), ils nous dirent qu'ils espéraient que tout serait prêt dans une quinzaine. Le citoyen Hahn, qui me paraissait exercer la principale influence, fit observer, en même temps, qu'une escadre anglaise croisant presque tous les jours à l'embouchure du Texel, il était fort à souhaiter que l'escadre de Brest, s'il était possible, prît la mer pour attirer au moins une partie de la flotte ennemie ; parce que, grâce à la situation du Texel, la flotte hollandaise était exposée à être attaquée en détail, au sortir même du port ; et que, si elle était battue, il ne lui serait

pas facile de rentrer pour se refaire. A quoi Hoche répondit que la flotte française ne pourrait pas être prête avant deux mois...

« Un membre du Comité (je crois que c'était Van Leyden) nous demanda alors, en supposant que les choses vinssent à tourner suivant notre gré, quel était exactement le but que se proposait le peuple irlandais. Nous répondîmes catégoriquement que c'était de secouer le joug de l'Angleterre, de briser pour toujours le lien qui nous unissait à ce pays, et de constituer nous-mêmes un peuple libre et indépendant[1].

« Tous exprimèrent leur satisfaction de cette réponse. Van Leyden déclara qu'il avait voyagé en Irlande et, qu'à en juger par le luxe extrême des riches comme par l'extrême misère des pauvres, il n'y avait pas de pays en Europe qui fût plus réduit à une plus criante nécessité de faire une révolution.

« Sur quoi Lewines ajouta, et c'est la plus complète vérité, que le principal mobile de notre conduite dans cette affaire, c'était la compassion pour la misère de nos paysans et l'espoir d'y remédier, si c'était possible[2]. »

Le Comité exprima le désir de voir Tone ou Lewines faire partie de l'expédition. Hoche assura que Tone serait heureux de s'y associer. Voilà

1. « To which we replied categorically that it was to throw off the yoke of England, break for ever the connection now existing with that country and constitute ourselves a free and independent people. » Voilà déjà le *home rule*, bien avant les revendications parnellistes.

2. Ces pages du *Journal* ont été écrites à bord de la flotte hollandaise.



comment Hoche ne dirigea pas l'expédition hollandaise, et pourquoi Tone, après avoir passé quelques jours au quartier général, à Cologne, revint en Hollande, où il s'embarqua sur le vaisseau amiral *la Liberté* (8 juillet).

Malgré la défaite de l'Espagne, les préparatifs de la Hollande et de la France inquiétaient l'Angleterre. Aussi bien, sa politique et son orgueil recevaient chaque jour une nouvelle atteinte.

Au dehors, elle n'avait plus d'alliés. L'Italie était désarmée, après une série de victoires extraordinaires qui avaient triomphé des efforts successifs de l'Autriche. L'Autriche même, menacée jusqu'en Allemagne, avait signé les préliminaires de Léoben et attendait la paix plutôt de la volonté de Bonaparte que des décisions du Directoire.

Au dedans, elle luttait à la fois contre une crise financière et contre une insurrection de sa flotte.

Pour arriver à l'écrasement de la France, Pitt n'avait pas ménagé les finances de la Grande-Bretagne. L'entretien de la coalition, la solde de l'armée, les dépenses de la marine, aggravaient chaque année plus lourdement les charges du royaume. Les discours de Fox, de Sheridan[1], de sir Francis Burdett; les écrits de lord Lauderdale sur les finances, en 1796, surtout les opuscules de William Morgan[2], avaient essayé d'ouvrir les yeux du pays sur

1. Surtout ceux du 14 décembre 1797 et du 4 janvier 1798 (*on increased assessment of taxes*). Discours, t. IV.

2. « An Appeal to the people of Great Britain on the present alarming state of the public finances and of public credit, » by William Morgan, 3e édition, Londres, 1797. — C'est un exposé

la désastreuse administration du ministère, qui recourait à de nouvelles taxes et à des emprunts onéreux pour subvenir à des dépenses dont on ne voyait pas le terme.

La dette nationale (*funded debt*) qui n'était en 1783 que de 239 millions de livres sterling, s'élevait en 1800 à 510 millions, c'est-à-dire qu'elle s'accrut de 271 millions sous le seul ministère de Pitt, dont une majorité complaisante vantait l'habileté et le génie. Ces charges étaient d'autant plus sensibles, que l'industrie et le commerce ne fournissaient plus leur revenu annuel.

Le fonds d'amortissement (*sinking fund*), créé par Pitt lui-même en 1786, était impuissant à couvrir les intérêts de la dette. Il fallait recourir à la Banque, dont le numéraire s'épuisait. Il fut défendu à la Banque de payer en espèces sans un vote du Parlement, et on créa pour ses opérations un papier-monnaie qui reçut cours forcé. Il est assez remarquable que le papier-monnaie parut en Angleterre juste au moment où il avait perdu en France tout son crédit. Il rendit d'ailleurs de grands services.

La révolte de la flotte était un épisode encore inconnu dans l'histoire de la Grande-Bretagne.

Ce n'était pas sans une énergie poussée jusqu'à la dureté que l'Angleterre dirigeait cette magni-

de l'état général des finances en 1797, et en particulier des opérations de la Banque. L'auteur y condamne le papier-monnaie.

Il faut citer du même un second opuscule : *Sur les dépenses de la guerre et l'état de la dette nationale.*

Morgan est très sévère pour la gestion financière de Pitt, dans laquelle il relève « error, misconduct, wickedness and incapacity. »

fique marine qui lui gagnait tant de victoires. Les équipages de la flotte ne manquaient pas de griefs contre le gouvernement. D'abord la détresse financière avait amené une réduction de la solde ; puis la nourriture était mauvaise ; enfin des châtiments barbares entretenaient une discipline rigoureuse, rendue plus pénible encore par la séquestration presque continuelle des matelots. La révolte commença par Portsmouth.

Le 15 avril 1797, lord Bridport, qui avait succédé à l'amiral Howe dans le commandement de la flotte de la Manche, venait de donner le signal d'appareiller, quand les marins du *Royal George* montèrent dans les haubans et poussèrent trois hurrahs (*cheers*) qui furent répétés par tous les autres équipages. Et le mouvement s'accomplit. On refusa d'obéir aux officiers ; on déposa à terre ceux qu'on accusait de dureté ; on garda les autres comme otages. Le lendemain, on nomma deux délégués sur chaque bâtiment, et trente-deux délégués se réunirent dans la cabine du vaisseau amiral, *la Reine Charlotte*. Le 17, les délégués signèrent une double pétition adressées, l'une au Parlement, l'autre au Conseil d'amirauté ; toutes les deux, dit James, conçues en termes très respectueux (*couched in very respectful language*) [1].

Une commission de l'amirauté composée de l'amiral Spencer, du contre-amiral Young et du deuxième secrétaire, M. Mauden, arriva à Porst-

1. James, *The naval history of G. B.*, t. II, chap. 1er. — Stanhope, III, chap. XXIII.

mouth le lendemain, et conféra avec les amiraux. Tous reconnurent la justesse des réclamations élevées par les marins. On choisit alors les amiraux Colpoys, Gardner et Pole pour discuter avec eux. Ces officiers se rendirent, en effet, le 21, à bord de la *Reine Charlotte*, proposèrent aux révoltés une augmentation de solde et de vivres et les engagèrent à rentrer dans le devoir. Ceux-ci répondirent qu'ils ne pouvaient rien accepter qui n'eût la sanction du Parlement et la garantie de la parole royale. L'emportement de l'amiral Gardner faillit faire échouer les négociations.

Elles furent reprises, le 23, par lord Bridport, qui renouvela les mêmes offres sur un ton plus conciliant. Les délégués les acceptèrent, mais ils refusèrent de recevoir leur pardon du conseil des ministres, ils insistèrent pour l'obtenir du roi. Il fallut céder. Le roi envoya à Portsmouth une déclaration qui fut applaudie et les équipages se soumirent. Mais les difficultés recommencèrent presque aussitôt (7 mai).

Les marins, en effet, accueillirent mal une circulaire de l'amiral Colpoys, relative à des mesures de discipline. Ils se révoltèrent encore, procédèrent à une nouvelle déposition d'officiers, à la nomination de nouveaux délégués. Cette affaire fut apaisée par l'intervention du vieil amiral Howe, resté très populaire. Elle n'en fut pas moins suivie de la destitution de Colpoys et d'une centaine d'officiers de tous grade.

A peine calmée dans la Manche, la révolte éclata sur la Tamise, à Sherness (11 mai). Les marins de

l'escadre déposèrent également leurs officiers, qu'ils remplacèrent par un comité de douze membres pour chaque navire, et un comité de délégués pour la direction générale.

A la tête de ces délégués se trouvait un marin du *Sandwich*, nommé Richard Parker, intelligent, actif, audacieux, que les historiens anglais regardent comme imbu des doctrines démagogiques de la Révolution française, et dans lequel ils ne sont pas loin de soupçonner un agent de la République.

Le 20 mai, les marins de la Nore formulèrent leurs réclamations, mais bien différentes de celles des marins de la Manche. Car il s'agissait de toute une revision du Code militaire. Le ton en était également tout autre.

Les lords de l'Amirauté déclarèrent, le 22, qu'ils ne pouvaient accorder rien de plus que le gracieux pardon de S. M., comme à Porsmouth. Les rebelles arborèrent alors le drapeau rouge et entraînèrent d'autres vaisseaux dans le mouvement; ils y attirèrent même la plus grande partie de l'escadre qui croisait devant le Texel, sous les ordres de l'amiral Duncan. Duncan déploya beaucoup de présence d'esprit et d'habileté. Pour tromper les Hollandais, il continua ses signaux plusieurs fois par jour aux deux navires qui lui restaient, comme s'il avait encore eu toutes ses forces autour de lui.

Enfin, les révoltés menacèrent d'incendier les arsenaux de Woolwich et de bloquer Londres. La terreur régna dans la ville. Mais le gouvernement ne faiblit pas. Il envoya des troupes sur les deux rives de la Tamise, enleva les bouées, éteignit les



phares, arma des canonnières. Le roi eut recours à l'action du Parlement. Il lui envoya un message, le 2 juin, pour déplorer cette calamité inattendue.

L'anniversaire de la naissance royale, le 4 juin, porta le premier coup à la révolte. Ce jour-là, plusieurs vaisseaux revinrent au pavillon de S. M. D'ailleurs, l'autorité des meneurs déclinait. Les marins de Porstmouth avaient envoyé une adresse à leurs camarades, pour les engager à de meilleurs sentiments et pour réprouver leur conduite « comme une souillure au nom des marins anglais ». Deux vaisseaux, le *Repulse* et le *Léopard*, firent alors défection et se détachèrent de la flotte, sous le feu des bâtiments rebelles. D'autres suivirent. Bref, le 13 juin, le drapeau rouge ne flottait plus que sur le *Sandwich*. Mais Parker fut abandonné de ses complices, qui le laissèrent arrêter. Son procès fut instruit devant le conseil de guerre. Il fut pendu, le 30 juin, à la grande vergue du *Sandwich*, où plusieurs délégués des plus compromis ne tardèrent pas à le rejoindre.

Ainsi finit, presque aussi rapidement qu'elle était née, cette insurrection qui aurait pu devenir si redoutable, et sur laquelle les auteurs anglais donnent peu de détails, comme s'ils voulaient en laisser perdre jusqu'au souvenir.

Dans une pareille extrémité, Pitt essaya de renouer avec la France, malgré l'opposition de son collègue Grenville (juin). L'Angleterre avait besoin de la paix, et Pitt la désirait alors sérieusement. On en trouve la preuve dans une lettre de Canning. Canning, qui recevait les confidences de Pitt, écrivait à M. Ellis, attaché à la mission Malmesbury : « Nous ne pouvons

pas et nous ne devons pas nous dissimuler à nous-mêmes notre situation. *S'il est possible d'avoir la paix, il nous la faut.* Je crois fermement qu'il nous la faut, et c'est une conviction qui se fortifie chaque jour... » Lord Malmesbury, à qui Pitt recourut encore, ne se fût pas chargé d'une nouvelle mission, si elle n'avait paru sincère dans les vœux et heureuse dans les résultats.

Le Directoire fit bon accueil à ces ouvertures ; mais le choix d'un médiateur présentait quelque embarras. Delacroix était ministre des relations extérieures. Malmesbury et lui ne s'étaient pas quittés de telle façon, en 1796, qu'ils fussent empressés de se revoir. Le Directoire choisit Lille au lieu de Paris. Malmesbury eut alors affaire, non à Delacroix directement, mais à des commissaires qui furent Le Tourneur, Pléville Le Peley et Maret. Malmesbury amenait avec lui George Ellis, lord Leveson, plus tard lord Granville, et M. Wellesley, plus tard lord Cowley. Les conférences s'ouvrirent à Lille, le 4 juillet 1797 [1].

L'Angleterre ne pouvait plus exiger de la France qu'elle renonçât à ses conquêtes de Belgique, d'Allemagne et d'Italie. Elle proposait seulement l'abandon de quelques-unes des colonies de la Hollande et de l'Espagne : le Cap, Ceylan, la Trinité. Elle réclamait, en outre, une indemnité pour le prince d'Orange dépossédé, et enfin l'admission, dans le

1. Cf. Correspondance officielle et complète de lord Malmesbury déposée sur le bureau des deux Chambres du Parlement, le 3 novembre. Paris, 1797, in-8°. — Correspondance de lord Malmesbury.

traité, du Portugal son allié. Elle offrait de rendre les colonies françaises tombées en son pouvoir.

Les commissaires débutèrent par des conditions qui faillirent couper court aux conférences. Ils demandèrent que le souverain de la Grande-Bretagne abandonnât le titre de roi de France qu'il prenait dans le préambule même du traité ; la restitution des vaisseaux pris à Toulon, ou une indemnité pour leur perte ; enfin, leur troisième demande visait une hypothèque qu'on supposait concédée sur les Pays-Bas à l'Angleterre par l'empereur d'Allemagne.

Lord Malmesbury se borna d'abord à faire des réserves sur ces conditions. La troisième, d'ailleurs, fut promptement réglée. Mais on continua de disputer sur les deux autres, et on ne serait pas arrivé à s'entendre, si de secrètes relations ne s'étaient ouvertes entre Malmesbury et Maret. Maret, futur duc de Bassano, intimement lié avec le nouveau directeur Barthélemy, représentait le groupe pacifique du Directoire [1].

En même temps survenait un remaniement ministériel (15 juillet). L'amiral Pléville Le Peley fut appelé au ministère de la marine à la place de Truguet, et Delacroix, qui n'avait cessé de montrer des dispositions peu conciliantes, fut remplacé par Talleyrand, fort au courant des choses d'Angleterre. Néanmoins, le parti de la guerre dominait dans le Directoire. La lutte s'engageait davantage entre Rewbel, Barras, La Revellière, d'un côté, et Carnot et Barthélemy de l'autre. Barthélemy écrivait à Maret que Paris était

1. Cf. Baron Ernouf, *Maret, duc de Bassano*. 1 vol., 1878.



dans une crise abominable. La crise fut dénouée brusquement par le 18 fructidor, dont les effets se firent sentir jusqu'à Lille. Maret et son collègue furent rappelés, et remplacés par Treilhard et Bonnier.

Après quelques pourparlers, les nouveaux commissaires demandèrent à lord Malmesbury s'il avait des pouvoirs suffisants pour restituer à la République *et à ses alliés*, *toutes* les possessions conquises par l'Angleterre. — Non, répondit Malmesbury. — Eh bien, dit Treilhard, le Directoire vous ordonne d'aller les chercher à Londres dans les vingt-quatre heures. » C'était la rupture. Lord Malmesbury n'avait décidément pas de chance. Il quitta Lille, le 18 septembre.

Canning ressentit vivement cet échec. Il écrivait peu après à son oncle, M. Legh : « Je suis très occupé; il y a toute la correspondance de Malmesbury à préparer pour la publication, afin de prouver à tout le genre humain combien peu c'est notre faute si nous n'avons pas la paix en ce moment. Nous en avons été à deux doigts. Rien que cette révolution maudite de Paris et l'arrogance sanguinaire, violente, implacable et ignorante du triumvirat ont pu nous en empêcher. Si le parti modéré avait triomphé, tout aurait bien été, non seulement pour nous, mais pour la France, pour l'Europe, pour le monde... Ce n'est pas un différend sur telles ou telles conditions; c'est une détermination bien arrêtée de ces trois drôles de directeurs (*scoundrells directors*) de rejeter toute chance de paix qui a mis fin à la négociation. Rien autre n'aurait pu le faire. »

On retrouve là le jeune et ardent torysme du

rédacteur de l'*Anti-Jacobin*. Ces sentiments étaient ceux de tout le gouvernement britannique. L'expression en fut hautement traduite, et dans le manifeste que le roi adressa, le 28 octobre, aux puissances du continent, et dans le message qu'il envoya aux Chambres le 10 novembre, et dans le discours dont Pitt fit suivre le message royal. Toute la responsabilité de cet acte était rejetée sur la France.

Le Directoire y répondit par une proclamation aux Français (*Moniteur* du 23 novembre), et en faisant insérer dans le *Moniteur* du 25 toutes les pièces relatives aux négociations de Lille.

On peut regretter que la paix n'ait pas été signée alors avec l'Angleterre. Napoléon en a fait de vifs reproches au Directoire. Le Directoire, cependant, pouvait-il, pour la signer, abandonner nos alliés de Hollande et d'Espagne, qui n'étaient dévoués à notre politique qu'au prix d'onéreux sacrifices?

Jamais le Directoire n'avait paru plus belliqueux qu'à mesure que l'Europe devenait plus pacifique. Malheureusement, le lendemain même de notre rupture avec l'Angleterre, Hoche mourait dans son camp de Wetzlar (19 septembre).

Les préparatifs du 18 fructidor l'avaient brouillé avec le Directoire. Après s'être associé aux projets du triumvirat Barras, Rewbell, La Revellière, contre les Conseils; après s'être laissé nommer ministre de la guerre sans avoir l'âge requis par la Constitution; après avoir paru mettre une partie de ses troupes au service d'un coup d'État militaire, Hoche avait été mal reçu à Paris, lâchement désavoué par

Barras et ouvertement accusé dans le Conseil des Cinq-Cents (2 thermidor). Il repartit alors pour l'armée de Sambre-et-Meuse, bien décidé à ne la plus quitter pour des aventures illégales au dedans ou incertaines au dehors. Il disait à l'armée, le 17 thermidor (5 août), par la voie de l'ordre :

« Le général Hoche, ayant conservé l'espoir de ne pas quitter les braves avec lesquels il a ouvert la campagne, s'était abstenu d'informer ses amis de l'absence qu'il allait faire. C'est avec la joie la plus pure qu'il leur annonce que, renonçant au ministère de la guerre où il a été élevé, à la gloire de toute expédition maritime, il se rend dans le sein d'une armée qui lui a donné des preuves de confiance, et pour laquelle il vient de prendre des arrangements tels que la pénurie en disparaîtra. »

Deux jours après, il écrivait au ministre de la guerre (c'était Scherer, depuis le 1er juillet) : « ... Je vous réitère, citoyen ministre, que je n'irai ni à Brest, ni à Rennes, ni à Avranches, l'expédition ne pouvant avoir lieu. Au surplus, je me bornerai désormais à défendre la République de toute invasion, et je n'irai plus faire le *Don Quichotte* sur les mers pour le plaisir de quelques hommes qui voudraient me savoir au fond... [1] »

Sa santé, d'ailleurs, était très altérée. Wolf Tone en fut douloureusement surpris quand il revint de Hollande, dans les premiers jours de septembre.

Wolf Tone avait passé de longues semaines d'ennui au Texel, à bord de la *Liberté*. Le mauvais

1. Rousselin, t. II.

temps ne lui avait laissé que trop de loisirs pour écrire son journal. Après quelques accents d'espérance, il en était venu à pousser les notes les plus lamentables.

« 18 juillet. — Le temps est aussi mauvais que possible ce matin. On ne peut rêver pis. Hélas! hélas! hélas! je suis d'une rage dévorante...

« 19. — Le vent est toujours mauvais. Horrible! horrible! L'amiral et moi nous cherchons à passer le temps en jouant de la flûte. Il en joue bien, nous faisons de jolis duos, et c'est un petit soulagement. Les expéditions navales sont terribles à cause de leur incertitude...

« 23. — Je passe ici mon temps dans une torpeur absolue. Quand j'étais à Brest, j'étais assez mal, mais au moins j'avais quelque conversation. Tandis qu'ici!... »

Au mois d'août, l'amiral de Winter lui fit observer que la flotte anglaise avait reçu des renforts qui la rendaient supérieure à la flotte hollandaise; que l'armée embarquée avait consommé toutes ses provisions; que, dans ces conditions, il fallait renoncer à l'expédition d'Irlande, bien qu'il restât la possibilité d'une descente quelconque, moins importante, sur quelque point de la côte d'Angleterre, etc. Tone, déçu, se résigna à partir. Le 3 septembre, il reçut de Daendels des instructions pour rejoindre Hoche à Wetzlar. Il y arriva le 13.

« 13 septembre. — Aujourd'hui j'ai vu le général Hoche qui revient justement de Francfort[1]. Il a été

1. Hoche y était allé pour consulter un empirique dont les remèdes achevèrent de ruiner sa santé altérée.

L'Espagne et la Hollande battues, la France se retrouvait seule contre l'Angleterre. Elle en revint à son projet de descente. Le jour même où fut connu à Paris le traité de Campo-Formio, le Directoire nomma Bonaparte général de l'*armée d'Angleterre* (26 octobre). Desaix en reçut le commandement provisoire.

Le Directoire donna des ordres pour rassembler des bâtiments dans tous les ports de l'Océan et de la Manche, et déploya une activité qu'il n'avait pas montrée en 1796. Il intéressa la nation à l'entreprise par un emprunt de 80 millions qui fut hypothéqué sur l'État, et l'armée par des *souscriptions patriotiques* qui rencontrèrent, dans tous les rangs, une singulière faveur. Il y était, à vrai dire, excité par Bonaparte qui sembla d'abord se prêter à ses vues.

Bonaparte lui écrivait, le 5 novembre 1797, avant de partir pour Rastadt : « Je crois que vous pourrez laisser 25 000 hommes en Italie, en emmener 36 000 en Angleterre et faire rentrer le reste à Nice, à Chambéry et en Corse....

« Pour faire avec quelques probabilités l'expédition d'Angleterre, il faudrait :

« 1° De bons officiers de marine;

« 2° Beaucoup de troupes bien commandées, pour pouvoir menacer sur plusieurs points et ravitailler la descente ;

« 3° Un amiral intelligent et ferme ; je crois Truguet le meilleur ;

« 4° Trente millions d'argent comptant.

« Le général Hoche avait de très bonnes cartes

d'Angleterre qu'il faudrait redemander à ses héritiers.

« Vous ne pouviez pas faire choix d'un officier plus distingué que le général Desaix.

« Quoique véritablement j'aurais besoin de repos, je ne me refuserai jamais à payer, autant qu'il sera en moi, mon tribut à la patrie[1]. »

Dans les deux derniers mois de 1797, Bonaparte s'associa complètement au Directoire, et sa correspondance le montre très occupé de l'expédition d'Angleterre. On le voit travailler à la composition de l'armée, demander Berthier comme chef d'état-major, regretter de ne pas posséder Bernadotte, suggérer au gouvernement des modifications dans l'organisation de l'artillerie, proposer à son choix Andréossy, Forfait, Lacrosse. Sur sa demande, tout le littoral d'Anvers à Cherbourg forma un vaste arrondissement maritime dont Forfait devint l'ordonnateur, et Lacrosse l'inspecteur. Le général d'artillerie Andréossy fut chargé de tout ce qui en concernait l'armement militaire. Ces trois officiers composèrent une commission qui reçut directement les ordres de Bonaparte, et qui eut un fonds spécial à sa disposition. Enfin, le 8 février 1798, Bonaparte quitta Paris pour aller visiter la côte de l'Océan, tandis que Desaix se rendait à Brest, Kléber au Havre, Caffarelli à Boulogne, et que Forfait et Andréossy, porteurs d'une lettre de Bonaparte au Directoire exécutif de la République batave, allaient demander à la Hollande deux cents à deux cent cinquante

1. *Correspondance de Napoléon*, t. III, lettre 2321.

bateaux plats et vingt à trente chaloupes canonnières[1].

« ... Je vous envoie, disait Bonaparte, les citoyens Forfait et Andréossy, officiers du plus grand mérite et qui possèdent toute ma confiance, pour se concerter avec vous sur les mesures nécessaires et prendre vos ordres. Je suis fâché que, pour cet instant, je ne puisse m'y rendre moi-même.

« J'attends avec impatience votre réponse, et ne doute pas que la flottille batave, réunie à la flottille française et soutenue des flottes du Texel et de Brest, ne reconquière promptement le Cap, vos autres établissements, et n'humilie cet ennemi commun de notre liberté. »

Toutefois, son voyage n'eut pour résultat que de lui démontrer les difficultés de l'entreprise. Dès le 23 février, il s'empressait de les signaler au gouvernement dans cette lettre importante :

« Au Directoire exécutif.

« Quelques efforts que nous fassions, nous n'acquerrons pas d'ici à plusieurs années la supériorité des mers.

« Opérer une descente en Angleterre, sans être maître de la mer, est l'opération la plus hardie et la plus difficile qui ait été faite.

« Si elle est possible, c'est en surprenant le pas-

1. Lettre au Directoire exécutif de la République batave (*Correspondance*, t. III, nº 2417). — Les Archives nationales (AF, IV. D. 1599) contiennent une partie de la correspondance des généraux Joubert, Boisgérard, Dufalga, Kilmaine et de Lacrosse, Forfait, Andréossy, Dubreton (ordonnateur général de l'armée d'Angleterre) avec Bonaparte.



sage, soit en échappant à l'escadre qui bloquerait Brest ou le Texel, soit en arrivant sur des petits bateaux pendant la nuit et après une traversée de sept à huit heures, sur un des points de la province de Kent ou de Sussex. Pour cette opération, il faut de longues nuits et dès lors l'hiver. Passé le mois d'avril, il n'est plus possible de rien entreprendre...

« Notre marine est aujourd'hui aussi peu avancée qu'à l'époque où l'on a créé l'armée d'Angleterre, c'est-à-dire il y quatre mois. Il n'y a à Brest que dix vaisseaux en armement, qui sont sans équipages, et encore bien loin de pouvoir tenir la mer. Les Anglais nous y bloquent avec quelques vaisseaux. J'ai entendu, partout où j'ai passé, les quolibets des matelots sur le peu d'activité que l'on met dans les armements. »

Il continue à donner les tristes détails de notre faiblesse maritime. Il indique ce qu'il y aurait à faire pour pousser plus vigoureusement et plus efficacement les préparatifs. Et il ajoute :

« S'il n'est pas possible de se procurer exactement l'argent demandé par le présent mémoire, ou si, vu l'organisation actuelle de notre marine, l'on ne pense pas qu'il soit possible d'obtenir cette promptitude dans l'exécution que les circonstances exigent, il faut alors réellement renoncer à toute expédition d'Angleterre, se contenter de s'en tenir aux apparences, et fixer toute son attention comme tous ses moyens sur le Rhin, afin d'essayer d'enlever le Hanovre et Hambourg à l'Angleterre. On sent bien que, pour parvenir à l'un et à l'autre de ces buts, il

ne faudrait pas avoir une armée nombreuse éloignée de l'Allemagne.

« Où bien faire une expédition dans le Levant qui menaçât le commerce des Indes. Et si aucune de ces trois opérations n'est faisable, je ne vois plus d'autre moyen que de conclure la paix avec l'Angleterre. Je me persuade qu'ils accepteraient aujourd'hui les propositions auxquelles Malmesbury n'avait pas voulu adhérer... »

Déjà son esprit était ailleurs, au delà de la Méditerranée, en Orient. Le 5 mars, dans une note au Directoire, il exposait les moyens de prendre Malte et l'Égypte, et il désignait les points d'embarquement où l'on pouvait envoyer les troupes destinées à cette expédition[1]. Le Directoire était comme gagné d'avance; car une série de mesures prouvent que toute son attention s'est détournée de la Manche vers la Méditerranée et que l'expédition d'Égypte a décidément remplacé l'expédition d'Angleterre. Enfin, le 12 avril 1798, des arrêtés secrets, rédigés par Bonaparte lui-même, décrètent la formation d'une *armée d'Orient*, en donnent le commandement à Bonaparte et l'envoient conquérir Malte et l'Égypte.

On se proposait d'atteindre les Anglais en Égypte et jusque dans les Indes « pour y tarir les sources de leurs richesses corruptrices. » C'était le plan de Truguet, et le rêve de Villaret en 1796. Mais, comme l'avaient montré Hoche et Bruix, c'était chez elle qu'il fallait attaquer l'Angleterre. Or, l'Irlande attendait.

1. *Correspondance*, t. IV.

Bonaparte éloigné, l'Irlande fut livrée à elle-même. Elle essaya d'une insurrection que le Directoire avait encouragée, qu'il avait prévue, qu'il ne sut pas soutenir. C'est ainsi qu'à l'échec de la France en 1796 vint s'ajouter la défaite de l'Irlande en 1798.

CHAPITRE IX

La révolte de l'Irlande (1798).

Que s'était-il passé en Irlande? Comment la déception du pays en 1796 et les misères de 1797 aboutirent à la rébellion de 1798, voilà ce qu'il faut montrer maintenant.

L'Angleterre, avertie des projets du Directoire, s'était préparée à les déjouer. Le discours du trône y avait fait allusion, le 6 octobre 1796, et le ministère ne perdit point de temps. La Chambre des Communes s'étant formée en comité secret pour délibérer sur les mesures à prendre contre une invasion (*A motion for augmenting the national forces in case of invasion*), Pitt, le 18 octobre, déclara, entre autres choses :

« Notre marine est la défense naturelle de ce royaume en cas d'invasion; mais il ne nous reste pas grand'chose à faire de ce côté, notre flotte étant, pour le moment, plus formidable qu'à aucune autre époque de notre histoire. Je propose d'abord de lever un corps de 15000 hommes dans les différentes paroisses, pour le service maritime et pour

recruter les régiments de ligne... De toutes les manières d'augmenter nos forces, il n'y en a point de si expéditive, de si efficace et de si économique que de lever un corps de milice supplémentaire à faire entrer dans les cadres actuels. Je propose que ce supplément soit de 60000 hommes qu'il ne sera pas nécessaire d'appeler sur-le-champ, mais qu'il faut enrôler, discipliner peu à peu, et auxquels il faut donner des officiers, afin qu'ils soient prêts en cas de danger. Une autre mesure que je voudrais suggérer au comité serait de nous pourvoir de forces considérables de cavalerie irrégulière. Lorsqu'il s'agit de repousser une invasion, plus ce genre de forces est considérable, plus l'avantage qui peut en résulter est grand, attendu que l'ennemi, nécessairement dépourvu de chevaux, ne peut lutter à armes égales... [1] »

En dépit de ces déclarations, combattues par Fox, Dundas et Sheridan, et des votes favorables dont elles furent suivies, l'Irlande fut laissée sans défense. Le gouvernement prit bien des mesures contre les patriotes irlandais, car des amis de Wolf Tone, tels que Russell, Samuel Neilson et d'autres, furent arrêtés, sous l'inculpation de haute trahison. Mais la population n'en resta pas moins favorable aux Français, qu'elle attendait, et le littoral n'en fut pas moins ouvert aux hasards d'un coup de main que ne semblaient prévoir ni la flotte ni l'armée.

Sur les dispositions de l'île, nous avons les renseignements d'un officier irlandais envoyé par

1. *Discours* de Pitt, t. II, p. 194.

Hoche en mission, quelques jours avant le départ de Brest. C'était l'adjudant-général Mac-Shehy[1].

Parti de Brest le 17 brumaire, sur le navire américain *Washington*, Mac-Shehy passa d'abord à Londres, où il s'arrêta quatre jours, puis se rendit à Dublin.

« Le lendemain de mon arrivée à Dublin, je me rends chez... J'ai la plus grande difficulté à gagner leur confiance et à leur persuader que je suis l'ami de l'Irlande. J'y parvins cependant à force de démarches et d'explications. Ils m'ont dit que la tyrannie exercée sur l'Irlande était à son comble, et que les personnes de tous les rangs ne pouvaient plus les supporter; *que les Français ne manqueraient pas d'y être bien reçus, et qu'on n'attendait que ce moment pour s'insurger et pour détruire tout ce qui tenait au gouvernement anglais en Irlande;* que l'association des *United-Irishmen* prenait tous les jours des accroissements nouveaux; que le nord était rempli de leurs partisans et que plusieurs d'entre eux étaient déjà répandus dans l'ouest et dans le sud; que la plupart des milices avaient déjà pris serment de soutenir le peuple et de se joindre aux Français; qu'il ne fallait rien craindre de la cavalerie composée des *yeomen*. (Ce sont des individus qui jouissent de certains privilèges de la part des lords dont ils afferment les biens ou dont ils dépendent de quelque autre manière.) Ces *yeomen* se trouvent dans l'alternative

1. Journal du voyage fait par le citoyen Mac-Shehy, adjoint aux adjudants-généraux, envoyé en Irlande par le général Hoche. Transmis par Hédouville au Directoire, le 19 frimaire. (Archives nationales. Mss.)

soit de tenir cette conduite, soit d'encourir toute la vengeance de leurs seigneurs. Mais dès qu'ils verront une force suffisante pour les mettre à l'abri de leurs oppresseurs, ces hommes, essentiellement peuple, tourneront aussitôt leurs armes contre eux.»

Voici qui a trait plus particulièrement aux ressources de l'Angleterre en Irlande :

« Ils m'ont entretenu des endroits les plus faciles et les plus propres, soit par leur situation, soit par les dispositions des habitants, à opérer une descente. La baie de Swilly, dans le nord, et celle à quelques milles au bas de la ville de Gallway leur paraissent être les meilleures. 5 000 hommes débarqués dans le premier endroit, avec des armes pour 40 000 hommes, et 12 ou 15 000 au deuxième endroit, avec des armes pour 20 ou 30 000 hommes suffiraient, selon eux, pour chasser tous les Anglais de l'île. Ils semblent beaucoup désirer qu'on y envoie le plus d'artillerie possible, car, m'ont-ils dit, les Anglais la craignent comme les enfers.

« La force militaire de l'Irlande se monte à 45 000 hommes dont 20 000 sont composés de fencibles (fusiliers) écossais, et 25 000 des milices du pays. Ceux-ci sont, pour la plupart, du parti des *defenders*. Des vexations particulières ont indisposé une grande partie des autres. 10 000 des fencibles sont campés auprès de Dublin, et 5 000 près de Belfast; les autres, ainsi que les milices du pays, sont répandus indistinctement sur toute l'étendue de l'île, etc. »

Telles étaient les dispositions de l'Irlande ; voyons maintenant l'état du pays et des côtes.



Dans l'incertitude où était l'amirauté anglaise, si l'armement de Brest était destiné au Portugal ou à l'Irlande, deux escadres étaient préparées. L'une, sous Colpoys, en observation devant Brest, devait suivre la flotte française. L'autre, sous Bridport, dans la rade de Portsmouth, était prête à mettre à la voile et à rejoindre la première. Mais Colpoys, dès qu'il eut connaissance du départ, comme nous l'avons vu, au lieu de suivre, revint en Angleterre sous le prétexte qu'il manquait de vivres. Bridport, de son côté, ne partit point; de telle sorte que l'Irlande, pendant quinze jours, fut à la merci des Français. Cela est établi, et n'est même pas contesté par les Anglais [1].

L'amiral Kingsmill était à Cork avec un vaisseau et trois frégates, sans se douter de rien. L'abandon de la côte est également signalé par deux lettres d'Elphinstone, l'une à lord Cambden, du 24 décembre ; l'autre, au général Dalrymple, du 28 [2].

Non seulement la côte n'était protégée par aucune flotte, mais encore elle n'était gardée par aucune troupe. Le général Dalrymple, qui commandait à Cork, fut averti, non par des subordonnés, mais par des paysans. C'est le 23 décembre qu'une femme de Seafield, auprès de Bantry, courut à Cork, aux casernes du général Dalrymple, pour lui annoncer l'arrivée d'une flotte française. Un autre messager arriva peu après de Bear-Haven, puis un troisième de la baie de Dunmanus. Était-on menacé d'un

1. Voir notamment Froude, t. III, chap. III.
2. *Irish state papers*. Mss.

débarquement ? Un bateau fut expédié de Cork à Dublin, en toute hâte.

On avait quelque peine à s'en rapporter aux messagers. On ne croyait pas qu'une expédition française fût probable, ni même possible. Le 26 décembre, trois jours après, le duc de Portland allait jusqu'à écrire à lord Cambden « qu'il n'y avait pas de port en France où l'on pût rassembler une flotte, sauf Brest ; que Brest était bloqué ; que, par conséquent, il n'en avait pu sortir l'armement que décrivaient les nouvelles apportées d'Irlande. »

Il fallut bien pourtant se rendre à l'évidence, et aviser au plus pressé. Ce qui donne la meilleure idée de l'état des esprits, c'est la série des lettres de lord Longueville, gouverneur de Cork, à son ami sir Kippax, au château de Dublin. Dans ces lettres familières, très courtes, qui se succèdent presque jour par jour, on prend sur le fait le désarroi du gouvernement anglais[1].

Du 24 décembre : « Nous avons été depuis quelques jours alarmés par la nouvelle qu'une flotte française est aux environs de Bantry... On dit que 15 000 hommes ont débarqué à Bantry. » — Du 26 : « Depuis que je vous ai écrit samedi, M. White m'a informé de l'arrivée de la flotte française. Mais depuis samedi, elle n'a fait aucune tentative pour débarquer.

« Nos généraux ont envoyé en avant toute l'armée. Mais j'ai le regret de vous dire que notre insuffisance dans le commandement est déplorable (*The defi-*

1. *Irish state papers.* Mss. Carton 338.

ciency as to officers was much to be lamented). » — Celle du 28 a une saveur toute locale : « Depuis ma dernière lettre, notre situation a été vraiment précaire. Les éléments étaient nos amis. Saint Patrick regardait du haut du paradis et déplorait le sort de son île favorite (*The elements were our friends; Saint-Patrick looked from Heaven and deplored the situation of his favourite isle*)... Nous n'avions pas de troupes, etc. »

Du 31 décembre : « Les vents ont rejeté à la mer la flotte française mardi dernier. *Nous avons échappé miraculeusement, mais il n'en faut attribuer aucune part à l'intervention du gouvernement.*

« Le général Hoche, avec 15000 hommes résolus et excités par le meurtre, le pillage et les vols de la Vendée, étaient pour débarquer à Bear-Haven. Et nous avions en tout 7 régiments de milice, et 3 régiments de fencibles (cavalerie). » Il critique la conduite du général Dalrymple et il répète encore : « J'ai eu une grande délivrance. »

Du 4 janvier 1797 : « Un exprès vient d'arriver à l'instant. Il nous annonce que cette nuit la baie de Bantry a été entièrement évacuée par les Français. Le vent leur a été aussi contraire qu'il a été favorable à lord Bridport (*the wind as adverse as can be for them, and as fair as it can were for lord Bridport*). » Et il revient encore sur cette idée que c'est seulement la tempête qui a protégé l'Irlande.

Les Français sont partis, mais les troupes arrivent. Lord Longueville écrit, le 15 janvier : « A présent, il est impossible d'entreprendre un voyage. Les troupes occupent toutes les routes, et elles ne pour-

ront revenir sans argent. Or, l'argent a été très rare durant toute cette campagne. Le gouvernement n'en a pas envoyé... Je n'ai jamais vu pareil mécontentement chez les généraux et les officiers à cause de la conduite du gouvernement à leur égard. »

Il écrit encore, le 21 : « Une grande partie de la flotte française est revenue à Brest. Mais on nous a fait entendre qu'elle reviendrait à Bantry avant la première semaine de mai. Il est évident que si leur flotte revient de cette expédition, ce sera pour la recommencer.

« La proclamation de Hoche a été répandue. Elle est à Cove. J'en ai promis une copie que je vous enverrai. Elle est pleine d'une violente irritation contre les Anglais, mais pleine de mirifiques promesses pour les Irlandais. Elle promet aussi les lois françaises pour ce pays, et la liberté du divorce pour les hommes et pour les femmes, ce qui est tout à fait contraire à leurs idées matrimoniales. »

Quelques jours après, le 28, il recommence à se plaindre du gouvernement, et il a peur que la France ne réussisse, si elle renouvelle sa tentative: « Heureusement, dit-il, on nous apprend que nos généraux vont être changés et que les meilleurs qui sont en Angleterre vont nous être envoyés. »

Le gouvernement fut donc supris en flagrant délit d'incapacité et d'incurie. En revanche, comme au temps de la guerre d'Amérique, le pays parut prêt à se défendre lui-même. Les paysans qui n'étaient pas gagnés à l'Union témoignèrent assez de dévouement. Il faut dire qu'ils y furent excités par une circulaire de l'évêque catholique de Cork, le docteur



F. Moylan, qui condamnait les principes de la Révolution et engageait les fidèles du diocèse à rester fidèles à la couronne.

Les historiens qui ne veulent pas admettre que l'Irlande fût alors détachée de l'Angleterre ne manquent pas de citer une lettre de lord Cambden au duc de Portland, du 10 janvier 1797, d'après laquelle les troupes anglaises auraient été accueillies avec faveur par la population[1]. Mais rien n'empêche également de supposer que, si le débarquement avait eu lieu, nos troupes eussent rencontré de semblables sympathies, et il en faut revenir à cette conclusion que l'Angleterre venait d'être uniquement sauvée par la tempête.

Grattan, dont on ne peut contester la fidélité à l'Angleterre malgré son attachement à l'Irlande, Grattan n'attendit pas longtemps pour le déclarer hautement dans le Parlement d'Irlande.

Le 17 janvier 1797, en réponse au message de lord Cambden (lord-lieutenant) concernant la tentative qui venait d'échouer, la Chambre des Communes d'Irlande voulait insérer dans son adresse l'éloge du gouvernement et de son représentant. Grattan se leva pour s'y opposer. Il montra combien le

1. « During their march the utmost attention was paid them by inhabitants of the towns and villages through which they passed... The roads, which had in parts been rendered impassable by the snow, were cleared by the peasantry. The poor people often shared their potatoes with them, etc... In short, the general good disposition of the people through the south and west was so prevalent, that had the enemy landed, their hope of assistance from the inhabitants would have been totally disappointed. » (Lord Cambden au duc de Portland, 10 janvier 1797).

gouvernement avait été au-dessous de sa tâche. Il s'écria: « L'Irlande ne pourrait jamais dans l'avenir, compter sur la défense de la flotte anglaise, si imminent que fût le danger. Nos côtes ont été, durant seize jours, laissées à la merci de l'ennemi. Où était pendant ce temps-là la flotte britannique? Absente. Et qui donc nous a défendus? Le vent[1]. »

L'adresse était soutenue par Pelham, par Laurence Parsons, même par Jonah Barrington, qui prétendaient que le gouvernement avait fait tous ses efforts pour envoyer des secours. L'amendement de Grattan était appuyé par Curran et par Ponsonby. Il fut repoussé, malgré une longue réplique de Grattan.

Les historiens contemporains de Grattan, par exemple Gordon et Plowden, qui ont écrit peu après les événements, et sous le coup de la première impression, qui est la bonne, ceux-là pensent comme lui et emploient les mêmes expressions.

Gordon dit: « L'insuccès de cet armement ne peut être attribué qu'à la fureur des éléments. La côte demeura exposée sans défense pendant quinze jours aux entreprises de l'ennemi. Ainsi les flottes formidables de l'Angleterre ne sont point un rempart sur lequel on puisse compter pour empêcher une invasion. La circonstance était vraiment critique, et si les troupes avaient débarqué, les suites auraient pu devenir funestes. L'armée qu'on avait à leur opposer était en mauvais état; le mécontentement régnait partout: elle manquait de provisions

1. Discours de Grattan, t. III. — C'est en mai 1797 que Grattan se retira du Parlement.

et en particulier d'artillerie. » (*Histoire d'Irlande* t. III, chap. 41.)

Plowden s'exprime de même : « Le sort de cette expédition prouve qu'une force navale supérieure n'est pas, en tout cas, une garantie contre l'invasion. L'Irlande, malgré la supériorité de la flotte britannique, fut pendant seize jours à la merci de l'ennemi et ne fut sauvée que par les éléments. »

Et il ajoute, quelques lignes plus loin : « Aucun préparatif n'avait été fait ni sur terre ni sur mer pour résister à l'invasion. Le peuple fut fidèle parce qu'il fut laissé à lui-même. Rien ne peut dépasser l'alarme jetée dans Londres par la nouvelle qu'une flotte française était dans la baie de Bantry, si ce n'est le zèle et la loyauté qui se manifestèrent dans les rangs de la population... » (*Histoire d'Irlande*, t. II, page 558.)

D'autre part, si l'on interroge ceux qui étaient de cœur avec les Français, les affirmations abondent, en même temps que les regrets. On ne lira pas sans intérêt quelques-uns de ces témoignages.

D'abord, celui de Thomas Moore, le biographe de Fitz Gerald.

« C'est une opinion de Napoléon, rapportée quelque part dans ses conversations [1], que si Hoche avait débarqué sa belle armée, il aurait eu un plein succès. En tenant compte de l'état de la contrée, complètement dépourvue de défense, comme aussi de la certitude qu'une immense partie de la population se serait déclarée pour l'invasion, ce n'est pas trop

1. A Sainte-Hélène, un jour, avec O'Méara. *Mémorial.*



s'avancer que de dire, suivant toute probabilité, que tels auraient été les résultats. Pendant six jours, lorsque ce qui restait de la flotte était ballotté en vue de la côte d'Irlande, on ne vit pas un navire de guerre ; et, ce qui fut affirmé plus tard, sans être contredit, dans la Chambre des Communes, le sud était si peu protégé, que si 5 000 hommes seulement eussent débarqué à Bantry, Cork aurait succombé. » (*Vie de F. G.*, page 177.)

Puis celui d'un Irlandais-Uni, qui fut plus tard officier dans les armées de la France, Miles Byrne :

« Si le corps d'armée de Hoche, qui se montait à peu près à 15 000 hommes, avait débarqué, comme il n'y avait alors en Irlande aucunes troupes anglaises, rien n'eût pu l'empêcher de marcher sur Dublin et d'y établir un gouvernement provisoire. Partout le peuple se fût rallié à lui... *Je me rappelle parfaitement et je n'oublierai jamais le sombre silence, la consternation du pauvre peuple irlandais réuni dans les différentes chapelles, le jour de Noël et le dimanche suivant, en apprenant que les Français n'avaient pas débarqué, et que la flotte française était retournée en France.* Si Hoche se fût trouvé à la tête de ses troupes dans la baie de Bantry, à la place de Grouchy, il eût immédiatement débarqué et le gouvernement anglais se fût trouvé, dès cet instant, ébranlé jusque dans ses fondements [1]. »

Auprès de cette impression personnelle et de ce tableau du peuple irlandais « réuni dans les diffé-

1. Miles Byrne, *Mémoires d'un exilé irlandais en 1798*. 2 vol. in-8°. Paris, 1864 (Traduct.).



rentes chapelles le jour de Noël », plaçons l'impression d'un autre Irlandais, alors prisonnier d'État à Dublin, et dont le souvenir est également retracé en couleurs saisissantes. C'est le récit de Charles Hamilton Teeling :

« Ce fut pendant la nuit, au moment où l'année allait finir, que nous apprîmes l'arrivée de ceux qui étaient les mieux venus de nos amis.

« Le moment était pour nous du plus profond intérêt. Le pays était agité ; le gouvernement avait peur ; toutes les forces militaires étaient en mouvement, car une flotte ennemie venait de s'arrêter sur les rivages paisibles du sud, et la vaste baie de Bantry était remplie de mâts étrangers. L'Irlande n'avait jamais connu d'heure d'une pareille excitation. Jamais sa population n'avait été agitée par de pareilles alternatives de crainte et d'espérance. Les prisons étaient remplies des hommes populaires de ce temps ; *et comme les troupes passaient devant celles qui nous renfermaient, quelques détachements faisaient halte, et nous criaient qu'elles marchaient vers le sud.*

« L'anxiété croissait, suivant que dominait la crainte de voir s'en aller nos espérances et notre délivrance. Les mesures sanguinaires de l'administration lui avaient aliéné la grande majorité du pays, et la minorité ne possédait ni l'influence ni le pouvoir de contenir l'assaut qui approchait..... Le désordre et la confusion marquaient la marche de l'armée ; tout était terreur, incertitude, défiance ; les troupes servaient à contre-cœur ; les chevaux manquaient ; les munitions étaient à peine en nombre suffisant, et même il y avait des boulets qui n'allaient pas au

calibre des canons. Il n'y avait de prêt que ce qui était nécessaire à la cuisine..... C'est dans cet attirail que le pesant Dalrymple descendait vers le sud pour se mesurer avec l'invincible Hoche, le vainqueur de la Vendée, suivi des meilleures troupes de la République française. Mais les éléments protégeaient l'empire britannique, et le pays fut préservé des ravages de la guerre[1]. »

L'Angleterre venait de courir un danger redoutable. Mais, tout en prenant dans l'île quelques précautions militaires (telles que l'établissement de batteries sur la côte de Bantry), elle ne renonça pas au système d'oppression qui continua d'y entretenir la haine et d'y fomenter la révolte.

C'est une histoire douloureuse que l'histoire intérieure de l'Irlande en 1797 et en 1798.

Le gouvernement était beaucoup moins représenté par le vice-roi, lord Cambden, que par l'énergique chancelier Fitz Gibbon, plus tard comte de Clare. Le secrétaire, Thomas Pelham, avait de la modération, mais peu de crédit. D'ailleurs, il tomba malade et ses fonctions furent exercées par le jeune Robert Stewart, qui seconda activement la politique du chancelier. Des élections eurent lieu dans l'été de 1797. Elles donnèrent la majorité au gouvernement, que la suspension de l'*habéas corpus* décidait à ne reculer devant aucun acte d'arbitraire ou de violence.

Déjà, en février 1797, un journal de Belfast, la

1. *Popular Songs* (Percy society), t. XXI. Londres, 1845. — Ch. Teeling a écrit une *Histoire de la rébellion de* 1798.



Northern Star, était supprimé brutalement, et l'imprimerie saccagée par les soldats. Des arrestations nombreuses remplissaient les prisons qui ne suffisaient plus à contenir les détenus, qu'on envoya dans les casernes et jusque dans les corps de garde. Les espions suscités, protégés, payés par le gouvernement, se multipliaient pour faire régner partout la surveillance et la terreur. Des espions, dont les noms et les exploits sont restés tristement fameux, des « *informers* » tels que les Armstrong, les Thomas Reynolds, les Francis Higgins, les Edouard Newell, et dont le rôle pourrait être comparé à celui des *délateurs* de l'ancienne Rome, avaient inauguré le régime de l'espionnage officiel et administratif, ce que Madden appelle fort justement « *the governmental spy and informer system*[1]. » Quelques-uns, comme Armstrong et Reynolds, s'étaient glissés dans les rangs des Irlandais-Unis, et tenaient le gouvernement au courant des progrès et des agissements de l'Association.

Toutefois, comme s'il se jugeait incapable de

1. Le vol. 1 de Madden contient un long appendice (n° 3) consacré à ces personnages, notamment à Armstrong, à Reynolds, à Newell, ainsi qu'au major Sirr et à ses hommes. (Le *major Sirr* était chargé des arrestations.) Il parle ailleurs de John Hughes et de Francis Higgins.

J'ai feuilleté et parcouru toute la correspondance officielle de Higgins avec M. Marsden, secrétaire de Th. Pelham (131 lettres, *Irish state papers*). Elle va du commencement de 1796 jusqu'en 1801. J'ai pu m'assurer que Higgins gagnait bien les 500 livres qui lui étaient alloués annuellement par le gouvernement et dont il n'avait pas besoin. Il était propriétaire du *Freemans' Journal* fondé à Dublin en 1763, lequel, par un singulier retour des choses d'ici-bas, est aujourd'hui l'organe principal du *Home rule*.

prévenir, même avec de pareils moyens, l'irritation populaire, le gouvernement résolut de *trancher toutes les difficultés par le sabre*. C'est l'expression du fils de Grattan, qui n'est pas suspect d'attachement pour les Irlandais-Unis, dont il blâme les relations avec la France. (*Vie de Grattan*, t. IV, ch. 10.) Toute la région du nord avait été placée sous le commandement militaire, et le 13 mars, le général Lake lança une proclamation qui ordonnait le désarmement du pays.

Le 14 avril, le colonel Barber arrêta à Belfast quinze personnes dont les papiers furent saisis et soumis, le 29, par ordre du lord-lieutenant, à la Chambre des Communes d'Irlande, laquelle en référa à un comité secret qui fit son rapport le 12 mai. C'est ce rapport qui révéla l'organisation des Irlandais-Unis. Ceux-ci, qui venaient d'envoyer en France Lewines, sous le nom de Thompson (avril), y envoyèrent encore, dans le courant de juin, le docteur Mac-Neven, pour solliciter l'intervention du Directoire. Celui-ci répondit par la politique que nous connaissons.

Un homme honnête et modéré, lord Moira, essaya de prévenir la guerre civile[1]. Il s'adressa au gou-

1. *Francis Rawdon*, comte de Moira en 1793, marquis de Hastings en 1816, était né en Irlande en 1754, d'une famille normande établie dans le pays. Il avait servi dans la guerre d'Amérique avec la plus brillante valeur et avait été fait pair du royaume et aide de camp du roi.

En 1799, il combattit le projet d'union, puis vota, avec le parti whig, pour l'émancipation catholique. Gouverneur des Indes orientales en 1812. Rappelé en 1822. Gouverneur de Malte en 1824. Mort en 1829.



vernement dans le Parlement d'Angleterre, le 22 novembre, et fit un tableau émouvant des misères de l'Irlande.

« ... Mylords, j'ai vu en Irlande la tyrannie la plus absurde, la plus révoltante qui ait jamais pesé sur aucune nation ; j'en ai été moi-même témoin dans mille circonstances ; je l'ai vue frapper ses coups sans éprouver de résistance, et les effets qui en ont résulté ont été tels que je les ai dépeints à vos seigneuries. J'ai dit que si une pareille tyrannie continuait, elle produirait inévitablement un mécontentement profond et universel et même rendrait odieux le nom anglais... » L'orateur résumait encore une fois toutes les vexations endurées par les Irlandais, et il ajoutait :

« Et maintenant, mylords, d'après les faits que je viens de vous exposer, j'en appelle à votre propre cœur. Que croyez-vous que doive penser une nation où de pareils outrages se renouvellent tous les jours, et où des menaces, des insultes continuelles font craindre à tout citoyen de devenir victime d'une semblable oppression? Peut-il exister un état de choses plus révoltant que celui que je viens de mettre sous vos yeux? Je désire de tout mon cœur, mylords, que les faits que j'ai rapportés soient vérifiés ou dans un conseil privé ou à la barre de cette Chambre. Je déclare solennellement que si le système actuel est suivi plus longtemps, il n'y a plus d'espoir de voir l'union entre l'Irlande et l'Angleterre subsister cinq ans encore... »

Il n'obtint pas de lord Grenville la réponse qu'il en attendait. Il renouvela sa tentative en février

1798, dans le parlement d'Irlande. Lord Clare ne répondit pas autrement que lord Grenville.

L'année 1798 s'ouvrit avec le plus sombre horizon. C'est alors que l'Association, dont les ressources paraissaient imposantes, décida d'agir et de faire appel à l'insurrection. Elle fut trahie par les *informers* et devancée par le gouvernement.

Le 28 février, Arthur O'Connor, qui allait s'embarquer pour la France, fut arrêté à Margate, près de Londres, avec un prêtre catholique du nom de Coigley. Tous les deux furent traduits devant le jury, à Maidstone. Coigley, condamné à mort, fut pendu le 7 juin. O'Connor, déclaré non coupable, fut ressaisi, au milieu de l'audience, par un warrant d'État, transféré en Irlande, soustrait au jury, puis envoyé au fort Saint-Georges, en Écosse, où il resta plusieurs années[1].

Le 12 mars, à Dublin, sur la dénonciation de

1. Sous forme de manifeste adressé aux électeurs du comté d'Antrim, il venait de lancer, le 1er février, une violente diatribe contre l'Angleterre.

Il y exposait la misérable condition faite à l'Irlande par le poids énorme des impôts, la ruine de l'industrie indigène, le monopole de la propriété; et ne voyait de remèdes que dans l'émancipation catholique et la représentation populaire. — *State of Ireland*, 174 pages in-8°. 1st february, 1798, by A. O'Connor.

Ses doctrines économiques lui tenaient particulièrement à cœur. Il y est revenu, de longues années après, dans son livre : *Monopoly, the cause of all evil*, by general A. O'Connor. 3 vol., Didot, 1849.

(Il avait été nommé général, en 1804, par Bonaparte. Mais sa franchise et son attachement à la liberté l'avaient fait tenir à l'écart. En 1808, il acquit le domaine du Bignon, qui avait appartenu à Mirabeau, et s'y fit agriculteur. C'est là qu'il mourut en 1852.)

Reynolds, la maison d'Olivier Bond, dans Bridge street, fut cernée pendant une réunion des Irlandais-Unis. Olivier Bond, Th. A. Emmet, le docteur Mac-Neven, John Swetman, les deux Jackson, Richard Cormick et d'autres encore furent arrêtés, et les papiers saisis.

Fitz Gerald était parvenu à s'échapper. Pendant plusieurs semaines, il déjoua les recherches de la police. Mais il fut découvert, le 19 mai, par les hommes du major Sirr, dans la maison de son ami Murphy (Thomas street, n° 153). Il tint tête aux agents, en tua deux, mais tomba grièvement blessé. Conduit en prison, à Newgate, il y mourut le 4 juin[1].

Ainsi finit, à trente-trois ans, « ce Fitz Gerald, dit un livre récent, qui pourrait plutôt passer pour un héros de roman. Jeune, aimable, brillant, galant, il brille sur le fond des plus sombres pages de l'histoire d'Irlande, comme la création d'un poète[2]. »

Olivier Bond, jugé le 23 juillet, fut condamné à mort sur la déposition de Reynolds. Il vit son exécution différée et mourut en prison, le 6 septembre. Th. Emmet et Mac-Neven furent envoyés au fort Saint-Georges, et bannis, après deux ans de détention. Ils passèrent d'abord en France, et de là aux États-Unis.

Malgré l'arrestation des chefs de l'Union, l'insurrection éclata au jour fixé, le 23 mai 1798. Elle avait

1. Il laissait un fils et deux filles de son mariage avec Paméla.
2. *Ireland since the Union*, 1 vol., Londres, 1887, par Justin Mac-Carthy. C'est le fils de l'historien et député nationaliste.

été précédée de mouvements isolés qui attestaient à la fois le désordre de l'administration et le trouble profond du pays. Dans le courant de mars, la ville de Cashir avait été investie par 800 cavaliers, qui s'en emparèrent et pillèrent toutes les armes qui s'y trouvaient. Dans les mois qui suivirent, on n'entendait parler que d'attaques semblables dans les comtés de Cork, de Kildare, de Tipperary, de Limerick, de King'sCounty, Queen'sCounty, et Wicklow. Les nobles de ces comtés et les loyalistes étaient forcés de quitter leurs demeures et de se réfugier dans les villes de garnison.

Un coup de main avait été préparé contre Dublin par les frères Sheares. Il échoua. Les Sheares furent dénoncés par Armstrong, capitaine de milice, et arrêtés le 20 mai. Le mouvement commença quelques jours après, autour de Dublin, par l'attaque des diligences. Dans le Nord, qui venait d'être désarmé par Lake, il n'eut pas de portée. Il ne pénétra pas dans l'ouest; mais dans le sud-est, il se propagea comme une traînée de poudre. On peut en suivre la marche de jour en jour, presque d'heure en heure.

Le 24, ce fut l'attaque de la prison de Naas. Mais elle était prévue, et la résistance fut énergique. Les rebelles durent se retirer en laissant 140 tués et quelques prisonniers. Les troupes perdirent trente hommes et 2 officiers. Un autre corps de rebelles, d'environ 400 hommes, marcha de Rathfarnam contre Cloudalkin. Il fut également repoussé.

Le 24 encore, ce fut l'attaque de Carlow par 1000 rebelles, qui essayèrent de s'emparer de

quelques pièces d'artillerie, sans y réussir. De même à Kildare.

Le 25, l'insurrection éclate à Wexford et dans les montagnes de Wicklow. C'est là qu'elle parut le plus redoutable. Le 27, les rebelles sont vainqueurs de la milice au mont Oulart. Le 28, ils donnent un assaut furieux à la ville d'Enniscorthy. Après un combat acharné, ils sont repoussés.

Le 29, ils forment deux camps redoutables : l'un à Vinegar-Hill, près d'Enniscorthy, l'autre entre Wexford et Ross, dans un endroit nommé les Trois-Rochers. Puis, ayant vu leur nombre s'accroître, ils attaquent Wexford. Ils y entrent le 30 mai, pour y rester jusqu'au 21 juin. Ils ouvrent les prisons, saccagent les maisons, et se livrent, sur le port de Wexford, à d'affreuses exécutions. Dans les prisons de Wexford, ils avaient trouvé Bagenal Harvey, auquel ils donnèrent le commandement.

Le 5 juin, ils attaquent New-Ross, mais ils échouent. Ils retirent alors le commandement à Harvey pour le donner à un nommé Roche. Dans leur retraite, ils se signalent par leurs excès. A Scullabogue, ils incendient une grange où étaient enfermés 170 prisonniers protestants, et rejettent les malheureux dans les flammes à coups de pique. On a dit qu'ils étaient excités par le père Murphy, curé catholique de Bonvalogue.

Après un assaut également infructueux contre Arklow, les rebelles, au nombre de 20 000 environ, prirent une forte position à Vinegar-Hill, près d'Enniscorthy. C'était une faute, car ils donnaient le temps aux troupes royales de se rassembler,



pour écraser l'insurrection d'un seul coup. Or, l'insurrection, en s'étendant, aurait duré jusqu'à l'arrivée d'Humbert et compromis entièrement la situation de l'Angleterre.

L'armée d'Irlande, dans les premiers mois de 1798, était sous la direction de Sir Ralph Abercromby [1], qui refusa de s'associer aux mesures violentes du gouvernement, et résigna son commandement le 25 avril. Il fut provisoirement remplacé par le général Lake. Mais le ministère, devant la gravité du péril, crut devoir concentrer dans une seule main les pouvoirs civils et militaires. Lord Cornwallis fut chargé de remplacer à la fois Abercromby démissionnaire et lord Cambden incapable.

En attendant l'arrivée de Cornwallis, le général Lake rassembla des forces considérables, et cerna les hauteurs de Vinegar-Hill. Après quelques jours, l'attaque commença (21 juin). L'affaire fut très chaude, et si les rebelles avaient eu quelque talent militaire, on n'en aurait pas triomphé aisément. Les troupes donnèrent l'assaut de quatre côtés. La ville d'Enniscorthy, qui était au pouvoir des rebelles et qui formait la base de leur camp, fut attaquée par le général Johnson, qui venait de se distinguer à New-Ross et à Corbett-Hill. Le général Dundas était chargé du centre, tandis que Duff et Needham conduisaient l'aile droite et l'aile gauche. Pendant une heure et demie, les rebelles défendirent solidement le terrain. Puis ils en furent délogés et

1. *Abercrombry*, né en Écosse en 1734, fut tué le 21 mars 1801, en Égypte, à la bataille de Canope.

s'enfuirent, au prix de pertes énormes, à travers les rues de Wexford et les montagnes de Wicklow.

On leur reprit bientôt Wexford, où les Anglais, à leur tour, se signalèrent par d'odieuses cruautés, et bientôt l'insurrection désordonnée céda la place à la réaction royaliste la plus méthodique et la plus féroce.

Pourquoi cette rébellion de 1798, sur laquelle abondent les relations les plus contradictoires, n'a-t-elle pas réussi? Parce qu'elle ne fut pas un mouvement politique. La plupart des chefs des Irlandais-Unis étaient en prison. Ce fut plutôt un mouvement social et religieux, une sorte de jacquerie catholique; pour tout dire, il semble que ce fût une nouvelle Vendée.

Les chefs de ces bandes locales qui ne purent arriver à un semblant d'organisation étaient bien protestants : les Esmond, les Griffith, les Harvey, les Devereux, etc.; mais les hommes étaient catholiques, et les chefs s'effaçaient devant les prêtres, qui étaient en si grand nombre dans les rangs, le *père* (father) Roche, le père Jean, le père Kern, le père Michel Murphy. Ceux-là étaient l'âme de la révolte, ils marchaient en tête et portaient des crucifix. A la bataille de Gorey, le père Michel était à cheval, tenant un étendard sur lequel on voyait une croix avec cette devise : *Liberté ou la mort*. Il se démenait intrépidement au milieu de la fusillade et criait : « En avant, mes enfants! Les boulets des hérétiques ne vous toucheront pas. Vous combattez pour Dieu et la sainte Église. »

Et quels soldats! Ces paysans irlandais, en effet,

se figuraient qu'ils auraient l'absolution de leurs péchés en tuant des hérétiques. On trouvait dans les poches des cadavres, dans leurs sacs, des copies de prières « A notre sauveur Jésus-Christ, à la bienheureuse Vierge Marie, » à l'exemple de nos paysans vendéens, qui portaient l'image du Sacré-Cœur sur leur veste et qui, le soir, disaient leur chapelet sous l'œil des recteurs.

En fait d'armes, ils n'avaient que la faux redressée en forme de pique (pitch-fork), dont ils se servaient avec une redoutable dextérité, de préférence aux fusils. D'artillerie, point. Comme les Vendéens, ils n'eurent de canons que ceux qu'ils prirent à l'ennemi. Comme eux, ils procédaient par attaques soudaines et impétueuses, se dérobant derrière les replis du terrain et les haies, disparaissant brusquement devant l'artillerie, éclaircissant leurs rangs, ce que nos Vendéens appelaient *s'égailler*.

C'était d'ailleurs un troupeau plutôt qu'une armée. Ils campaient en plein air, hommes et femmes pêle-mêle; quelques-uns sous des couvertures, la plupart n'ayant que leurs pauvres habits. La saison les favorisa, car il fit, cette année-là, un temps sec et chaud, assez rare en Irlande.

Quand on a recueilli tous ces traits dans Gordon, dans Musgrave, dans Maxwell, et ailleurs encore[1], ce n'est pas tant l'insurrection catholique de 1641 qu'on revoit en 1798, que la chouannerie de 1793. A quelques années de distance, ce sont les mêmes

1. Pour la bibliographie de ce chapitre, voir aux *Pièces justificatives*, pièce I.

passions sauvages qui ont passé des halliers du Bocage et des bois de l'Anjou dans les vallées de l'Irlande et sur les collines où fleurit le vert shamrock.

L'insurrection de 1798 a échoué parce qu'elle était sans plan, sans direction, sans idée politique.

La France put bien prêter l'oreille à l'appel qui lui fut encore adressé en faveur de l'Irlande. Nous trouvons en effet, dans les Archives de la Marine[1], une lettre de l'agent irlandais Lewines à un membre du Directoire, dans laquelle nous relevons le passage suivant :

« Citoyen Directeur,

« ... Le Comité a donc levé l'étendard de l'indépendance, se reposant sur la certitude la plus absolue et sur la promesse formelle que je lui avais fait passer de la part du citoyen Merlin *que la France ne ferait jamais de paix avec l'Angleterre qu'à la condition de l'indépendance de l'Irlande.*

« Vous pouvez voir dans la dépêche officielle du vice-roi quel était le plan des patriotes. Le brave mais le malheureux Fitz Gerald se trouvait à Dublin pour se mettre à la tête de l'insurrection qui devait éclater dans cette ville Son arrestation et les mesures de terreur adoptées par le gouvernement ont fait manquer cette partie du projet. Mais les comtés se

1. Archives de la marine. Mss. *Campagnes*, t. VI. — Une note attribue cette lettre à 1796. C'est une grosse erreur. Les événements qu'elle raconte en fixent exactement la date. Elle est de 1798, et du mois de juin.



sont insurgés. Vous avez lu le détail des affaires qui ont eu lieu entre les patriotes et les troupes royales.

« Les insurgés sont actuellement en possession des comtés de Waterford et de Wexford et de leurs ports; de la plupart des comtés de Carlow, Wicklow et Kildare; d'une partie considérable des comtés de Meath et de Dublin. Ils sont au nombre de 45 à 50000 hommes dispersés dans ces différents endroits. Sur la montagne de Forth, seulement, dans le comté de Wexford, ils ont formé un camp de 15000 hommes avec 8 pièces d'artillerie qu'ils ont prises aux troupes royales.

« La plupart sont armés de piques. Ils ont cependant beaucoup de fusils. Mais ils ne se servent presque jamais que de leurs piques qui ont quatorze pieds de long.

« Il n'y a de place forte en Irlande qu'Athlone, dont j'ai parlé dans le petit mémoire que je vous ai envoyé de la Hollande. Je vous ai donné dans ce mémoire des détails exacts des troupes anglaises soit de terre ou de mer en Irlande[1]. J'en ai laissé le brouillon au général Joubert. L'esprit des troupes est décidément hostile. La plus grande partie de la milice et des *yeomen* est pour le pays.

« 5000 hommes choisis de toutes armes, avec 30000 fusils, des canons et de la munition en proportion suffiront pour soutenir les patriotes. Au reste, quant aux moyens propres à les secourir, je crois que la meilleure manière serait de charger de ce parti quelque général dans lequel le Directoire aurait la con-

1. On ne trouve nulle part trace de ce Mémoire. On croit qu'il est tombé entre les mains des Anglais.



fiance nécessaire. C'est ce qu'on a fait à l'égard du général Hoche. Je lui donnerais tous les détails que j'ai déjà donnés au général Bonaparte.

« Salut et respect,

« EDW. J. LUINES
« Député des Irlandais-Unis,
« près la République française. »

Mais le secours de la France arriva trop tard. Elle n'aurait d'ailleurs rien pu faire de pareils auxiliaires. Car Humbert ne fit pas grand'chose des bandes de paysans qui vinrent le rejoindre, quelques mois plus tard, et associer la bannière de la Vierge Marie au drapeau de la République.

En attendant, la rébellion laissait derrière elle des plaies énormes. Des villages avaient été détruits, des fermes incendiées, les campagnes ravagées. La misère rongeait davantage l'Irlande. On était menacé de la famine, et par surcroit, avec les ruines, partout des haines, l'âpre poursuite des vaincus, la répression sanglante. Le 14 juillet, les frères Sheares furent pendus ; quelques jours après, Mac-Cabe, secrétaire du docteur Mac-Neven ; le 25, William Byrne. Les prisons regorgeaient, les cours martiales étaient en permanence [1]. Ce n'était pas trop de la prudence et de la modération de Cornwallis pour remédier à tant de maux [2].

1. Les papiers d'État donnent une idée de l'état du pays et des esprits. (*State of the country*, 1798-1799.) On y trouve à chaque instant ces rubriques : *Prisoners*, *courts-martials*, etc., avec des détails sur la réaction royaliste.

2. *Correspondence of Cornwallis*. 3 vol., 1859. — Voir pour ce qui va suivre le tome II, chap. XIX.

C'est une noble figure que celle de lord Cornwallis; plus froide que brillante, mais plutôt résignée que triste, et trouvant dans l'accomplissement du devoir une satisfaction intérieure qui la réchauffe et l'éclaire.

Il semble, en effet, que la destinée de ce général et de ce politique l'ait toujours mis au service de l'État dans les circonstances les plus difficiles. Il commandait une division en Amérique, lors de la guerre d'indépendance et signa la capitulation d'York-Town. Il succéda à Warren Hastings dans le gouvernement de l'Inde. Il fut lord-lieutenant d'Irlande au temps de la rébellion et de l'Union. Enfin, il lui était réservé de négocier la paix avec la France en 1802.

Il était né à Londres en 1738, et fut envoyé très jeune au collège d'Eton. Sans passer par l'Université, il entra dans l'armée en 1756, comme enseigne aux grenadiers-gardes, obtint d'aller compléter ses études à l'école militaire de Turin, et servit en Allemagne pendant la guerre de Sept Ans. Il avait été élu député en 1760; mais la mort de son père, en 1762, le fit entrer dans la Chambre des Lords.

En 1776, il fut envoyé en Amérique, où il combattit jusqu'en 1781. En 1786, il fut nommé gouverneur de l'Inde, et n'eut pas de peine à s'y faire remarquer, après Warren Hastings, par la probité de son administration.

En 1793, il quitta l'Inde, et arriva en Angleterre au commencement de 1794. Il reprit sa place parmi les lords. En 1792, il avait refusé le poste de secré-

taire d'État que Pitt lui avait offert. Il entra cependant dans le cabinet en 1795, comme directeur de l'artillerie.

Il fut question en 1797 de le nommer commandant des troupes d'Irlande. Il le devint, en 1798, quand l'insurrection eut pris d'inquiétantes proportions. Il accepta ses fonctions avec une résignation toute stoïque. Il écrivait au général Ross, son ami : « La vie d'un lord-lieutenant d'Irlande est pour moi l'idéal de la parfaite misère. Mais si je puis arriver à ce grand résultat de raffermir l'empire britannique, je me trouverai suffisamment récompensé. »

Il arriva à Dublin le 20 juin. Le 29, il lança une proclamation qui permettait aux généraux de prendre sous leur protection tous les rebelles qui déposeraient les armes. Il ne s'agissait pas seulement de ramener les insurgés : il fallait encore résister aux loyalistes qui réclamaient de la rigueur et du sang.

Cornwallis écrivait, le 8 juillet, au duc de Portland :

« Les principaux personnages de ce pays-ci et les membres des deux Chambres du Parlement sont généralement opposés à tout acte de clémence. Sans s'expliquer sur le résultat définitif que leurs violences produiraient infailliblement; sans le prévoir peut-être, parce que la colère les aveugle, ils voudraient des mesures qui ne pourraient qu'amener l'extermination d'un grand nombre d'habitants et la perte du pays. Les mots de *papistes* et de *prêtres* sont constamment dans leur bouche; et par une conduite insensée, ils pousseraient les quatre



cinquièmes de la population jusqu'à une rébellion désespérée... »

Il écrivait, le 24 juillet, du château de Dublin, au général Ross :

« Excepté la poursuite régulière de six accusations de haute trahison, il n'existe, ni dans les villes ni dans les campagnes, d'autre loi que la loi martiale, et vous la connaissez assez pour savoir quelle horreur elle produit, même lorsqu'elle est le mieux appliquée. Jugez alors quel usage en font les Irlandais exaltés par la colère et la vengeance ! Or, tout cela n'est que bagatelle comparativement aux meurtres sans nombre commis à chaque instant, sans autre forme de procès quelconque.

« Les Irlandais de la *yeomanry* ressemblent aux anciens royalistes des États-Unis; ils sont seulement beaucoup plus nombreux et mille fois plus féroces. Ces hommes ont sauvé le pays, et maintenant ce sont eux qui donnent l'exemple des rapines et des meurtres. La milice, à son tour, imite la yeomanry en toute espèce d'atrocités... Les petites vengeances, les incendies, les assassinats que commettent encore les rebelles servent de prétexte à la conduite sanguinaire qu'on tient de notre côté ; et aussi longtemps qu'ils fourniront à leurs détachechements des prétextes pour battre le pays, je n'entrevois aucune espérance d'amélioration.

« Le langage des principales personnes du pays tend continuellement à encourager ce régime de sang. A ma table même, où, comme vous le pensez bien, je m'efforce de prévenir de semblables propos, on finit toujours par parler de pendaison et de



fusillade. Si l'on annonce qu'un prêtre a été mis à mort, toute la compagnie applaudit avec joie. Tel est l'état misérable de l'Irlande ; telle est ma cruelle situation [1]. »

Entre le débarquement d'Humbert et février 1799, pendant environ cinq mois, on calcule qu'il y eut 380 personnes jugées par les cours martiales, 131 condamnées à mort, 90 exécutées, etc. Et néanmoins, plus d'un an après la rébellion, le 16 novembre 1799, Cornwallis écrivait au même général :

« La plus grande difficulté que je rencontre est celle de contenir la violence de nos amis, qui, si je ne les contenais pas d'une main de fer, changeraient le système de la loi martiale (déjà si mauvais en lui-même, Dieu le sait !) en une tyrannie plus cruelle, plus intolérable que celle de Robespierre. Les plus vils dénonciateurs sont extraits journellement des prisons pour attaquer, par des parjures effrontés, la vie de toutes les personnes que l'on soupçonne d'être ou d'avoir été désaffectionnées. En vérité, il n'y a pas aujourd'hui un seul catholique de quelque notabilité dont l'existence ne soit en grand danger. »

Il était occupé à cette laborieuse pacification de

1. On aimera peut-être lire le texte même de ce dernier passage. Le voici :

« ... The conversation of the principal persons of the country all tend to encourage this system of blood ; and the conversation even at my table, where you will suppose I do all I can to prevent it, always turns on hanging, shooting, burning, etc. ; and if a priest has been put to death, the greatest joy is expressed by the whole company. So much for Ireland and my wretched situation. » (*Correspondance*, t. III, chap. XIX.



l'Irlande, quand il en fut distrait par la descente du général Humbert à Killala ; de même que Hoche, dans la pacification de la Vendée, avait été troublé par la tentative des émigrés à Quiberon.

Le Directoire commit la même faute dans son expédition de 1798 que les émigrés en 1795, et Humbert échoua comme ceux qu'il avait combattus au fort Penthièvre, mais autrement.

CHAPITRE X

Killala (1798).

L'expédition de 1798 est comme le prolongement de celle de 1796. Elle ferme la série des efforts entrepris par la France pour délivrer l'Irlande. Humbert est l'héritier et l'exécuteur des desseins de Hoche, qu'il avait partagés.

On connait déjà l'homme. Humbert était né en 1767, à Rouvroy, près de Remiremont, en Lorraine. Fils et petit-fils de cultivateurs, lui-même marchand de peaux de lapins dans sa jeunesse, il fut de ceux qui durent tout à la Révolution et qui lui restèrent fidèlement attachés.

Brave, intelligent, de belle taille, il se jeta dans l'armée nouvelle et y fit un chemin rapide. En 1792, volontaire au 13e bataillon des Vosges, à Épinal, il fut élu commandant par ses camarades. Il fit ses premières armes au siège de Mayence, sous Kléber,

qu'il retrouva bientôt en Vendée, et qu'il remplaça dans la division de la Mayenne. Général de brigade, il prit une part active à l'affaire de Quiberon. Habitué à la guerre des chouans, qu'il avait pratiquée avant Hoche, c'est lui qui eut l'idée de la porter en Angleterre, et qui soumit à Carnot un plan d'où sortit l'expédition de 1796.

Chef de la *légion des Francs* dans l'armée d'Irlande, il était sur le vaisseau *les Droits de l'Homme*, et fut aussi brave à bord, dans le combat du 13 janvier 1797, qu'il l'avait été sur la presqu'île de Quiberon, devant les régiments de Sombreuil.

En 1797, il proposa à Carnot de tenter une nouvelle expédition, soit en Écosse, soit en Cornouailles, avec un corps de partisans, assurant que la première eût réussi sans la faiblesse et la mauvaise volonté de quelques marins (Archives de la guerre, 8 juin). Il ne fut écouté que l'année suivante, lorsque le Directoire, après la défaite de l'Espagne et de la Hollande, et devant l'insurrection irlandaise, en revint à l'idée d'une expédition morcelée, analogue au premier projet de 1796. Trois escadres devaient partir en même temps de Dunkerque, de Brest et de Rochefort; la première destinée à transporter des munitions; la seconde confiée d'abord à Cherin, qui en déclina la conduite, puis au général Hardy; la troisième, commandée par Humbert.

Les intentions du Directoire sont exposées dans les documents qui suivent[1]. D'abord, une lettre du ministre de la marine, Bruix, au général Hardy :

1. Archives de la marine. *Campagnes*, t. IV, 1798.

« Le ministre de la marine au général de brigade Hardy, 12 thermidor.

« Le Directoire exécutif s'est occupé de faire passer des secours aux Irlandais qui ont pris les armes pour secouer le joug de la domination britannique. Il appartenait au gouvernement français de seconder les efforts d'un peuple généreux et trop longtemps opprimé.

« L'intention du Directoire est d'envoyer en Irlande des troupes, des armes et des munitions par des voies différentes, mais simultanées[1].

« Douze bâtiments légers vont partir des ports de Dunkerque, Calais et Boulogne. Ils portent pièces de canon, fusils, de la poudre et quelques Irlandais qui vont rejoindre leurs compatriotes.

« A Rochefort, une division de trois frégates est prête à mettre à la voile. Enfin, le Directoire a fait armer à Brest une division composée d'un vaisseau et de six frégates, commandée par le chef de division Bompard, qui portera l'état-major de l'armée d'Irlande.

« Plein de confiance dans vos talents, votre valeur et votre amour pour la liberté, le Directoire exécutif vous a chargé du commandement provisoire de l'armée d'Irlande, en attendant l'arrivée du général Cherin. Le chef de division Bompard recevra les instructions détaillées sur la route qu'il doit suivre. Il a l'ordre de débarquer à Killala, Sligo ou Donegal. »

1. Malheureusement les expéditions furent non pas *simultanées*, mais successives ; ce qui ne donna pas les résultats attendus.

Ce sont ensuite des Instructions auxquelles sont jointes des proclamations en anglais pour les paysans d'Irlande. On lit dans ces Instructions :

« Il est très important de vivifier l'esprit public par tous les moyens possibles, et surtout d'entretenir constamment la haine du nom anglais. Vous ne négligerez aucune occasion de faire connaître les crimes que cet odieux gouvernement a commis ou pourra commettre encore en Irlande.....

« Il faut aussi que vous entreteniez la plus exacte discipline parmi vos troupes, et qu'elles servent de modèle aux troupes irlandaises. Dites souvent à vos compagnons d'armes qu'ils doivent considérer les Irlandais comme des frères, comme des citoyens persécutés par un gouvernement féroce, ennemi de tous les hommes libres, et que, combattant pour la même cause, ils doivent être unis par les mêmes liens et les mêmes sentiments[1].

« Le Directoire exécutif, citoyen général, est persuadé que vous justifierez sa confiance dans l'importante mission dont vous êtes chargé. Il n'est pas une expédition dont le résultat ait une plus grande influence sur la situation politique de l'Europe, et qui puisse devenir plus avantageuse à la République. Puissent vos succès répondre à tous mes vœux, et faire bientôt participer un peuple trop longtemps victime du despotisme aux bienfaits de la liberté et de l'égalité[2]. »

1. On verra que les soldats d'Humbert répondirent à ces généreux sentiments du Directoire.

2. L'estime que le Directoire faisait de Hardy commande quelques mots sur ce général.

Hardy, Lorrain comme Humbert, était né à Pont-à-Mousson

D'après ces lignes, Hardy était le chef désigné de l'expédition, et non pas Humbert, contre lequel, peut-être, il subsistait dans le gouvernement quelques-unes des préventions de Hoche. On se rappelle que Hoche n'avait qu'une médiocre confiance dans les talents d'Humbert.

C'est cependant Humbert qui fut le premier prêt, mais non sans peine. Car il s'était heurté aux lenteurs administratives et aux embarras financiers du temps.

Il lui fallait de l'argent pour l'armée. Il emporta 47 000 francs, que le payeur de Rochefort voulut bien lui avancer sans attendre les ordonnances du trésor. En revanche, l'expédition de Brest resta quinze jours dans la rade, attendant 135 000 francs, ordonnancés depuis trois semaines. Et ce retard fut un malheur pour Humbert.

L'escade confiée au chef de division Savary, partit le 6 août 1798 de la rade de l'île d'Aix. Elle se composait de trois frégates, la *Concorde*, la *Franchise* et la *Médée*. Les troupes étaient ainsi réparties: sur la *Concorde*, 376 hommes; sur la *Franchise*, 321;

en 1763. Entré au service en 1784, chef du 7e bataillon de volontaires de Paris en 1792, il se distingua dans l'armée des Ardennes, où il devint général de brigade, puis dans l'armée de Sambre-et-Meuse.

Destitué en février 1798, sous le prétexte d'avoir prélevé de trop lourdes contributions sur le pays de Mayence, il fut réintégré en avril et chargé de l'expédition d'Irlande. Prisonnier des Anglais, puis rendu à la liberté, on le trouve sur le Rhin en 1799, et inspecteur aux revues en 1800.

Envoyé à Saint-Domingue comme divisionnaire, sous Leclerc, il y mourut de la fièvre jaune en 1802. Son petit-fils est officier dans notre armée.



sur la *Médée*, 339 ; total, 1 036. Humbert était sur la *Concorde*. Avant de partir, il écrivit à Bruix :

« Au quartier général, à bord de la *Concorde*, 19 thermidor an VI.

« Nous appareillons, mon cher ministre, et nous partons sous une minute. Tout est bien disposé pour remplir vos intentions et celles du gouvernement. Comptés (*sic*) sur mon zèle et le courage des braves troupes que j'ai l'honneur de commander. Adieu, je vous embrasse.

« Salut et respect,

« HUMBERT. »

« P. S. Quels que soient les événements qui surviennent, comptés (*sic*) que je ferai respecter les armes françaises. »

Il tint parole.

Une escadre anglaise croisait devant La Rochelle, et on avait reçu l'ordre d'éviter tout engagement[1]. Les habiles manœuvres de Savary permirent d'échapper à l'ennemi. Après quinze jours de traversée, on atteignit les côtes d'Irlande, et on se dirigea vers la baie de Donegal. Les vents empêchèrent d'y débarquer. Alors on s'arrêta dans la baie de Killala (22 août).

Les trois frégates y entrèrent sous le pavillon anglais. Le stratagème réussit, et si bien, que deux des fils de l'évêque protestant de Killala, accompa-

1. Les Instructions de Savary sont datées de juillet. (Archives de la marine. *Campagnes*, t. V.) Voir également sa correspondance avec le ministre et son Journal de bord.



gnés de l'ingénieur du port, se jetèrent dans une barque pour aborder les bâtiments amis et furent tout ébahis de se trouver prisonniers.

Les frégates mouillèrent près de la pointe de Kilcummin, à environ trois milles de Killala, vers deux heures et demie de l'après-midi (Rapport de Savary). Instruit par l'exemple de Bantry, Humbert hâta le débarquement, et fit conduire d'abord à terre les grenadiers et les troupes montées sur la *Médée*. Quand il eut réuni près de 300 hommes, il les mit sous le commandement de l'adjudant-général Sarazin et les dirigea contre Killala.

Killala est une petite ville du comté de Mayo, dans la vallée de la rivière Moy. C'était, en 1798, le siège d'un évêché protestant, aujourd'hui transporté à Ballina, et occupé alors par le révérend Joseph Stoke, dont le Journal nous fournit de précieux détails sur la courte expédition d'Humbert[1].

1. *A narrative of what passed at Killala* (*Co. of Mayo*) *and the parts adjacents, during the French invasion, in the summer of* 1798, by an eye-witness. Dublin, 1800.

Voir la traduction toute récente de ce Journal et les intéressants commentaires dont elle est accompagnée, par M. L. Jouve, bibliothécaire à l'Arsenal (*Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1887).

Ce Journal est le complément nécessaire du livre de Fontaine. *Notice historique de la descente des Français en Irlande au mois de thermidor an VI, sous les ordres du général Humbert*, par L.-O. Fontaine, adjudant commandant chef de l'état-major de la 26ᵉ division militaire. Paris, thermidor an IX, in-8°.

Il est difficile, en parlant de Killala, d'omettre le livre d'un homme qui se présente comme un témoin oculaire, celui de Moreau de Jonnès, *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*. 2 vol., 1858. Mais il est également difficile d'accepter sans beaucoup de défiance les récits de ce livre singulier.



L'évêque avec sa famille, composée de sa femme, de onze enfants, d'un neveu et d'un précepteur, habitait une vaste demeure, aux murs massifs, aux chambres nombreuses, à la cave bien garnie, où logeaient en outre une trentaine de domestiques et qu'on appelait le *château*. Ce jour-là, l'évêque recevait la visite annuelle de son clergé diocésain. On avait dîné agréablement et la compagnie s'apprêtait à rejoindre les dames, quand, vers sept heures du soir, un messager tout essoufflé vint troubler ces pieuses digestions, en annonçant que des Français avaient débarqué et qu'ils n'étaient plus qu'à un mille de Killala.

Les sinuosités de la baie de Killala et la petite chaîne de hauteurs qui sépare la ville de Kilcummin expliquent en partie le secret au milieu duquel s'accomplirent et le débarquement et la marche des Français. Il n'y avait dans la ville qu'une faible garnison de fencibles, sous le lieutenant Sills, et de yeomen sous le capitaine Kirkwood, 50 hommes au plus, disent les auteurs anglais.

Emportés par un noble enthousiasme, MM. Sills et Kirkwood déclarèrent qu'il fallait se défendre, et s'avancèrent dans la grande rue au-devant des Français. Mais après une courte fusillade, quand ils eurent vu tomber deux des leurs, ils se rendirent à discrétion et les Français pénétrèrent dans le château.

« La salle à manger du château qui, quelques instants auparavant, ne respirait qu'enjouement et gaieté, fut immédiatement remplie d'un bout à l'autre d'officiers et de soldats français trainant

armes et bagages, pendant que, dans un coin, un chirurgien et ses aides pansaient un officier de grenadiers, à mine renfrognée, qui venait de recevoir une grave blessure. Tout le rez-de-chaussée de la maison, y compris la basse-cour et les offices était occupé par les soldats. » (Journal de l'évêque.)

Humbert manda alors l'évêque qui entendait le français, lui dit qu'il était envoyé par la France pour donner la liberté à l'Irlande et fit mettre en réquisition tous les chevaux et le bétail, ajoutant que le Directoire irlandais qui allait être établi dans le Connaught payerait tout suivant le prix convenu. Après quoi, on hissa sur le château le drapeau vert, l'étendard de l'indépendance irlandaise, avec la fameuse devise celtique : *Erin go bragh* (Ireland for ever), et le peuple fut convié à se rallier aux Français par la proclamation suivante :

« Liberté, Égalité, Fraternité, Union !

« Irlandais,

« Vous n'avez pas oublié Bantry-Bay; vous savez quels efforts la France a faits pour vous aider. Son affection pour vous, son désir d'assurer votre indépendance ne vous ont jamais manqué.

« Après quelques efforts infructueux, voici que les Français sont au milieu de vous. Ils viennent pour aider votre courage, pour partager vos dangers, pour joindre leurs armes aux vôtres, et mêler leur sang à votre sang pour la cause sacrée de la liberté.

« Braves Irlandais, notre cause est commune. Comme vous, nous détestons un gouvernement cupide, sanguinaire et oppresseur; comme vous,

nous regardons comme imprescriptible le droit des nations à la liberté; comme vous, nous sommes persuadés que la paix du monde sera toujours troublée, tant qu'il subsistera un ministère anglais pour trafiquer avec impunité de l'industrie, du travail et du sang du peuple.

« Mais en dehors de ces mêmes motifs de nous unir, nous en avons d'autres également puissants pour vous aimer et pour vous défendre.

« N'avons-nous pas été le prétexte des cruautés exercées contre vous par le cabinet de Saint-James? L'intérêt si cordial que vous avez porté aux grands événements de notre Révolution ne vous a-t-il pas été imputé comme un crime? N'avez-vous pas enduré constamment les supplices et la mort parce qu'on vous regardait comme nos amis ? Soyons donc unis, et marchons à la gloire !

« Nous vous garantissons le plus solennel respect pour vos propriétés, vos lois et votre religion. Soyez libres; soyez les maîtres de votre pays. Nous ne cherchons pas d'autre conquête que celle de votre liberté, pas d'autre triomphe que le vôtre.

« Le moment de briser vos chaînes est arrivé. Nos troupes victorieuses volent maintenant aux extrémités du monde pour détruire jusqu'aux racines la puissance et la tyrannie de nos ennemis. Le colosse effrayant tombe de tous côtés en poussière. Y aurait-il un Irlandais assez vil pour se désintéresser du bonheur de son pays? S'il en était un, braves amis, chassez-le du pays qu'il trompe, et que ses biens deviennent la récompense des hommes généreux qui savent combattre et mourir.

« Irlandais, souvenez-vous des dernières défaites que la France a infligées à vos ennemis. Souvenez-vous d'Hondschoote, de Toulon, de Quiberon et d'Ostende. Souvenez-vous de l'Amérique, qui a été libre du jour où elle a voulu l'être.

« La lutte entre vous et vos oppresseurs ne saurait être longue.

« Union, Liberté, République irlandaise! Tel est notre cri, et marchons. Nos cœurs vous sont dévoués, notre gloire est dans votre bonheur.

« Salut et fraternité (*Health and fraternity*).

« HUMBERT, général. »

Dès le lendemain, on commença à équiper les paysans et à instituer des officiers irlandais. L'évêque, qui était un *loyaliste* déterminé et qui n'aime guère les paysans catholiques, écrit à ce sujet:

« C'était un triste spectacle que de voir, dans ce château, l'avidité avec laquelle les malheureux paysans s'empressaient de venir prendre leur part de ces habits, infaillibles présages de leur prochaine destruction. » Cette avidité, à l'en croire, n'avait rien de bien patriotique. « Ces paysans mal peignés et en haillons, qui n'avaient jamais connu le luxe de souliers et de chaussettes, maintenant lavés, poudrés et bien habillés, étaient tout transformés; mais la plupart parce que c'étaient des montagnards qui n'avaient jamais eu l'idée ni le moyen de le faire. — « Regardez ces pauvres diables, disait Humbert à l'évêque d'un air de triomphe : ne sont-ils pas faits de la même étoffe que nous? »

« Une autre tentation, plus forte encore, s'offrait à

ces gens qui n'avaient pas l'habitude d'un pareil régal : c'était le plaisir qu'ils avaient de manger de la viande fraiche. Le moins qu'on donnait à chaque recrue, c'était une livre de viande par jour. Cette ration était dévorée avec une hâte qui excitait quelquefois la joie, mais quelquefois aussi le mépris des Français. Un officier assurait qu'ayant eu la curiosité de donner une fois à un Irlandais huit livres de viande préparée, il vit le paysan se mettre par terre et commencer à mordre si avidement qu'il était sûr que l'autre ne s'était pas relevé avant d'en avoir fini avec son morceau. »

C'est pendant ces préparatifs et durant les autres jours de l'occupation que l'évêque eut le temps d'observer ses nouveaux hôtes, qui ne lui ont inspiré que des sentiments d'estime et des pages élogieuses. Quel tableau que celui de cette poignée de Français !

« Intelligence, activité, tempérance, endurance paraissaient des qualités combinées à un degré surprenant chez les soldats qui suivaient Humbert; le tout avec la plus sévère obéissance à la discipline. La plupart étaient petits, pâles et de chétive apparence, leurs vêtements étaient arrivés au dernier degré de l'usure. Un observateur superficiel les aurait crus incapables de supporter la moindre fatigue. C'étaient cependant des hommes qui savaient se contenter pour leur subsistance de pain, de pommes de terre et d'eau ; qui se faisaient un lit avec des pierres sur le chemin et qui dormaient tout habillés sans d'autre couverture que la voûte du ciel.

« Une partie avait servi en Italie sous Bonaparte, le



reste venait de l'armée du Rhin, où ils avaient enduré des fatigues qui expliquaient bien leur maigreur et leur mauvaise mine. Quelques-uns déclaraient, avec les marques d'une parfaite sincérité, qu'au siège de Mayence, durant l'hiver précédent, ils avaient longtemps dormi par terre, dans des trous creusés sous quatre pieds de neige, et un officier, en montrant ses culottes de cuir, assurait à l'évêque qu'il ne les avait pas quittées depuis un an [1]. »

Après les hommes, le chef.

« Humbert, le chef de cette singulière armée, était lui-même aussi extraordinaire qu'elle.

« De haute taille, de belle prestance, dans toute la vigueur de l'âge, prompt à la décision, rapide dans l'exécution, en apparence consommé dans son métier, on ne pouvait se refuser de louer en lui l'excellent officier, pendant que sa physionomie défendait de l'aimer comme homme. Ses yeux, qui étaient petits et endormis, probablement par suite des veilles, lançaient de côté des regards de fausseté et même de cruauté (*cast aside long glance of insidiousness and even of cruelty*). C'était le regard d'un chat qui s'apprête à sauter sur sa proie. Son éducation et ses manières prouvaient qu'il était sorti des rangs inférieurs de la société, bien qu'il sût prendre, quand il le fallait (autant qu'on le peut dans ces cas-là), les allures d'un gentleman D'ins-

1. Rapprocher ces traits de ceux qui abondent dans le *Journal de marche du sergent Fricasse de la* 127[e] *demi-brigade* (1792-1802), publié par L. Larchey, 1882, et les *Cahiers du capitaine Coignet.* Ils achèvent de faire connaître ces soldats extraordinaires.



truction, il en avait assez pour savoir écrire son nom. Ses passions étaient vives et toute sa conduite portait le caractère de la rudesse et de la violence.

« Toutefois, une observation plus exacte permettait de découvrir que beaucoup de cette rudesse était artificielle et qu'elle n'avait pour but que d'obtenir par la crainte une immédiate soumission à ses désirs. »

Quelques Irlandais-Unis des comtés voisins se rendirent auprès d'Humbert, qui avait amené avec lui Mathieu Tone, frère de Theobald, Barthélemy Teeling et Sullivan, neveu de Magdett[1]. Ils prirent la conduite des contingents indigènes.

Le 24 août, on envoya quelques cavaliers en reconnaissance vers la ville de Ballina. Le 25, les troupes se reposèrent. Le 26, elles reprirent leur marche en avant et Ballina fut emporté. Humbert laissa une garnison de 200 hommes à Killala, sous le chef de brigade Charost et s'enfonça dans le pays en descendant sur Castlebar.

Les Anglais avaient été surpris par ce hardi coup de main. Le major-général Hutchinson, qui com-

1. *Mathieu Tone* avait d'abord voulu se fixer en Amérique. Mais son frère l'avait rappelé en lui faisant espérer un grade dans l'armée française. Il fut en effet nommé capitaine de grenadiers. L'insuccès de l'expédition hollandaise l'avait laissé sans emploi jusqu'au jour où il fut désigné pour faire partie du corps d'Humbert.

Barthélemy Teeling, d'une famille de riches commerçants, avait fait partie de l'Union en 1796, et avait servi dans l'armée française, peut-être sous Hoche. En novembre 1797, nous le trouvons à Paris avec Tone et quelques autres réfugiés irlandais, recevant à sa table Desaix, Hédouville, Mermet, Dufalga. Il accompagnait Humbert comme aide de camp. Il n'avait que 24 ans.



mandait les troupes du Connaught, rassembla environ 6 000 hommes à Castlebar, dont la plupart étaient des miliciens de Kilkenny et de Longford, avec de la cavalerie et de l'artillerie. Mais le vice-roi, lord Cornwallis, les plaça sous la direction du lieutenant-général Lake, qui arriva à Castlebar, le 26 août, à onze heures du soir[1]. Les deux généraux furent attaqués le lendemain matin, à sept heures. Réveillés par la nouvelle que les Français approchaient, ils établirent leurs troupes à un mille environ de la ville, dans une forte position défendue par leur artillerie et qui semblait à l'abri de tout assaut.

Deux routes seulement s'offraient à Humbert pour gagner Castlebar; l'une fréquentée et facile; l'autre rude, à peine tracée à travers les collines boisées de Barnage. C'est par la première qu'on l'attendait, c'est par la seconde qu'il arriva (27 août).

Le combat ne dura pas longtemps. « En quelques minutes, dit Barrington, toute l'armée royale fut mise en pleine déroute. L'infanterie fuyait comme

1. *Lake* (Gerard) était né en 1744. Entré tout jeune au service, il fit ses premières armes dans la guerre de Sept Ans, servit ensuite en Amérique sous Cornwallis, et fut pris dans Yorktown, puis dans les Pays-Bas, sous le duc d'York en 1793. Nous l'avons vu réprimer l'insurrection de 1798. Nous allons le voir contribuer à la défaite d'Humbert.

En 1800, il eut le commandement en chef de l'armée des Indes, sous le marquis de Wellesley. Il opéra contre les Mahrattes et s'empara de Delhi et d'Agra en 1803. Il fut élevé à la pairie en 1804.

Quand Cornwallis retourna aux Indes et voulut substituer au gouvernement énergique de Wellesley une politique plus conciliante, Lake ne put s'entendre avec lui et demanda son rappel. Il revint en Angleterre en 1807 et y mourut en 1808.



un troupeau : toute l'artillerie était prise ; la cavalerie de ligne galopait avec l'infanterie et les dragons légers de lord Jocelyn, et faisait la meilleure partie du chemin à travers tous les obstacles, poursuivie, sur la route de Tuam, par tous les soldats français qui avaient pu trouver des chevaux pour les porter. Aussi cette bataille a été généralement appelée les *courses* de Castlebar. (*This battle has generally been called the Races of Castlebar.*) » (*Historic Memoirs* II, ch. 11).

C'est dans cette poursuite qu'un gros de dragons de lord Roden, de ceux qu'on appelait les *fox-hunters* (chasseurs de renards) se retourna contre une poignée de neuf Français et en tua quatre, qui furent enterrés près de la route, sous un tertre appelé depuis *French-Hill*[1].

Gordon dit de son côté : « Prise d'une terreur panique, l'armée anglaise s'enfuit dans le plus grand désordre à travers la ville, vers Tuam, laissant son artillerie et ses munitions au pouvoir des Français. Tous les efforts des chefs pour les rallier furent inutiles. Les troupes continuèrent de fuir vers Tuam, où elles arrivèrent la nuit, à 38 milles du champ de bataille. Après s'être rafraîchies un moment, elles poursuivirent leur route vers Athlone. Un officier

1. Un monument commémoratif de la journée y a été élevé récemment. C'est une pyramide quadrangulaire, de six à huit mètres de haut, surmontée d'une croix. Sur une des faces, on lit cette inscription : *Erected by public subscription in grateful remembrance of the brave French soldiers who where* (sic) *killed here in* 1798 *for Ireland's freedom. Erected in july* 1876.

L'inauguration a donné lieu à une grande manifestation nationaliste dont les journaux du temps ont rendu compte.



de carabiniers y arriva à une heure, le 28, avec 60 hommes. Ils avaient fait 80 milles en vingt-sept heures[1]. On ne sait où leur fuite se serait terminée, si l'arrivée de Cornwallis à Athlone ne les eût arrêtés. » (T. III, ch. 46.)

Après la victoire, les Français qui occupaient Killala rejoignirent Humbert. Il ne resta dans Killala, avec Charost et deux autres officiers Ponson et Boudet, que 150 recrues irlandaises.

A Castlebar, les Français séjournèrent du 27 août au 4 septembre. C'est de là qu'Humbert envoya son rapport au Directoire[2] :

« Au quartier général de Castlebar, le 11 fructidor.

« Le général Humbert au Directoire exécutif.

« Je vous dois, citoyens Directeurs, le rapport de mes opérations depuis mon arrivée en Irlande.

« Le 4 fructidor, l'armée a été nommée *Armée d'Irlande* dès que j'ai aperçu les atterrages de Bradhaven; les vents étant contraires, il n'a pas été possible d'approcher terre de ce jour.

« Le 5, la division de frégates, après avoir lutté pendant douze heures contre les vents et les courants, a mouillé dans la baie de Killala vers les trois heures de l'après-midi. Comme le pavillon anglais était arboré, nous avons eu la visite de plusieurs personnes de marque et de quelques officiers

1. Le mille anglais est de 1600 mètres.
2. *Moniteur*, t. XXIX, p. 419 et suiv.



anglais dont l'étonnement, à notre vue, ne se peut dépeindre. A quatre heures, le débarquement a été ordonné. L'adjudant général Sarazin a débarqué le premier à la tête des grenadiers. Je lui ai donné l'ordre de marcher sur Killala, dont il s'est emparé à la baïonnette. Je l'ai nommé général de brigade sur le champ de bataille. L'ennemi a été dérouté complètement; de ce poste, gardé par 200 hommes, une vingtaine se sont sauvés à travers les marais; les autres ont été pris ou tués. Presque tous les prisonniers ont demandé à servir avec nous; je le leur ai accordé avec plaisir. Le débarquement était totalement effectué vers les dix heures du soir.

« Le 6, le général Sarazin a été reconnaître Balayna, et il n'y a eu qu'une légère escarmouche, la cavalerie ennemie s'étant retirée au grand galop pendant plus de deux lieues.

« Le 7, j'ai marché avec l'armée sur Balayna. Le général Sarazin, à la tête des grenadiers et d'un bataillon de ligne, a culbuté tout ce qui s'est opposé à son passage. L'adjudant général Fontaine a été chargé de tourner l'ennemi; son attaque a très bien réussi, et il a fait plusieurs prisonniers. J'ai poursuivi pendant longtemps la cavalerie ennemie avec le 3e régiment de chasseurs à cheval.

« Le 8, l'armée française a été jointe par un corps d'Irlandais-Unis qui ont été armés et habillés sur-le-champ. Vers les huit heures du soir, je me suis porté sur Rappa. J'ai gardé cette position jusqu'à deux heures après minuit.

« Le 9, l'armée a marché sur Balayna où elle a pris position. Elle en est partie à trois heures après



midi. Après une marche de quinze heures, je suis arrivé le 10, à six heures du matin, sur les hauteurs en arrière de Castlebar. J'ai reconnu la position de l'ennemi qui était très forte. J'ai donné l'ordre au général Sarazin de commencer l'attaque. Les tirailleurs de l'ennemi ont été repoussés vivement. Le chef de bataillon Dufour les a chassés jusqu'au pied de la position de l'armée ennemie. Les grenadiers se sont portés au pas de charge sur la ligne de bataille; l'infanterie de ligne les a suivis.

« Le déploiement des colonnes s'est opéré sous le feu de douze pièces de canon. Alors, le général Sarazin fait attaquer la gauche par un bataillon de ligne qui est obligé de se replier, essuyant le feu de plus de 2 000 hommes. Le général Sarazin vole à son secours à la tête des grenadiers et repousse l'ennemi. Les Anglais font, pendant une demi-heure, un feu terrible de mousqueterie. Le général Sarazin défend de riposter. Notre contenance fière déconcerte le général anglais. Dès que l'armée est toute arrivée, j'ordonne l'attaque générale. Le général Sarazin, à la tête des grenadiers, culbute la droite de l'ennemi et s'empare de trois pièces de canon. Le chef de bataillon Ardouin force la gauche à se replier dans Castlebar.

« L'ennemi, concentré dans la ville et soutenu par son artillerie, fait un feu terrible. Le 3e régiment de chasseurs effectue une charge dans la grande rue de Castlebar et force l'ennemi à passer de l'autre côté du pont. Après plusieurs charges très meurtrières de cavalerie et d'infanterie, dirigées par le général Sarazin et l'adjudant général Fontaine, l'ennemi a été

chassé de toutes ses positions et poursuivi encore pendant deux lieues.

« L'ennemi a perdu 1 300 hommes, dont 600 tués ou blessés et 1 200 prisonniers[1], 10 pièces de canon, 5 drapeaux, 1 200 fusils et presque tous les équipages. Le drapeau de la cavalerie ennemi a été enlevé dans une charge par le général Sarazin, que j'ai nommé général de division sur le champ de bataille. J'ai aussi nommé, pendant l'action, l'adjudant-général Fontaine, général de brigade ; les chefs de bataillon Azemard, Ardouin et Dufour, chefs de brigade ; le capitaine Durival, chef d'escadron, et les capitaines Toussaint, Zimmermann, Ranon, Huette, Babin et Ruty, chefs de bataillon. Je vous prie, citoyens Directeurs, de confirmer ces nominations et de faire expédier les brevets le plus tôt possible ; cela produira un très bon effet.

« Officiers et soldats, tous ont fait des prodiges. Nous avons à regretter d'excellents officiers et de bien braves soldats. Je vous enverrai bientôt d'autres détails. Il me suffit de vous dire que l'armée ennemie, forte de 5 à 6 000 hommes, dont 600 de cavalerie, a été totalement déroutée.

« Salut et respect.

« Signé : HUMBERT. »

Suivent quelques autres détails, déjà indiqués dans le Rapport, et relatifs à la conduite des offi-

1. En réalité, parmi ces 1200 prisonniers, il faut faire entrer beaucoup d'Irlandais qui avaient profité de l'occasion pour quitter les rangs de l'armée anglaise. Les autres chiffres sont également donnés par Fontaine et par Sarazin.

ciers pour lesquels Humbert demande un avancement mérité.

Le rapport d'Humbert est plus long, et plus honorable pour les Anglais eux-mêmes, que les rapports britanniques.

Ceux du major Hutchinson et du lieutenant-général Lake sur l'affaire de Castlebar ne sont, ni l'un ni l'autre, bien explicites [1]. Celui d'Hutchinson est daté du 21 septembre.

« ...Le lundi matin, 27 août, environ une heure avant le lever du soleil, nous reçûmes l'avis de nos avant-postes, placés environ à six milles, que l'ennemi approchait. Les troupes furent aussitôt rassemblées, car, la nuit précédente, elles avaient reçu l'ordre d'être sous les armes deux heures avant l'aube. Les troupes et l'artillerie furent placées dans les positions antérieurement désignées ; elles y restèrent jusqu'à sept heures. Il y avait environ 16 à 1 700 hommes de cavalerie et d'infanterie, 10 pièces de canon et 1 obusier. L'endroit était naturellement fortifié. Les Français étaient 700 environ, ayant laissé 100 hommes à Killala, et 100 à Ballina. Ils n'avaient pas débarqué plus de 900. Ils avaient avec eux 500 rebelles dont la plupart s'enfuirent après la première décharge d'artillerie. Les Français avaient seulement 4 canons et de 30 à 40 cavaliers. »

Il ne donne pas le chiffre des pertes. Il dit seulement : « Très peu d'hommes sont tombés de notre côté

1. Ces deux rapports sont au Record-office, dans la collection des Home-office papers, sous la rubrique : 1798. *Ireland. Cambden and Cornwallis*, n°s 61 et 62. Celui d'Hutchinson est reproduit dans la Correspondance de Cornwallis, t. II.



(*very few men had fallen on our part*). « Mais les Français ont beaucoup souffert. Ils ont perdu 6 officiers et de 70 à 80 hommes, ce qui est beaucoup, vu leur petit nombre et la courte durée de l'action. » Et il ajoute, assez naïvement : « Je suis convaincu que si nos troupes avaient pu tenir encore dix minutes, l'affaire aurait tourné à notre entier avantage. »

Lake, de son côté, se borne à dire que les Anglais ont perdu « six à sept canons », mais il se tait absolument sur le chiffre des tués et des blessés. C'est comme une consigne. Il est donc impossible de contrôler Humbert par les documents britanniques et les documents britanniques par eux-mêmes. « Nos pertes, dit Plowden, ni celles de l'ennemi dans cette bataille n'ont jamais été exactement connues. »

Trois jours après Castlebar, Humbert lança la proclamation suivante[1] relative à l'organisation provisoire du pays conquis.

« Au quartier général, à Castlebar, le 14 fructidor an VI de la République française.

« Le général Humbert, commandant en chef l'armée d'Irlande, désirant organiser dans le plus

1. Cette pièce et quelques autres se trouvent dans l'*Impartial relation, by an officer who served in the corps, under the command of his E. marquis Cornwallis*. Dublin et Londres, 1799.

En dépit de son titre, l'ouvrage est très partial, mais, il est intéressant. Il est accompagné d'un plan des opérations et d'une carte où est retracée la double marche d'Humbert et de Cornwallis.



bref délai un pouvoir administratif pour la province de Connaught, arrête ce qui suit :

« 1° Le gouvernement de la province de Connaught résidera à Castlebar jusqu'à nouvel ordre.

« 2° Ce gouvernement se composera de douze membres qui seront agréés par le général en chef de l'armée française.

« 3° Le citoyen Jean Moore est nommé président du gouvernement de la province de Connaught. Il est spécialement chargé de la nomination et de la réunion des membres dudit gouvernement.

« 4° Le gouvernement s'occupera sur-le-champ d'organiser la milice de la province de Connaught et d'assurer les subsistances des armées française et irlandaise.

« 5° Il sera organisé huit régiments d'infanterie, chacun de 1200 hommes, et quatre régiments de cavalerie, chacun de 600 hommes.

« 6° Le gouvernement déclarera rebelles et traîtres à la patrie tous ceux qui, ayant reçu des habits ou des armes, ne rejoindraient pas l'armée dans les vingt-quatre heures.

« 7° Tout individu depuis seize ans jusqu'à quarante est requis, au nom de la République irlandaise, de se rendre de suite au camp français pour marcher en masse contre l'ennemi commun.

« Le général commandant en chef,

« HUMBERT. »

Malgré cette invitation pressante sous forme de réquisition, et malgré les succès des Français, les adhésions tardaient à venir. Catholiques et protes-



tants se tenaient également sur la réserve. Il ne se présentait guère à Castlebar, comme à Killala, que des paysans grossiers, sortis pour la plupart du Connaught, qui témoignaient plus de bonne volonté que de valeur. Ces paysans étaient surtout ravis de se faire habiller et de bien manger. Fontaine, chargé de l'armement, leur donnait des fusils pris aux Anglais qu'ils jetaient pour reprendre leur fourche ou leur pique.

Ils étaient, en outre, difficiles à conduire sans être bien sûrs dans l'action. Les Français en arrivaient à les mépriser et à les accuser de faire manquer l'expédition [1].

De leur côté, les Irlandais se plaignaient beaucoup des Français. A les en croire, les nouvelles recrues étaient mal nourries, condamnées à un travail excessif, soumises à une discipline implacable [2]. Au fond, les Irlandais nous reprochaient de contenir leur fanatisme religieux et leur soif de représailles. L'évêque Stoke le reconnaît hautement : « Il est une circonstance digne de remarque, c'est que, durant tout le temps de cette révolte, il ne fut pas

1. Maxwell, chap. XXIII : « Regarded the Irish mob who accompanied them as a pack of senseless savages, and no pains where taken to disguise these feelings of comptempt. » Et un peu plus loin : « Loaded the United Irishmen, their allies, with execrations, for having deceived and disappointed them by inviting them to undertake a fruitless expedition. »

2. On trouve l'expression de ces plaintes dans un opuscule curieux et plein d'une saveur irlandaise, intitulé : *The dying words of Martin M'Loughlin*. Cork and London, 1798. — Cet Irlandais, enrôlé dans l'armée d'Humbert, avait été fait prisonnier par les Anglais à Ballinamuck, jugé par la Cour martiale, et condamné à mort le 30 septembre.



versé une goutte de sang par les Irlandais, en dehors du champ de bataille. Il est sûr que l'exemple et l'influence de la France furent d'un grand poids pour prévenir des excès sanguinaires. »

Le pays restait indifférent. Pour être royalistes, les journaux du temps n'en traduisent pas moins fidèlement l'impression générale.

Un journal de Dublin[1] publiait, le 27 août, une lettre de lord Castlereagh au lord-maire de Dublin, datée de la veille. Après avoir parlé du débarquement des Français, Castlereagh s'exprimait ainsi :

« Il est impossible que les faibles forces de l'ennemi puissent pénétrer à quarante milles dans l'intérieur du pays. Les Français ont débarqué dans une province où la loyauté s'est maintenue sans interruption tout le temps de la rébellion, et elles sont placées sur un point où deux fortes lignes de troupes peuvent se porter dans l'espace de trois jours, quand même les Français marcheraient immédiatement vers les pays qui ont été le théâtre des derniers troubles. Mais, d'après leur petit nombre, il semble qu'ils s'attendaient à trouver le pays dans un état général d'insurrection, et ne croyaient nullement à l'apaisement de la rébellion. Aussi la conclusion naturelle est que, se trouvant désappointés sur la situation de nos affaires, ils se rembarqueront avec la dernière rapidité, si leurs vaisseaux ne sont point capturés par notre escadre qui croise de ce côté. Prise à chaque point de vue,

1. *Saunder's News, Letters and daily Advertiser*, n° 12899. — On trouve ces journaux dans la collection de Trinity-College.



la tentative est impuissante et déraisonnable, et à moins que les Français ne puissent s'échapper, ils doivent bientôt apprendre qu'ils sont venus dans ce pays pour y trouver une prison ou un tombeau... »

Le même journal disait, le 29 août, d'après une correspondance particulière :

« Le compte rendu que l'on fait de l'état du pays que les Français ont envahi, montre heureusement jusqu'à l'évidence le bon sens et la loyauté des habitants. Il est tel que nous l'attendons de la nature des esprits et des dispositions du peuple irlandais, quand il voit son pays outragé par les hostilités de l'étranger. Malgré la dernière et malheureuse opposition qui trouble deux ou trois comtés, on n'a pas d'apparence de disposition à la révolte dans le Connaught; et, malgré la petite affaire de Saintfield, la province de l'Ulster a montré le même attachement au gouvernement de la loi, de l'ordre et de l'égale protection. D'après ces principes, il n'est pas douteux qu'une résistance générale et décidée sera faite aux progrès de l'ennemi. »

Quelques jours après, le 8 septembre, on trouvait dans un autre journal[1] :

« Le général Lake a eu, à Colony, des détails certains et authentiques sur l'armée française. On dit que leurs officiers ont déclaré eux-mêmes avoir été grossièrement trompés. Ils s'attendaient à être rejoints par toutes les forces de l'Irlande et par une armée organisée et disciplinée, qui n'eût eu

1. *The Dublin Journal*, n° 9016.

besoin que d'être mise en mouvement pour assurer le succès. Au lieu de cela, ils avaient trouvé une tourbe barbare (*mob sickle*), grossière, indisciplinée, de sauvages, le rebut du pays, inutiles dans l'action et incapables d'ordre, farouches pour leurs alliés et livrés à de continuelles disputes entre eux-mêmes... »

L'Irlandais Plunkett, désigné pour amener à Humbert le contingent des Irlandais-Unis, se laissa acheter par les Anglais. C'en était fait de l'énergie et des sentiments généreux de 1796 et de 1797. La répression de l'Angleterre avait tout brisé. Il faut avouer, d'ailleurs, que l'abandon où la France avait laissé l'Irlande quelques mois auparavant, alors que son intervention pouvait apporter à la rébellion un concours si puissant, avait détaché d'elle beaucoup de sympathies.

Les Français étaient donc réduits à leurs seules forces, et elles étaient trop faibles pour qu'ils pussent résister longtemps dans un pays où ils prenaient si peu de racines. Au contraire, chaque nouvelle journée qui s'écoulait sans profit pour nous augmentait les ressources et relevait le courage de nos ennemis.

Les forces anglaises, depuis le 23 août, avaient eu le temps de grossir en Irlande. On lit dans un journal, à la date du 1er septembre [1] : « Le montant des forces qui sont en Irlande, le 1er de ce mois, suivant les rôles de l'armée, est de 10 régiments de

1. *Saunder's News, Letters and daily Advertiser*, 1er septembre, n° 12904.



cavalerie régulière, 15 d'infanterie, 2 de milices anglaises, 6 compagnies d'invalides et 37 régiments de milices irlandaises. En outre, près de 200 corps de volontaires, cavalerie et infanterie. On attend tous les jours deux régiments de ligne de l'Angleterre... »

Ces forces furent dirigées par le vice-roi Cornwallis avec autant de prudence que de vigueur.

Après Castlebar, craignant, malgré le petit nombre des envahisseurs, de voir se ranimer les débris de l'insurrection, Cornwallis avait pris lui-même la conduite des opérations militaires. Il se proposa, tout en couvrant Dublin, de comprimer toute velléité de révolte, et de fournir un centre de ralliement aux détachements isolés qui menaçaient d'être battus. En envoyant au duc de Portland une copie du rapport de Lake sur Castlebar, Cornwallis écrivait (de Kilbeggan, 28 août) : « Je n'ai point à faire remarquer à Votre Grâce l'impression que cet événement ne peut manquer de produire dans le pays, et je n'ai qu'à vous faire voir l'urgente nécessité d'envoyer de la Grande-Bretagne le plus de renforts possible, par Dublin, Waterford ou Belfast.

« Je vais m'avancer demain vers Athlone, et j'espère y rassembler assez de troupes pour reprendre l'offensive. »

Le 29, en effet, il marchait sur Athlone et rouvrait ses communications avec Lake, en retraite sur Tuam. Le 30, il poussait en avant dans la direction de Ballinamore. Le 1er, il campait à Knock-Hill, d'où il mandait que l'armée était partie, le jour même, de Ballinamore. Le 2, il était dans les envi-

rons de Tuam ; le 3, il continuait de marcher vers Castlebar. Le 4, il atteignait Hollymount, à 13 milles de Castlebar. C'est le soir qu'il apprit que l'ennemi avait quitté la ville et s'avançait vers Foxford. Alors il ordonna à Lake de suivre Humbert, pendant que lui-même rétrogradait pour protéger Dublin. C'est ce qu'il écrivait le 6 (de French-Park), à Castlereagh :

« J'ai chargé le général Lake, dans le cas où l'ennemi marcherait sur Manor-Hamilton, de le suivre aussi rapidement que possible, et je lui ai adjoint la brigade du major général Moore. Mais si l'ennemi devait descendre vers le Shannon, par la rive ouest du lac Allen, je lui ai dit de laisser en arrière le général Moore et de prendre toutes les mesures pour l'empêcher de retourner dans le Connaught. Je vais aller demain moi-même à Carrik, et ensuite régler mes mouvements sur ceux de l'ennemi. » (*Correspondance*, tome II.)

On a reproché à Humbert de s'être attardé huit jours à Castlebar (du 27 août au 4 septembre). Mais il ne faisait qu'obéir à ses instructions. Ne se voyant pas soutenu, il se décida à monter vers Sligo, où il comptait être rejoint par l'expédition Hardy. Il donna l'ordre de se rallier aux garnisons de Ballina et de Killala. Il ne resta dans Killala que les officiers Charost, Ponson, plus tard un troisième, du nom de Boudet, avec 150 recrues irlandaises. Humbert partit de Castlebar, le 4 au matin, avec 900 hommes, et autant d'Irlandais. Il passa par Foxford, Swineford et Ballahy.

Le 5, au matin, à Colony, il se heurta contre un corps de troupes ennemies, formé de miliciens de

Limerick, qui s'était avancé de Sligo, sous le colonel Vereker. L'engagement fut très vif[1]. Vereker perdit les deux pièces d'artillerie qu'il avait amenées, et rentra dans Sligo. Cet échec n'en sauva pas moins la place. Car au lieu de marcher sur Sligo, qui ne lui aurait pas opposé de résistance, Humbert prit le corps de Vereker pour l'avant-garde d'une véritable armée, et redescendit vers le Shannon. Songea-t-il à un coup de main sur Dublin après avoir attiré dans l'intérieur les forces qui auraient pu couvrir la capitale? Il est plus probable qu'il se proposa seulement de gagner Granard, où une insurrection venait d'éclater.

Après avoir passé à Drunmahair et à Manor-Hamilton, il tourna brusquement sur sa droite, à Drunkerim, suivit la route qui longe le lac Allen (d'où sort le Shannon), et passa la rivière à Balintra. Mais il avait Lake sur les talons. Il était serré de si près par Lake et le colonel Crawford, qu'il fut forcé de se délivrer de son artillerie. Il la jeta dans le Shannon, par-dessus le pont de Balintra, que son arrière-garde n'eut pas le temps de couper.

Dans la nuit du 7, il fit une halte de quelques heures à Cloone. Ce repos était nécessaire, car en trois jours et demi, depuis leur départ de Castlebar, les Français avaient parcouru 110 milles (44 lieues). C'est à Cloone qu'arrivèrent quelques-uns des insurgés de Granard.

Cette insurrection de Granard fut l'unique effort qu'ait tenté le pays pour nous aider. A un signal con-

1. Sur cette affaire, voir : *History of the parishes of Ballysadore and Kilvarnet*, by T. O. Rourke. Dublin, 1878.



Granard, le plus rapidement possible, et j'ordonnai à Lake d'attaquer les derrières de l'ennemi et d'empêcher la marche autant que possible sans engager le gros de ses forces. Le lieutenant-général Lake a exécuté cet ordre avec son habileté et son attention habituelles, et des dépêches que je viens de recevoir de lui m'annoncent que toutes ces circonstances ont amené la reddition de l'armée ennemie [1]. »

En effet, le 8, à Ballinamuck, Humbert s'était vu envelopper par des forces bien supérieures aux siennes. Son arrière-garde, attaquée par Crawford, s'était rendue. Le reste songeait à résister, quand Lake survint à son tour. Humbert fit pour échapper un effort énergique, mais inutile. Il accepta la capitulation que lui fit offrir Cornwallis, sans stipuler pour ses alliés irlandais. Il lui restait 844 hommes, y compris 96 officiers et sous-officiers [2].

« Les soldats français sont jeunes et actifs, mais ils n'ont pas montré la résolution qu'ils avaient déployée à Castlebar. Je crois que leur élan était rompu par la fatigue, et la canaille qui s'était jointe à eux n'avait aucun ordre. Ces rebelles étaient nombreux, mais vraiment méprisables. Je pouvais les apercevoir en grand nombre attendant l'événement sur une colline, à une portée de fusil. Quelques-uns furent tués en combattant dans les rangs sous l'uniforme français. Mais presque tous s'enfuirent dans

1. Lettre publiée par *The London Gazette*, dans son numéro du 14 septembre, reproduite dans la Correspondance de Cornwallis.

2. Voir l'état officiel certifié par Ardouin, chef de brigade. *Pièces justificatives*, L.

un marais où notre cavalerie ne pouvait les poursuivre, et ils étaient trop loin pour être atteints par notre infanterie déjà fatiguée. Quelques-uns ont été poussés dans l'armée de Cornwallis et faits prisonniers. Je crois qu'ils ont trouvé ce qu'ils méritaient[1]. »

Les Irlandais étaient environ 1500. 500 furent d'abord massacrés ; les autres furent dispersés. Après quoi Cornwallis remercia les troupes anglaises du service qu'elles venaient de rendre à la couronne.

« Ordre général.

« Au quartier général, camp de St-Johnston, 9 septembre 1798.

« Lord Cornwallis ne saurait trop applaudir au zèle et au courage déployés par l'armée depuis le commencement de ses opérations contre les envahisseurs jusqu'à la capitulation des troupes françaises.

« La constance avec laquelle les soldats ont supporté des marches extraordinaires rendues nécessaires pour arrêter les progrès d'un ennemi d'une remarquable activité leur fait le plus grand honneur, et lord Cornwallis les félicite du fond du cœur de l'heureuse issue de leurs louables efforts.

« Le corps de la yeomanry, dans tout le pays où a passé l'armée, y a rendu les plus grands services, et elle a particulièrement mérité la reconnaissance

1. Lettre d'un officier de la milice de Kerry. *Saunder's News, Letters and daily Advertiser*, numéro du 13 septembre.



du lord-lieutenant, pour n'avoir pas terni le courage et la loyauté qu'elle a déployées pour la cause du roi et du pays par des actes de cruauté inutile envers des compatriotes égarés. »

En attendant, comme le dit Plowden, « ce sera toujours un souvenir humiliant pour l'éclat et la puissance des armes anglaises qu'un petit détachement de 1 100 fantassins français ait pu, dans un royaume où il y avait plus de 150 000 hommes de troupes, non seulement mettre en fuite une troupe d'élite de 6 000 hommes, préparée à recevoir les envahisseurs, mais encore se pourvoir d'artillerie et de munitions chez nous ; prendre plusieurs de nos villes, marcher 122 milles irlandais (250 kilomètres) et tenir victorieusement pendant 17 jours dans un pays armé... »

Les Français prisonniers furent conduits à Dublin, par Longford et le canal. « Le transport des soldats, par le canal, disait un journal anglais, est à la fois économique et facile. »

Et il ajoutait : « C'est à Tullamore qu'ils ont pris le bateau du canal. Ils y ont couché la nuit de samedi... Les officiers logeaient dans une auberge et les soldats dans plusieurs magasins... La marche des prisonniers, en descendant le canal, présentait une scène vraiment pittoresque et intéressante. Plusieurs bateaux étaient employés à ce transport. Le premier contenait la milice de Fermanagh ; le second, les officiers français, et le reste des bateaux était occupé par les soldats, au nombre d'environ 800. Rien ne pourrait dépasser l'indifférence et la gaieté que mettaient les Français à supporter leur

disgrâce. Ils formaient des groupes, conversaient avec gaieté ou chantaient la *Marseillaise*[1]... »

Ils arrivèrent le 16 à Dublin. « Hier, à midi, les officiers français ont été conduits de Dawson street à Pigeon-House, et à quatre heures et demie du soir environ, le principal corps d'officiers est débarqué de plusieurs bateaux du canal vers le même endroit, sous la surveillance de la milice de Fermanagh et d'une suite considérable de yeomen à cheval, pour être dirigés sur l'Angleterre. »

Toute la journée de vendredi et de samedi, Dawson street fut remplie d'une foule de personnes de toute sorte, curieuses de voir les officiers français, qui étaient logés à *Mail-Coach Hotel*, où il leur fut accordé courtoisement d'ouvrir les fenêtres et d'y rester quelque temps. « La vive curiosité de la foule semblait leur causer un grand plaisir (*amusement* dans le texte). C'étaient tous des hommes de bonne mine et fort jeunes, sauf le commandant en chef et le général Sarazin. Ces deux officiers supérieurs paraissent avoir l'un 40 ans, l'autre 30 ou 34. Le second a une grande ressemblance avec l'infortuné Henry Sheares. Leur uniforme leur va très bien, et il est riche sans être éclatant... Humbert et Sarazin étaient poudrés, les autres ne se poudraient pas et portaient de longues queues.

« Dans la journée de vendredi, ils ont reçu la visite de quelques personnes de distinction, et le colonel Foster particulièrement leur a montré des égards et une politesse toute libérale, ainsi que l'honorable

1. *Saunder's News, Letters, etc.*, 12 septembre 1798, n° 12198.



lord Hutchinson. Pour l'homme de cœur, le captif cesse d'être un prisonnier[1] ».

A Dublin, les prisonniers furent embarqués pour Liverpool, où les soldats restèrent. Les officiers furent internés à Lithfield, près de Stocke, sur la Trent. C'est de là qu'Humbert annonça sa défaite au Directoire :

« Citoyens Directeurs, après avoir obtenu les plus grands succès et fait triompher les armes de la

1. *Saunder's News*, *Letters*, *etc.*, 17 septembre, n° 12914. — J'ai trouvé au château de Dublin (Record Tower) une lettre d'Humbert à Cornwallis, entièrement inédite et qui vaut d'être citée. La voici :

« Le général Humbert commandant l'armée française à Son Excellence lord Cornwallis.

« Monsieur le général,

« Permettez-moi de vous témoigner, au nom du gouvernement français, mes plus sincères remerciements de tous les procédés honnêtes dont vous nous avez comblés. Votre grandeur généreuse m'enhardit à vous prier, au nom de mes cammarades (*sic*) prisonniers, à vous prier de nous faire délivrer une somme quelconque pour subvenir à nos premiers besoins. Le désintéressement des troupes confiées à mes soins a quelques droits à la bienveillance de votre gouvernement. Vous pouvez être persuadé, monsieur le général, de la loyauté et de l'empressement que mettra mon gouvernement à remplir les engagements que j'aurai contractés en son nom avec vous.

« Je suis avec la plus parfaite considération,

« HUMBERT. »

« A Dublin, ce 28 fructidor an 6ᵉ (14 septembre). »

Il fut aussitôt fait droit à cette réclamation. — J'ai découvert dans une autre liasse une gravure à la plume, mise en couleur, assez grossière d'ailleurs, qui représente Humbert en uniforme, avec le grand chapeau et l'écharpe tricolore. — Disons à ce propos, qu'il y a un portrait d'Humbert dans la collection des estampes, à la Bibliothèque nationale.



République française pendant mon séjour en Irlande, j'ai enfin succombé sous une force majeure de 30 000 hommes de troupes commandées par le lord Cornwallis. Je suis prisonnier de guerre sur ma parole d'honneur.

« Je vous prie, citoyens Directeurs, de me faire rentrer dans ma patrie. Des affaires de famille de la plus haute importance exigent mon retour.

« Je suis avec respect,

« HUMBERT. »

« A Lithfield, le 2 vendémiaire an VII (23 septembre 1798). »

Les prisonniers furent bientôt échangés, et Humbert revint en France sans avoir perdu courage. Car, en mars 1799, il s'offrait encore à conduire un nouveau débarquement en Irlande. Mais, cette fois, il demandait 12 000 hommes.

Castlebar avait été réoccupée par les Anglais après le départ d'Humbert. Les deux petites villes de Ballina et de Killala furent reprises le 22 et le 23 septembre.

Les Français étaient restés un mois à Killala. Ils s'y étaient conduits avec une modération parfaite qui a mérité les éloges de leurs ennemis, à commencer par leur hôte involontaire, l'évêque Stoke.

« Il y aurait une grande injustice à ne pas faire remarquer qu'une excellente discipline fut toujours maintenue par les envahisseurs, tant qu'il restèrent dans notre ville. » Ils payèrent tout ce qu'ils prirent. On se servit de la vaisselle de l'évêque et d'une partie de sa maison. Mais sa bibliothèque et ses appartements particuliers furent respectés.

On eut également beaucoup de retenue à l'égard des femmes. Et, sur ce chapitre délicat, c'est à Stoke qu'il faut s'en rapporter plutôt qu'à cette mauvaise langue de lord Longueville, qui écrit le 1er septembre: « Report says that the French army *carnalized* with « all the females of Killala, and in the country through « which marched out it the case was so. I fancy it « would be impossible to know it. It is not an im- « probable supposition[1]. » Cette dernière phrase est bien d'un Anglais.

Enfin, les Français empêchèrent toute querelle entre les protestants et les catholiques. « Les protestants de Killala, sous la protection des officiers français purent, chaque dimanche, entendre le service divin dans le palais de l'évêque, communément appelé *le château*. La cathédrale resta fermée. Les catholiques essayèrent souvent de s'en saisir pour leur propre usage ; mais ils en furent toujours empêchés par la présence de Charost et de ses soldats. » (Stoke.)

A la longue, ces ennemis vivaient d'accord. L'évêque faisait grand cas de Charost, qui lui paraissait un brave homme, père de famille, ayant des principes. En revanche, il aimait moins Ponson, le second de Charost, peut-être parce qu'il n'était pas orthodoxe et qu'il pensait comme la plupart des soldats de ce temps-là. « Le commandant disait de lui que c'était un franc athée, *a downright atheist.* »

Aussi Charost était-il bien soigné. Il prenait souvent le thé chez mistress Stoke et faisait la partie

1. Irish state papers. *State of country*, 1798.



de piquet avec elle. Ponson fut privé de ces douceurs du ménage épiscopal.

Mais cette existence ne dura pas longtemps. Le 12 septembre, on apprit qu'Humbert avait été fait prisonnier et que les Anglais marchaient sur Killala. Beaucoup d'habitants s'enfuirent, le désordre régna dans la ville, et quand les Anglais arrivèrent on se battit dans les rues, le 23 septembre. « En dépit des efforts du général (anglais), et de ses officiers, la ville présenta presque toutes les scènes d'une place emportée d'assaut. Des maisons étaient trouées comme un crible, le plus grand nombre n'avait plus que des débris de portes et de fenêtres, et les habitants terrifiés avaient eu de la peine à éviter la mort en se couchant sur le sol, comme on l'avait fait au château. Ce ne fut qu'à la fin du jour suivant que nos oreilles cessèrent d'entendre à chaque instant cette horrible fusillade dirigée contre des rebelles en fuite et réduits à l'impuissance. » Charost, Boudet et Ponson, dirigés d'abord sur Dublin, furent remis en liberté, grâce à l'évêque, et renvoyés en France. Ils se retrouvèrent à Douvres avec Humbert. Celui-ci ne voulut pas quitter l'Angleterre sans remercier l'évêque dont les circonstances l'avaient fait l'hôte. Et il lui écrivit la lettre suivante, qui n'est pas mal tournée pour ce rude homme.

« Le général Humbert à milord l'évêque de Killala.

« Douvres, le 26 octobre 1798.

« Milord,

« Étant sur le point de rentrer en France, je dois vous témoigner les sentiments distingués que vous

m'avez toujours inspiré (*sic*). Après avoir eu l'avantage de vous connaître, j'ai regretté toujours que le hasard et mon devoir de militaire m'aient obligé, en portant le fléau de la guerre dans votre voisinage, à troubler le bonheur domestique dont vous jouissez et que vous méritez à tous les égards. Trop heureux si, en rentrant dans ma patrie, je puis me flatter d'avoir acquis quelques titres à votre estime.

« Indépendamment des raisons particulières que j'ai pour vous aimer et vous estimer, le tableau que le citoyen Charost me trace de toutes vos bontés pour lui et ses officiers, tant avant qu'après la reddition de Killala, sera pour moi un titre éternel d'estime et de reconnaissance.

« Je vous prie, milord, d'en accepter l'expression et d'en faire part à votre aimable famille.

« Je suis avec la plus haute estime, milord,

« Votre très humble serviteur,

« HUMBERT[1]. »

La reprise de Killala fut suivie d'une nouvelle réaction orangiste. Tous ceux qui avaient prêté leur concours aux Français furent poursuivis. John Moore, l'éphémère président du Directoire du Connaught, fut pendu. Le docteur Crump, de Castlebar, qui avait logé Humbert, fut pendu. Mathieu Bellew, frère de l'évêque catholique de Killala, qui avait jadis servi en Autriche et en Russie, et qui avait accepté d'être

1. Stoke devint évêque de Waterford en 1810, et mourut en 1813. Humbert était réservé à de nouvelles et lointaines aventures.



général des forces irlandaises, fut pendu. Pendus Blake qui commandait un contingent irlandais, et le docteur Barett, dont le seul crime était d'avoir un fils parmi les officiers rebelles; pendus également, Barthélemy Teeling, qui avait été aide de camp de Humbert, et Mathieu Tone, frère de Theobald, tous les deux pris à Ballinamuck. Et ce ne fut pas tout[1].

« Les horreurs recommencèrent, dit Barrington, et les exécutions se multiplièrent... Lord Cornwallis publia alors un armistice. Il permit aux rebelles de se dissiper, et leur donna trente jours pour déposer leurs armes ou pour se préparer à être massacrés (*for slaughter*). Les trente jours de l'armistice furent trente jours de nouvelles horreurs, et le gouvernement en revint encore au régime de la terreur, comme à celui sur lequel il comptait le plus pour pousser l'Irlande à se jeter dans les bras d'un pays protecteur. » (T. II, ch. 11.)

Telle fut la conclusion sanglante d'une héroïque tentative trop peu connue, même en France, mais qui, avec le rêve évanoui de Bantry, est restée dans les souvenirs populaires de l'Irlande.

Le Directoire s'était enfin décidé à soutenir Humbert quand il n'était plus temps.

L'expédition confiée au général Hardy avait quitté Brest le 28 fructidor (14 septembre), sur une escadre commandée par le chef de division Bompard et qui comptait un vaisseau de 74 canons, le *Hoche*, avec huit frégates : l'*Immortalité*, de 24 canons, la *Romaine* (24), la *Loire* (18), la *Coquille* (12), la *Sémillante*

1. Sur les excès des Anglais, voir Rourke, *ouvrage cité*.

(12), la *Bellone* (12), la *Résolue* (12), l'*Embuscade* (12), plus une goëlette, la *Biche* (2). Ces bâtiments portaient près de 3 000 hommes[1].

Wolf Tone faisait partie de l'expédition, avec trois autres Irlandais dont deux, T. Corbett et Mac Guire, moururent plus tard au service de la France.

Après une traversée de vingt-trois jours, le 11 octobre, au matin, l'escadre tomba dans la baie de Donegal, au milieu d'une escadre anglaise de quatre vaisseaux et de trois frégates, sous les ordres du commodore sir John Warren. Il était à la fois impossible de débarquer et d'éviter un engagement. Le vaisseau *le Hoche* fut bientôt entouré et forcé de livrer un combat acharné qui dura six heures. Il n'amena son pavillon qu'au moment de couler bas.

Trois frégates éprouvèrent le même sort : la *Coquille*, l'*Embuscade* et la *Bellone*. La *Bellone* avait fait des prodiges sous son vaillant capitaine Jacob, plus tard amiral et pair de France. Quand elle se rendit, elle avait soutenu trois combats successifs contre deux vaisseaux et une frégate. Ses mâts et ses vergues étaient en lambeaux[2].

Bompard, prisonnier, passa à bord du vaisseau anglais *Robust*, et le *Hoche* devint le *Donegal*. En

1. Archives de la marine. *Campagnes*, t. IV. — *Revue maritime et coloniale*, numéro de juin 1884.

2. Archives de la marine. — *Procès-verbal* du combat et de la prise du vaisseau de la République *le Hoche*, amariné le 21 vendémiaire par la division anglaise aux ordres du commodore Warren, t. IV, n° 48. — *Lettre du ministre de la marine au président du Directoire*. Ibid., n° 38.

Archives de la guerre. — *Rapport* du général Hardy au Directoire sur le malheureux résultat de l'expédition. 29 brumaire an VII (19 novembre 1798). — *Victoires et conquêtes*, t. X.



même temps que Bompard, Wolf Tone était tombé aux mains des Anglais.

Il était sur le *Hoche*. Avant le combat, Bompard lui offrit de passer sur la *Biche*, qui pouvait gagner le large et s'échapper. Les officiers l'en pressaient. « La lutte est sans espoir, lui disaient-ils. Nous serons prisonniers, nous. Mais vous, que deviendrez-vous? — Voulez-vous qu'on dise, répliqua-t-il, que je prenais la fuite tandis que des Français se battaient pour mon pays? » Il resta. Pendant l'action, il commanda une batterie du bord, et se signala par un impétueux courage. Pris et confondu dans les rangs des officiers français, il fut débarqué avec eux et conduit à Letterkenny.

Mais les journaux de Paris avaient parlé de sa participation à l'expédition de Hardy, et le gouvernement anglais s'attacha à le découvrir. Un gentleman du comté de Derry, orangiste déterminé, qui avait été le condisciple de Tone à Trinity-College, sir George Hill, se chargea de la triste besogne des Armstrong et des Reynolds. Les officiers français avaient été invités à dîner chez le comte de Cavan, qui commandait le district. Tone était à table avec eux, lorsque sir George Hill entra dans la salle, suivi de policiers. Il promena ses regards autour de la table, reconnut Wolf Tone, et marchant droit à lui : « Eh, monsieur Tone, dit-il, je suis *vraiment heureux de vous voir*. » Tone se leva, sans chercher à fuir. Il fut aussitôt saisi, chargé de chaînes, et mené à Dublin.

Quelques mois auparavant il aurait été exécuté sommairement. Mais Cornwallis avait fait succéder

quelque légalité à l'arbitraire. Tone comparut, le 10 novembre, devant une cour martiale présidée par le major-général Loftus. Il portait l'uniforme de chef de brigade, avec la cocarde tricolore[1].

Il exposa nettement sa conduite et se flatta d'avoir travaillé à l'émancipation de l'Irlande. Il fut ensuite défendu par le fidèle et éloquent Curran. Il n'en fut pas moins déclaré traître à la couronne et, comme tel, condamné au gibet. Il sollicita alors la faveur d'être passé par les armes « pour avoir eu l'honneur de porter l'uniforme français. » Elle lui fut refusée.

De retour dans la prison, il écrivit au Directoire, au ministre de la marine, au général Kilmaine, à M. Shée, à sa femme et à ses amis d'Irlande, pour leur recommander sa famille.

Voici la lettre qu'il adressait au Directoire :

« De la prison prévotale de Dublin, ce 20 brumaire an VII.

« L'adjudant général T.-W. Tone, dit *Smith*, au Directoire exécutif de la République française.

« Citoyens Directeurs,

« Le gouvernement anglais s'étant décidé à ne pas respecter mes droits comme citoyen et comme officier français, et m'ayant traduit devant un conseil militaire, je viens d'être condamné à la mort. Dans ces circonstances, je vous prie d'accepter mes remerciements de la confiance dont vous m'avez honoré et

1. Tout l'interrogatoire est dans Madden, t. II. — Voir aussi le procès dans les commentaires (*connecting sketches*) ajoutés par son fils à son *Journal*, t. II, p. 353 et suivantes.



que, j'ose le dire maintenant, j'ai bien méritée. J'ai servi la République fidèlement, et ma mort, celle de mon frère (victime comme moi, ayant été jugé pareillement, il y a un mois environ) le prouvent assez.

« J'espère que les circonstances dans lesquelles je me trouve me justifient en vous suppliant, citoyens Directeurs, de jeter vos regards sur le sort d'une femme vertueuse et de trois enfants en bas âge qui, n'ayant que moi pour tout soutien, se trouveront réduits par ma mort à la dernière misère. J'ose vous rappeler que c'est pour avoir voulu servir la République que j'ai été chassé de ma patrie; que c'était par l'invitation du Gouvernement que je suis venu en France; que, depuis que j'ai eu l'honneur d'être au service, j'ai fidèlement rempli mes devoirs et avec l'approbation de mes chefs; qu'enfin, j'ai sacrifié pour la République tout ce qu'il y a de plus cher à l'homme : ma femme, mes enfants, ma liberté, ma vie.

« Dans ces circonstances, je m'adresse à votre humanité en faveur de ma famille, bien convaincu que vous ne les abandonnerez pas. C'est la plus grande consolation qui me reste en mourant.

« Salut et respect.

L'adjudant-général,

« T.-W. TONE, dit SMITH[1]. »

1. Cette lettre, en anglais dans le *Journal*, est en français dans les Archives de la Guerre. C'est le texte des Archives qu'on vient de lire. Est-ce l'original ? N'est-ce qu'une traduction ?

Voir aux Pièces justificatives quelques renseignements sur la famille de Wolf Tone (note K).



La veille de l'exécution, il se coupa la gorge avec un petit canif (12 novembre). Il n'en mourut pas sur-le-champ. Il languit encore toute une semaine, dans l'état où nous le montre son fils :

« Étendu sur le grabat sanglant de sa prison, le premier apôtre de l'Union irlandaise et le plus illustre martyr de son indépendance compta les heures qui s'écoulaient lentement pendant les sept jours et les sept nuits que dura sa longue et silencieuse agonie. Il était défendu de l'approcher. Loin de sa chère famille, loin des amis qui lui portaient une si tendre affection, il ne vit passer devant ses yeux qu'un geôlier farouche et les grossiers gardiens de la prison; il n'entendit de ses oreilles mourantes que le pas lourd de la sentinelle. Il conserva cependant le calme de son âme et la possession de ses facultés jusqu'au bout; et la conscience qu'il mourait pour son pays, pour la cause de la justice et de la liberté, illumina comme une brillante aurore ses derniers moments et soutint jusqu'à la fin son courage. »

Il expira dans la matinée du 19 novembre 1798. Ainsi finit la courte et aventureuse existence de ce patriote irlandais, si digne par sa loyauté, son courage et sa bonne humeur, d'être associé aux braves gens dont il a partagé les espérances et raconté les déceptions. Était-ce la faute du Directoire ou celle des circonstances? Notre gouvernement a-t-il manqué de résolution ou seulement de ressources? Quoi qu'il en soit, on peut lui reprocher d'avoir, dans ses entreprises inachevées, tiré trop peu de profit du génie de Hoche, de la bravoure de Humbert et du dévouement de Wolf Tone.

Une dernière tentative, plus vaine encore que les précédentes, avait suivi l'expédition malheureuse de Bompard.

Savary, après avoir débarqué Humbert, était revenu à Rochefort. Il en repartit le 12 octobre avec trois frégates, une corvette et 2000 hommes de troupes. Ses instructions lui enjoignaient de s'assurer du sort de Humbert. Or, avant son départ, la nouvelle de la reddition de Ballinamuck avait été insérée au *Moniteur*.

Il reparut néanmoins le 27 dans les eaux de Killala. Après s'être renseigné sur les événements, il reprit le large et regagna la France, non sans avoir eu à déjouer la poursuite de la division Warren[1].

L'Irlande se trouvait désormais abandonnée à elle-même. Pour mieux dire, elle était livrée à l'Angleterre.

1. Pour être complet il faut citer l'apparition de l'*Anacréon*, monté par le général Rey et l'Irlandais Napper Tandy, sur la côte de Donegal, quelques jours après Ballinamuck.

En apprenant la capitulation d'Humbert, l'*Anacréon* retourna à Dunkerque.



Il restait à triompher des résistances de l'Irlande. Pitt se donna toute l'année pour les désarmer. Il y fut activement secondé par Castlereagh, que la mort de Pelham avait fait secrétaire pour l'Irlande. Castlereagh se chargea d'acheter les votes du Parlement, c'est-à-dire de désintéresser à prix d'argent tous les personnages qui se trouvaient ou qui se prétendaient lésés par la réforme législative[1].

Cornwallis, profondément convaincu de la nécessité de l'union, finit par se ranger aux vues de Castlereagh, mais non sans un dégoût qui soulevait parfois cette honnêteté native, éprouvée dans les camps et dans l'Inde. Il écrivait, le 20 mars, au général Ross : « Le marchandage politique de ce pays-ci m'entraîne. J'ai désiré toute ma vie d'échapper à ces saletés, et m'y voilà plongé au delà de toute expression. »

Au mois de février 1800, il envoya au ministère anglais un mémoire où se trouvaient énumérés tous les intérêts compromis par l'union et les sommes destinées à les couvrir par des indemnités pécuniaires. Il en coûtait au Trésor un million de livres. Quelques-uns des personnages les plus importants de l'Irlande s'étaient mis aux enchères, mais Castlereagh avait mené l'opération avec une dextérité de main et un cynisme dans le trafic qui rappelaient les beaux jours de Robert Walpole.

La session du Parlement de Dublin s'était ouverte le 15 janvier. Il ne fut pas question de l'union dans

1. Cf. E. Hervé, *La crise irlandaise*. 1 vol., Hachette, 1885. Cette question y est étudiée avec beaucoup de clarté et de précision (chap. III).



le message de Cornwallis, mais c'est dans la discussion de l'adresse que se comptèrent les partisans et les adversaires de la réforme.

Sir Laurence Parsons présenta un amendement qui blâmait le projet d'union et qui fut appuyé par Ponsonby, Plunkett, Arthur Moore, Charles Bushe, et surtout par Grattan. Grattan, sorti de la politique en mai 1797, venait d'y rentrer comme député de Wicklow. Quoique malade, il s'était fait porter dans la Chambre des Communes. Après quelques phrases, sa voix s'affermit et s'éleva à la plus magnifique éloquence. C'était son œuvre qu'il défendait. Il rappela, en effet, qu'il avait contribué plus que tout autre à l'indépendance de 1782. Il flétrit les moyens qu'on employait pour la détruire, et dénonça les dangers de cette abdication entre les mains de l'Angleterre.

« Ce qu'on appelle l'union, dit-il, n'en est pas une; c'est la dégradation de votre peuple qu'on ose appeler ainsi; c'est votre propre ruine... Quoi! le ministre de l'Angleterre propose au Parlement d'Irlande de déclarer à la face de l'univers son incapacité! Il ose vous dire que votre indépendance est le fruit de la corruption de votre Parlement! Il fait le procès à ce Parlement qui devrait le lui faire!... Je le répète, c'est à votre Parlement que vous devez tout ce que vous êtes. C'est par son heureuse influence que les manufactures de toile ont été triplées, que l'agriculture a été doublée, que nous avons soutenu pendant trois guerres ce ministre qui vient nous enlever aujourd'hui la source de notre bien-être, la garde de nos droits.

« Je vous le dis : si vous abandonnez votre Parlement, vous vouez vos noms à une infamie éternelle et votre pays à une destruction totale. On ne peut m'accuser de consulter mon intérêt personnel en vous donnant un pareil conseil. Faible, épuisé comme je le suis, je n'ai peut-être que quelques jours à vivre. Peut-être est-ce pour la dernière fois que je vote au milieu de vous; peut-être vais-je expirer à vos yeux. Mais, au moins, me serai-je acquitté du plus sacré des devoirs. Les libertés de mon pays et mon dernier soupir seront offerts sur le même autel où sera immolée l'indépendance irlandaise. »

Malgré ce discours, l'amendement fut rejeté par 138 voix contre 96.

Le 5 février, un nouveau message de Cornwallis aux Communes irlandaises les pressa de travailler à l'union projetée, et leur annonça les huit résolutions que le Gouvernement avait adoptées pour l'établir. Aussitôt après, Castlereagh prit la parole.

Il commença par affirmer que les deux Chambres, les trois quarts des propriétaires fonciers, 19 comtés, et enfin les cinq septièmes du pays étaient favorables au principe de l'union législative avec l'Angleterre. « Attendu, dit-il ensuite, que pour le bien et la sûreté de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et pour consolider la force, la puissance et les ressources de l'empire britannique, il convient de prendre telles mesures qui seront jugées les plus propres à réunir en un seul les deux royaumes de Grande-Bretagne et d'Irlande en la manière et suivant les conditions qui seront réglées par les actes

des Parlements respectifs de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. » En conséquence, il énuméra les huit articles qui devaient servir de base à l'union.

L'article premier portait que les deux royaumes, à dater du premier jour de janvier 1801, seraient unis en un seul, sous le nom de « Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande[1]. » Les articles II et III étaient relatifs à des mesures de détail. Plus importants étaient les articles IV et V.

L'article IV déterminait la représentation de l'Irlande dans le Parlement-Uni. Il lui donnait dans la Chambre des Lords 4 pairs ecclésiastiques et 28 pairs laïques. Les premiers étaient désignés de telle façon qu'il y eût toujours dans la Chambre des Lords un archevêque et trois évêques irlandais. Les seconds étaient élus à vie par leurs collègues. La couronne conservait le droit de créer de nouvelles pairies irlandaises, à raison d'une par trois extinctions. Toutefois, avec la suppression du Parlement irlandais, ces distinctions restaient honorifiques. Dans la Chambre des Communes, l'Irlande obtenait 100 places de députés. Elle y perdait; son Parlement en comptait 300. En adoptant la proportion numérique de la population, elle aurait dû en obtenir 200. Castlereagh avait ainsi fait son calcul. En ne considérant que le rapport numérique des deux populations comparées, l'Irlande avait droit à 200 membres. Pour les exportations commerciales, la comparaison lui donnait 100 voix; les importations, 93; les contri-

1. C'est dans l'acte d'union que le roi d'Angleterre renonça officiellement au titre de *roi de France.*



butions 39; en tout 434. La moyenne de tous ces chiffres donnait 108 voix et demie. Pour simplifier les choses, Castlereagh s'en tint au chiffre rond de 100 membres.

L'article V organisait l'Église d'Irlande. Il était ainsi conçu:

« Les Églises d'Angleterre et d'Irlande sont réunies en une seule Église épiscopale, qui est appelée *Église unie d'Angleterre et d'Irlande.* La doctrine et le culte seront les mêmes; la conservation et le maintien de l'Église unie comme Église d'Angleterre et d'Irlande seront regardés comme une partie essentielle et fondamentale de l'union, de la même manière que l'Église d'Écosse doit rester telle qu'elle est établie aujourd'hui par les lois et les actes de l'union de l'Angleterre et de l'Écosse. » Le maintien d'une Église privilégiée protestante aux frais des Irlandais catholiques était une clause à la fois injuste et onéreuse. Elle souleva des difficultés qui survécurent à l'émancipation politique de 1829, et qui ne furent résolues que par le *Disestablishment Act* de 1869.

Les articles VI et VII réglaient les intérêts économiques des deux pays et fixaient la contribution de l'Irlande aux dépenses annuelles du royaume. Au moment de l'union, la dette irlandaise était de 21 millions de livres, la dette anglaise de 446 millions. Il fut convenu que l'Angleterre supporterait seule et à jamais le fardeau de ces 446 millions, et aussi celui d'une taxe séparée montant à 17 millions de livres. Rien de plus équitable. Mais personne n'ayant été chargé de veiller à ces conditions, elles furent

méconnues plus tard, et l'Irlande se trouva engagée sous le poids énorme de la dette britannique.

L'article VIII et dernier concernait la justice. Il laissait à l'Irlande sa juridiction.

La discussion de ces articles fut acharnée. Grattan s'y multiplia, avec ses collègues Ponsonby et Parsons. Dans la séance du 14 février, répondant au nouveau chancelier de l'Échiquier, Isaac Corry, qui l'avait appelé *traître*, Grattan se montra si violent qu'un duel s'ensuivit le lendemain. Corry fut blessé d'une balle au bras gauche. Le gouvernement n'en triompha pas moins. Il obtint 158 voix contre 115 aux Communes, et 75 contre 26 aux Lords. La victoire fut suivie d'une *Adresse des Communes d'Irlande à Sa Majesté*. Après avoir été accueillie par le roi, elle fut renvoyée aux Chambres d'Angleterre qui adoptèrent les huit articles à leur tour.

Le bill revint en deuxième lecture devant le Parlement irlandais. Grattan y fit un dernier et admirable effort en faveur de la révolution de 1782 (26 mai). Il s'écria, dans une péroraison émouvante:

« Pendant un temps, la Constitution peut périr; le pays aussi peut sembler périr avec elle; mais un jour peut-être les ministres de la Couronne s'apercevront qu'il n'est pas si aisé de dégrader une ancienne et respectable nation. L'astre de la liberté rayonnera de nouveau sur cette contrée, et le cri de loyauté ne prévaudra pas contre celui de liberté. L'union avec l'Angleterre ne durera pas longtemps sans libertés nationales. L'union est une sage, une profonde politique; mais sans un Parlement séparé, sans droits, sans égalité de condition, c'est l'extinc-

tion, le déshonneur de notre pays; ce n'est pas l'union, c'est l'esclavage et la conquête.

« Et cependant, je ne désespère pas de ce pays. L'Irlande est évanouie, mais elle n'est pas morte. Elle est étendue dans sa tombe, sans force, sans mouvement, mais je vois encore un souffle de vie errant sur ses lèvres, et sur ses joues les couleurs de la beauté... Tant que flottera une planche du vaisseau, je ne l'abandonnerai pas. Que d'autres tournent leur voile au vent de la puissance et de la faveur. Je veux rester fixé là. Je veux rester fidèle à la fortune de mon pays, fidèle à sa liberté, fidèle à sa chute [1]. »

Le vote eut lieu le 7 juin, puis le 11, dans la Chambre des Lords [2]. Les huit propositions furent

1. « I do not give up the country. I see her in a swoon, but she is not dead, though in her tomb she lies helpless and motionless, still there is on her lips a spirit of life and on her cheeks a glow of beauty.

« Thou art not conquered ; beauty's ensign yet
Is crimson in thy lips and in thy cheeks
And death's pale flag is not advanced here.

« While a plank of the vessel sticks together, I will not leave her. Let the courtier present his flimsy sail, and carry the light bark of his faith, with every new breath of wind. I will remain anchored here, with fidelity to the fortune of my country, faithful to her freedom, faithful to her fall. » (*Discours*, t. IV.)

Barrington, après avoir raconté tous ces débats, auxquels il assistait, dit en terminant : « C'est ainsi qu'un pays indépendant tomba au rang d'une province, et que l'Irlande disparut comme nation » (*Ireland as a nation was exstinguished*). (Chap. XIV et dernier.)

2. Barrington donne, dans un appendice, la liste *rouge*, celle des membres qui ont voté *contre* l'union, puis la liste *noire*, celle



converties en un bill définitif auquel le roi Georges III donna sa sanction le 2 juillet. Il se transporta en grande pompe dans le Parlement, mais sans y prononcer de discours. Il se réservait pour la clôture de la session, qui eut lieu le 29 juillet. Il dit alors, après avoir résumé les travaux des deux Chambres :

« En terminant cette laborieuse session du Parlement, je dois vous exprimer combien je suis satisfait de la diligence et de la persévérance avec lesquelles vous vous êtes appliqués aux diverses branches des affaires politiques qui ont été soumises à votre délibération. C'est avec une satisfaction particulière que je vous félicite du succès des mesures que vous avez prises pour amener une entière union entre mes royaumes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

« Depuis longtemps mes souhaits les plus ardents se portaient vers cette grande mesure. Je la considérerai toujours comme le plus heureux événement de mon règne, persuadé que rien ne peut contribuer plus efficacement à faire participer pleinement mes sujets d'Irlande aux bienfaits de la Constitution britannique, et à établir sur les plus solides fondements la force, la prospérité et le pouvoir de tout l'empire. »

Le Parlement anglais fut prorogé jusqu'au 7 octobre suivant, et le 22 janvier 1801 s'ouvrit le premier Parlement du Royaume-Uni. Le roi n'y parut

de ceux qui ont reçu de l'argent ou des places pour leur vote favorable. Il y ajoute le texte des huit articles que je viens de citer et d'analyser (*Historic Memoirs*). — Il faut lire, du même, *Rise and fall of Ireland*.



que le 2 février pour se féliciter encore une fois du grand événement qui venait de s'accomplir.

Ainsi l'union avec l'Écosse était faite depuis 1707, et l'union avec l'Irlande se fit en 1800. Comment ? Nous venons de le raconter.

Mais l'union n'établissait pas l'accord. En s'associant l'Irlande, l'Angleterre n'avait pas décidé que l'Irlande serait gouvernée par les lois et les principes de la Constitution anglaise. Elle ne pouvait rien de semblable. Elle avait seulement déclaré que les lois nécessaires aux deux pays seraient faites désormais par un Parlement commun. Or, cette réforme législative n'améliorait ni la condition religieuse ni les intérêts matériels de l'Irlande. Voilà pourquoi deux nouvelles questions allaient surgir pour agiter l'Irlande et compromettre les résultats de l'union : d'abord, celle de l'émancipation catholique; plus tard, celle de la propriété agraire.

L'échec de nos tentatives ne nous avait pas seulement fermé l'Irlande; il avait encore averti l'Angleterre.

Attaquer l'Angleterre en Irlande, au moment où toute son attention était tournée vers l'Europe et où son flanc était découvert, telle avait été la pensée de Hoche et du Directoire. Pouvait-on y revenir après l'acte de 1800? Ce serait peu connaître Bonaparte que de croire qu'il se fût asservi à la politique de ses devanciers. Il n'aimait pas Hoche, il méprisait le Directoire, enfin il se flattait d'atteindre directement l'Angleterre.

L'occasion lui parut favorable dès 1801. Au

dedans, la France était réorganisée, et il en avait concentré toutes les ressources administratives. Au dehors, il avait imposé à l'Autriche la paix de Lunéville ; il était l'allié de la Prusse ; il avait conquis d'une façon inespérée l'amitié du tsar Paul Ier ; les marines du Nord formaient contre l'Angleterre la ligue de *neutralité armée*. Bonaparte réunit à Boulogne une division de chaloupes canonnières. Le traité d'Amiens (mars 1802) suspendit ses projets.

Il les reprit dès les premiers jours de 1803. Mécontent de la politique anglaise en Égypte et à Malte, il eut aux Tuileries, avec l'ambassadeur d'Angleterre, cette entrevue singulière dans laquelle il osa révéler la « témérité » de ses desseins (18 février).

« C'est une *étrange témérité*, milord, dit-il à lord Witworth, qu'une descente en Angleterre. » Et il en montrait lui-même tous les dangers. Mais il continua : « Cette témérité si grande, si vous m'y obligez, *je suis résolu à la tenter*. J'y exposerai mon armée et ma personne. Avec moi, cette grande entreprise a des chances qu'elle ne peut avoir avec aucun autre..., et si je réussis, vos derniers neveux pleureront en larmes de sang la résolution que vous m'aurez forcé de prendre. » (Thiers, *Consulat*, livre XVI.)

Même avant la rupture qui eut lieu le 12 mai, il préparait cette grande entreprise qui le ramenait aux desseins interrompus de 1798 et à l'organisation de la première *armée d'Angleterre*. Il avait envoyé Lacuée en Hollande, comme autrefois Forfait, et des

officiers dans tous les ports du littoral, de Dunkerque à Brest. Après la rupture, en dehors d'un corps de 25 000 hommes, réuni entre Bréda et Nimègue pour menacer le Hanovre, il forma six camps à Utrecht, à Gand, à Saint-Omer, à Compiègne, à Brest et à Bayonne. Il rassembla des hommes, des canons, des chevaux. L'ensemble des forces dirigées contre l'Angleterre devait comprendre 150 000 hommes, 400 bouches à feu et 10 000 chevaux [1].

Toutefois, la force des choses le ramenait également à la politique du Directoire dans ce qu'elle avait eu de sage et d'utile. A sa lutte contre l'Angleterre, il voulut faire contribuer la Hollande et l'Espagne. La Hollande y consentit. L'Espagne fit plus de résistance, mais elle se résigna. Il lui en coûta Trafalgar. Enfin comme le Directoire, comme Hoche, Bonaparte en arriva à se servir de l'Irlande.

Il y avait alors à Paris, plus encore que sous le Directoire, un grand nombre de réfugiés irlandais, comme Arthur O'Connor, qui fut créé général, l'année suivante, Thomas-Adis Emmet et son frère Robert, Mac-Neven, Miles Byrne, Hugh Wilson, les Corbett, Sweney, lord Cloncurry, etc. Bonaparte eut avec eux des relations suivies, par l'entremise

1. Archives nationales, AF, IV, carton 1600. — *Rapports des officiers généraux chargés d'inspecter les services de l'armée d'Angleterre* (an XI). Par exemple, rapports du général Rapp, sur les côtes de Belgique; du général Songis, commandant en chef de l'artillerie; du général Savary et du contre-amiral Magon; du général Lauriston, sur les côtes de Normandie et de Bretagne; des généraux Marmont, Partouneaux, etc., sur différentes parties de l'armée des côtes de l'Océan. Petiet, ancien ministre de la guerre, alors conseiller d'État, était *commissaire général des camps et armées de l'Océan.*



d'O'Connor et de Th.-A. Emmet. Il prit connaissance des renseignements relatifs à l'Irlande qui lui furent remis par Emmet, lors de l'arrivée d'un agent secret envoyé de Dublin, en août 1803. Il fut décidé qu'une armée française aiderait les Irlandais à secouer le joug de l'Angleterre. Cette armée de 18 000 hommes rassemblée à Brest était destinée à Augereau, estimé en Irlande pour sa bravoure, comme l'avait été Humbert. Sous Augereau devaient servir Fontaine et Sarazin, qui avaient fait partie de l'expédition de Killala, Donzelot, Lamarque, Mathieu Dumas, Desjardin, Bonnet, etc. Dans sa correspondance avec Bonaparte, Augereau se félicite des talents de Donzelot, qu'on lui a donné comme chef d'état major, mais il demande que Grouchy ne fasse point partie de l'expédition : « car je ne veux pas, dit-il, que l'expédition que je dois commander fasse un second tome de celle de Hoche. » (Lettre de nivôse an XII, sans date.)

Bonaparte écrivit à Th.-A. Emmet, le 13 décembre :

« Le Premier Consul a lu avec la plus grande attention le Mémoire qui lui a été adressé par M. Emmet, le 13 nivôse. Il désire que les Irlandais-Unis soient bien convaincus que son intention est d'assurer l'indépendance de l'Irlande. Le général qui commandera l'expédition sera muni de lettres scellées, par lesquelles le Premier Consul déclarera qu'il ne fera point la paix avec l'Angleterre sans stipuler pour l'indépendance de l'Irlande, dans le cas cependant où l'armée aurait été jointe par un corps considérable d'Irlandais-Unis.

« L'Irlande sera, en tout, traitée comme l'a été l'Amérique dans la guerre passée.

« Tout individu qui s'embarquera avec l'armée française, sera regardé comme Français ; s'il était arrêté et qu'il ne fût pas traité comme prisonnier de guerre, la représaille s'exercera sur des prisonniers anglais.

« Le Premier Consul désire qu'il se forme un comité d'Irlandais-Unis. Il ne voit pas d'inconvénient à ce que les membres de ce comité fassent des proclamations et instruisent leurs compatriotes de l'état des choses. Ces proclamations seront insérées dans l'*Argus* et dans les différents journaux de l'Europe, afin d'éclairer les Irlandais sur le parti qu'ils doivent concevoir. Si ce comité veut faire une relation des actes de tyrannie exercés contre l'Irlande par le gouvernement anglais, on l'insérera dans le *Moniteur*[1]. »

Bonaparte était-il sincère ? On peut en douter. Il employait contre l'Angleterre le dévouement des Irlandais, sans se soucier beaucoup de l'Irlande ; de même que, plus tard, il faisait espérer aux Polonais le rétablissement de la Pologne pour les tourner plus sûrement contre la Russie.

En attendant, sans compter les Irlandais qui servaient déjà la France, comme Clarke, Kilmaine, Bourke, Dillon, Shelden et tant d'autres, il forma une *Légion irlandaise* (novembre 1803). Elle fut réunie à Brest, l'année suivante, sous le comman-

1. Madden, t. III, p. 322. Le texte est en français. L'original de cette lettre a été trouvé dans les papiers de Th.-A. Emmet. On n'en saurait contester l'authenticité.

dement de l'adjudant-général Mac-Shehy, et alla faire des manœuvres à Carhaix. Mais au commencement de 1805, le corps d'Augereau quitta Brest pour Boulogne, et bientôt la grande armée d'Angleterre passa en Allemagne. La descente était abandonnée. Abandonnée aussi et pour toujours la délivrance de l'Irlande par des mains françaises[1].

Un dernier effort fut tenté par des mains irlandaises. Robert Emmet crut possible, en 1803, ce qui avait été refusé à l'insurrection de 1798[2].

Robert Emmet était né à Dublin en 1778, d'une vieille famille du comté de Cork. Il avait deux frères aînés : l'un, Temple, qui mourut jeune, après avoir donné de grandes espérances comme orateur et comme légiste; l'autre Thomas-Adis, qui fut mêlé à toutes les tentatives des Irlandais-Unis, et qui devait mourir en 1827, aux États-Unis, entouré des universels regrets de ses concitoyens d'adoption.

Après ses premières études, Robert entra à Trinity-College, en 1793. C'est là qu'il connut Thomas Moore, qui consacra à sa mémoire des vers si touchants. Puis il fut membre de la *Historical and Debating Society*, où il se fit remarquer par de brillantes et savantes discussions. « Si l'on me demandait, dit Thomas Moore, de désigner parmi ceux que j'ai connus celui qui m'a paru combiner au plus

1. La légion irlandaise alla de Boulogne à Anvers, puis en Hollande. Elle servit ensuite en Espagne. Voir Miles Byrne, *Ouvrage cité*. Consulter également l'*Histoire des troupes étrangères au service de la France*, par L. Fieffé, Paris, 1854.

2. Madden, t. III. *Memoir of Robert Emmet*. — Cet épisode a été raconté avec beaucoup d'intérêt et d'émotion dans un livre de Mme d'Haussonville, *Robert Emmet*, Lévy, 1858.

haut degré les dons intellectuels et l'élévation morale, je n'hésiterais pas à nommer Robert Emmet. Il ne s'abandonna jamais aux folies et aux légèretés de la jeunesse, bien qu'il dût montrer plus tard combien il était capable de la plus ardente passion. Sa moralité était pure, ses principes très sévères. Le goût des sciences, où il avait obtenu de brillants succès, semblait alors occuper toutes ses pensées, uni à cet enthousiasme pour la liberté de l'Irlande qui était chez lui un sentiment héréditaire autant que national. »

Il connut certainement par son frère, en 1797 et en 1798, la société des Irlandais-Unis. Il assista aux excès de la répression de 1798 et sentit en redoubler sa haine contre l'Angleterre. Aussi bien, les agissements de son frère, l'ardeur de ses opinions, l'indépendance de ses allures le signalèrent à la malveillance du gouvernement. Il fut renvoyé de l'Université et quitta l'Irlande en 1800.

Il voyagea deux ans sur le continent, en Hollande, en Suisse, en Espagne, et vint à Paris où il trouva, avec son frère, de nombreux réfugiés irlandais. Il eut une entrevue avec Bonaparte, et plusieurs avec Talleyrand, ministre des affaires étrangères. Il ne semble pas qu'il ait fondé beaucoup d'espoir sur l'intervention de la France. D'ailleurs, il n'entendait pas ouvrir l'Irlande à l'ambition de Bonaparte.

L'Irlande était tombée dans une véritable torpeur depuis l'acte de 1800. Le colonel Despard essaya vainement de l'en tirer en 1802. Il fut arrêté, jugé et exécuté le 21 février 1803. Cet exemple aurait dû décourager Robert Emmet. Il persista pourtant dans

ses projets, qui ne paraissaient guère faits pour réussir.

Il était revenu à Dublin au mois d'octobre 1802, et s'était mis en rapport avec des survivants de la rébellion de 1798. Il groupa autour de lui quelques hommes dévoués et résolus : Th. Russel, ancien lieutenant d'infanterie, John Allen, négociant en draps, William Dowdal, Ph. Long, Will. Hamilton, etc., et une femme, mistress Biddy Palmer, sœur d'un compagnon de Fitz Gerald, et que Madden appelle « une madame Roland irlandaise. » Il y avait derrière le rideau, ajoute Madden, des personnages plus haut placés qui étaient au fait de la conspiration, en connaissaient tous les ressorts et en dirigeaient tous les mouvements. Les conjurés projetaient de s'emparer du château de Dublin et de la ville, tout en nouant des intelligences avec les comtés voisins. On ne doutait pas, si le mouvement réussissait à Dublin, qu'il ne s'étendît à toute l'Irlande.

Robert déploya une activité extraordinaire. Avec l'aide de ses affiliés, il établit dans Dublin plusieurs dépôts d'armes et de munitions. Au mois de juillet 1803, un de ces dépôts fit explosion, dans Patrick street. Fallait-il hâter l'entreprise, de peur de la police? Pouvait-on la retarder encore? Après une semaine d'hésitation, on crut plus prudent d'agir, et le coup de main fut fixé au 23 juillet. Ce jour-là, une proclamation affichée sur les murs de Dublin appela le peuple aux armes, et Robert, à la tête d'une poignée d'hommes, marcha à l'attaque du château. Ce fut un échec. Les *habits rouges* (red

coats), revenus de leur première surprise, repoussèrent les assaillants. Ceux-ci essayèrent vainement de ranimer l'émeute sur d'autres points. Le peuple ne bougea pas. En deux heures, tout fut fini. Le mouvement n'avait abouti qu'au meurtre du vieux lord Kilwarden, le chief-justice d'Irlande, qui avait passé ses dernières années à s'interposer entre le gouvernement et les Irlandais[1].

Robert s'était échappé, le soir, avec ses compagnons et il avait gagné les montagnes de Wicklow. Mais il se refusa à continuer la lutte. Pendant plusieurs jours, il déjoua les recherches de la police. Il commit l'imprudence de se rapprocher de Dublin pour revoir miss Sarah Curran, qu'il aimait, la fille du grand avocat. Il fut arrêté et enfermé dans le château. Il comparut, le 19 septembre, devant une commission spéciale, présidée par lord Norbury, un des proscripteurs de 1798, qu'on avait surnommé le *juge qui pend* (the hanging judge).

Il se défendit énergiquement d'être un émissaire de la France, comme l'en avait accusé Plunkett, l'attorney-général pour la Couronne, et il plaida pour l'Irlande contre l'Angleterre. Après un éloquent discours, souvent interrompu par les juges, il termina en disant: « Qu'aucun homme n'écrive mon épitaphe, car aucun homme connaissant mes

1. La *Vie de Curran* contient, dans son Appendice, un document intéressant : c'est une relation de l'insurrection et un examen des causes de son échec, par Robert Emmet lui-même : *Account of the late plan of insurrection in Dublin, and the causes of its failure.*

Ce document avait été composé par Robert la veille de son exécution, et il était destiné à son frère, qui ne reçut rien.



motifs n'oserait aujourd'hui les défendre; qu'on ne souffre pas que l'ignorance et le préjugé les accusent. Qu'ils reposent dans l'obscurité et la paix; que ma mémoire soit laissée dans l'oubli; que ma tombe reste sans inscription jusqu'à ce que d'autres temps et d'autres hommes puissent rendre justice à mon caractère. Quand mon pays aura repris son rang parmi les nations de la terre, alors, mais alors seulement, que mon épitaphe soit écrite. J'ai fini. »

Il fut condamné à être pendu et décapité après la pendaison. La sentence fut exécutée le lendemain, devant l'église Sainte-Catherine, dans Thomas street. Il mourut avec la grâce d'une femme et la bravoure d'un soldat. Il n'avait que vingt-cinq ans.

Fitz Gerald, Wolf Tone, Robert Emmet, telle fut cette famille de patriotes irlandais dont les années si courtes ont été remplies de si nobles espérances, et dont les malheurs sont restés dans la mémoire attendrie du peuple d'Érin, comme ces jeunes princes dont parle Tacite: *breves et infaustos populi amores* [1].

La tentative de Robert Emmet fut la dernière qui se rattachât aux efforts des Irlandais-Unis. Comme l'avait conseillé Grattan, la revendication légale succéda désormais à l'insurrection armée. Elle fut conduite par le grand agitateur que les Irlandais ont appelé le *libérateur*, par Daniel O'Connell.

1. Voir sur Robert Emmet les mélodies irlandaises de Thomas Moore, et aussi quelques pages de Washington Irving (*The broken heart*).

Il était aisé de prévoir que l'union législative serait incomplète tant qu'il ne s'y joindrait pas l'émancipation catholique. Pitt avait songé à la faire dès 1801. Mais il se heurta aux résistances religieuses de Georges III, et il donna sa démission (février 1801.) Il fut remplacé par Addington. Il s'abstint d'en reparler quand, en 1804, il revint au pouvoir, où il ne fit que passer, car il mourut en 1806.

Ses successeurs, non pas Fox, qui ne lui survécut que quelques mois, mais lord Portland (1806-1809) puis lord Perceval (1809-1812) n'étaient guère de taille à accomplir cette réforme. Seul, Castlereagh, qui fut ministre presque sans interruption depuis l'union jusqu'en 1822, Castlereagh, qui était Irlandais, aurait pu y travailler. Mais si Castlereagh était habile et persévérant, il n'avait ni l'esprit élevé ni le cœur généreux[1].

C'est Grattan, à qui l'union avait permis de siéger dans le Parlement britannique, qui plaida la cause de ses compatriotes, en 1813. Il fut soutenu par Canning, mais ne réussit pas. Plunkett revint à la charge en 1821, sans plus de succès. Canning, dans le grand discours qu'il prononça alors, se montra vraiment le digne héritier de Pitt, le fidèle continuateur de sa politique irlandaise. Canning dit aux Communes, le 7 mars 1821 :

« Quel motif vous empêche de rendre l'union plus étroite et plus complète? Vous avez diminué

1. Voir l'épigramme de Byron sur le suicide de Castlereagh : « Quoi ! Il s'est enfin coupé la gorge? — Qui donc? — Mais « celui qui depuis si longtemps avait coupé la gorge à sa « patrie. »



déjà la distance qui sépare l'Irlande de l'Angleterre. Les Irlandais ont des places dans la représentation britannique, et vous leur refusez le droit de faire occuper ces places par des catholiques ! Nos pères, il y a bientôt trois siècles, ont élevé une digue entre les deux pays, non pour seconder l'œuvre de la nature, mais pour la combattre et la violenter. Pendant longtemps, cette digue a défié les efforts de tous ceux qui tentaient de l'ébranler, mais enfin, elle a cédé. Elle ne forme plus aujourd'hui qu'un isthme peu élevé qui sépare deux mers amies. Les eaux se rapprochent de jour en jour et cherchent à se réunir. Voulons-nous relever cette digue aujourd'hui presque en ruines ? Voulons-nous la laisser s'effondrer sous l'action du temps ou par un accident, événement qui arrivera tôt ou tard, mais qui ne nous vaudra pas la moindre gratitude ? Ou bien voulons-nous, quand il en est temps encore, percer l'isthme, ouvrir un passage aux deux mers et faire flotter sur leurs eaux, désormais confondues, l'arche de notre commune constitution ? »

Malgré ce magnifique langage, le bill de Plunkett fut rejeté en 1821, comme l'avait été celui de Grattan, en 1813. Trois fois adoptée par la Chambre des Communes, en 1824, en 1825, en 1827, l'émancipation catholique fut trois fois repoussée par la Chambre des Lords. Elle ne triompha qu'en 1829.

Ainsi, l'Irlande recueillit peu à peu les avantages de l'union qui lui avait tant coûté. En 1823 et en 1825, elle avait obtenu l'unification du système monétaire et du régime commercial. En 1829, l'émancipation des catholiques. Pourtant, l'union

n'était pas faite entièrement. La question de la liberté religieuse était résolue. Restait celle de la propriété agraire. Et l'Irlande allait être troublée, dans les dernières années de notre siècle, par l'agitation sociale, comme elle l'avait été, à la fin du siècle dernier, par l'agitation politique.

Voilà le terme jusqu'où l'histoire nous forçait de pousser à grands pas, après avoir longuement raconté les événements de 1796 et de 1798.

CONCLUSION

Ce n'est pas, en effet, l'histoire de l'Irlande que nous nous sommes proposé d'étudier, mais quelques années de l'histoire politique et militaire de la France pendant la Révolution.

Nous avons voulu montrer comment, devant la coalition de toute l'Europe, la République fut conduite à reprendre la politique extérieure de l'ancienne monarchie, et à diriger contre l'Angleterre une de ces expéditions militaires qui avaient marqué les guerres générales du dix-septième et du dix-huitième siècle. Mais la monarchie avait eu à son service une marine puissante, montée par des équipages exercés, commandée par un état-major instruit. La République ne disposa que

d'une marine désorganisée, sous des chefs souvent improvisés, et elle fut réduite à des efforts isolés, qui ne firent qu'étaler l'intrépidité de nos marins sans affaiblir l'empire maritime de la Grande-Bretagne.

C'est seulement sous le Directoire, lorsqu'une partie de la coalition continentale fut désarmée et que la France eut conquis des alliances maritimes, comme celles de l'Espagne et de la Hollande, que la République put en revenir à ces projets de descente que les passions du temps réclamaient comme une tradition nationale. Toutefois, le Directoire, à court d'argent, ne songeait qu'à reporter en Angleterre la guerre civile et à y provoquer une chouannerie. L'agitation de l'Irlande opprimée, les sollicitations d'un pays longtemps ami de l'ancienne monarchie et disposé à imiter la nouvelle République, les excitations plus persuasives de l'émigré Wolf Tone; toutes ces circonstances décidèrent le gouvernement à entreprendre une expédition morcelée, qui fut bientôt concentrée en une seule et confiée au général Hoche.

On a vu comment l'énergie de Hoche, à Brest, finit par triompher des lenteurs et du mauvais vouloir de la marine; comment l'activité de Bruix rassembla une flotte de 45 bâtiments destinée à jeter 15000 hommes dans la baie de Bantry; enfin, comment s'effectua la traversée de Brest à Bantry.

Si l'on examine les causes de l'échec de Bantry, la responsabilité en retombe sur l'amiral Bouvet. Il avait été prescrit à l'amiral Morard de Galles



d'éviter la rencontre des Anglais, et il avait échappé heureusement à ce premier danger. Mais il ne l'avait fait qu'en exposant la flotte à une dispersion regrettable, et l'éloignement de la *Fraternité* imposa au contre-amiral Bouvet un rôle qu'il ne put ou qu'il ne voulut pas soutenir. Bien qu'une partie de la flotte, sous Richery et Nielly, eût abandonné les côtes d'Irlande dès le lendemain du mouillage, il restait encore dans la baie dix-sept bâtiments, avec des troupes résolues à tout oser. Mais Bouvet, malgré les engagements pris avec Grouchy pour le débarquement, se déroba avec une précipitation singulière.

Pourquoi? Il en donna comme principales raisons l'état de la mer et l'absence de vivres. Or, le mauvais temps n'eût pas empêché le débarquement, s'il avait été mené avec promptitude, et les vivres eussent abondé, si l'armée avait mis le pied sur le rivage de l'Irlande. Le gouvernement d'abord, l'opinion ensuite ont condamné Bouvet. Ce qui contribuait à l'insuccès, c'était le mauvais état des navires, l'inexpérience des équipages, le défaut de cohésion de l'escadre. Mais c'étaient là des raisons générales qu'on pouvait invoquer contre l'entreprise projetée, et qui ne justifiaient pas la retraite, du jour où, malgré tant de hasards et de chances contraires, on avait pu atteindre les côtes de l'Irlande.

Cet échec ralentit l'ardeur du Directoire, qui se borna à une courte et infructueuse expédition dans le pays de Galles. Il fallut de nouvelles instances de l'Irlande pour le décider à reprendre ses

desseins contre l'Angleterre. Mais, en 1797, il était plutôt disposé à y faire concourir les marines de l'Espagne et de la Hollande. La flotte espagnole fut battue au cap Saint-Vincent, la flotte hollandaise le fut à Camperdown. D'autre part, les conférences entamées à Lille avec l'Angleterre n'avaient pas mieux réussi que celles de Paris. Mais Hoche était mort, et c'est à Bonaparte que le Directoire confia la nouvelle *armée d'Angleterre*. Bonaparte la fit servir à l'expédition d'Égypte. « A quoi tiennent les destinées des empires? disait-il plus tard. Si au lieu de l'expédition d'Égypte, j'eusse fait celle de l'Irlande; si de légers dérangements n'avaient mis obstacle à mon expédition de Boulogne, où serait l'Angleterre aujourd'hui? »

L'Irlande abandonnée tenta alors contre le gouvernement anglais une insurrection condamnée d'avance à l'impuissance, et qui fut suivie d'une sanglante répression. C'était le moment tardif qu'avait attendu le Directoire pour une série d'expéditions partielles dont l'une, après d'éphémères succès, aboutit à la défaite du général Humbert; dont l'autre, bornée à un combat naval, entraîna la perte du patriote Wolf Tone.

Avertie par ces tentatives répétées, l'Angleterre songea à nous fermer l'Irlande, et négocia avec elle l'union de 1800 qui la fit entrer dans le Parlement britannique. C'est vainement, sous le Consulat, que la France entreprit contre l'Angleterre de nouveaux et redoutables armements. L'occasion perdue ne se retrouva plus. Ce qui était praticable en 1796 et en 1798 avait cessé de l'être en 1803, et surtout en

1805. Aussi, l'Irlande, après l'héroïque équipée de Robert Emmet, se résigna-t-elle à subir le contrat de 1800. Mais on pouvait déjà prévoir l'incompatibilité d'une pareille union. Les événements de notre siècle en ont compromis la durée et en provoquent aujourd'hui la rupture.

La majorité de l'Irlande, à cette heure, réclame le rappel de l'union, et une partie de l'Angleterre y est favorable. Le rappel, est-ce la séparation? Une telle solution est impossible. Le rappel signifie seulement l'amélioration politique et économique de l'Irlande; c'est l'établissement d'un gouvernement irlandais avec un vice-roi qui ne soit pas un fonctionnaire étranger, et avec un Parlement national à Dublin; c'est le rachat de la grande propriété et le sol rendu aux paysans; c'est, en un mot, pour l'Irlande, le recouvrement des libertés politiques avec les conditions économiques nécessaires au développement matériel.

Une telle solution parait imminente et inévitable.

« Les députés irlandais ont pour eux la force de leur nombre, la force que leur donne l'appui trouvé en Angleterre, puisque 313 voix ont voté en faveur de leur pays.

« Ils ont, en outre, cette force supérieure à toutes: ils ont le droit pour eux[1]. »

C'est ainsi que l'Irlande devra peut-être, de notre temps, aux craintes de l'Angleterre, ce qu'elle aurait pu devoir, il y a un siècle, aux armes de la France.

1. Manifeste de M. Gladstone aux électeurs du Midlothian (12 juin 1886).



On peut dire que ce sera le terme lointain et désiré des desseins de Hoche, de la tentative de Humbert, et du dévouement de Wolf Tone. Et il sera permis de voir réalisé, dans l'émancipation complète du peuple irlandais, un des rêves les plus généreux de la Révolution française.

Octobre 1887.



PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCE *A*.

Convention nationale.

Décret sur la déclaration de guerre contre le roi d'Angleterre et le stathouder de Hollande.

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité de défense générale sur la conduite du gouvernement anglais envers la France :

« Considérant que le roi d'Angleterre n'a cessé, principalement depuis la révolution du 10 août 1792, de donner à la nation française des preuves de sa malveillance et de son attachement à la coalition des têtes couronnées;

« Qu'à cette époque, il a ordonné à son ambassadeur à Paris de se retirer, parce qu'il ne voulait pas reconnaître le Conseil exécutif provisoire créé par l'Assemblée législative;

« Que le cabinet de Saint-James a discontinué, à la même époque, de correspondre avec l'ambassadeur de France à Londres sous prétexte de la suspension du ci-devant roi des Français;

« Que, depuis l'ouverture de la Convention nationale, il n'a pas voulu répondre à la correspondance accoutumée entre les deux États ni reconnaître les pouvoirs de cette Convention;

« Qu'il a refusé de reconnaître l'ambassadeur de la République française, quoique muni de lettres de créance en son nom;

« Qu'il a cherché à traverser les divers achats de grains,



armes et autres marchandises commandées en Angleterre, soit par des citoyens français, soit par des agents de la République française;

« Qu'il a fait arrêter plusieurs bateaux et vaisseaux chargés de grains pour la France, tandis que, contre le tenu du traité de 1786, l'exportation en continuait pour d'autres pays;

« Que, pour traverser encore plus efficacement les opérations de la République en Angleterre, il a fait prohiber par un acte du Parlement, la circulation des assignats;

« Qu'en violation de l'article 4 du traité de 1786, il a fait rendre par le même, dans le cours du mois de janvier dernier, un acte qui assujettit tous les citoyens français, résidant ou venant en Angleterre, aux formes les plus inquisitoriales, les plus vexatoires et les plus dangereuses pour leur sûreté;

« Que, dans le même temps, et contre le terme de l'article 1er du traité de 1786, il a accordé une protection, des secours d'argent aux émigrés et même aux chefs des rebelles qui ont déjà combattu contre la France; qu'il entretient avec eux une correspondance journalière et évidemment dirigée contre la Révolution française; qu'il accueille pareillement les chefs des rebelles des colonies françaises occidentales;

« Que, dans le même esprit, sans qu'aucune provocation y ait donné lieu et lorsque toutes les puissances maritimes sont en paix avec l'Angleterre, le cabinet de Saint-James a ordonné un armement considérable par mer et une augmentation à ses forces de terre;

« Que cet armement a été ordonné au moment où le ministère anglais persécutait avec acharnement ceux qui soutenaient en Angleterre les principes de la Révolution française, et employait tous les moyens possibles, soit au Parlement, soit au dehors, pour couvrir d'ignominie la République française et pour attirer sur elle



l'exécration de la nation anglaise et de l'Europe entière;

« Que le but de cet armement contre la France n'a pas même été déguisé dans le Parlement anglais; etc., etc.....

« Que le roi d'Angleterre a entraîné dans la même coalition le stathouder des Provinces-Unies; que ce dernier, dont le dévouement servile aux ordres des cabinets de Saint-James et de Berlin n'est que trop notoire, a, dans le cours de la Révolution française, et malgré la neutralité dont il proteste, traité avec mépris les agents de la France, accueilli les émigrés, vexé les patriotes français, traversé leurs opérations, relâché, malgré l'usage reçu et malgré la demande du gouvernement français, des fabricateurs de faux assignats; que, dans les derniers temps, pour concourir aux desseins hostiles de la cour de Londres, il a ordonné un armement par mer, nommé un amiral, ordonné à des vaisseaux hollandais de joindre l'escadre anglaise; ouvert un emprunt pour subvenir aux frais de la guerre; empêché les exportations pour la France, tandis qu'il favorisait les approvisionnements des magasins prussiens et autrichiens;

« Considérant enfin que toutes les circonstances ne laissent plus à la République française l'espoir d'obtenir par la voie de négociations amicales le redressement de ces griefs; et que tous les actes de la cour britannique et de Hollande sont des actes d'hostilité et équivalent à une déclaration de guerre;

« La Convention décrète ce qui suit :

« Article premier.—La Convention nationale déclare au nom de la nation française, qu'attendu les actes multipliés d'hostilité et d'agression ci-dessus mentionnés, la République française est en guerre avec le roi d'Angleterre et le stathouder des Provinces-Unies.

« Art. II. — La Convention nationale charge le Conseil exécutif provisoire de déployer les forces qui lui paraîtront nécessaires pour repousser les agressions et pour



entretenir l'indépendance, la dignité, les intérêts de la République française.

« ART. III. — La Convention nationale autorise le Conseil exécutif provisoire à disposer des forces navales de la République ainsi que l'intérêt de l'État lui paraîtra l'exiger, et elle révoque toutes les dispositions particulières ordonnées à cet effet par les précédents décrets. »

(*Moniteur*, 3 février 1793, n° 34.)

PIÈCE *B*

Note de Robert Fitz Gerald,

MINISTRE D'ANGLETERRE AUPRÈS DU CORPS HELVÉTIQUE

L'Angleterre engage la Suisse à se déclarer contre la France (nov. 1793.)

« Magnifiques et puissants seigneurs, bourgmestres, avoyers, Landammann et conseil des treize cantons de la Suisse.

« Le soussigné, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté britannique, croit devoir vous exprimer la profonde indignation que lui inspire le nouvel outrage commis contre Vos Excellences par les hommes vils et féroces assemblés à Paris sous le nom de Convention. N'ayant pu corrompre vos braves soldats au service de Sa Majesté très chrétienne, désespérant de les associer à leurs brigandages, les factieux les ont désarmés, pillés, égorgés. L'Europe n'oubliera jamais le dévouement de tant de généreux Suisses qui s'immolèrent pour la défense de Louis XVI; elle n'oubliera jamais les cruautés que lui firent subir les cannibales couverts du sang de vos frères, du sang d'un roi vertueux, votre allié et votre ami, de son auguste épouse

et d'une foule innombrable d'innocents. Auteurs d'une guerre cruelle qu'ils ont entreprise dans l'espoir d'étendre leur tyrannie sur l'Europe entière, au moment où, paraissant avoir atteint le dernier excès d'atrocité et de démence, ils multiplient plus que jamais leurs victimes et s'entre-déchirent eux-mêmes, ils ont osé se dire vos alliés; ils n'ont pas rougi de rappeler vos traités avec le souverain qu'ils ont fait périr sur un échafaud; ils ont manifesté le désir de resserrer leurs liens avec vous.

« Objets de l'exécration universelle, ils ont l'audace, magnifiques et puissants seigneurs, de faire pour vous seuls en Europe cette exception injurieuse. Que peut-il y avoir de commun entre un bon peuple, religieux, ami des mœurs et de la justice, et des athées ennemis de Dieu et des hommes, altérés de sang et de pillage, dont les crimes, dans le cours de quatre années, ont mille fois surpassé les crimes des siècles précédents?

« Vous savez, magnifiques et puissants seigneurs, que, dans leurs efforts pour propager leur infâme doctrine au delà des limites de la France, ils n'ont pas épargné votre heureuse patrie; vous n'avez pas oublié les intrigues de leurs émissaires pour détruire le respect de vos lois. Il n'est personne qui puisse croire que ces artisans de discorde et d'anarchie, en attaquant tous les principes de la civilisation de l'Europe, aient le dessein de les conserver dans vos États et qu'ils renoncent au projet d'y faire naître des troubles intérieurs, s'ils en apercevaient les moyens. Les ravages qu'ils ont exercés dans les Pays-Bas, dans la Savoie, dans l'évêché de Bâle, partout où ils ont pénétré sous le nom d'amis du peuple, prouvent assez ce qu'on doit attendre de leurs témoignages d'affection.

« Il ne peut exister une paix durable entre les sages Conseils des États helvétiques et les brigands associés pour la dévastation.

« Quel est donc le but de leurs caresses perfides? Ils



veulent vous déguiser les périls qui vous menacent. Ils ont l'espérance, chimérique sans doute, de corrompre vos citoyens en diminuant l'horreur qu'ils leur inspirent, et de pouvoir un jour vous surprendre au milieu d'une funeste sécurité. Le ministre plénipotentiaire de Sa Majesté britannique n'examinera pas si la justice et le véritable intérêt d'un État pourraient lui permettre de rester neutre dans une guerre de presque toutes les puissances de l'Europe contre ceux qui veulent y ramener la barbarie; dans une guerre où l'on combat non seulement pour l'existence de tous les gouvernements, mais encore pour celle de toutes les propriétés.

« Il se bornera à observer que, dans les circonstances présentes, la neutralité même ne pourrait autoriser aucune correspondance directe ou indirecte avec les factieux ou leurs agents. Lorsque deux puissances se font la guerre, les relations d'un État avec l'une ou l'autre ne peuvent blesser leurs droits respectifs. Mais, la guerre actuelle étant dirigée contre les usurpateurs, toute correspondance qu'aurait avec eux un État neutre serait une reconnaissance de leur autorité, et, par conséquent, un acte préjudiciable aux puissances coalisées.

« Sa Majesté britannique est trop persuadée de votre sagesse, magnifiques et puissants seigneurs, pour ne pas croire que vous mépriserez les insinuations de l'ennemi commun de tous les peuples, et que vous redoublerez de zèle et de vigilance pour écarter de votre patrie tous les maux qui accablent à la fois les malheureux Français.

« Dans tous les temps et dans toutes les circonstances, elle ne cessera de vous donner des preuves de son amitié et de s'intéresser au maintien de l'indépendance et de l'ancienne prospérité de vos États et de ceux de vos alliés.

« Fait à Berne, le 3 novembre 1793. »

PIECE *C*

Lazare Hoche.

Voici la liste des principaux ouvrages à consulter pour l'histoire et la vie du général Hoche.

Rousselin de Saint-Albin, *Vie de Lazare Hoche.* 2 vol. in-8°, 1798.

Bergounioux, *Lazare Hoche.* 1 vol. in-8°, Paris, 1852.

Desprez, *Hoche.* 1 vol., Dumaine, 1880.

De Bonnechose, *Laz. Hoche.* 1 vol., Hachette.

Ce sont les plus complets à la fois et les plus sérieux.

Il faut citer encore :

Hoche, Souvenirs et correspondance, par Hipp. Durand. In-8°, Paris, 1832.

Notice historique sur Hoche, par P. de Champrobert. Nevers, in-18, 1840.

Histoire de L. Hoche, par H. Dourille. Paris, in-12, 1844; qui ne sont que des livres de seconde main, et plutôt consacrés à l'histoire anecdotique.

On trouvera encore des renseignements dans l'*Histoire des campagnes,* et principalement dans Savary : *Guerres des Vendéens et des Chouans* (4 vol. in-8°, Baudoin, 1824); dans les histoires générales et dans les *Mémoires* du temps.

Mais la plupart des documents qu'on trouvera dans mon livre sur l'expédition d'Irlande sont absolument inédits.

PIÈCE *D*

Mémoires sur l'Irlande.

Traduit de l'anglais de Th. W. T. 10 *ventôse an IV.*

PREMIER MÉMOIRE

Il y a entre la France et l'Angleterre une différence prodigieuse pour le caractère, les mœurs, les préjugés et pour la forme du gouvernement. Les intérêts commerciaux se croisent de tant de manières et sous tant de rapports, que l'impossibilité de réussir à les concilier entre eux me paraît démontrée. Quant aux deux gouvernements, depuis la Révolution française, l'antipathie entre eux est telle, qu'ils ne fondent respectivement leur stabilité que sur la destruction de l'autre.

Les événements de la guerre, quelque glorieux qu'ils aient été jusqu'ici pour la France, n'ont pas laissé d'être profitables à l'Angleterre. Jamais les flottes de l'Angleterre n'ont été plus formidables; et comme l'esprit mercantile est le grand mobile de ses actions, elle se consolera aisément de ses disgrâces sur terre par l'accroissement de territoire, de puissance et de commerce que lui ont valu ses opérations maritimes. Mais cet accroissement même impose non seulement à la France, mais à l'Europe entière, sous peine de sacrifier ses plus chers intérêts, l'obligation étroite de le circonscrire dans ses justes bornes, et d'empêcher que cette puissance, en suivant son système d'envahir le commerce du globe entier, n'accumule sur sa tête une masse exorbitante de pouvoirs et de richesses. Or, je ne vois qu'un seul moyen d'y réussir, et je le

regarde comme infaillible, c'est de détacher l'Irlande de l'Angleterre.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉTAT ACTUEL DE L'IRLANDE

Le gouvernement français est sans doute instruit des ressources immenses en tout genre que l'Angleterre trouve dans l'Irlande. C'est avec le beurre et les viandes salées d'Irlande, ainsi qu'avec ses suifs, ses cuirs et une infinité d'autres articles, qu'elle approvisionne sa marine et ses colonies. C'est principalement de l'Irlande qu'elle tire des hommes pour équiper ses flottes et recruter ses bataillons. Depuis le commencement de la guerre actuelle jusqu'au mois de juin de l'an dernier (1795), l'Irlande lui avait déjà fourni 200 000 hommes, dont 80 000 matelots. Un fait certain, quoique soigneusement caché en Angleterre, c'est que les *deux tiers* de la marine britannique sont composés de matelots irlandais, circonstance qui, quand il n'y en aurait pas d'autre, devrait suffire seule pour déterminer la République française à faire tous ses efforts pour arracher des mains de son implacable ennemi un moyen puissant de lui nuire. Je ne m'étendrai pas davantage sur la nécessité de la mesure que je propose : je me contenterai d'indiquer les moyens de l'effectuer et d'en assurer le succès en cas qu'elle soit adoptée.

Pour mieux développer mon idée, il est nécessaire que j'entre dans quelques détails sur l'état actuel de l'Irlande. Mais je ne le ferai que très sommairement, parce que je présume que le gouvernement est déjà instruit des faits principaux.

Population divisée en trois classes :

La population d'Irlande monte à 4 500 000 âmes, divisées

en trois sectes, savoir : 1° la *protestante* ou *anglicane*, qui est la seule autorisée par les lois ; elle est composée de 450 000 âmes ; 2° la *presbytérienne*, de 900 000 âmes ; 3° la *catholique*, qui forme le reste de la population.

Protestants. — Les protestants sont presque tous d'extraction anglaise, et quoique leur nombre soit si peu considérable en raison du reste des habitants, ils possèdent la presque totalité des biens-fonds du pays. Ils ne les ont acquis que par les moyens les plus infâmes, tels que les rapines et les confiscations, et par l'effet des lois pénales instituées pour avilir et détruire le catholicisme qui était la religion des naturels du pays. En 1650, tous les habitants des trois provinces entières furent relégués dans la quatrième par Cromwell, qui divisa leurs biens entre ses soldats, et les descendants de ceux-ci en jouissent jusqu'à ce jour. En 1688, la défaite de Jacques II acheva d'abattre et de ruiner ses habitants : le peu de bien qui leur restait devint la proie des vainqueurs.

On sent bien que tous ces usurpateurs ainsi que leurs descendants, convaincus de leur injustice et se regardant comme une colonie d'étrangers placée au milieu d'un peuple dont ils ne faisaient pas la dixième partie, ne pouvaient attendre de protection et d'appui que de la part de l'Angleterre. Aussi, se sont-ils montrés de tous temps prêts à sacrifier les intérêts de leur patrie à l'ambition et à la cupidité de cette protectrice, ainsi qu'à leur propre sûreté. Pour les récompenser de ce dévouement, l'Angleterre a toujours conféré sur eux toutes les charges et fonctions, tant civiles que militaires et ecclésiastiques, à l'exclusion des presbytériens et des catholiques, et particulièrement ces derniers. Par ces moyens, les protestants, qui forment l'aristocratie de l'Irlande, ont entre les mains toute la force du gouvernement. Ils possèdent au moins les 5/6 de tous les biens-fonds. Leur liaison avec l'Angleterre est ce qu'ils ont de plus à cœur, comme l'unique

garantie de leurs possessions usurpées. Ils craignent et abhorrent les principes de la Révolution française. Ainsi, en cas d'une tentative pour affranchir l'Irlande du joug britannique, il faudrait s'attendre de leur part à toutes les résistances qu'ils pourraient y opposer.

Dissidents. — Il n'en est pas de même des *dissidents*, ou presbytériens, répandus dans toute la province d'Ulstonie. Ils y forment la grande majorité de la population. Leurs possessions territoriales sont peu de chose, mais ils s'enrichissent par le commerce et les manufactures, principalement celles des toiles, qui sont une branche très considérable du commerce des Irlandais, et elle est presque entièrement entre leurs mains. Il n'y a pas encore longtemps qu'il régnait encore entre eux et la secte catholique une très grande animosité, fondée en partie sur la qualité de nouveaux venus dans le pays, mais particulièrement sur l'incompatibilité des dogmes religieux du calvinisme et du papisme. Cette animosité était soigneusement entretenue et fomentée par les protestants, c'est-à-dire les aristocrates amis de l'Angleterre, qui regardaient la désunion de ces deux partis puissants comme la sauvegarde de leur propre existence.

— Leur réunion avec les catholiques. — Parmi les bienfaits sans nombre que la Révolution française a valu au genre humain, on peut compter la réconciliation des catholiques avec les presbytériens. Je supplie le gouvernement français de bien faire attention à cet événement; parce que, si jamais l'Irlande devient libre, c'est à lui, en dernière analyse, qu'elle sera redevable de son émancipation.

Les dissidents, par leurs principes religieux et par les connaissances que ces principes les mettent dans le cas d'acquérir, sont des républicains sincères et éclairés. Ils se sont toujours opposé fortement aux usurpations de l'Angleterre, qu'ils n'avaient pas les mêmes intérêts que



les protestants de ménager, parce qu'ils étaient en trop grand nombre et que leur fortune, par sa nature, était trop indépendante pour avoir besoin de sa protection. Cependant, dans toutes les guerres civiles de l'Irlande, ils ont pris le parti de l'Angleterre et se sont toujours montrés les ennemis les plus redoutables des catholiques qu'ils haïssaient comme papistes et méprisaient comme esclaves. Les protestants et tout le parti anglican avaient leurs raisons pour les entretenir dans ces sentiments. Enfin, en 1790, La Révolution française leur fit ouvrir les yeux. Ils s'aperçurent enfin qu'au lieu d'être, comme ils le croyaient, les maîtres des catholiques, ils n'en étaient que les geôliers, et que, loin de jouir de la liberté dans leur propre pays, ils n'y étaient que comme des troupes en garnison pour le tenir sous le joug de l'Angleterre. La loi qui établissait en France une liberté de conscience les fit revenir de leurs préjugés contre le papisme, et cent dix ans de paix avaient déjà considérablement amorti le feu de ces animosités que les anciennes guerres avaient allumé et fomenté. Éclairés par l'exemple glorieux que venait de leur donner la France, ils comprirent que, sans la justice, il n'y a pas de véritable liberté, et qu'ils seraient indignes d'en jouir, qu'ils n'en jouiraient jamais tant que *leurs frères les catholiques* (ils leur donnaient pour la première fois ce nom) gémiraient dans l'esclavage et l'oppression. Animés de ces sages et louables sentiments, ils firent les premiers pas vers les chefs des malheureux catholiques, dont la cause et les souffrances semblaient ensevelies dans l'oubli. Ceux-ci, suivant avec empressement les offres d'amitié et de bienveillance que leur faisaient des hommes qui s'étaient montrés de tout temps leurs implacables ennemis, après une léthargie de plus de cent ans, commencèrent à figurer de nouveau sur le théâtre politique de leur patrie. Rien ne peut égaler les alarmes, la terreur, la consternation où une coalition aussi inattendue jeta le



gouvernement britannique et ses partisans en Irlande. Il n'y a point de stratagème ni d'artifice qui n'ait été mis en usage pour rompre cette nouvelle alliance et réveiller, entre les deux partis, leurs anciennes haines et animosités. Heureusement, ces tentatives échouèrent et ne servirent qu'à faire sentir de plus en plus aux chefs des coalisés la nécessité de se tenir unis pour leur intérêt commun et pour le salut de la patrie, dont l'abaissement n'était dû qu'à leurs dissensions passées. C'est ainsi que des sentiments de bienveillance et d'estime ont succédé à deux siècles de discordes civiles. Il en est résulté dans la moralité politique de ce pays une révolution infiniment importante, puisqu'il faut espérer qu'avec le secours des généraux français elle opérera son entière émancipation. Je ne saurais assez insister auprès du gouvernement français sur la nécessité de bien peser cette circonstance de la réunion des catholiques et des presbytériens irlandais. Liés d'intérêts entre eux et abhorrant le joug de l'Angleterre, ils forment plus des huit neuvièmes de la nation.

Catholiques. — Je viens maintenant à la troisième classe des habitants d'Irlande, je veux dire les catholiques. Ce sont les Irlandais proprement dits, ils prennent la presque totalité de la classe des paysans. Les confiscations auxquelles cinq cents ans de guerre ont donné lieu, et la rigueur des lois pénales portées contre les catholiques pendant cent cinquante ans les ont dépouillés de presque toute propriété territoriale. Ils sont, pour la plupart, réduits au dernier degré de misère ; ils ne mangent du pain que rarement, et jamais de la viande, excepté une fois l'an. De misérables huttes leurs servent de logement, et telle est l'âpre tyrannie des propriétaires de ces chétifs réduits, que c'est tout ce que peuvent faire les locataires que d'en payer le loyer avec tout le produit de leur travail d'un bout d'année à l'autre. Ces malheureux n'ont d'autre nourriture que des pommes de terre, d'autre boisson que

du lait et plus souvent de l'eau pure. Si quelques-uns d'entre eux se rendent fermiers de quelques champs, ils sont obligés, contre un prix de ferme exorbitant, d'en payer la dîme à un curé protestant dont ils n'attendent aucun service, et l'équivalent de cette dîme à leur prêtre catholique. Tel est le déplorable sort d'environ trois millions d'hommes.

Cependant, il y a un certain nombre de catholiques qui s'adonnent avec succès au commerce ; ce sont, pour la plupart, des hommes estimables et éclairés. Ils sentent par conséquent tout le désagrément de leur propre situation et de celle de leur pays. C'est de l'élite de ce corps, réuni à un petit nombre de catholiques terriens dont les propriétés ont échappé à la rapacité des usurpateurs anglais qu'est composé le comité catholique dont j'aurai l'occasion de parler ci-après ; et c'est entre les chefs de ce comité et les principaux membres de la société presbytérienne que s'est formée l'union dont je parlais plus haut.

Récapitulation. — Voici le résumé de ce que je viens de dire sur les forces, la situation et les vues respectives des trois partis qui existent en Irlande. — (Suit ce résumé, très clair, où l'auteur rassemble en effet tout ce qui précède, sous une forme à la fois plus concise et plus énergique.)

DEUXIÈME PARTIE

ORGANISATION DES IRLANDAIS

J'en viens maintenant à l'organisation du peuple irlandais.

Je dois observer ici que, quand même cette organisation n'existerait pas déjà, les mesures que j'ai à proposer n'en seraient ni moins dignes d'attention, ni moins aisées à exécuter. Une organisation semblable à ces machines



compliquées des méchaniciens (*sic*) ne sert qu'à produire de grands effets par de petits moyens, mais elle devient inutile dès qu'un peuple peut, par l'action seule de ses forces naturelles, écarter tous les obstacles et parvenir à son but ; or, tel est à peu près le peuple irlandais. La République française peut être assurée qu'elle y trouvera, chez les presbytériens et les catholiques, une énergie étonnante, qui, chez les uns, est l'effet de la réflexion et des principes, et, chez les autres, de la misère et de la haine qu'ils portent au nom des Anglais. D'ailleurs ils sont réellement organisés comme nous allons voir.

Sociétés populaires des dissidents et des chefs catholiques.

En 1792, les habitants de la ville de Belfast, capitale de la province d'Ultonie et centre de toutes les liaisons presbytériennes, formèrent le club connu sous le nom des *Irlandais-Unis*, et ainsi appelé parce qu'on y voyait pour la première fois des catholiques et des presbytériens réunis. A l'instar de celui-là, il s'en forma bientôt, à Dublin, un autre devenu fameux par les écrits politiques et par les persécutions qu'ont éprouvées les membres qui le composaient.

On peut juger de la frayeur que ces associations causaient au gouvernement par les incarcérations, les poursuites criminelles, et les violences de toute espèce auxquelles il a eu recours pour punir ceux qui avaient montré le plus d'activité et de zèle à former ces assemblées ; mais ces persécutions, loin de comprimer l'esprit public, n'ont produit d'autre effet que de rendre le peuple plus circonspect dans ses moyens d'assurer sa liberté. En conséquence, il a été pris secrètement des mesures pour établir dans toute l'Ultonie des clubs semblables aux deux précédents, et dont l'objet est de renverser la tyrannie de l'Angleterre, d'assurer l'indépendance de l'Irlande, et de fonder une République sur les grands principes de la liberté et de l'égalité. Ces clubs se sont formés avec une rapidité étonnante. Au

mois de juin dernier il y en avait d'établis dans les trois quarts de la province, et je n'ai aucun doute qu'ils n'en occupent aujourd'hui toute l'étendue et qu'ils ne soient composés de toute l'élite des presbytériens, ainsi que des catholiques les plus ardents et les plus éclairés. Tous les membres sont astreints au secret par un serment solennel, et je suis pleinement convaincu que, s'il se présentait une occasion favorable, ils mettraient incontinent sur pied l'Ultonie entière, c'est-à-dire celle des quatre provinces d'Irlande qui est la plus peuplée, la plus belliqueuse et la plus éclairée.

Sociétés populaires des defenders *ou paysans catholiques.*

Quant aux *catholiques*, il suit de ce que j'ai déjà dit qu'il ne faudrait que bien peu d'encouragement pour les porter à tout tenter pour améliorer leur sort. Il ont aussi leur organisation, mais elle ne s'étend qu'à eux seuls. Elle a eu lieu à peu près en même temps que les clubs dont j'ai parlé plus haut. Ce n'est que depuis peu de mois que le gouvernement a pu se procurer quelques renseignements sur la nature de cette organisation, et il est encore bien éloigné de la connaître dans toute son étendue. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au mois de juin dernier, elle comprenait tous les paysans de la province d'Ultonie, de Lagérie (*sic*) (Leinster) et de Conacie; je ne doute pas que, depuis ce temps, tous ceux de la Wlomonie (Münster), qui est la quatrième province, ne l'aient adoptée.

Tous ces paysans, sous le nom de *defenders*, sont organisés militairement, et formés, selon l'étendue des districts, en différents corps commandés par des officiers qu'ils nomment eux-mêmes. Le grand principe de leur association est une obéissance aveugle aux ordres de leurs chefs. Ils ont pour objet l'émancipation de leur pays, la destruction de la tyrannie anglaise et l'amélioration du sort des malheureux paysans irlandais. Leurs vœux et leurs espérances sont tournées vers la République française, de

laquelle seule ils attendent secours et protection. Leur serment d'association porte : *loyauté et fidélité aux nations française et irlandaise réunies*, et plusieurs d'entre eux ont déjà scellé ce serment de leur sang[1]. Il n'existe pas, je crois, d'exemple d'une conjuration soutenue aussi longtemps que celle-ci, où, sur une multitude aussi prodigieuse de conjurés, il y ait eu moins de traîtres, où le secret ait été aussi scrupuleusement gardé.

Outre cette organisation des *defenders*, commune à tous les paysans irlandais, il y en a une autre connue sous le nom de *Comité général des catholiques*. Le comité est composé des membres élus par la masse générale des catholiques pour les représenter. Ces membres ont été pris parmi les principaux négociants et marchands, parmi les citoyens de quelques autres professions et le petit nombre de seigneurs catholiques qui existent encore en Irlande.

Ce corps s'est assemblé fréquemment à Dublin, sous les yeux du Parlement, dans le cours des quatre dernières années. Il a envoyé deux députations solennelles vers le roi d'Angleterre. Il a la plus grande influence sur l'esprit des catholiques dans toute l'Irlande, et, ce qui est bien essentiel à remarquer, il dirige tous les mouvements de la ville de Dublin. Il est vrai qu'il lui est défendu depuis peu, par ordre du pouvoir législatif, de s'assembler comme corps représentant ; mais les individus qui le composaient existent encore, et cette défense, sans diminuer en rien leur pouvoir et leur influence, n'a fait que les irriter encore davantage contre la tyrannie du gouvernement. J'ai eu l'honneur d'être employé par le Comité général durant tout le temps qu'il a été en activité, et de m'attirer et conserver sa confiance. D'après la connaissance intime que j'ai acquise des membres qui le com-

1. Allusion à Jackson.

posent, je leur rends la justice d'assurer qu'on ne trouve nulle part des hommes d'un patriotisme plus pur, d'un attachement plus sincère aux principes de la liberté et d'une plus grande élévation d'âme et de fermeté de caractère pour entreprendre et exécuter de grandes choses. Ils sont presque tous républicains zélés et chauds patriotes de la France. Comme Irlandais et catholiques, ils ont une double raison de détester la tyrannie et la domination de l'Angleterre qui a si souvent inondé le pays de leur sang.

Récapitulation. (Suit la récapitulation.)

TROISIÈME PARTIE.

FORCES MILITAIRES DE L'IRLANDE

Je terminerai ce Mémoire, qui n'est déjà que trop long, par quelques observations sur les forces de terre et de mer de l'Irlande.

Forces de terre. — Au mois de juin dernier, époque de mon départ d'Irlande, les forces de terre, autant que j'ai pu en juger, montaient à 30 000 hommes, dont 12 000 de troupes de ligne et 18 000 de miliciens, tous ceux-ci et une grande partie de ceux-là étant Irlandais. Je présume que depuis ce temps il a été détaché un certain nombre de ces troupes de ligne pour les Indes occidentales et ailleurs. Dans ce cas, la proportion des troupes irlandaises doit être augmentée, parce que les miliciens ne peuvent être employés hors du pays.

Je n'ai que des conjectures à offrir sur les dispositions de la cavalerie et de l'artillerie, formant en tout environ 3 000 hommes. Mais je pense que ces deux corps, s'ils

avaient la perspective d'un appui solide et permanent, n'agiraient pas contre leur patrie.

Quant aux autres 9 000 hommes de troupes de ligne, ce n'est qu'un assemblage pitoyable de vieillards et d'enfants, tous incapables de soutenir les fatigues d'un service actif. En cas d'attaque, ils ne pouraient faire qu'une faible résistance, quand même ils seraient disposés à se défendre. Or, c'est ce dont je doute; car il y a parmi eux quelques régiments de *fencibles* écossais, qui ne sont pas, à beaucoup près, attachés au gouvernement britannique.

Les miliciens formant, comme je l'ai dit, 18 000 hommes, sont, sous tous les rapports, d'aussi belles troupes qu'il y en ait en Europe. De ce nombre, il y a au moins 16 000 catholiques, dont la plupart, précédemment membres du club des *defenders*, ne sont entrés dans la milice que pour se soustraire aux procédures criminelles dont ils étaient menacés. J'apprends que, depuis mon départ, l'esprit de defenderisme s'est tellement manifesté dans ce corps, qu'un grand nombre de soldats soupçonnés d'être de ce parti ont été emprisonnés. Je n'ai nul doute que ce corps ne soit tout disposé à se joindre au reste de la nation pour secouer le joug de l'Angleterre. Mais il ne s'y déterminera qu'autant qu'il se verra puissamment soutenu.

Forces navales. — Je passe maintenant aux forces navales de l'Irlande. J'ai dit ci-dessus, qu'au mois de juin dernier, ce pays avait déjà fourni à la marine anglaise au moins 80 000 matelots, et qu'en général, les équipages des vaisseaux de guerre britanniques étaient, pour les deux tiers, composés d'Irlandais.

Voici les preuves sur lesquelles j'appuie cette seconde assertion :

1° Le fait m'a été affirmé par plusieurs capitaines de haut bord, très dignes de foi, et très au fait de tout ce qui était relatif à la marine britannique; 2° En 1793, les députés catholiques envoyés en Angleterre et que j'avais



l'honneur d'accompagner, annoncèrent le même fait en présence de M. Dundas, secrétaire d'État, pour lui prouver de quelle ressource l'Irlande était pour l'Angleterre, et il ne put pas le contredire, ce à quoi il n'eût pas manqué pour peu qu'il l'eût cru exagéré; 3° Le bâtiment à bord duquel j'ai passé en Amérique fut abordé par une frégate anglaise dont l'équipage était de 220 hommes. Or, sur ce nombre, il y avait 210 Irlandais, comme je l'ai appris d'eux-mêmes.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

D'après tout ce que je viens de dire, on sentira, je pense, qu'il est incontestablement de l'intérêt de la République française de détacher l'Irlande de l'Angleterre et qu'il serait aisé de réussir dans ce projet si on l'entreprenait dès à présent. Voici mes raisons :

1° Le corps des dissidents est opposé à l'Angleterre, favorable à la France et complètement organisé;

2° Tout le *corps de paysans d'Irlande*, tous catholiques, et offrant 3 millions d'hommes, désire ardemment secouer le joug de l'Angleterre, qu'il est aussi complètement organisé et qu'un des articles du serment des *defenders* est d'être fidèles à la France comme à l'Irlande;

3° Les deux grands corps qui forment près des neuf dixièmes de la population de l'Irlande sont parfaitement d'accord entre eux et qu'un même esprit dirige leurs vues et leurs opérations;

4° Le gouvernement britannique ne peut compter sur aucun appui solide de la part de l'armée, dont les deux tiers sont des Irlandais et dont on assure, et je le crois facilement, que 10 000 au moins ont prêté serment au défenderisme.

5° Il est au moins dans l'ordre des choses possibles que, moyennant certaines mesures à prendre avec les matelots



irlandais, il soit porté à la marine anglaise un coup plus funeste qu'elle n'en a jamais éprouvé;

6° Si les faits sont tels que je viens de les énoncer, il serait impossible aux protestants, c'est-à-dire au parti aristocratique, de faire la moindre résistance, pas même pour une heure, en faveur de l'Angleterre et de leurs propres intérêts.

Ces réflexions sur la situation actuelle de l'Irlande, je les soumets avec déférence et respect à la sagesse et à la considération du gouvernement français. Je lui propose de lui présenter, dans un second Mémoire, l'aperçu des moyens qui me paraissent les plus propres à effectuer, d'après les faits que je viens d'exposer, une séparation entière entre l'Irlande et l'Angleterre.

Signé : THÉOBALD WOLF TONE.

Certifié conforme, *signé :* MADGETT.

Ce 11 ventôse, l'an IV de la République française, une et indivisible.

DEUXIÈME MÉMOIRE.

Il contient deux parties bien distinctes : la première consacrée aux mesures que doit prendre la France pour faire réussir l'expédition ; la deuxième, à ce que l'Irlande est tenue de faire de son côté. L'auteur en donne le résumé suivant :

I. *La France doit envoyer des troupes, des armes et de l'argent.*

Le nombre des troupes à envoyer : 20 000 hommes au plus, 5 000 au moins. Dans le premier cas, le succès serait prompt et infaillible : dans le second, sûr, mais lent.

Un secours au-dessous de 5 000 h. serait exposé à être taillé en pièces, avant que les habitants eussent le temps



de se joindre à lui. Quant aux armes, plus on en enverrait ne serait que le mieux. Quelle qu'en fût la quantité, il y aurait assez de bras pour l'employer.

Quant à la somme d'argent à fournir, l'auteur est embarrassé pour la déterminer. Pour ne rien laisser au hasard, il pense que si on envoie 20 000 h., il faudrait la paye du double de ce nombre pour trois mois. Si on n'envoie que 5 000 h., il laisse à la sagesse et à la générosité du gouvernement français à fixer la somme nécessaire à l'expédition dans ce cas.

Projet de manifeste de la part du général français. Il doit inviter le peuple à se former en Convention nationale, le rassurer sur les intentions désintéressées de la France, sur la liberté de conscience et sur la garantie des propriétés.

II. *Mesures à prendre par l'Irlande.*

1° De lever autant de troupes qu'il y aurait d'armes à leur distribuer ; 2° convoquer une Convention nationale. Elle se trouve déjà formée en très grande partie par les clubs des *dissidents* et des *defenders*, et surtout par le comité catholique. Importance extrême de l'organiser promptement, et par conséquent d'y débuter par une force capable d'appuyer irrésistiblement cette mesure.

Différents projets de proclamation : 1° au peuple en général pour lui notifier son indépendance et son alliance avec la République française ; 2° aux troupes de milice pour les inviter à se ranger sous l'étendard de leur patrie ; 3° aux marins pour les rappeler au service de la Grande-Bretagne, et les encourager à amener dans les ports de l'Irlande les vaisseaux anglais dont il leur est si facile, vu leur nombre, de s'emparer [1] ;

1. Il y a eu en effet des adresses : 1° aux marins ; 2° aux paysans. (*Archives nationales.*)



4° Une proclamation pour rappeler dans leur patrie, sous peine de confiscation de leurs biens, tous les Irlandais résidant en quelque qualité que ce soit sur le territoire de la Grande-Bretagne ;

5° Une adresse au peuple anglais lui annonçant que, s'il appuie les mesures hostiles de son gouvernement contre l'Irlande, cette puissance le regardera comme son ennemi et par conséquent, confisquera tous les biens quelconques qu'il possède chez elle. L'exécution de cette mesure mettrait des sommes immenses dans les coffres du gouvernement irlandais.

Ressources de l'Irlande. Deux millions sterling de revenu actuel. Les biens-fonds du clergé et du collège (au moins trois millions). Les biens des émigrés. Les biens-fonds, rentes, contrats, etc., appartenant à des Anglais.

(Suit le Mémoire, qui n'est que le développement du précis tracé par l'auteur.)

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE DES DEUX MÉMOIRES.

Telles sont les réflexions et les vues que j'avais à présenter sur l'Irlande et sur la révolution à y opérer. Elles se réduisent en substance aux suivantes :

L'Angleterre est l'ennemie invétérée et implacable de la République française. Celle-ci n'aura jamais ni repos ni sûreté tant que celle-là restera la dominatrice des mers.

La France doit donc faire tous les efforts possibles pour humilier l'orgueil et restreindre la puissance de cette dangereuse rivale. C'est par l'Irlande, et par l'Irlande uniquement, qu'elle est vulnérable. Le gouvernement français ne saurait assez se pénétrer de cette vérité.

La France, en établissant en Irlande une République libre, se ferait une alliée fidèle et reconnaissante, une amie sincère et prête à venir à son secours dans toutes les occasions ; une voisine qui, par sa situation et par la pro-



duction de son sol, lui rendrait des services essentiels.

En détachant l'Irlande de l'Angleterre, on ôte à celle-ci son plus ferme appui, le seul sur lequel elle puisse compter pour le recrutement de ses armées, ainsi que pour l'équipement et l'approvisionnement de ses flottes.

Non seulement la France, mais toutes les puissances de l'Europe sont intéressées à mater l'arrogance de l'Angleterre et à circonscrire dans de justes bornes ce pouvoir énorme et toujours croissant qu'elle s'arroge sur mer. L'émancipation de l'Irlande peut seule produire cet effet.

En adoptant les mesures proposées dans ces mémoires, non seulement les flottes anglaises seraient privées de leurs ressources ordinaires pour leur équipement et leur approvisionnement, mais il serait encore très possible qu'il en vînt bientôt une bonne partie grossir la marine irlandaise.

Le peuple irlandais est entièrement uni ; il est prêt à s'insurger, et n'attend pour agir que d'en avoir les moyens.

Sans parler de la saine politique et du juste esprit de vengeance qui commandent à la République française de chercher à abreuver d'humiliations une ennemie hautaine et irréconciliable, ce serait, de sa part, un acte sublime de générosité et d'humanité, que d'arracher une nation étrangère à l'esclavage sous lequel elle gémit depuis 600 ans. Après avoir émancipé la Hollande, et admis le peuple belge au nombre de ses enfants, il ne manque à sa gloire que de créer en Europe une nouvelle République libre. Il est de son intérêt de profiter de l'occasion qui se présente pour retrancher à l'Angleterre la moitié de ses ressources, et lui rendre presque impossible l'emploi de celles qui lui resteraient.

D'après toutes ces considérations, je viens au nom de la justice, de l'humanité, de la liberté de ma propre patrie, et de la France même, supplier le gouvernement français de prendre en considération l'état de l'Irlande et, moyennant la puissante protection de la République, de mettre le



pays en état de démontrer sa reconnaissance, de revendiquer sa liberté, d'humilier son tyran et de reprendre, parmi les nations de la terre, l'attitude d'indépendance pour laquelle la nature l'a destiné par la fertilité de son sol, la nature de ses productions, sa position, sa population et par l'heureux caractère de ses habitants.

Signé : THEOBALD WOLF TONE.

« Ce 10 ventôse an IV de la République française.

« Certifié conforme. *Signé :* MADGETT. »

Au Mémoire est joint une sorte d'appendice, consacré aux Irlandais d'Amérique, que W. T. appelle les *Hiberno-Américains*, et au rôle qu'ils peuvent jouer dans l'affranchissement de leur pays d'origine.

Le détail vaut d'être signalé, si l'on songe à la population irlandaise nombreuse que l'émigration annuelle a formée aux États-Unis, surtout depuis trente ans ; et au puissant appui que les nationalistes irlandais actuels peuvent trouver dans cette nouvelle Irlande. Il n'y a pas à se le dissimuler, et les Irlandais n'en font pas mystère. J'en ai recueilli l'impression toute fraîche, à Dublin, à la fin de mars 1887, lors d'un échange de télégrammes entre M. Parnell et le président de la Ligue irlandaise d'Amérique, à propos du *Coercion Bill* soumis au Parlement par le ministère Salisbury.

Si les Irlandais comptent aujourd'hui sur un pays étranger pour les aider contre l'Angleterre, ce n'est plus sur la France, comme au siècle dernier, c'est sur les États-Unis.

Les idées de Tone sur ce sujet, quoique nouvelles, étaient donc singulièrement justes.

Sous ce titre :

A Commentary on the Memoirs of Theobald Wolf Tone, in which the moral and physical force of Ireland to support national independence is discussed and examined from authentic documents, by Colonel Philippe Roche-Fermoy.



Didot. Paris, 1828, in-8° ; il nous reste un livre, inachevé d'ailleurs, qui n'est pas, autant qu'on pourrait le croire, un commentaire véritable des Mémoires dont je viens de donner le texte.

Après avoir signalé la valeur personnelle de Wolf Tone, l'intérêt que présente son *Journal* pour l'histoire de son pays et de son temps, la profondeur de ses vues, l'auteur s'efforce de prouver que l'Irlande réunit toutes les conditions nécessaires pour former un pays indépendant.

Il les trouve d'abord dans la géographie physique et dans la configuration même de l'Irlande ; puis, dans le caractère des Irlandais, qui contraste si vivement avec celui des Anglais ; enfin, dans les ressources particulières de l'Irlande. La pauvreté, suivant lui, doit faire des Irlandais d'excellents soldats.

Il a recours à l'histoire pour montrer comment l'Irlande pourrait justifier son droit à l'indépendance. Il compare les forces de l'Irlande en 1796 à celles des Provinces-Unies de Hollande en 1672 ; à celles de la Prusse, à l'avènement de Frédéric II ; à celles des colonies anglaises d'Amérique pendant la guerre d'indépendance. Bref, comme le fait observer l'éditeur, il s'est proposé de justifier le dessein de Wolf Tone, en établissant que l'Irlande était capable de vivre indépendante sans rien devoir à l'Angleterre.

Ce Roche-Fermoy était un Irlandais descendant de réfugiés irlandais du temps de Jacques II, et dont le père avait combattu dans l'armée française à Fontenoy.

PIÈCE *E*

Instructions secrètes pour le V.-A. Villaret, commandant l'armée navale de l'Océan.

27 vendémiaire an V. (18 octobre 1796) (*Arch. de la marine*, t. V).

Ces Instructions commencent ainsi :

« Le Directoire exécutif, voulant mettre un terme à l'audace et à la perfidie des plus cruels ennemis de la



République, et user d'une représaille légitime et trop longtemps retardée, en portant la guerre jusque dans leurs propres foyers, a donné des ordres pour armer à Brest une escadre dont il a confié le commandement au général Villaret, vice-amiral des armées navales.

L'objet de ces armements est de transporter en Irlande *vingt mille* hommes d'infanterie aux ordres du général Hoche qui, se réunissant aux habitants de cette île, amis de la liberté, la délivreront du joug tyrannique du gouvernement anglais. Cette glorieuse entreprise, qui satisfait à la fois la vengeance nationale et qui doit faire partager à un peuple trop longtemps opprimé les bienfaits de l'indépendance et de l'égalité, exige des mesures sages et hardies et une réunion d'efforts et de volontés de la part des généraux de terre et de mer. Pour parvenir à ce but, le ministre de la marine et des colonies va faire connaître par la présente instruction au V.-A. Villaret-Joyeuse tous les détails du service qu'il doit remplir. »

Suivent les instructions relatives : 1° à la composition de l'escadre ; 2° à l'appareillage ; 3° à la traversée (le ministre insiste sur la nécessité d'échapper à la surveillance des Anglais et de ne pas engager de combat sur la route) ; 4° aux précautions à prendre pour aborder dans la baie de Bantry. Les instructions ajoutent :

« Si les vents le contrariaient absolument, il ne chercherait pas à louvoyer sur une côte où l'ennemi peut subitement se porter en forces supérieures, et après s'être concerté avec le général Hoche, il arriverait sur la pointe Lupis et donnerait sur-le-champ dans la baie du Shannon. »

5° Au débarquement.

Les instructions disent ensuite :

« Le général Villaret doit sentir qu'en raison de l'importance de la mission qui lui est confiée, il doit éviter tout combat qui pourrait retarder la marche de l'escadre et compromettre la sûreté du convoi. Mais si les circons-



tances l'obligent, à forces égales ou même supérieures, le Directoire exécutif attend de son courage et de son patriotisme qu'il saisira l'occasion de venger la République des attentats de son plus implacable ennemi, et que, mettant à profit la valeur et le nombre des défenseurs de la patrie embarqués sur ses vaisseaux, il soutiendra vaillamment l'honneur du pavillon républicain et se délivrera, par une action prompte et décisive, des entraves que l'Angleterre voudrait apporter au succès de sa mission. Et, comme il est nécessaire de prévoir tous les événements, il est expressément recommandé au général de faire à l'avance ses dispositions pour le cas où il serait atteint par l'ennemi au lieu du débarquement. Il conviendra en conséquence que ses vaisseaux de guerre soient embossés de manière à offrir une résistance assez vigoureuse pour couvrir et protéger le débarquement des troupes. Si les forces de l'ennemi étaient tellement supérieures qu'il eût lieu de craindre de ne pouvoir conserver les navires du convoi, il donnerait ordre aux capitaines, aussitôt que le débarquement serait effectué, de s'échouer sur la côte et de mettre le feu à leurs navires. Si lui-même est attaqué avant qu'il ait pu appareiller pour faire son retour, il se défendra jusqu'à la dernière extrémité et manœuvrera de manière à ce que, dans aucun cas, les vaisseaux de la République ne tombent au pouvoir de l'ennemi.

« Le ministre de la marine s'en rapporte au zèle et à l'expérience du V.-A. Villaret pour suppléer aux circonstances qui ne sont pas prévues par sa présente Instruction. Il lui aura suffi d'indiquer à un général républicain, investi de la confiance du Directoire exécutif, animé du désir de servir sa patrie, de venger l'honneur national, les mesures qu'il doit prendre pour exécuter une entreprise aussi glorieuse et aussi décisive, pour être certain qu'il justifiera son attente. C'est à son courage et à son dévouement que la France devra un triomphe complet,

présage d'une paix honorable, et les témoignages signalés de l'estime publique et de la satisfaction du Directoire deviendront le prix de ses services et la récompense de ses succès.

« A Paris, le 27 vendémiaire an V de la République française.

Le Ministre de la marine et des colonies,

« TRUGUET.

« Approuvé : LE TOURNEUR, CARNOT, REWBEL. »

Ces instructions passèrent de Villaret à Morard de Galles. Il s'y joignit les instructions particulières de Bruix, major général, aux commandants de chaque navire, et datées du 7 décembre (*Arch. de la Marine*, T. V).

INSTRUCTIONS POUR LES CAPITAINES

« Le commandant d'un bâtiment qui sera séparé de l'armée consultera les instructions secrètes du général[1], afin de diriger sa route de manière à le rallier.

« Si ce capitaine ne réussissait pas à opérer son ralliement dans le trajet énoncé dans les instructions secrètes, il ira reconnaître le cap d'Artimon ou Mizen-Head, et croisera pendant cinq jours à l'ouest de ce cap, depuis quatre lieues jusqu'à huit lieues au large.

« A l'expiration du terme de cette croisière, s'il n'a pas connaissance de l'armée ou qu'aucun bâtiment détaché ne soit venu le prévenir du lieu où elle pourrait être, il ira prendre connaissance des montagnes de Brandon[2] et croisera pendant trois jours depuis ce point jusqu'à la vue du cap Loops. Si le terme de cette croisière expire sans qu'il ait pu obtenir quelque renseignements certains sur

1. « Instructions secrètes pour les commandants de vaisseaux et frégates de l'armée navale, par le major général de l'armée, E. Bruix. »

2. Brandon-Head, cap montagneux au sud de l'estuaire du Shannon.



l'armée et les parages où il pourrait la rejoindre, il fera route sur Brest, où il viendra rendre compte des événements de sa navigation au commandant des armes de ce port.

« Pour copie : Bruix. »

PIÈCE *F*

Proclamation à l'armée d'Irlande.

Brest.

Proclamation à l'armée française destinée à opérer la révolution d'Irlande.

« Républicains, fier de vous avoir fait vaincre en plusieurs occasions, j'ai obtenu du gouvernement la permission de vous conduire à de nouveaux succès. Vous commander, c'est être assuré du triomphe.

« Jaloux de rendre à la liberté un peuple digne d'elle, et mûr pour une révolution, le Directoire nous envoie en Irlande, à l'effet d'y faciliter la révolution que d'excellents républicains viennent d'y entreprendre. Il sera beau pour nous, qui avons vaincu les satellites des rois armés contre la République, de briser les fers d'une nation amie, de lui aider à recouvrer ses droits usurpés par l'odieux gouvernement anglais.

« Vous n'oublierez jamais, braves et fidèles compagnons, que le peuple chez lequel nous allons est l'ami de notre patrie, que nous devons le traiter comme tel, et non, comme un peuple conquis.

« En arrivant en Irlande, vous trouverez l'hospitalité, la fraternité ; bientôt des milliers de ses habitants viendront grossir nos phalanges. Gardons-nous donc bien de jamais traiter aucun d'eux en ennemi. Ainsi que nous, ils ont à se venger des perfides Anglais. Ces derniers sont les seuls dont nous ayons à tirer une vengeance éclatante. Croyez que les Irlandais ne soupirent pas moins que vous après



le moment où, de concert, nous irons à Londres, rappeler à Pitt et à ses amis ce qu'ils ont fait contre notre liberté.

« Par amitié, par devoir, et pour l'honneur du nom français, vous respecterez les personnes, et les propriétés du pays où nous allons. Si, par des efforts constants, je pourvois à vos besoins, croyez que, jaloux de conserver la réputation de l'armée que j'ai l'honneur de commander, je punirai sévèrement quiconque s'écartera de ce qu'il doit à son pays. Les lauriers et la gloire seront le partage du soldat républicain ; la mort sera le prix du viol et du pillage. Vous me connaissez assez pour croire que, pour la première fois, je ne manquerai pas à ma parole. J'ai dû vous prévenir, sachez-vous en rappeler.

« Le général L. HOCHE. »

(Dans les papiers de Grouchy. Communiqué en mars 1865).

PIÈCE *G*

Couplets patriotiques sur l'expédition

Par des officiers de l'armée. Imprimés à Brest.

Les Archives de la guerre en ont conservé plusieurs. Nous n'en citerons que deux échantillons, l'un sur le ton dithyrambique du temps, l'autre d'allure plus légère.

CHANT GUERRIER

Quels sont ces apprêts terribles ?
Pourquoi ces glaives amassés ?
Où vont ces guerriers invincibles,
Sur nos bords en foule pressés ?
Leur regard brûlant, redoutable,
Porte l'empreinte respectable
De l'audace et de la fierté ;
Et chacun d'eux au sentiment sublime
Que leur valeureux chef imprime
Lève un front glorieux vers l'immortalité.

Feu sacré, mobile suprême,
Par qui des mains de ces héros
L'on vit au sein des revers même
Sortir des prodiges nouveaux,
Liberté, puissante déesse,
La soif de la gloire les presse,
Entends leur imposante voix.
Ils vont partir et déjà la victoire
Grave d'avance leur mémoire
Au temple où la patrie a gravé leurs exploits.
Frémis de ton erreur profonde,
Fière Albion, reine des mers
Leur empire appartient au monde
Et non aux tyrans que tu sers.
Ta puissance nous importune :
Français nous la voulons commune,
Digne des peuples tes égaux.
Républicains exempts de jalousie,
Toujours unis pour la patrie,
Nous voulons des amis et non pas des rivaux.

COUPLETS PATRIOTIQUES

Air : *Veillons au salut de l'Empire.*

Français, sur des rives lointaines
Portons encor la liberté;
Des Irlandais brisons les chaînes;
Fendons l'océan agité;
Souffrons,
Endurons,
Bravons la saison importune.
Pour des guerriers que fait la rigueur des climats
Marchons, et pour nous la Fortune } *bis*
Va sourire à tous nos combats. }
Tremble, trop perfide Angleterre!
Crains pour tes orgueilleux ramparts (*sic*);
Sur tes cités bientôt la guerre
Fera flotter nos étendards.
Français,
Français,

Bravons la saison importune, etc.
Parmi la foudre et la tempête,
Vaillants chefs, guidez les Français.
Montrez-nous du doigt la conquête
Qu'il faut arracher à l'Anglais.
Avec nous,
Comme nous,
Souffrez aussi la saison importune.
Oui, vous fixerez la Fortune
Qui partout s'attache à vos pas.
Jeunes beautés, cachez vos larmes,
Ne songez pas à nos dangers;
Croyez au succès de nos armes.
Souffrez,
Endurez;
Bientôt vainqueurs nous revolerons dans vos bras.
Avec nous la paix, l'abondance
Viendront régner dans nos climats.

PIÈCE *H*

Inventaire des cartes données au général Hoche.

Arch. nat. Fonds de la secrétairerie d'État. Directoire Exécutif. AF III. 889. Thermidor an IV.

Une carte générale d'Irlande.

Une carte du roïaume d'Irlande.

Une carte générale de Saint-Georges avec les directions par Williamson. N° 211.

Un nouveau plan du canal Saint-Georges par le capitaine Huddart. (Ce plan est en trois feuilles.)

Un plan de la ville et des faubourgs de Cork, par Nag.

Un nouveau plan correct de la ville de Cork.

Six cartes du paîs de Galle.

Une grande carte du paîs de Galle, contenant le comté de Pembroke.

Un relevé de Dublin, par John Roch.

Un plan de la ville, du havre et des environs de Dublin, par John Roch.

Un calque du comté de Dorset.

Un plan de la ville de Kilkenny, par John Roch.

Un plan du comté de Wicklow, par Jacob Neville.

Une carte du comté de Kinkardine.

Un plan topographiqque du comté de Louth, par Mathieu Vren, 1766.

Une carte du comté de Viglow (*sic*), par John Anislie. 1782.

Un plan de la ville de Newry, située dans le comté de Dowin et Armagh.

Une carte de la ville d'Antrim, par Lendrich. 1780.

Un plan de la partie de Lipper Keran, par John Roch.

Cinq cartes en calque de divers comtés d'Angleterre.

Reçu les cartes portées dans cet inventaire avec les divers arrêtés et instructions du Directoire.

Le général en chef de l'armée des côtes de l'Océan.

L. HOCHE.

PIÈCE *I*

La rébellion de 1798.

Les deux travaux les plus importants qui ont été publiés sur l'insurrection de 1798 sont ceux de Gordon et de Richard Musgrave :

— History of the Rebellion in Ireland in the year 1798, containing an impartial account of the proceedings of the Irish revolutionists, from the year 1782 till the suppression of rebellion, with an Appendix to illustrate some facts. The second edition with considerable additions and a Preface containing a reply to the observations of sir Richard Musgrave upon this work.

By the Rev. James GORDON, London, 1803, in-8°.

— Memoirs of rebellions in Ireland, by Richard MUSGRAVE. Dublin, 1803, second ed. 2 vol. in-8°.

Et ils l'ont été au lendemain des événements. Voici

comment ils sont appréciés par un autre contemporain. Barrington :

« La publication de sir Richard Musgrave est l'ouvrage d'un crédule fanatique, et lord Cornwallis refusa d'en recevoir la dédicace. Mais l'auteur obtint bientôt une plus ample satisfaction dans un très important et très lucratif emploi dans l'administration de l'Irlande, qui lui fut offert par ce même Cornwallis qui l'avait stigmatisé comme un brandon de discorde (*fire-brand*). Le récit de Gordon a plus de vérité et de raison, mais il est faible, inférieur au sujet. Un homme éminent, ce n'est pas un Irlandais, a dit un jour que c'était seulement un *athée* qui serait capable de donner une histoire impartiale de l'insurrection irlandaise. »

Il faut citer, en outre, le livre de Charles TEELING et surtout MAXWELL : The Irish rebellion, with Memoirs of the Union and Emmet's insurrection in 1803. Illustrated by Cruishank. 1 vol. in-8°, 7th ed., 1866.

C'est de Maxwell que je me suis principalement servi, encore qu'il soit très long. Je n'ai fait que résumer, en passant, des événements sur lesquels je n'avais pas à insister, mais que je ne pouvais omettre.

On peut encore consulter :

— Memoirs of Joseph Holt, general of the Irish rebels in 1798. Edited from his original manuscript in the possession of sir W. Betham, by T. Crofton CROKER. Lond. 1838, 2 vol in-8° (Coulburn).

— History of the union of the Kingdoms of Great Britain and Ireland, with an introductory survey of Hibernian affairs, by Ch. COOTE. Lond. 1802, in-8°.

— Barrington (ouvrage cité), et enfin tous les chapitres relatifs à la rébellion qui se trouvent dans les histoires générales ou dans des publications particulières comme la correspondance de *Cornwallis*, de *Plunkett*, de *Th. Moore*, etc.



Les bulletins officiels de l'armée royale et les ordres du jour du général Lake sont dans le recueil de *Haliday*.

PIÈCE *K*

La famille de Wolf Tone.

Moreau de Jonnès, qui prétend avoir fait partie de l'expédition de Bantry et du débarquement de Killala, nous a laissé un court portrait de Wolf Tone. « C'était, dit-il, un jeune homme d'une trentaine d'années, d'une taille médiocre, d'une santé faible, mais d'une figure pleine d'âme et d'un esprit rempli des plus belles qualités. Ses manières et sa conversation me plurent infiniment. » (*Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*, 2 vol. in-8°. Pagnerre, 1858.)

En dehors de son pays, Tone avait conquis de vives sympathies. Quand il fut prisonnier des Anglais, le général Hardy intercéda en sa faveur auprès de Cornwallis. Le général Kilmaine écrivit au Directoire pour lui rappeler les services de Tone et pour inviter le gouvernement à le réclamer.

Tout ce que fit le Directoire fut de servir une pension à sa veuve, qui se remaria plus tard avec M. Wilson.

Son fils aîné, William Theobald Wolf Tone, qui était né à Dublin en 1791, fut d'abord envoyé au lycée Louis-le-Grand, puis entra à l'école militaire de Saint-Germain. Les Archives de la guerre contiennent une lettre de sa mère au ministre de la guerre en 1811, pour le recommander à la bienveillance de l'Empereur.

Le jeune Tone sortit de l'école de Saint-Germain en 1813, comme sous-lieutenant dans un régiment de chasseurs à cheval. Il fit la campagne d'Allemagne, assista à Dresde et à Leipzig. Il servit encore en 1814 et en 1815. Il fut décoré de la Légion d'honneur.

Après la Restauration, il se retira aux États-Unis. Il y



prit d'abord du service, puis se livra à des publications militaires. C'est en 1826, à Washington, qu'il publia le *Journal* de son père avec des commentaires (*Connecting sketches*) qui prouvent qu'il en partageait les sentiments (2 vol. 8°).

Il mourut de bonne heure, en 1828. Stanhope, dont le livre (*Vie de Pitt*) contient à son sujet des erreurs assez singulières, le fait mourir en 1820. (T. III, ch. 26.)

Le corps de Théobald Wolf Tone et celui de son frère Mathieu furent portés dans la maison de William Dumbavin, amis de la famille, à Bodenstown. C'est là qu'ils furent ensevelis. Et cette sépulture est devenu un pèlerinage familier aux Irlandais.

PIÈCE *L*

Noms des principaux officiers français pris à la bataille de Ballinamuk. 8 septembre 1798.

Humbert, général en chef.
Sarazin, général de division.
Fontaine, général de brigade.
Laserure, chef de brigade attaché à l'état-major.
Dufour, chef de brigade attaché à l'état-major.
Aulty, chef de bataillon.
Demanche, chef de bataillon.
Toussaint, chef de bataillon.
Babin, chef de bataillon.
Silberman, chef de bataillon.
Menou, commissaire-ordonnateur.
Brillier, commissaire de guerre.
Thébault, payeur.
Puton, aide de camp.
Tramais, aide de camp.
Moreau, capitaine vaguemestre général.
Ardouin, chef de brigade.

Servé, chef de bataillon.
Stais, chef de bataillon.
Marchand, chef de bataillon.
Brand, officier de santé.
Massonnet, officier de santé.

RÉCAPITULATION.

Sous-officiers	96
Grenadiers	78
Fusiliers..................	440
Carabiniers...............	33
Chasseurs	60
Canonniers	41
Total........	748
Officiers..................	46
	794

Certifié par le chef de brigade.

ARDOUIN.

(Record office.)

PIECE *M*

Instructions pour le général en chef Hoche sur l'expédition d'Irlande.

« Le Directoire exécutif ayant jeté les yeux sur vous, citoyen général, pour la conduite de l'expédition d'Irlande, croit devoir vous donner aujourd'hui quelques instructions et poser les bases qui deviendront utiles pour déterminer vos démarches dans le cours de l'opération glorieuse que vous allez entreprendre par son ordre.

Il importe que vous ne puissiez jamais être embarrassé sur le parti que vous aurez à prendre dans les différentes situations politiques et militaires où vous vous trouverez.

C'est à vous que la République française remet le soin de rendre à la liberté un peuple généreux qui la désire et qui est impatient de secouer le joug tyrannique de l'Angleterre. Prudence, esprit, talents militaires, connaissance des éléments qui peuvent contribuer à former des systèmes plus ou moins parfaits de gouvernement, douceur et fermeté, et le désir de voir ses semblables jouir du bienfait inestimable de la liberté; telles sont les qualités que doit avoir le général chargé d'opérer l'indépendance de l'Hibernie. Ces qualités nous les avons trouvées en vous ; les grands services que vous n'avez cessé de rendre à la république française et la pacification récente de ses départements de l'ouest si longtemps déchirés par une guerre civile et désastreuse ont porté le Directoire à vous confier la glorieuse tâche d'arracher les Hiberniens à l'esclavage. Votre activité, votre zèle sont pour lui le sûr garant du succès.

D'après les rapports qui sont parvenus au Directoire, les habitants de l'Irlande paraissent désirer fortement de vivre désormais sous le gouvernement républicain. C'est à conserver ces sentiments et à les fortifier par tous les moyens qui sont en votre pouvoir que vous devez vous attacher principalement. Plus les Irlandais se rapprocheront du système du gouvernement que nous avons adopté, plus nous pouvons compter sur une alliance permanente entre la France et leur pays. Il est facile de sentir combien le général qui doit mener dans ces contrées les troupes françaises destinées à les affranchir aura de facilité pour diriger l'esprit public vers le but le plus avantageux à la France et à l'Hibernie. Vous ne devez donc rien épargner pour que ce pouvoir de direction ne vous échappe jamais, et pour qu'aucun intrigant tels que les révolutions ont coutume d'en élever à leur aurore, ne cherche à l'arracher de vos mains en vous réduisant à jouer un rôle secondaire incompatible avec la dignité de



la république française et qui répondrait si peu aux efforts puissants qu'elle va faire pour rendre les Hiberniens libres.

Tant que les troupes françaises seront en Irlande, notre situation politique demande que nous tenions les rênes du gouvernement de ce pays, et que les principaux agents soient soumis à la république de France jusqu'à la paix générale. Ils devront donc vous consulter dans toutes les occasions et n'agir que d'après l'impulsion que vous leur donnerez. Cette marche ordonnée par les circonstances actuelles, et dont le principal but est de déjouer les intrigues de toute espèce de l'Angleterre, ne peut être nuisible à l'indépendance immédiate de l'Hibernie, puisque vous dirigerez toujours les nouveaux gouvernants selon le vœu du Directoire vers la liberté et vers le bonheur qui l'assure.

On ne peut se dissimuler que l'Irlande ne retire des avantages inappréciables de l'état libre dans lequel les succès de nos armes vont la placer. Mais c'est à nous, c'est aux sacrifices que la République française aura faits qu'elle devra ce bienfait inestimable dont nous ne devons dans aucun cas devenir victimes. La cause des Hiberniens ne peut triompher sans notre appui et nous avons droit d'espérer que ce peuple, une fois régénéré, nous indemnisera des sacrifices que nous aurons faits en agissant avec ardeur et simultanément contre notre ennemi commun, l'Angleterre, et en accordant à notre commerce tous les avantages que sa situation le met à même de nous donner.

Il résulte de ce qui vient d'être dit plus haut que dans le cas où le peuple irlandais se soulèverait en masse, vous ne devez point hésiter de vous mettre à la tête de toutes les troupes levées et de prendre la première direction du mouvement insurrectionnel. C'est à vous qu'appartiendra pareillement la défense générale du pays et le comman-

dement de l'armée irlandaise après son organisation. Pour écarter quelques obstacles qui pourraient s'opposer à l'accomplissement du vœu du Directoire à cet égard, il vous autorise à préparer dès ce moment six cadres de régiments d'infanterie de 2 bataillons chacun et sur le pied de formation de l'ordonnance de 1788, et deux cadres de régiments de troupes à cheval également organisés en conformité de l'ordonnance de la même année.

Vous devez éviter avec le plus grand soin de vous trouver jamais considéré seulement comme général d'un corps auxiliaire.

Dans l'hipothèse (*sic*) où les membres du comité catholique ou ceux de l'assemblée de l'Union des (*en blanc*) de l'Irlande se rassembleraient au moment de votre arrivée dans le pays et de son insurrection presque générale, ils devront être considérés comme les véritables représentants de la nation. Mais il sera utile de ne laisser durer leur pouvoir, si les circonstances le commandent, que jusqu'au moment où le peuple convoqué en assemblées primaires aura nommé une représentation légale. Vous vous attacherez principalement à ce que leur première convention nationale ne soit ni mal composée ni trop nombreuse. Deux ou trois individus par comtés devront suffire pour les représenter.

Nous vous laissons maître de dissoudre en usant de tous les moyens que votre prudence vous suggérera toute assemblée générale ou particulière dont la majorité se dirigerait dans le sens du gouvernement anglais et d'après des principes également funestes et pour la France et pour l'Hibernie.

Nul doute qu'il ne soit désirable que l'Irlande adopte un système de gouvernement rapproché de celui de la République française. Mais dans le cas où des obstacles majeurs s'opposeraient à ce que ce système fût préféré, un gouvernement républicain tel que celui de Gênes, avec



des modifications qui le rapprocheraient davantage de la liberté pourrait être choisi. Il faut éviter avec un soin tout particulier que le vœu du peuple hibernien ne se tourne vers la monarchie, et s'il devenait impossible, dans le cas où l'esprit public aurait pris cette direction, de la lui faire changer, tous vos efforts devront tendre à donner à la nation irlandaise un chef du pays bien disposé en faveur de la France, et bien connu comme ennemi passionné de l'Angleterre. Il devrait être de la religion catholique et romaine, ce qui donnerait une garantie de plus contre l'union future de l'Angleterre et de l'Irlande.

Dans la dernière hypothèse l'organisation constitutionnelle monarchique de l'Irlande devra être telle qu'elle donne au pouvoir exécutif de grands moyens sans lesquels l'Hibernie serait reconquise de nouveau par l'Angleterre.

Si aucune assemblée nationale hibernienne ne peut avoir lieu, et si l'armée aux ordres et à la solde de l'Angleterre ne se dissout pas, et qu'elle soit augmentée par des renforts envoyés par le gouvernement anglais, la première chose à faire sera de la combattre et de la vaincre. Mais si les troupes qui nous seront opposées étaient tellement nombreuses qu'elles dussent vous interdire l'espoir d'en triompher, vous devez alors séparer vos forces, organiser une chouannerie dans le pays et chercher à vous y maintenir dans cet état, jusqu'à ce que la République française vous fasse passer des troupes capables de vous permettre de vous rassembler en corps d'armée régulière et dans aucun cas il n'y aura point de capitulation à faire avec le gouvernement anglais.

Deux choses essentielles demanderont votre attention au moment de votre arrivée en Irlande, l'organisation d'un système simple et économique de finances, et la création d'une marine hibernienne redoutable. Il est inutile de s'étendre sur ces deux objets dont l'importance est facilement aperçue.



Le parti aristocratique protestant et le clergé anglais ne seront point épargnés. Il faudra éviter cependant d'élever des querelles de religion qui ne pourraient que prolonger désastreusement les premières crises révolutionnaires. Quant aux agents civils, il sera prudent pour éviter de créer des mécontents de ne les priver de leur place que dans le cas d'une absolue nécessité.

Il ne paraît pas que l'Irlande soit mûre pour une révolution de religion que le bienfait de la liberté illimitée de la presse amènera nécessairement avec le temps, mais dans l'hypothèse où le peuple hibernien, après avoir secoué le joug de l'Angleterre, voudrait s'affranchir aussi de celui de la superstition de l'église de Rome auquel les trois quarts des habitants de l'Irlande sont présentement soumis, il faudrait bien se garder de lui laisser adopter la religion anglicane ou la presbytérienne ; ce serait lui donner un moyen de rapprochement des Anglais; un culte conforme à la religion naturelle et dont la base serait le déïsme pur conviendrait plus que tout autre.

Il n'y a pas d'inconvénient cependant de laisser subsister les trois religions, anglicane, presbytérienne et catholique romaine dans l'état où elles sont à peu près à présent, avec la condition que les croyants de chacune d'elles payeront leurs prêtres ou ministres qui dans aucunes circonstances ne doivent être à la charge du gouvernement. Il est nécessaire d'observer qu'il faudrait maintenir les deux premières et surtout l'anglicane en minorité sans donner trop d'influence à la catholique romaine dont les éléments s'opposent aux saines institutions de la philosophie et de la morale et aux progrès des sciences.

En finissant ces instructions, le Directoire croit superflu de vous recommander de vous conduire toujours avec la loyauté et la générosité qui caractérise la nation française. Les moyens moraux devront, pour opérer la révolution d'Irlande, toujours être préférés à ceux de la force.

Tout ce qui peut augmenter le nombre des mécontents qu'une révolution ne manque jamais de faire doit être écarté par vous avec sollicitude. Vous userez en conséquence de tous les moyens de conciliation que les circonstances mettront en votre pouvoir pour maintenir l'union et la concorde parmi les patriotes hiberniens. Il est inutile de vous recommander de les diriger avec assez d'adresse pour qu'ils n'aperçoivent qu'à peine la main qui les conduit vers l'indépendance et le bonheur de leur pays.

Dans le cas où la révolution hibernienne serait assurée, le Directoire vous autorise à faire une descente en Angleterre si la situation des troupes que vous commanderez et les renforts que pourra vous donner le nouveau gouvernement hibernien vous donnent la perspective du succès. »

Signé à la minute : LE TOURNEUR, CARNOT, BARRAS, REWBELL, RÉVELLIÈRE-LEPEAUX.

(*Archives nat. mss.* AFIII 20. N° 233.)

Nomination de Hoche (2 thermidor).

Le Directoire exécutif arrête ce qui suit :

Article 1er. — Le général Lazare Hoche est nommé général en chef de l'armée destinée à opérer la révolution d'Irlande. Il continuera à commander celle des côtes de l'Océan jusqu'au moment où il s'embarquera pour cette expédition.

Art. 2. — Il est autorisé à faire toutes les démarches convenables pour en hâter les préparatifs, à choisir dans les troupes qui forment l'armée des côtes de l'Océan jusqu'à concurrence de quinze mille hommes qui devront être embarqués, et à en composer l'état-major au moyen d'officiers employés présentement dans ladite armée.

Art. 3. — Il est également autorisé à dresser toutes les instructions pour les subalternes et à envoyer, dès à présent, des agents secrets dans le pays s'il le croit nécessaire.



Art. 4. — Il pourra faire les réquisitions convenables dans le cas d'urgence, même pour des objets qui regardent la marine, à charge d'en rendre compte sur-le-champ au ministre de ce département et au Directoire exécutif.

Art. 5. — Le général en chef Hoche pourra pareillement donner des ordres aux divers corps destinés à agir contre l'Angleterre sous ceux des généraux Humbert et Quantin. Ces corps resteront sous sa direction. Il se concertera pour les renforcer au besoin avec le général qui le remplacera dans le commandement de l'armée des côtes de l'Océan.

(*Arch. nat.*, fonds cité n° 239).

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue des Poitevins, 6.



A la même Librairie

Histoire de la Civilisation française, par M. ALFRED RAMBAUD, professeur à la Faculté des lettres de Paris. 2 volumes in-18 jésus, brochés. **8 »**

Histoire de la Civilisation contemporaine en France par M. ALFRED RAMBAUD. 1 vol. in-18 jésus. **5 »**

La France Coloniale, — histoire, — géographie, — commerce, par M. ALFRED RAMBAUD, avec la collaboration d'une société de voyageurs et de géographes. 1 vol. in-8° de 750 pages avec 12 cartes en 3 couleurs, broché. **8 »**

L'Expansion de l'Angleterre, deux séries de lectures, par J.-R. SEELEY, professeur à l'Université de Cambridge, traduites de l'anglais par M. le Colonel BAILLE et M. ALFRED RAMBAUD. 1 vol. in-18 jésus, broché. **3 50**

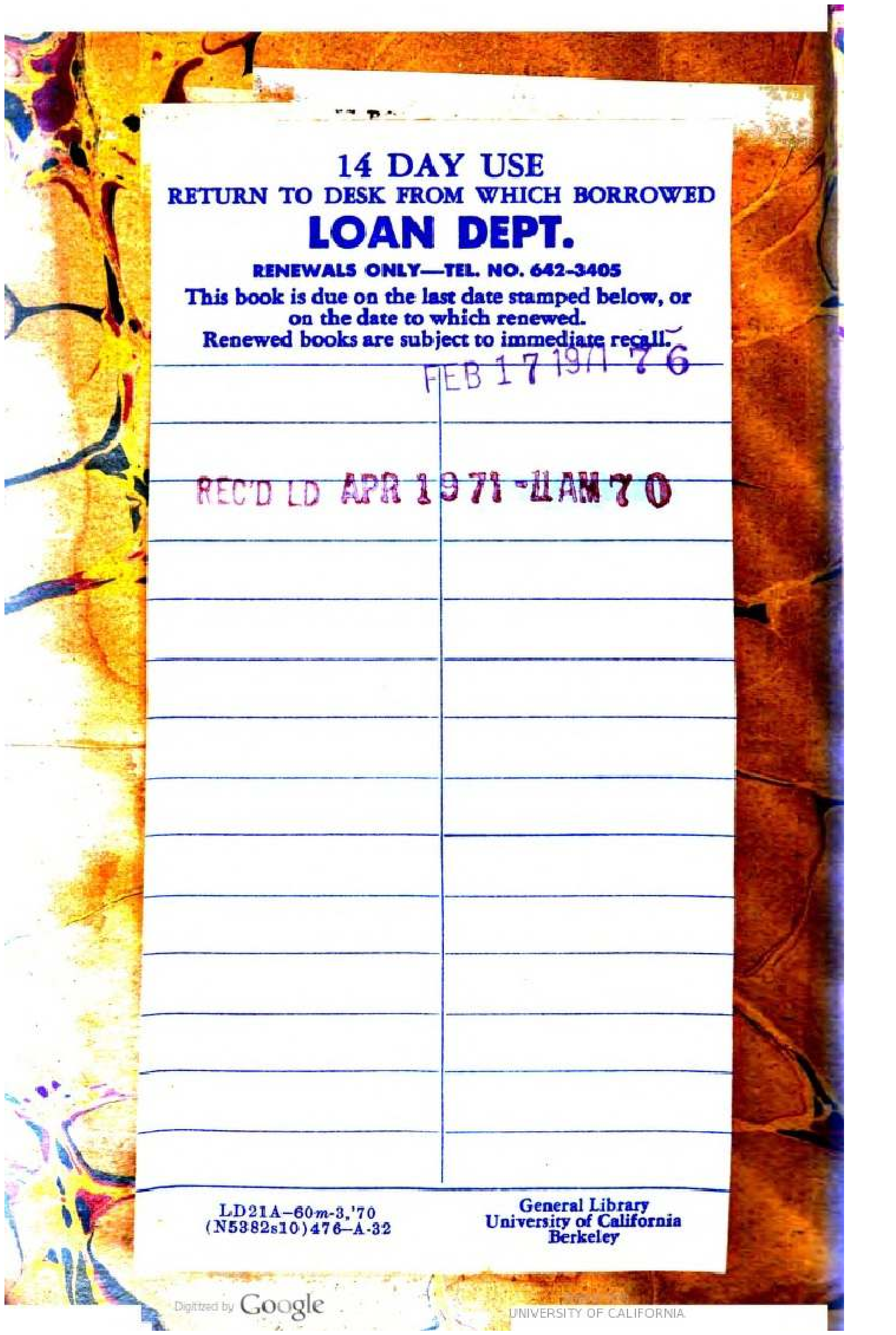
Géographie historique. — Antiquité, moyen âge, temps modernes, époque contemporaine : 48 leçons en regard de 48 cartes par M. P. FONCIN, inspecteur général de l'Université. 1 vol. in-4°, cart. **6 »**

PARIS, — histoire, — monuments, — administration, environs, par M. FERNAND BOURNON, archiviste paléographe. 1 vol. in-8° raisin, 151 gravures, 13 plans, broché, 7 fr.; relié. **10 »**

Histoire générale de l'Europe par la Géographie politique, par EDWARD A. FREEMAN, Membre honoraire du Collège de la Trinité à Oxford, traduction de l'anglais par GUSTAVE LEFEBVRE; avec une préface de M. ERNEST LAVISSE, Directeur d'études pour l'histoire à la Faculté des lettres de Paris. 1 vol. in-8°, broché et atlas in-4° de 73 cartes, demi-reliure toile. **30 »**

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue des Poitevins, 6.




14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
RENEWALS ONLY—TEL. NO. 642-3405
This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.
FEB 17 1971 76
REC'D LD APR 1971 -11 AM 7 0
LD21A-60m-3,'70
(N5382s10)476-A-32
General Library
University of California
Berkeley